LA FRANCE

AU TEMPS DES CROISADES

TOME III

ERRATA.

Page 7. Ligne 13 de la note, qu'en langage, *lisez* : qu'au langage.

— 9. Ligne 2 de la note, qu'ils soient saints, *lisez* : sains.

— 101. Ligne 14, du VIIe siècle, *lisez* : du XIIe siècle.

— 103. Ligne 5, en attendant, *lisez* : ou attendant.

— 119. Au titre de la page, effacez le mot : *boussole*.

— 318. Ligne 21, chaises, *lisez* : chaires.

— 323. Ligne 13, ouvrage Romuald, *lisez* : de Romuald.

SUPPLÉMENT A L'ERRATA DES PREMIERS VOLUMES.

Tome I, pages 203 et 298, au lieu de chronique de Sens, *lisez* : chronique de Senones.

— II, page 18, ligne 1, la coupera, *lisez* : qui la coupera.

Page 23. Ligne 6, les princes, *lisez* : les prêtres.

— 196. Ligne 20, au XIXe siècle, *lisez* : au IXe siècle.

IMPRIMERIE DE MAULDE ET RENOU,
rue Bailleul, 9 et 11.

LA FRANCE

AU TEMPS DES CROISADES

OU

RECHERCHES SUR LES MŒURS ET COUTUMES
DES FRANÇAIS AUX XIIe ET XIIIe SIÈCLES

PAR

M. LE Vte DE VAUBLANC.

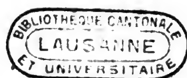
3e PARTIE. — SCIENCES, LITTÉRATURE ET ARTS.

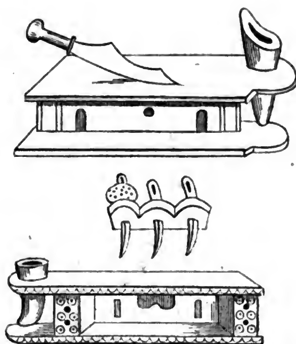


PARIS
J. TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DU LOUVRE, 20.

—

1847


BIBLIOTHEQUE CANTONALE
LAUSANNE
ET UNIVERSITAIRE



Écritoires du douzième siècle.

Langue et Écriture.

SOURCES DE LA LANGUE ROMANE : langue primitive ; altération de la langue latine ; langue théotisque ; langue romane. — FRAGMENTS DES DIALECTES ROMANS : monuments de la langue d'Oc et de la langue d'Oil aux Xe, XIe et XIIe siècles. — CARACTÈRE DES DIALECTES ROMANS : parallèle des langues d'Oc et d'Oil ; grammaire et prononciation. — PROPAGATION DE LA LANGUE ROMANE : ressource de la langue d'Oil ; expressions proverbiales ; langue française. — FORMES DE L'ÉCRITURE ET DES ACTES : caractère de l'écriture aux XIIe et XIIIe siècles ; coutumes de diplomatique ; falsification des actes.

SOURCES DE LA LANGUE ROMANE.

La langue contemporaine des croisades renfermait en grande partie celle que nous parlons ; fille du latin, elle avait, en s'alliant à d'autres idiomes. pris dès longtemps

une physionomie tout à elle qui ne rappelait qu'imparfaitement les traits de la race classique. Comment s'opéra cette transformation de la langue de César et d'Ausone dans celle qu'on parlait au temps des croisades, et qui est devenue, en continuant à se modifier durant quatre siècles, la langue que nous parlons encore? Pour l'expliquer d'une manière un peu satisfaisante, nous devons interroger quelques monuments primitifs dont chaque débris formera un degré pour passer des ruines gauloises et romaines à l'édifice de la langue moderne.

Mais avant tout il faut dire quelques mots d'un système qui n'est pas celui que nous annonçons.

Un philologue moderne a cru retrouver dans les langues romanes du midi et du centre de l'Europe, parlées aux XII[e] et XIII[e] siècles, le squelette d'un idiome primitif, antérieur même au latin des bons siècles, tandis qu'on avait vu jusqu'alors, dans ces langues romanes, une simple corruption du latin (1).

(1) Hist. des langues romanes et de leur littérature, par M. Bruce Whyte, 1841, pag. 16, 23, 27 et suiv.

M. Bruce Whyte résume ainsi les opinions sur l'origine de la langue romane :

1° Celle qui cherche cette origine dans la corruption graduelle du latin grammatical ou classique;

2° Dans le latin vulgaire *sermo rusticus* des Romains;

3° Dans le mélange de latin et de gothique;

4° Dans la langue appelée par les Francs romane ou provençal.

— Le français est un dégagement naturel et régulier du latin. Fallot; formes grammatic. de la langue française.

Il pose comme conclusion de ses recherches « qu'à « une époque très reculée et bien antérieure à l'ère his- « torique, divers dialectes d'une langue *mère inconnue* « ont dû régner dans l'ouest et le midi de l'Europe, où « ils ont produit le gaëlique ou celtique, et les langues « anciennes de l'Italie, de l'Espagne et de la Grande- « Bretagne. »

Il pense que « pendant toute la domination romaine, « les classes illettrées de l'Italie et des provinces n'aban- « donnèrent jamais entièrement leurs dialectes nationaux, « mais que des mots latins ou autres ayant été introduits « par les prolétaires romains dans les pays conquis, fini- « rent par y dominer, en se modifiant cependant chez « chaque peuple selon le génie de la langue-mère et selon « les circonstances diverses qui influent sur la pronon- « ciation. »

Quoique cette opinion soit étayée de recherches inté- ressantes, il est difficile de l'admettre. Cette langue an- tique et ses divers dialectes, dont le même auteur signale les vestiges dès le règne de Trajan, et dont il essaye avec beaucoup d'art de reconstruire la grammaire, ne se pré- sente pas à nous séparée du latin dans les monuments qui nous sont restés, et nous ne découvrons partout qu'un faible mélange de quelques idiomes connus, domi- nés entièrement par celui qu'imposait le peuple-roi aux nations vaincues.

Ainsi lorsque les Francs pénétrèrent dans la Gaule, c'est bien le latin qui prévalait dans cette contrée; il est vrai qu'il n'y prévalait pas d'une manière absolue et uni-

forme. Non seulement les classes inférieures de la population parlaient un latin grossier et corrompu appelé *lingua rustica* ou *vulgaris;* mais ceux des Goths et des Bourguignons qui avaient adopté la langue romaine des provinces centrales et méridionales, y avaient donné droit de bourgeoisie à plusieurs locutions conservées de leur idiome précédent.

Le gaulois ou celtique dont un dialecte ne sortit jamais de la Bretagne et des montagnes de l'Auvergne, tandis qu'un autre dialecte subsistait dans le pays de Galles, le grec apporté en Provence depuis des siècles, se mêlaient en diverses contrées à la langue de l'Empire. Saint Jérôme dit qu'au IVe siècle on parlait le latin, le grec et le gaulois à Marseille. A Trèves on parlait aussi le gaulois; au Ve siècle il se conservait encore dans le Berry, suivant Sulpice-Sévère, et au VIe en Auvergne, d'après le témoignage de Sidoine Apollinaire (1). Si l'on ajoute à cela quelques mots fournis par les langues septentrionales, par le gallois, l'écossais, l'irlandais, le belge et le tudesque, et si l'on apprécie, avant tout, le travail rapide et continuel du temps sur une langue qui n'est pas soutenue par l'appui d'une littérature nationale et contemporaine, et le secours d'une instruction uniforme, on comprendra de quelle manière s'accomplit la métamorphose du latin dans la Gaule moderne.

En vain il se réfugia au milieu du clergé, dans les prières de l'église, dans les écrits des poètes, des historiens et des théologiens, comme langue parlée le latin

(1) Delarue; Essai sur les bardes et jongleurs, IX, III.

pur, le latin classique, ne survécut pas à l'établissement des Francs. Il est constant qu'au IXe siècle on n'apprenait plus le latin aux enfants que par principe et méthode (1).

Les Francs dédaignèrent longtemps le langage des vaincus; c'est pourquoi le poète latin Fortunat loue Sigebert d'avoir parlé la romane latine (2).

D'après quelques mots d'Eginhard on peut croire que Charlemagne se servait encore du dialecte germain qu'on désigna sous le nom de *théotisque* (tudesque) et *francique*, et au moyen-âge sous celui de *tiois* (c'est-à-dire langage tudesque) (3). En 813 le concile de Tours ordonna aux évêques et aux curés de faire traduire, pour l'instruction du peuple, leurs homélies latines « en romaine rustique et en *théotisque* (4). » Dans la vie d'Adélard, écrite par

(1) Hincmar. ép. 8. Eccard II. col. 1119. Lebœuf. État des sciences en Fr. 22.

A l'époque des croisades, le latin des actes publics fourmillait d'expressions barbares, telles que *cussinus* pour coussin, *ventaculum* éventail, *caltio* caleçon, *wanti* des gants. Quand saint Bernard, vers 1150, prêchait en latin, il fallait traduire ses discours en langue romane. Hist. littér. XII, 211.

Le roman du Renart parle d'une absolution donnée par un prêtre (tome II) :

« Il s'abaissa et cil l'asolt
« Moitié romanz, moitié latin. »

(2) Legrand d'Aussy. Fabliaux, II, circ. 40, 44.

(3) Delarue; Essai sur les bardes, XXX, III. Hist. littér., XVII.

(4) Labbe; concil., III, 1263

Pascase Radbert, et rédigée par un moine de Corbie, on remarque que ce prélat se servait à la fois de la romane, de la théotisque, et de la latine (1). Hariulf, moine de Saint-Riquier, dit qu'au XIIe siècle on chantait encore dans toute la *Flandre* (c'est-à-dire l'Artois, le Ponthieu) les vers théotisques composés en l'honneur de Louis, fils de Louis-le-Bègue, pour sa victoire remportée sur les Normands en 841 (2).

Ces détails prouvent que les dialectes théotisques régnaient dans le nord de la France, comme dans la Belgique, comme sur les bords du Rhin.

On peut apprécier la valeur de la transformation que la vraie langue latine avait subie du Ve au IXe siècle, par le texte en langue romaine ou romane du serment de Louis-le-Germanique et de Charles-le-Chauve dans l'entrevue de 842, un an environ après la bataille de Fontenai en Auxerrois. On y remarque entre autres des mots comme *dist*, *avant*, *cist*, *il*, *los*, *io*, *int*, *pois*, etc., qui ne sont plus de la langue latine (3).

Dans cette rencontre des deux frères, les paroles en langue romaine furent vraisemblablement intelligibles

(1) Legrand d'Aussy; notes sur les Fabliaux, II, 80.

(2) Delarue; Essai sur les bardes, etc.

(3) En 842, Charles-le-Chauve, roi de France et de Neustrie et Louis-le-Germanique, roi des Allemands, firent serment de s'aider contre Lothaire, roi d'Italie. Louis l'aîné jura le premier en romane, Charles jura en langue allemande. Le premier serment commence ainsi : *Pro Deo amur, et pro christian poblo et nostro commun salvamento, dist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat* .... etc. » Le second serment est

pour les peuples du centre et du nord de la France jusqu'aux rives de la Somme, et pour ceux du midi et de l'ouest, en exceptant les Bretons et les Basques, malgré les dissemblances partielles qui devaient exister dans chaque province (1).

Le serment fut prononcé aussi en un dialecte théotisque, c'est-à-dire germanique, pour les peuples des bords du Rhin, de la Franche-Comté, de la Lorraine, de la Belgique et de la Flandre.

une variante du premier ? « *In Godes mina ind um tes christianes folches, ind unser bedhero gehaltnissi* .... etc. » Le serment des peuples suit en ces termes : « *Si Lodhuvigs sagrement que son fadre Karlo jurat conservat, et Karlus meos sendra de suo part non los tanit* .... etc. »

Ces trois fragments ont été si souvent cités que nous nous abstenons de les reproduire ici pour la vingtième fois. On les trouvera dans Nithard, l. III, ch. 5, apud scriptor. Franc., VII, 27, 35; dans les lettres sur l'Hist. de France de M. Thierry, dans Raynouard, Roquefort, etc.

(1) Il se peut néanmoins que Charles-le-Chauve n'étant alors que roi de Bourgogne, ses paroles et celles de ses guerriers n'aient dû répondre qu'en langage habituel des provinces de l'ancien royaume de Bourgogne, à savoir : l'Aquitaine, le Dauphiné, le Poitou, le Languedoc et la Touraine. Tout le nord de la France, à partir de la Loire, était représenté par un prince et des guerriers tyois.

M. Raynouard a vu dans le serment *des peuples* un monument de la langue d'où serait né directement le provençal; mais M. Delarue a pensé que la langue romane, des contrées les plus méridionales, aurait accusé encore des emprunts plus évidents de la langue des Goths. Le serment appartiendrait donc plutôt, selon lui, au centre de la France et à d'autres parties du midi. (Delarue, Essai sur les bardes, III, XXXV.)

FRAGMENTS DES DIALECTES ROMANS.

A peu près vers l'époque de cette conférence, les divers dialectes de la langue romaine paraissent former deux groupes principaux. La séparation de la France centrale et de la France méridionale est établie d'une manière positive (1), et détermine celle des langues. Les particules affirmatives *oc* et *oil* (oui), servent à désigner la langue romane du midi et la langue romane du nord. A mesure que ces dialectes s'éloignent de leur source, ils prennent une physionomie plus différente et plus tranchée, ainsi que leurs subdivisions en patois provinciaux.

Il est temps d'aborder les monuments qui peuvent porter quelque lumière sur ce fait remarquable, et sur les transformations des dialectes.

Cent cinquante ans s'étaient écoulés depuis le serment de Fontenai, on touchait à la fin du x[e] siècle (996), l'évêque de Verdun fit l'ouverture du concile de Mousson en langue romane (2). C'est à cette époque qu'on a rapporté deux fragments qui marquent moins les variations des nouveaux dialectes, qu'ils ne constatent l'état de la langue provençale à laquelle ils appartiennent exclusivement.

(1) Villemain; Cours de littérature au moyen-âge. — Robert; édit. de Parthenopeus, XIV.

(2) Legrand d'Aussy; Fabl., I, 88.

L'un est tiré d'un manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire, cité par Lebœuf :

Sent om per veltat non abs pel chanut
O es ferms o a afan agut;
Cellui va be qui tra mal e jouent,
Ecum es vels donc etai bon ament (1).

L'autre fragment provient du poëme ou roman de Boëce, qui remonte aussi, dit-on, à la langue d'oc du xe siècle (2) :

Cum jaz Boecis e pena charceral
Plan se sos dols e sos menus pecaz.
D'una donzella fu lainz visitaz;
Filla's al rei qui a gran poestat :
Ella's ta bella reluz ent lo palaz;
Lo mas o intra inz es granz claritatz
Ja no es obs foz i issia allumnaz,
Vederent pot l'om per quaranta ciptas....

Au XIe siècle nous trouvons ces vers, toujours en

(1) « On regarde avec mépris ces hommes sans prendre garde à leurs cheveux blancs, qu'ils soient saints ou qu'ils souffrent d'une douleur aiguë; celui-là va bien qui, parmi les maux, est joyeux, et, lorsqu'il est méprisé, reste bon en son âme. »

Lebœuf. Dissert. sur l'hist. ecclés. et civ. de diocèse de Paris, 329, II.

(2) Hist. littér., XVII, Circ. 600.

« Comme Boëce gisait dans la peine de la prison, plaignant ses fautes et ses menus péchés, il fut visité là par une demoiselle, fille d'un roi qui a grand pouvoir. Elle est si belle, que le dedans du palais en reluit; la maison où elle entre est en grande clarté; jamais il n'est besoin que du feu y soit allumé, on pourrait y voir pour quarante cités.... »

Poëme de Boëce publié en 1817.

dialecte méridional, des moines de Saint-Martial de Limoges (1031) :

« ... Tu autem Deus, qui est pere glorios,
Nos te pregan que te remembre de nos
Kant triaras las mals d'antre los bos (1). »

Un troisième fragment paraît être contemporain des précédents :

Nos jove omne quan dius estam,
De grant follia per folledat parlam
Quar no nos membra per cui vivri esperam,
Qui nos soste tanquan per terra nam
E qui nos pais que no murem de fam,
Per cui salves mes per pur tan quell clamam (2).

Dans le dialecte français du nord on a fait remonter aussi au XIe siècle les deux fragments suivants :

« Ce sont les leis et costumes que li reis William grantut à tut le puple de Engleterre après le conquest

(1) « Toi, mon Dieu, qui es le père glorieux, nous te prions de te rémémorer de nous quand tu sépareras les mauvais d'entre les bons. » Manuscrit de saint Martial. Bibl. roy. — Mandet, Hist. de la langue romane, 107.

(2) A. Vinet. Chrestomathie française.

« Nous, jeunes gens, tous tant que nous sommes, parlons follement des grandes folies, car il ne nous souvient pas de celui par qui nous espérons vivre, qui nous soutient tant que nous allons sur terre, et qui nous nourrit de peur que nous ne mourrions de faim, lui par qui nous sommes sauvés, puisque nous croyons en lui. »

de la tere ; ice (ce sont) les meismes que le reis Edward sun cosin tint devant lui... etc. » (1)

Extrait de Marbode, chapitre 1er de l'aimant (*de adamante*) :

> De l'une vu dirus (vous dirai) avant,
> K'a-l'un (que l'on a) apelé aimant.
> Annas est pierre itel (telle)
> K'ele est clere cume cristal,
> De fer brun a la culur
> L'om la trouve en Inde majur ;
> Par fer ne par fou ni est ovrée
> S'el sang del buc'chiald n'est trempée (2). »

Au XIIe siècle la romane d'oil, dans laquelle on a répété à Clermont le discours du pape Urbain II prêchant la première croisade (1095), a fait de nouveaux progrès. Nous rencontrons alors la traduction anonyme du livre des Rois et de celui des Machabées, la traduction des œuvres de saint Grégoire, puis celle des sermons de saint Bernard.

Entr'ouvrons les dialogues de saint Grégoire :

« En un jor, je de preissieiz de mult grandes noises dez alquanz séculeirs, as quiez en lur négosces, a feiz sumes destraint solre, meismes ce ke certe chose est nos nient devoir, si requis un secrete liu qui est amis à dolor. » (3)

(1) Fragment des lois de Guillaume-le-Conquérant.

(2) Legrand ; Fabl., II, 103.

(3) « Trop accablé un jour du bruit de quelques laïcs que nous sommes obligés de payer pour affaire de négoce, lors même que nous savons qu'il ne leur est rien dû, nous avons eu recours à un lieu secret et ami de la douleur. »

Le livre des rois a quelque analogie de style avec les dialogues :

« Li Philistin pristrent l'arche Deu e porterent l'en (a) de la pierre de adjutorerie à une lur cité ki Azote fud apelée et assistrent la el temple Dagon de juste (près de) Dagon... etc.

« Un bers fu ja en l'antif (l'ancien) pople Deu, et eut nom Helcana; fiz fud Jéroboam, le fiz Heliud, le fiz Thair, le fiz Suf : e fud de Effrata, si cum li alquant (quelques-uns) entendent de la cité ki puis fud apelée Béthléem... etc. »

On remarque aussi dans la même traduction quelques vers mêlés à la prose :

« Li arcs des forz est surmuntez,
Et li fieble sunt efforciez,
Ki prismes furent saciez.
Ore se sunt pur pain tuez,
E li fameillus sunt asaziez.
Puisque la baraigne plusurs enfantad
E celle ki mult out enfans afebliad (1). »

Les variétés de sons et d'orthographe, que les habitudes provinciales et l'incurie des écrivains copistes apportèrent dans le langage d'oil, nuisirent à son unité et à sa clarté.

(1) Hist. littér., XIII, 16-18. 206-239. Trad. anonyme du livre des rois et des Machab.; la traduction du livre des rois avait appartenu à la sœur de saint Louis, Isabelle. Monteil; traité de matériaux manuscrits, II, 16.

L'épitaphe de Flodoard, citée aussi comme fragment du XIe siècle (annal. ord. s. Benedict. sæc. V. 229), a été jugée monument apocryphe, par M. Fallot. Form. grammat., p. 450.

Elles produisirent dans le nord et le centre plusieurs accentuations distinctes : celles de Normandie, de Bourgogne, de Touraine, de Picardie, de l'Ile-de-France.

Le patois de la Flandre se formait avec d'autres nuances, nous en trouvons un exemple dans le testament de deux époux de Cambrai (1133) :

« Jou Renaut, signeur de Haukourt kievaliers, et jou Eve del Eries, kuidant ke ou jor qui sera, nos âmes kieteront nos kors, por si trair à Dius nos Seignours, et ke no pooieons rackater no fourfet en enmonant as iglises de Dius et as povres ; por chous desorendroit avons de no kemun assent, fach no titaument et derains vouletet, en chil foermanche (en cette forme), etc. » (1)

Peu d'années après (vers 1137), saint Bernard s'exprime ainsi par la bouche de son traducteur, dans le parler bourguignon :

« Granz est voirement, chier freire, li solempniteiz ki vi est de la Nativiteit nostre Segnor. Mais li bries jor nos destraint ke nos abrevions nostre sermon, ne n'en est mies merveilles, si nostre brief parole faisons, quand Deus mismes li peires fist parole abrevière » (allusion au *verbum abbreviatum*. Gen.).

Voici maintenant du dialecte Poitevin, vraisemblablement du XIIe siècle :

« Farai un vers de droit nien,
Non er de mi ni d'autra gen,

(1) Carpentier ; Histoire de Cambrai ; pièces justificatives, 18.

Non er d'amer ni de joven,
Ni de ren au,
Qu'errans fui trobatz en dormen
Sobre chevau, etc. (1).

Vers la fin du même siècle (1198), fut tracé en prose auvergnate le serment de Robert, évêque de Clermont :
« Eu Roberz, par la gratia de Deu evesques de Clarmont, promete a bonafe, et à totz los omes et a totas las femnas de Clarmont a aquels que i ssont aoras o qui i sseront que eu non penrai ni farai penre lors cors ni lor maysos, ni lor chausas, etc. » (2)

CARACTÈRE DES DIALECTES ROMANS.

Nous avons pu remarquer dans les citations qui précèdent la physionomie bien tranchée des dialectes septentrionaux et méridionaux de la France. La question d'antériorité et de maternité entre ces deux branches du langage roman, a donné lieu à de savantes discussions que nous ne pouvons reproduire ici (3), et dont le résultat est, pour nous, que la langue d'oil et la langue d'oc sont deux sœurs jumelles enfants du latin des Gaules. L'une nous apparait comme ces filles du nord à la taille élevée, aux membres solides, aux blonds cheveux; le parler qu'elle balbutie a des sons rudes et sifflants; sa pensée est noble, chevaleresque, ou naïvement plaisante,

(1) Mandet. Hist. de la langue romane, 167.
(2) Ibid., 309.
(3) Voyez les travaux de MM. Raynouard, Delarue, Amaury-Duval, Paulin-Paris, Fauriel, etc., sur la langue romane.

mais elle ne trouve pas encore en elle ce qu'il faut pour l'exprimer avec clarté et précision. Patience, cette langue d'oil grandira ; elle ira plus loin que sa sœur aux regards de feu, à la voix mélodieuse et tendre, sa sœur qui chante et rit, qui rit même de l'amour, et se moque de la science, qui est heureuse pourvu qu'elle ait son beau soleil, ses petits poèmes, et ses galantes réunions. Celle-ci est une italienne, une catalanne, mais ce n'est pas une française. Malheur à cette brune de Toulouse et d'Avignon ! Voilà les guerres, voilà les hommes du nord, elle a trouvé ses maîtres qui l'ont rudoyée et réduite au silence. Adieu les aubades et les sirventes ; elle ne chantera plus, et la langue d'oil, la favorite des nations, prendra sa place et recevra partout le droit de bourgeoisie.

En lisant nos prosateurs du nord on peut acquérir la certitude qu'ils ont fait peu d'emprunts à ceux du midi. Ils ont conservé, sous une zone plus froide, de rudes articulations; dans leur style ils ont avili l'expression des objets matériels, mais ils ont ennobli l'image morale, et ils ont montré une fécondité inépuisable et une originalité piquante dans les œuvres d'imagination.

Ceux du midi qui se plaisaient à visiter (1112) le palais des comtes de Barcelone, qui s'inspiraient du génie des Maures, dans des régions confinant d'un côté à la Navarre et de l'autre à la Lombardie, gardèrent de la langue romaine et du rhythme oriental tout ce qui pouvait caresser l'oreille. Tandis que les écrivains d'oil reçurent la grâce et la naïveté en partage, ceux du midi eurent pour eux les formes savantes et les images voluptueuses, la concision latine et l'euphonie. Le centre de la France

participa un peu de cette langue. Richard, le plus vaillant des troubadours qui ont porté couronne de roi et glaive de chevalier, chanta les ennuis de sa captivité dans un dialecte voisin du provençal. Ecoutons les accents qui perçaient les doubles murs de sa prison et arrivaient jusqu'aux oreilles de son fidèle Blondiau :

« Jà nus hons pris ne dirat sa raison
Adreitement s'ansi com dolans hons,
Mais par confort puet-il faire chanson.
Moult ai d'amins, mais povre sont li don;
Honte en auront se por ma réançon.
Suix ces II yvers pris. » etc. (1).

Comparez encore ces rimes en provençal et en français ; ici elles ont chacune leur physionomie propre ; elles ne se doivent rien :

« L'aultrier troby la bergeira d'Antan
Saludei la, et respos mi la bella,
Puyes dit : Senher, cum avetz estet lon
Qu'ieu nos us as vist. » etc. (2).

« En une praele
Trouvai l'aultrier

(1) « Nul prisonnier ne parlera bien de son sort qu'avec l'accent d'un homme malheureux. Mais pour se réconforter, il peut faire une chanson. J'ai beaucoup d'amis, mais pauvres sont leurs dons ; honte à eux si, à défaut de rançon, je suis prisonnier deux hivers. »

Hist. littér., XV, 322 ; Leroux de Lincy, chants historiq., 56.

(2) « L'autre jour, je trouvai la bergère d'Antan, je la saluai, et la belle me répondit, puis me dit : Seigneur que vous avez été longtemps sans que vous nous ayez vue. »

Une pastorele
Lès son bergier.
Li bergier la belle
Voloit baisier,
Mès elle faisoit
Molt grand dangier. » etc. (1).

La langue des troubadours se régla sur des principes grammaticaux très ingénieux, que M. Raynouard a retracés dans son traité des langues romanes. Elle arriva rapidement à sa perfection. Après avoir consacré ses formes dans une variété singulière de compositions poétiques, dans plusieurs romans et quelques chroniques, elle expira comme épuisée par son développement anticipé devant le parler des chevaliers de Simon de Montfort, nous laissant le regret de n'avoir pas su en faire l'interprète harmonieux de toute la France.

Le dialecte des trouvères, au contraire, continua de se modifier en oubliant de plus en plus son origine latine. Ses formes grammaticales ont été analysées par d'habiles grammairiens. Nous ne citerons ici que quelques particularités qui ont pu déjà frapper le lecteur.

L'article, dans cette langue, est dérivé du pronom démonstratif latin *ille, illa* (li, le, el, lo, la). Il apparut dès le règne de Charlemagne. On trouve dans les litanies écrites pour son usage : *tu lo juva* pour *tu illum juva* (2).

Au singulier l'*s* final des substantifs masculins et de

(1) Hist. littér., XVI, 152.

(2) Nouv. Traité de diplomatiq., IV, 510.

la plupart des substantifs féminins, qui ne se terminent pas par un *e* muet, indique qu'ils sont employés comme sujets, tandis que l'absence de l'*s* indique qu'ils sont employés comme régime. Cette règle est à l'inverse au pluriel.

On distinguait aussi fort souvent le régime au singulier par le changement de la voyelle finale, ou par une des syllabes *on, an, in, ain.* Ainsi *Diex* faisait Dé, Deu et Dieu. Hugues ou Hues faisait Hugon ou Huon.

Le prétérit tient souvent la place de l'imparfait dans le récit des choses passées : « *La chambrière qui fut belle...* » (1)

L'orthographe des mots variait dans les mêmes ouvrages, suivant l'accentuation provinciale des divers copistes. On trouve dans Villehardoin : « l'*empereor*, l'*emperières*, l'*emperière*, et *Grex, Greu, Grecq, Grè;* de Murzulphe il a fait Morchufleix (2).

Quant à la prononciation, elle dut avoir une énergie et en même temps une douceur particulière, que nous ne pouvons qu'imparfaitement apprécier. L'orthographe

(1) M. Delarue a signalé particulièrement les formes qui tiennent à l'époque de transition du XIe au XIIe siècle, et dont la langue s'affranchit presque entièrement dans la première moitié du XIIe. Voyez Delarue; Essai sur les bardes, III.

(2) Balde, Baude, Baudin, Baudet, Balduin, Baudoins; Giles, Gillon, Gillot, Gillebert; Guis, Guiot, Guyon, Widon, Guiar; Nicolle, Nicolas; Colard, Collot, Collin, Collignon; Pierre, Pierot, Perrot, Perron, Pierrelat, Perin. — Fallot; Recherches sur les formes grammatic. de la langue franç. 189.

et la rime nous prouvent qu'en certains cas on articulait toutes les syllabes et toutes les lettres. On séparait les voyelles des diphthongues; *eu* se prononçait éu, de sorte que le peuple obéit encore à une ancienne coutume en disant : *j'ai éu.* On disait aussi *haïne, roïne,* pour haine et reine.

Les temps des verbes en *oient* donnaient trois syllabes, ainsi pour les mots *lisoient* on prononçait *li-soi-ient.* Plusieurs consonnes comme *r*, *n*, *l*, etc. placées à la fin des mots, se prononçaient à peine. Des mots terminés en *i* riment avec d'autres terminés en *ir* et en *in; oi* se prononçait *oué.*

Pierre de Blois dit qu'il était à la mode de parler avec affectation, nous ignorons à quel genre d'affectation on attachait au XIIe siècle quelque idée d'élégance... *verba volant;* les sons gaulois que nos pères articulaient se sont envolés sur l'aile du temps. La prononciation du bon Joinville est perdue pour nous, comme celle que Démosthènes conquit avec tant d'effort, comme celle dont Cicéron réglait le diapason sur les sons d'une flûte. Il reste à découvrir le moyen de stéréotyper les inflexions du langage.

Les dialectes de la langue d'oc avaient chacun une physionomie vocale différente : « le provençal était vif et sec, le languedocien doux et agréable, l'auvergnat désagréable et monotone, le lyonnais et le dauphinois monotones et traînants, le dialecte de Guienne traînant et criard. (1) » Dans le procès intenté à Renart par ses

(1) Papon, Hist. de Prov., II, 455.

ennemis, le chameau, qui joue le rôle d'un légiste de Lombardie, contrefait ainsi le langage des avocats du midi :

« Quare, Mesire, me audite,
Nos trobat en decrez escrite
Legem expresse publicate
De matremoine violate.
Primes le doiz examinar
Et s'il non se puisse espurgar,
Grevar le puez, etc. » (1).

Les dialectes d'oil ne différaient pas moins entre eux dans l'accentuation. Paris eut de fort bonne heure la prétention d'imposer son langage au reste de la France. Quesne de Béthune, poëte et chevalier, se plaignit d'avoir été censuré à la cour de Louis VIII pour ses expressions artésiennes (2). On s'excusait de ne pas savoir le français de la ville royale, et l'on ne faisait pas même grâce au pape de sa mauvaise prononciation. Quelqu'un dit un jour à Alexandre III qu'il était un bon pape; on s'égaya de sa réponse exprimée en langue vulgaire : « Si je savois « bien jujar, bien prédicar, et pénitence donar, je serois « bosne pape (3). »

PROPAGATION DE LA LANGUE ROMANE.

Les deux langues du nord et du midi avaient parmi les étrangers de nombreux disciples. On parlait la pre-

(1) Roman du Renart. 315. Méon.
(2) Leroux de Lincy ; chants historiq. franç., 30.
(3) Hist. littér., XV.

mière en Angleterre depuis l'invasion normande, et même avant Guillaume on la trouve établie par Edouard-le-Confesseur, pour les actes publics. Ingulphe dit que toute la nation, peu après la conquête, commença à rejeter les coutumes anglaises et à imiter en plusieur choses les manières des Français (1). Tous les gens de qualité voulurent parler l'idiome français dans leurs maisons, par air de haute gentilité, et tracer leurs chartres et instruments publics d'après l'usage français. Robert de Glocester nous apprend que de son temps le français était encore la langue des classes supérieures (1270). Ralph Higden assure que « les enfants des gentlemen apprenaient le français dès le berceau, et les campagnards ou gens des classes inférieures, voulant les imiter, s'empressaient aussi de l'apprendre pour se donner un air d'importance (2). »

Depuis le commencement du XI[e] siècle les seigneurs d'outremer « envoyaient en France leurs enfants pour y apprendre un parler plus doux (3). » Henri II Plantagenet écrivit en français son testament et quelques ordonnances; on en a une dans cette langue de Jean-sans-Terre (1215) (4). On ne permit qu'au milieu du XIV[e] siècle les plaidoyers en langue anglaise. En France, c'était la marque d'une érudition particulière que de savoir l'an-

(1) J. Harriss. Miscelleanies. III.

(2) Tyrwhite a recueilli des preuves de cet usage, et de l'époque de sa désuétude, ainsi que Ritson, Metrical romances préf., 70.

(3) Gerv. de Tilbéry; otia imper. ann. 1066.

(4) Hist. littér., XVI, 157.

glais. Guillaume de Nevers sut mieux l'anglais que tout autre clerc : « Englies saup meilz d'autre clergue (1). »

Les Allemands avaient aussi goûté jadis notre idiome, s'il faut en croire le témoignage d'Adenès :

Tout droit à celui temps que je ici vous dis
Avoit une costume ens el Tyois pays (2)
Que tout li grand signor, li comte, li marchis,
Avoient, à l'entour aus, gent françoise tous dis (3)
Pour apprendre françois leurs filles et leurs fils.
Li rois et la roïne et Berte o le cler vis
Sorent près d'aussi bien le françois de Paris
Com se il fussent nés el bour à Saint-Denis (4).

La langue du midi s'étendait plus loin encore que celle du nord; elle régnait depuis Saragosse jusqu'à Mantoue, de Barcelonne à Poitiers (5). C'était partout celle de la bonne compagnie; on l'entendait dans la cour de la comtesse Mathilde et à Palerme; si l'on s'arrêtait à Milan on la rencontrait sur le théâtre où l'on chantait les gestes de Roland et d'Olivier. Au XIIIe siècle (1288), un décret éloignait de la place publique de Bologne les ménétriers et chanteurs français (6). La grande compagnie catalane appelée par Andronic l'expulsa aussi péniblemen de la Morée et de l'Attique; mais elle se réfugiait dans les

(1) Hist. littér. de Fr., XIX.
(2) Pays teutonique.
(3) Tous jours, *dies*.
(4) L. Paris. Préf. de la chronique de Reims.
(5) Hist. littér., XVII, 522.
(6) Legrand d'Aussy; Fabl. éd. Renouard, II, 124.

ports du Levant où elle donnait naissance à la langue franque qu'on y retrouve encore (1). C'est de cette langue méridionale dont parle Raymond Vidal quand il dit : « Le parler français convient mieux pour faire *ro-*
« *mans* et *pastourelles,* mais celui du limousin est pré-
« férable pour composer des rimes, des chansons, des
« sirventes. Dans tous les pays où l'on parle notre lan-
« gage, les chants en langue limousine jouissent d'une
« plus grande autorité que ceux d'aucun autre idiome (2). »

Le chantre immortel de Béatrix écrivait en provençal très pur. On a même quelques vers de lui dans cette langue. Mais il estimait surtout la langue d'oil : « Cette langue, dit-il dans son Traité sur le *discours vulgaire*, prétend à la prééminence sur les langues d'oc et de si (le provençal et l'italien), parce qu'elle a été adoptée comme ayant plus de grâce et de facilité dans toutes les traductions ou compositions en prose. Tels sont les abrégés des histoires des Troyens et des Romains, les charmantes fables sur Arthur, et beaucoup d'autres ouvrages d'histoire et de science (3). »

Et non seulement le poète aux ailes de feu, mais son maître aussi, le grammairien aux paroles mesurées, Bru-

(1) Roquefort; État de la poésie fr., 59.

(2) « Par langue limousine, il faut entendre celle que l'on parle en Limousin, en Provence, en Auvergne, en Quercy. » Raymond Vidal. — Guessard; gramm. romanes inédites. 31.

(3) Journal des savants. Février 1830. — Hist. littér., XVIII, 698. — Prose et rime du Dante. Venise 1758. Allam, l'Europe au moyen-âge, IV, 371.

netto Latini, s'éprirent de cette langue à demi ébauchée : « Et se aucun demandoit, dit Brunetto, pourquoi che livre « est escrit en romans, selon la raison de France, pour chou « que nous sommes ytaliens, je dirois que chest pour chou « que nous sommes en France ; l'autre pour chou que la « parleure en est plus délitable et plus commune à toutes « gens. » Maestro Martino da Canale (1275), autre philologue, traduisit en français l'histoire latine de Venise, parce que, dit-il, « la langue françoise cort parmi le « monde, et est plus délitable à lire et à oir que nulle « aultre (1). »

Cette singulière estime de toute l'Europe pour le langage des Français peut s'expliquer. Il fut souvent au temps des croisades, comme au temps de Louis XIV et de l'Empire, celui de la victoire. La langue d'oc s'était promenée en chantant depuis la Castille jusqu'à Jérusalem, la langue d'oil avait été criée au milieu des batailles depuis la Tour de Londres jusqu'aux bords du Nil. Cette dernière langue, tout adolescente qu'elle était, ne manquait pas de richesse et d'énergie. Nous sommes fiers de notre parler du XIX[e] siècle, mais celui du moyen-âge a encore de quoi exciter nos regrets. Nous croyons avoir exploité jadis tout l'or de cette mine ; erreur ! Ouvrons quelques-unes de ces pages jaunies par le temps, organes paralysés qui ne peuvent exprimer exactement les sons, mais qui transmettent encore fidèlement la pensée ; tandis que nous allons chercher des mots dans les langues

(1) Robert ; préf. de Parthenopeus, xxij.

étrangères, celle de nos pères nous en offre qui sont à elle, et qui valent bien des expressions exotiques.

Ainsi pour exprimer l'action d'un breuvage mortel quel qu'il soit, nous disons empoisonner; l'ancienne langue avait aussi *enherber;* en parlant d'une main refroidie, glacée, elle disait *engelée* (1); pour caresser et flatter, elle avait *blandir et losanger;* pour un soulèvement furieux, *borroflement;* elle avait encore *esseulé* pour isolé, abandonné; *affolé* pour outragé, déshonoré, blessé; *sorisette* petite souris; *alise* peau douce et unie, d'où est venu le nom d'Alix et celui de l'alisier (2); manger de bonne heure c'était *matinet mangier;* elle disait *brocher* pour donner de l'éperon à un cheval (3); *fervestis* pour soldats, chevaliers vêtus de fer; *glas* n'exprime maintenant qu'un bruit de cloches, on disait aussi un glas de chiens (4); *féal*, mot breton, était plus usité que fidèle; *rote*, réunion, mot qui est resté dans le langage de la cour de Rome (5); *deviser*, dire, raconter, de *divis* en breton, narration; *serorje* (de soror), beau-frère; ce dernier mot n'était alors qu'une appellation de courtoisie.

Le don du discernement qui fait apprécier le bien et le mal, le vain ou l'utile, s'appelait *cointise*, un homme

(1) P. Paris; Berthe aus grans piés.

(2) P. Paris; Garin, 126; romancero français, 9.

(3) Fabliaux; *passim*. — Le Châtelain de Coucy.

(4) Ducange; Gloss. C. 665.

(5) « Brichemer fut chief de la rote
A lui s'incline la cort tote. »

Rom. du Renart, 338.

cointe était un homme instruit, prudent jusqu'à la finesse ; c'était aussi une cotte d'armes de belle soie fine et riche à la fois :

> Là veissiez cointises bruire
> Et aval le vent freteler (1).

Il y a de l'harmonie imitative dans ce dernier vers, et dans le suivant :

> « Parmi le cor li fait le froit acier passer.
>
> *Berthe. p. 6.*

Ils nous rappellent ces lignes de J. de Flagy :

> « Parmi la plaine vit chevalier venir
> Et les vers hiaumes flamboïer et luisir.
>
> *Garin. I. 167.*

Prud et *prude* voulaient dire sage. Saint Louis remarquait qu'il y avait grande différence entre preu homme (vaillant) et preudhomme (2) (sage). La pruderie maintenant n'est que l'affectation de la sagesse.

Parmi les expressions proverbiales du même temps, les unes sont tombées dans l'oubli, les autres nous sont arrivées par la tradition. Les proverbes ont le défaut de beaucoup de belles choses, celui d'avoir été répétés. Les proverbes sont de l'esprit tout fait, et les sots en ont fort usé, mais malgré leur physionomie populaire, ils serviront

(1) Méon. Fabl., I, 102. Ducange. Gloss. C.
(2) Joinville; édit. Petitot, 360.

toujours de texte à de profondes réflexions. Ceux-ci nous sont demeurés :

« Tel rit au main ki au soir pleure.

« Pierre volage ne queult mousse. »

On disait déjà proverbialement : « *Attendez-moi sous l'orme*, parce que le juge percevait les redevances féodales sous l'ormel. Paris avait son orme Saint-Gervais, dont le souvenir vit encore. Les débiteurs de mauvaise foi s'y faisaient attendre et n'y venaient pas.

Relever le gant. Quand l'accusateur agenouillé devant les reliques avait juré, on le relevait; plus tard il jeta son gant, comme signe d'affirmation, pour qu'on le relevât (1).

Il vaut son pesant d'or : figure tirée des plus anciennes coutumes judiciaires. Le meurtrier devait payer aux parents un poids égal au cadavre, soit en or, soit en argent, en cuivre, ou en cire offerte à l'église sous la forme d'un cierge. Dans le roman des Quatre Fils Aimond, Charles propose à l'un d'eux, pour le meurtre de Hugues, neuf fois son pesant d'or.

Un autre roman nous donne l'origine du mot *galopin*, c'est le nom d'un mauvais sujet qui passe le temps :

Avec trois dés et trois meschines.

Garin le Loherain, 99.

On peut citer aussi comme proverbe oublié : « *Encore Aude la belle*, » pour dire qu'une chose était trop ré-

(1) P. Paris; Garin, Notes, 33.

pétée. Dans le midi on chantait la fiancée de Roland, la belle Aude, qui mourut de douleur en apprenant le désastre de Roncevaux (1).

« *Je n'en donnerais pas deux boutons.* » Un bouton exprimait une chose de la plus petite valeur.

« *De mil mal voies puet-on retourner.* » Villehardoin nous fait l'histoire de ce proverbe. Au moment où les vaisseaux des croisés qui allaient assiéger Constantinople, et ceux destinés à continuer leur route vers la Syrie, se séparèrent, un soldat se laissa couler adroitement dans l'esquif du comte de Flandre voulant être pour ceux « qui estoient en estat de conquérir (2). »

Voici d'autres proverbes que les fabléors et les romanciers nous ont transmis :

— Viez péchez fait novelle honte (3).
— Bonté est une,
Beauté est autre.
— Assez dort qui rien ne fait.
— Qui plus emprunte, plus paiera (4).
— Besoin fait vieille trotter (5).
— L'on doit bien reculer pour le plus loin saillir (6).
— Plus a froid qui plus a plume (7).

(1) Fauriel; origine de l'épopée chevaleresque, 224.
(2) Villehardoin; édit. Petitot, 179.
(3) Méon; Fabliaux, 173, 174.
(4) Crapelet; prov. et dict. popul.
(5) De Jacq. Gelée.
(6) Du roman de Berthe.
(7) De Th. de Marly.

— En un muid de cuidance,
N'est pas plain pot de sapienche (1).
— Vrais cuers ne puet mentir (2)
— Moult a entre fere et dire.
— Hom ki bien aime tart ublie (3).
— N'est si sage qui ne foleit.
— Qui merci crie aura pardon.
— Fortune secort les hardiz.
— Tant va pot à l'ève que brise.
— Qui mal chace mal li avient.
— Au besoing voit-on son ami?
— Nus n'est sur qui on ne medie (4).
— Molt est fame muable (5).
— Encore pert-il à tês quels li pos fu (6).
— Nus ne set homme ke il vaut,
Tant com il est levés en haut (7).

On rencontre aussi des mots dont l'usage n'est dû qu'à l'ignorance. Ainsi le nom de Tiphaine, souvent donné, et illustré plus tard par Tiphaine Raguenel, femme de Duguesclin, n'était autre chose qu'*Epiphanie*, prise dans le calendrier pour un nom de sainte (8). Tout le

(1) Chronique de Reims, 68.
(2) Ibid. 139.
(3) Tristan. F. Michel. IIe vol., 123.
(4) Ces sept proverbes sont du roman du Renart.
(5) La chanson des Saxons, II, 18.
(6) Li jus Adan ou de la Feuillie, 53. Dans le jeu du pèlerin du même poète, on trouve ce vers :

« Car entendant nous fais vessie pour lanterne. »

F. Michel; théât. du moyen-âge, 98.
(7) Eracles; édit. Massmann, 1842, 265.
(8) Paulmy; vie privée, III, 54.

monde connaît l'histoire de ce prédicateur embarrassé en nommant les présents des mages; l'or mir, l'encens... pour le troisième il resta court. Autrefois l'or pur s'appelait ormier ou ormir (*aurum merum*). Le prédicateur cherchait vainement dans sa mémoire le tribut du troisième mage, parce que l'expression ancienne l'avait induit à faire un seul mot de l'or et de la myrrhe (1).

Mais c'est assez parler de notre vieille langue; si le lecteur veut s'en faire une plus juste idée, il peut feuilleter une de ces belles productions de la typographie moderne, qui de temps à autre rendent le jour et la vie aux œuvres du XIIe et du XIIIe siècle (2). Il comprendra alors toutes les ressources de la langue dont les trouvères ont ébauché l'édifice, et dont Pascal a posé la dernière pierre.

On a reproché à cette langue française, que nos pères nous ont transmise, le peu d'harmonie de son accent. Il est vrai qu'elle a été articulée par différentes races qui lui ont laissé quelques inflexions sauvages, mais sur ce point ses voisines du nord n'ont rien à lui reprocher. La belle langue de l'Italie, la langue des arts et de l'amour, peut seule lui dire : « Je vaux mieux que vous; j'ai su concilier tout à la fois, la clarté, la richesse et l'euphonie. Jadis, ma sœur de Provence voulut se donner à vous, mais vous l'avez repoussée; parlez-donc à jamais vos syllabes sourdes ou nasales, moi je déclamerai mes

(1) Duc. Gloss., IV. M.

(2) Voir les nombreux poèmes exhumés et publiés par MM. Paulin Paris, F. Michel, baron de Reifenberg, etc., etc.

voyelles sonores, et sous la voûte de mon beau ciel toutes mes paroles seront du chant. »

Quelquefois aussi des personnes, qui n'ont peut-être pas profité de toutes les ressources de la langue française, l'ont accusée de pauvreté et d'insuffisance. Pauvre! non. Avare, inconstante et dédaigneuse! oui. Jetez les yeux sur les dix-sept volumes manuscrits du glossaire de Sainte-Palaye, ou, si mieux vous aimez, feuilletez celui de Roquefort, qui n'en est qu'un extrait, et tous ceux que de savants éditeurs ont placés à la fin de leurs curieuses publications; interrogez Ménage et Furetière; parcourez aussi les huit in-folios de Ducange, qui renferment tant de vieux mots français, et vous saurez alors si cette langue est riche; lisez ensuite nos plus anciens écrivains; suivez avec quelque attention la lexicologie de Villehardoin, de l'historien de Boucicaut, de Froissard, de Comines, de Rabelais, de Montaigne, d'Amyot surtout, des auteurs de la Satyre Ménippée, etc., il y a là toute une ancienne langue enfouie, et morte sous le poids de l'étiquette du XVII[e] siècle; lorsqu'on ne voulut plus écrire que la langue de la cour, ce que la cour ne disait pas, l'Académie n'osait l'enregistrer. Faites aussi la part de cette incroyable versatilité de formes, de goûts et d'habitudes qui est si souvent cause que le mot de la veille n'est pas pour nous le mot du lendemain; et alors, sans vous occuper des volumineux suppléments du dictionnaire de l'Académie, ouvrez ce registre officiel de la langue française tel qu'il vous est donné, et demandez-vous si tous les mots auxquels les grammairiens du grand siècle accordèrent des lettres de noblesse et de natura-

lisation vous sont connus ; à la première page il s'en trouvera qui dorment oisifs depuis longtemps, et attendent qu'une plume capricieuse les réveille et les mette en œuvre. Et si vous parlez de l'emploi des mots, quelle langue en fit jamais un plus admirable usage? quelle langue a su mieux rendre toutes les nuances de la pensée et les plus imperceptibles mouvements de l'âme et des passions? Nos romans qui sont lus dans toute l'Europe ont poussé l'analyse psychologique, et la description poétique, jusqu'à la plus minutieuse exactitude. Et si l'on observe son allure, quelle langue en eut une plus vive, plus claire, plus variée, plus soudaine, plus facile? Concise et mordante dans le pamphlet, lumineuse et profonde dans la dissertation, énergique et grave dans l'histoire, causeuse et d'un abandon familier dans les mémoires, possédant au suprême degré un élégant caquetage, qu'elle sait broder avec légèreté sur le moindre fonds, comme sur le thème le plus sérieux, cette langue vous enchante encore par la forme quand la pensée vous laisse indifférent. Et si elle n'usa jamais de toutes ses ressources, si elle repoussa longtemps tout emprunt fait aux langues étrangères, c'est qu'elle sentait sa force ; ce qu'elle ne trouvait pas dans le mot, elle le plaçait dans l'expression, dans le tour, dans *le je ne sais quoi...* charme indéfinissable qui la fait aimer et qui la fera vivre.

FORMES DE L'ÉCRITURE ET DES ACTES.

L'examen de la langue nous conduit à celui de l'écriture. Jusqu'au XIIe siècle, la beauté, la netteté des ca-

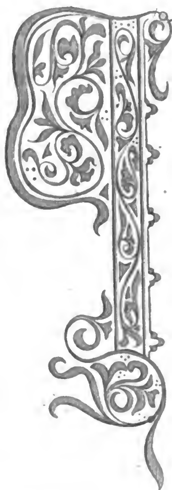
ractères romains, mérovingiens, lombards et carolins, rapprocha l'écriture de nos meilleures impressions. L'écriture cursive augmenta ensuite sa rapidité par l'arrondissement des lettres carrées ou droites, l'E fut métamorphosé en e, l'V en U; mais en même temps elle prolongea les bases et le sommet des lettres, et le caractère gothique se forma (1). On le voit poindre dans les diplômes de Louis VII, de Philippe-Auguste, et Louis VIII; il acquit tout son développement dans le milieu du XIIe siècle.

Sous saint Louis, l'écriture paraît s'être divisée en caractères cursifs ou d'expédition, et en calligraphie. Celle-ci continue les plus parfaits monuments de l'art, dans les manuscrits littéraires; celle-là, dont les interminables débats de la scholastique et de la jurisprudence réclamaient particulièrement l'usage, perd sa netteté, parce qu'elle est tracée à la hâte. Il en résulte que l'écriture devient un art trop compliqué pour la plupart des hommes de guerre; ils abandonnent aux clercs la gloire de s'escrimer contre ces inextricables difficultés.

A l'époque des croisades, la ponctuation est variable (2). On ne trouve pas encore de point sur l'i; cette invention est de la fin du XIVe siècle; mais les deux ii sont accentués, *camerarií :* quant à la distinction de l'U voyelle et de l'V consonne, on sait qu'elle ne remonte guère à plus de deux siècles et demi; jusque-là l'U s'employait dans le cours des mots et le V au commencement.

(1) Traité de diplomatique. II. 284. III. 472. 676.

(2) Hist. littér. de Fr. XVI.



Initiale tirée d'un manuscrit du douzième siècle.

Quarante mille copistes environ étaient occupés à la fois, dans toute l'étendue de la France, pour la multiplication des manuscrits. Saint Louis encouragea particulièrement les traductions. A Paris, les marchands de livres, après avoir fait copier les manuscrits, les présentaient à la faculté qu'ils concernaient, et dès que l'approbation était obtenue, on les mettait en vente. La censure des ouvrages, écrits par des ecclésias-

tiques, appartenait à l'évêque de Paris (1). Il existe encore un petit livre très anciennement imprimé, contenant les condamnations prononcées en 1277 par l'évêque Étienne Tempier. Une de ces censures a pour objet l'ouvrage d'André, chapelain d'Innocent IV, intitulé : *De remedio amoris.* Ce traité singulier renferme plusieurs décisions prononcées dans les cours d'amour dont l'auteur fixe l'établissement à l'année 1160.

Les copistes écrivaient sur des tables de cire, sur le parchemin, mais assez rarement sur le papier de linge.

Les uns se prennent à écrire
De greffes ou tables de cire,
Les autres suivant la coutume
De fournir lettres à la plume.

Les actes sur feuilles de parchemin, ajoutées les unes à côté des autres, formaient des rouleaux (*rotuli* rôles) auxquels le prévôt Étienne Boileau substitua la forme de registre (2). Ces rouleaux atteignaient quelquefois une dimension surprenante. Il s'est conservé dans les archives de Reims une déposition de témoins de trente-trois pieds de long, composée de vingt-deux peaux. Entre autres noms, on y remarque celui de dom Lambert, *dit Pois-au-lart*, maître de Saint-Remi (3).

Les actes importants furent tracés fréquemment sur

(1) Pierre de Blois; ép. 71. — Hist. littér. IX. 84.
(2) Hist. littér. XIX. 112.
(3) Collect. des docum. inéd. Hist. admin. de Reims. 842.

le bois, sur le métal, sur des manches de couteaux, etc., ou sur la pierre, comme la charte de la régale accordée par Philippe-Auguste, et incrustée dans la muraille de la cathédrale d'Arras. Trop souvent on gratta de vieux manuscrits pour les charger d'une écriture nouvelle, car l'usage des palimpsestes remonte au delà du XI[e] siècle; les Grecs le connaissaient: on a déchiffré, sous une copie des épîtres de saint Paul, quelques pages de la Mérope d'Euripide (1).

De la forme matérielle des actes dépendait souvent leur conservation. Comme les dépôts officiels n'existaient pas encore généralement, on s'efforçait de multiplier les moyens de vérification et d'authenticité. On doublait les pièces, on les triplait, on les quadruplait suivant le nombre des contractants. Si l'acte s'étendait sur plusieurs feuilles, on partageait les derniers mots de chaque pièce tracés en gros caractères, de sorte que les parties conservaient chacune un fragment des mots scindés; on les nommait chartes-parties. Les chartes *dentelées* étaient coupées en zigzag. On figurait aussi un crucifix avec le mot *chyrographum* en majuscules; les traits du dessin et des lettres, coupés en deux, formaient comme le talon de nos lettres de change, et fournissaient un moyen de vérification par le rapprochement.

Le titre, la signature et les témoins contribuaient encore à l'authenticité de l'écrit. Force gens ne sachant pas signer traçaient des croix. Souvent les signatures

(1) Traité de diplomatiq. IV. 459.

étaient précédées du mot *audivi*, ou d'un A suivi d'une croix. Huit témoins assistèrent à l'ouverture du testament de Guillaume de Beauvoir : cinq ne savaient pas écrire leur nom. Nous avons vu que le monogramme tracé dans les chartes royales tenait ordinairement lieu de la signature du prince. Le roi martyr des croisades signait modestement « Louis de Poissy. »

En tête des actes ecclésiastiques, on trouve souvent la figure du labarum : ☧. Dans ces actes, comme dans ceux des laïcs, on n'oubliait pas les imprécations contre les faussaires (1) ; les rois en mettaient dans leurs diplômes.

On poussait les précautions jusqu'à s'assurer du consentement des enfants qui, devenus majeurs, pouvaient être intéressés dans la transaction. On voit, en 1150, le chambellan Droger, pour témoigner sa reconnaissance et valider une donation octroyée à sa sollicitation, « faire présent de quatre deniers à la petite Adèle que la mère donatrice tenait dans ses bras. »

Nous avons dit que les sceaux avaient au moyen-âge une grande importance ; c'étaient de véritables monuments. On résolut en 1219 de changer le sceau d'ivoire de Saint-Remi de Reims. L'archevêque G. de Joinville le fit mettre en pièce ; le nouveau fut achevé devant le doyen du chapitre jusqu'à la dernière lettre, et remis solennellement à la communauté (2). On attribuait aux sceaux non

(1) Traité de diplomatiq. I. 17. 374. et IV. passim.

(2) Martenne ; Thes. anec. I. col. 972.

seulement une valeur matérielle, mais une valeur morale et absolue. Le scel était l'obligation même personnifiée; le scel entièrement rompu, l'obligation l'était aussi. Regnault de Trie représenta à saint Louis une lettre expédiée par ce prince en faveur des héritiers de la comtesse de Boulogne. Elle portait donation en leur faveur du fief de Dammartin. Le sceau était brisé; les jambes seules de l'image du roi subsistaient. Les conseillers déclarèrent que la lettre était sans valeur, parce que le signe qui la consacrait était détruit, d'où la nullité de l'obligation. Saint Louis se fit apporter par son chambellan le scel dont il faisait usage avant la croisade, le compara avec l'empreinte mutilée, en reconnut l'identité, et ne se crut pas dégagé de sa promesse (1). Lorsque les archives de Bruges périrent dans l'incendie du beffroi de cette ville, le comte de Flandre regarda les droits de la cité comme détruits avec les pièces qui les constataient (2).

De là le soin particulier qu'on mettait à conserver les sceaux, à en constater l'authenticité. Le garde du scel secret apposait le contre-scel appelé *scutum* (écu) au revers du grand sceau pour en attester la valeur; la légende de ce contre-scel portait souvent le mot *secretum* (3). Baudouin de Flandre est, dit-on, le premier qui ait suspendu son sceau au bas des actes, et l'ait entouré de la formule *Dei gratia*.

Les nœuds d'une courroie tenaient quelquefois lieu

(1) Joinville, p. 15.

(2) Michelet; origine du droit. I. cii.

(3) Traité de diplomatiq. IV. 369.

de sceaux; ceux qui les nouaient étaient autres que les témoins (1). Il y a des sceaux qui portent encore des fragments insérés de cheveux ou de poil de barbe. Des pierres gravées antiques furent souvent employées par des princes et des particuliers comme sceaux. Le contre-scel de l'abbaye de Fécamp, au commencement du XII[e] siècle, portait une Diane chasseresse. L'abbaye de Saint-Étienne de Caen contre-scellait avec une pierre antique représentant l'Amour, dont on avait fait un ange en y ajoutant une légende chrétienne.

Jamais on n'entendit autant parler de faussaires, et d'actes supposés qu'au XII[e] siècle. Des prévarications notoires avaient eu lieu, même pour des écrits très récents; on le prouvait en racontant qu'au moment où un évêque venait de recevoir des lettres de son métropolitain, une personne présente à l'ouverture du message ayant frotté l'écriture avec l'étoffe de son vêtement, les caractères nouvellement formés s'altérèrent, et la falsification du texte véritable devint manifeste. L'abbé de Gyraumont fut censuré par le chapitre de Cîteaux pour avoir apposé son scel par inadvertence sur des lettres qu'il n'avait pas écrites lui-même. Un secrétaire de Bernard (2) abusa longtemps du sceau et de la confiance de son maître (1151). A Saint-Médard de Soissons un moine appelé Guernon se déclara, au moment de mourir, coupable de nombreuses contrefaçons. Il avais mis son art imposteur au service

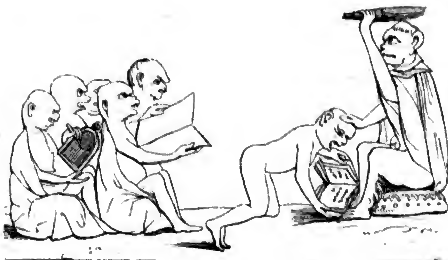
(1) Les sceaux furent aussi désignés sous le nom de *bulle*. Ceux des femmes nobles étaient ovales, ou ronds s'ils portaient figure équestre.

(2) Hist. littér. XIII. 557.

de plusieurs monastères (1). Innocent III poursuivit avec énergie ces violateurs de la foi publique. Au même siècle, Simon de Beaulieu, archevêque de Bourges, dans l'intention de découvrir la fraude (1286), fit collationner avec soin sur les originaux, toutes les bulles des papes déposées à la Chaise-Dieu (2). Aussi à mesure qu'on avance dans l'époque, les contrefaçons deviennent plus rares. Le savant père Chifflet, qui avait feuilleté avec soin les archives d'un grand nombre d'églises, déclare qu'il n'a trouvé dans ces dépôts qu'un très petit nombre de pièces fausses. Quelques unes ont suffi pour causer une défiance exagérée, et on a prétendu que tous les actes antérieurs aux croisades avaient été fabriqués depuis par les archivistes des monastères, comme on a démontré qu'Homère n'avait jamais existé, et que l'Énéide était l'œuvre d'un moine du XIIe siècle.

(1) Essais historiq. de Sainte-Foix, not. 18.

(2) Traité de diplomatiq. IV. 569. I. 157.



Caricature pédagogique.

Enseignement public.

ARDEUR POUR L'ÉTUDE AU XIIe SIÈCLE : Bibliothèques, écoles hébraïques, ralentissement des études. — INSTITUTION DE L'UNIVERSITÉ : son origine; organisation universitaire; renommée et troubles de l'Université. — MOEURS DES ÉTUDIANTS : le quartier latin; réglement des colléges; indiscipline et querelles; le landit. Conclusion.

ARDEUR POUR L'ÉTUDE AU XIIe SIÈCLE.

Le besoin de voir et de connaître caractérise l'époque des croisades. C'est un âge scholaire et aventurier. Les études longtemps oubliées sont tout-à-coup suivies avec une ardeur qui n'avait pas eu d'égale, s'il faut en croire Rigord : « Jamais, dit-il, ni en Egypte, ni à Athènes,

« ni en aucun lieu on n'a vu une telle affluence d'étu-
« diants (1). Ils dévorent la parole et l'écriture. » On comprendra ce qui se passait dans ces têtes avides de science en lisant les confessions de Guibert de Nogent. « Je fus animé, dit-il, d'un tel besoin d'apprendre, « que je n'aspirais qu'à cet unique but, et que j'au- « rais cru avoir vécu en vain, s'il m'était arrivé de « passer un seul jour sans de telles occupations. Oh! com- « bien de fois on a supposé que je dormais, et que mon « corps, encore délicat, reposait sous mes draps, tandis « que mon esprit était préoccupé de ses propres inven- « tions, ou que je lisais quelque chose en me cachant « derrière ma couverture, dans la crainte du jugement « des hommes... J'aimais passionnément à faire des vers. »

— « J'avais un désir insatiable d'apprendre, dit « aussi Pierre de Celles, évêque de Chartres; mes yeux « ne se lassaient point de voir des livres, ni mes oreilles « d'entendre lire; mais dans cet ardeur extrême, Dieu « était toujours le principe, le centre, et la fin de mes « études. »

Ces derniers mots expriment aussi le principe de toute l'époque. La pensée de Dieu, qui avait conduit les peuples à Jérusalem, rassemblait à Paris une nation d'étudiants sous les murs de la cathédrale et sur la montagne Sainte-Geneviève.

Les hommes de guerre ne furent pas tous étrangers à cet élan. Baudouin, comte de Guignes, se faisait instruire dans les lettres sacrées par des prêtres qu'il avait dans

(1) Hist. littér., XVI.

sa maison ; leurs leçons étaient payées en contes et en fabliaux qui égayaient leurs loisirs. Un sire de Monferrand, mort centenaire en 1230, rassemblait ou lisait depuis quarante ans des livres latins de tous genres.

Le dominicain Hugues de Saint-Cher (XIIIe siècle), plus tard cardinal, revisa et corrigea une Bible complète, en mettant en marge les variantes des manuscrits hébreux, grecs, et latins, écrits sous Charlemagne, et termina, pour le couvent de Saint-Jacques de Paris, ces fameuses concordances de tous les textes sacrés dont nous nous servons encore si avantageusement aujourd'hui (1). Étienne Tempier, évêque de Paris, paya cette Bible 200 liv., qui font plus de 4,000 fr. de nos jours. On écrivit à Citeaux les quatre grands volumes de la Bible, revue et corrigée par les soins de l'abbé Etienne (2).

Les rois s'éfforçaient aussi de multiplier les sources du savoir. Que ne fit pas saint Louis, si l'on considère la difficulté des travaux littéraires à cette époque ? Mais il aurait mieux fait, sans doute, de ne pas disperser en mourant les volumes qu'il avait rassemblés, et dont les clercs de son temps profitaient. Cette collection fut partagée entre les Cordeliers, l'abbaye de Royaumont, les Jacobins de Compiègne et de Paris : disposition qui retarda de plusieurs années la création de la bibliothèque royale. Saint Louis porta un vif intérêt aux travaux de Vincent de Beauvais ; il lui paya les ouvrages qu'il acheta, les copies qu'il fit exécuter, et comme il avait entendu

(1) Lebœuf; Dissert. sur l'Hist. ecclés., II, 145.

(2) Hist. littér., IX, 140.

parler d'un sultan qui aimait à recueillir des livres (1), il voulut, par une noble émulation, qu'une foule de manuscrits épars dans les monastères fussent transcrits et placés dans une salle voisine de la Sainte-Chapelle. Le roi allait souvent y travailler, et se plaisait à expliquer les plus beaux passages des Pères de l'Église, qu'il mettait fort au-dessus des scholastiques.



Un clerc au treizième siècle.

Les matériaux, bons ou mauvais ne manquaient donc

(1) Joinville. — Hist. littér., XVIII.

pas pour ces infatigables copieurs, scrutateurs, commentateurs et dogmatiseurs. Outre la fameuse bibliothèque de Cluny, l'aînée des bibliothèques monacales, ils avaient celle de Saint-Victor, l'aînée des bibliothèques publiques (1) ; celles de Jumiège, de Saint-Martin de Tournay (2), de Saint-Médard de Soissons, des Dominicains de Toulouse, et de Sainte-Catherine-des-Ecoliers riche de trois cents manuscrits; celle de Guillaume de Verdun, si nombreuse, qu'on la comparait aux bibliothèques des Ptolémées (3). Un seul abbé de Cluny, laissa, en mourant, à la communauté vingt-deux volumes attachés au mur par une chaîne. Il est vraisemblable que tous les couvents et toutes les cathédrales avaient une collection de livres. Pour assurer la conservation de ces dépôts, quelques maisons religieuses faisaient prêter à l'*armarius* ou bibliothécaire, le serment de ne confier, vendre ou engager aucun volume (4).

Même ardeur à peu près chez les Juifs que chez les Chrétiens pour exploiter le domaine des sciences. Leurs docteurs auraient voulu joindre à la supériorité de la richesse matérielle celle des lumières de l'esprit ; mais leur misérable état dans la société s'y opposait. De savants rabbins, des talmudistes inépuisables, dissertaient dans les chaires hébraïques de Carcassonne, de Beziers

(1) Hist. littér. de France, IX.

(2) Hist. littér. de France, XVI, 37.

(3) Martenne; Thes. anecdot., I, 502. — Diplomatiq., V, 589.

(4) Hist. littér., XVI, 36-37.

et de Montpellier. Le comte de Champagne osa tolérer leurs cours à Troyes et à Vitry (1). A Paris, quand on ne les chassait pas ni ne les brûlait pas, leurs professeurs formaient une académie laborieuse livrée nuit et jour à l'étude, A Marseille, leur collége était bâti au bord de la mer, et le bruit des vagues, qui doit les ramener un jour sur les rives de la nouvelle Judée, s'y mêlait à la voix des professeurs. L'Académie de Narbonne ne comptait pas moins de trois cents membres. Dans celle de Lunel, Mesculam s'enorgueillissait de ses cinq fils, aussi riches que savants, Moïse, Gisson dit le Grand, Samuel, Juda le médecin, et Salomon Jarchi, prêtre de la loi (2). Tous professèrent gratuitement. Avec la nourriture de l'âme ils distribuaient celle du corps aux pauvres écoliers; leur législateur, dans le désert, avait frappé le rocher pour désaltérer le peuple juif, et écrit l'histoire du monde pour l'éclairer.

En parlant de cette prospérité des études au XII[e] siècle, présage heureux pour l'avenir intellectuel de la France, il faut remarquer pourtant qu'il se fit un temps d'arrêt assez marqué dans le cours du XIII[e]. L'élan guerrier et religieux s'étant calmé, l'enthousiasme scholaire s'était refroidi. La littérature classique pâlit un peu, tandis que la littérature nationale commença à se développer. Les études étaient faibles en comparaison de celles de la fin du XI[e] siècle et de la presque totalité du XII[e]. On oubliait

(1) Ibid., IX, 140.
(2) Hist. littér., IX, 133 et 140.

les sources pour se borner aux commentaires. Les extraits des Pères et des canons donnés par Gratien et Lombard dispensaient de recourir aux textes mêmes. Alain de Lille faisait des jeux de mots sur la paresse des clercs au temps de Philippe-Auguste : « ils se plaisent « davantage à satisfaire leur langue qu'à étudier les lan-« gues (*potius dediti gulæ quam glossæ*), et ils compren-« nent mieux *Marthe* que *Marcus* (la cuisine que Ci-« céron). » (1)

INSTITUTION DE L'UNIVERSITÉ.

Rien n'avait plus efficacement contribué à répandre le goût de l'étude et à propager l'instruction que la réunion des écoles parisiennes au XIIe siècle sous le nom d'Académie ou Université. Pour démêler plus clairement la véritable origine de cette institution (que je n'aurai pas, ainsi qu'on l'a fait, la hardiesse de reporter jusqu'à l'école palatine de Charlemagne), il faut remonter aux usages primitifs des monastères.

La plupart des maisons religieuses possédaient depuis longtemps des écoles où les novices apprenaient les lettres sacrées, et où l'on admettait même des laïques qui ne devaient point abandonner la vie séculière. Ainsi l'on plaçait un grand nombre d'enfants dans les monastères, pour les appliquer à l'étude, jusqu'au moment où les colléges ayant été établis, les cloîtres conservèrent peu d'élèves (2). Plusieurs de ces écoles mo-

(1) Lebœuf; Dissert. sur l'Hist. ecclés., II, 21.
(2) Lebœuf; Dissert. sur l'Hist. ecclés., II, 28.

nacales avaient, comme celle de l'Abbaye-du-Bec, une réputation qui datait d'une époque bien antérieure. On venait du fond du pays de Galles à Reims, où saint Bruno enseigna longtemps avec succès (1). A Saint-Denis on formait des ministres, et on élevait des princes qui devaient combattre avec l'oriflamme de l'abbaye, et trouver le dernier sommeil dans son mausolée.

Parallèlement à ces écoles monacales, d'autres écoles, sous la direction du chantre ou du chancelier, s'établirent près de chaque église cathédrale. La lecture, le chant, y furent enseignés; puis la théologie et la dialectique. L'évêque, et en sa place *l'écolâtre ou scholastique*, instruisaient les plus âgés et surveillaient l'éducation des plus jeunes.

L'Église cathédrale de Paris avait, à la fin du XIe siècle, sa petite école placée dans le Parvis, entre le palais épiscopal et l'Hôtel-Dieu; son importance augmenta rapidement. La classe des enfants était dirigée par le chantre, tandis que le chancelier régentait la conduite des écoliers plus avancés. On obtenait ainsi une espèce de séminaire pour les fonctions ecclésiastiques (2).

Le nombre toujours croissant des disciples de cette école épiscopale amena l'établissement de quelques succursales qu'elle se rattacha. Elle commença par s'associer l'enseignement de l'abbaye de Saint-Victor qui était déjà devenu public, et celui de l'abbaye de Sainte-Geneviève;

(1) Hist. littér. de France, XIV. IX. XIII, 235.

(2) Hist. littér. de France, XVI, 41, IX, 61.

puis elle se dédoubla elle-même. Sous la direction du chancelier ou théologal (1), une fraction demeura auprès de l'église épiscopale, l'autre moitié occupa la maison dite *de Saint-Julien* et eut un recteur (2).

L'autorité du recteur enveloppa peu à peu dans sa direction, outre Saint-Victor et Sainte-Geneviève, les écoles du Grand-Pont et du Petit-Pont, les grandes écoles des Quatre-Nations dans la rue du Fouarre (nommée, en 1264, rue des Écoliers) (3), puis les écoles de décret et de médecine, et même les demeures particulières, que les maîtres et docteurs louaient aux étudiants avec permission des supérieurs.

Ces maîtres, ou docteurs, avaient donné depuis longtemps des leçons publiques sur les hauteurs de la montagne Sainte-Geneviève (4). Il leur venait des auditeurs de tous les pays de l'Europe. Vers la fin de l'année 1118 un jeune homme, précédé d'une éclatante renommée,

(1) On appelait Chancelier, Scholastique, ou Écolâtre, le clerc chargé de délivrer les diplômes des grades, et de suppléer à la juridiction de l'évêque. Comme témoignage de l'ancienne autorité de l'Église de Paris sur les écoles, quand l'Université monta au plus haut degré de puissance, son chancelier ne prit jamais d'autre titre que celui de chancelier de l'Église de Paris.

(2) Pasquier, recherches, 935 et 915.

(3) Ces écoles de la rue du Fouarre, et la célébrité de ses professeurs, ont été célébrées par le Dante. Il y avait suivi les cours du fameux *Sigier de Brabant*, qu'il a placé dans son *Paradis*.

(4) « *Extra civitatem in monte Genovefæ*, etc. Oper. Abelardi. »

On croit que la première maison de ce genre fut fondée par le comte de Dreux, sous le titre de Saint-Thomas de Cantorbéry (plus tard Saint-Thomas du Louvre). Cet exemple fructifia. Le collége de Dace ou des Danois, rue Sainte-Geneviève (1257), doit être aussi un des plus anciens colléges de Paris. Il faut nommer ensuite le collége des Dix-Huit, celui des Anglais et celui de Constantinople sur la place Maubert; des Grecs y furent élevés dans la vue de faciliter un jour le rapprochement de la doctrine romaine et de la doctrine de l'Église d'Orient, dont nos illettrés chevaliers étaient allés interrompre les interminables thèses. Sous un nom plus modeste s'élevait et grandissait le collége des Bons-Enfants : Étienne Belot, bourgeois de Paris, et sa femme Ada, avaient ouvert dans le quartier Saint-Honoré cet asile aux *pauvres écoliers*. Saint Louis en appelait quelques-uns dans sa chapelle pour chanter aux grandes fêtes, et leur faisait une aumône. Un autre établissement analogue se forma rue Saint-Victor, et comme la province avait aussi ses *bons-enfants*, on retrouve un collége fondé sous le même titre dans plusieurs villes, entre autres à Auxerre et à Reims. Les bons-enfants de Reims ne devaient jamais parler que la langue latine et ne jamais admettre parmi eux de personnage féminin ; toutes les nuits ils s'administraient la discipline ; ainsi l'avait établi l'archevêque Inellus (1).

Au milieu de tous ces petits colléges commence à

(1) Marlot; hist. de Reims, M. S. de l'Institut, XXX.

Abélard, que Jean de Salisbury appelle *péripatéticien palatin*, parce qu'il faisait profession de péripatétisme, et était né à Palais, près de Nantes, vint établir aussi son école sur la docte montagne. J. de Salisbury lui-même, Joscelin, Albéric de Reims, Robert de Melun, Guillaume de Couches, Gilbert l'Universel et Gilbert de la Porrée, remplacés ensuite par Robert Pullus, Adam du Petit-Pont, Simon de Poissi, etc., professèrent dans les mêmes lieux. Le nombre des maîtres de théologie s'accrut tellement, qu'Innocent III crut devoir les réduire à huit.

Toutes ces chaires et écoles restèrent dans la dépendance de l'église de Paris. Organisées en académie (1215) par des statuts généraux, et soumises à la direction du recteur, elles commencèrent vers 1209 à être désignées sous le nom d'*université*. Pasquier dit que Rigord est le premier qui leur ait appliqué cette dénomination. Mais on a remarqué avec raison que, pour désigner les écoliers et maîtres devenus si nombreux, on se servait déjà des mots *universi scholares; universitas scholarum* indiquait l'ensemble des écoles, des maisons et des disciples (1).

Cette expression s'étendit aussi jusqu'aux *colléges ou hospices*, sortes de communautés où l'on entretenait de pauvres écoliers (2).

(1) Hist. littér. de Fr., XVI, 42. — Pasquier, recherches, 900.

(2) Félibien, hist. de Paris, I, 247.

On croit que la première maison de ce genre fut fondée par le comte de Dreux, sous le titre de Saint-Thomas de Cantorbéry, plus tard Saint-Thomas du Louvre. Cet exemple fructifia. Le collége de Dace ou des Danois, rue Sainte-Geneviève (1147), dut être aussi un des plus anciens colléges de Paris. Il faut nommer ensuite le collége des Dix-Huit, celui des Anglais et celui de Constantinople sur la place Maubert; des Grecs y furent élevés dans la vue de faciliter un jour le rapprochement de la doctrine romaine et de la doctrine de l'Église d'Orient, dont nos illettrés chevaliers étaient allés interrompre les interminables thèses. Sous un nom plus modeste s'élevait et grandissait le collége des Bons-Enfants; Étienne Belot, bourgeois de Paris, et sa femme Ada, avaient ouvert dans le quartier Saint-Honoré cet asile aux *pauvres écoliers*. Saint Louis en appelait quelques uns dans sa chapelle pour chanter aux grandes fêtes, et leur faisait une aumône. Un autre établissement analogue se forma rue Saint-Victor, et comme la province avait aussi ses *bons-enfants*, on retrouve un collége fondé sous le même titre dans plusieurs villes, entre autres à Auxerre et à Reims. Les bons-enfants de Reims ne devaient jamais parler que la langue latine et ne jamais admettre parmi eux de personnage féminin; toutes les nuits ils s'administraient la discipline; ainsi l'avait établi l'archevêque Inellus (1).

Au milieu de tous ces petits colléges commence à

(1) Marlot; hist. de Reims, M. S. de l'Institut, 535.

poindre la fameuse Sorbonne. Robert, né à Sorbon, village du Rhételois, et confesseur du roi Louis IX, échangea ses maisons de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie contre d'autres situées rue des Maçons. Le roi y joignit de nouvelles acquisitions. En 1252, de pauvres clercs et de pauvres maîtres s'y installèrent. Robert de Sorbon leur fut donné pour proviseur, et il fonda, sans le savoir, le plus puissant rempart que les doctrines romaines et gallicanes aient eu en France, car les pauvres écoliers de Saint-Louis firent place avec le temps aux savants docteurs de la faculté de théologie. On sait quelle fut la renommée de cette corporation qui disparut dans la tourmente révolutionnaire, alors que tous les vieux câbles de la monarchie furent tranchés sous la hache populaire.

A partir de Philippe-Auguste, l'organisation de l'enseignement se dessina d'une manière plus régulière. Le recteur de l'Université est positivement nommé en 1249; en 1251, on distingue les quatre facultés : *Théologie*, *décret*, *médecine*, *art et grammaire;* cette dernière faculté comprenait la philosophie. Les grades universitaires s'établirent insensiblement. D'abord on n'avait institué que le degré de *licence*, c'est-à-dire la permission d'enseigner, donnée par l'école épiscopale. Le lecteur chargé de réciter publiquement les sentences de Pierre Lombard fut appelé *docteur*, puis ce nom demeura acquis aux professeurs de théologie, de médecine, et à ceux de droit ou décret. L'évêque leur faisait prêter serment, et les obligeait à enseigner *entre les deux ponts*, c'est-à-dire dans la Cité. Comme signe d'autorisation, on leur

mettait en main un bâton; *bacillus.* C'est, dit-on, l'origine du baccalauréat (1).

La fondation de l'Université de Toulouse suivit de près celle de Paris. L'hérésie des Albigeois y fit naître l'enseignement du droit canon et de la théologie. L'Université de Paris servit encore de modèle à celles d'Oxford, d'Angers, de Tours, de Montpellier, de Laon, de Soissons, de Sens, de Châlons-sur-Marne, de Bourges, de Chartres, de Poitiers, d'Amiens, etc. Sa réputation pénétrait peu à peu dans toute l'Europe. Une bulle de Grégoire IX lui appliqua l'expression biblique de *Cariath-Sepher*, ville des lettres, et celles de *seconde Athènes*, de mère de toutes les sciences. Après la prise de Constantinople, en 1211, Innocent III écrivit au clergé de France, et à l'Université de Paris, d'envoyer des clercs et des livres dans cette grande ville, dans le but sans doute d'y rétablir l'orthodoxie des doctrines religieuses. Le roi d'Angleterre, brouillé avec son chancelier Thomas de Cantorbéry, déclara qu'il s'en tiendrait au jugement de la cour du roi des Francs, de l'église gallicane et de l'école de Paris (2).

Mais, à mesure que les écoles se multiplièrent dans l'enceinte de Paris, les inconvénients de cette agglomé-

(1) Hist. littér., IX, 84, et XVI. Pétr. Bles., épit. XI.

(2) Fleury, hist, ecclésiastiq., XV, 302.
Dans le roman de Flamenca, il est dit que Gérard de Nevers « fut nourri à Paris en France; là il apprit tant des sept arts qu'il aurait pu en tous lieux tenir école. »

ration de gens de toutes classes et de toutes nations (1) se firent sentir. Des conflits s'élevèrent et furent poussés jusqu'aux dernières violences, tantôt de la part des maîtres et des écoliers, tantôt de la part des bourgeois et du peuple.

Les professeurs ayant à leur tête un certain Galon, soutenu aussi par les écoliers, outragèrent le chancelier de l'Église de Paris. Galon fut condamné par contumace, suspendu de ses fonctions, et toute la montagne Sainte-Geneviève mise en interdit; le pape adoucit la rigueur de cet arrêt. Ceci se passait en 1134 (2).

Sous Philippe-Auguste, de plus sérieux démêlés troublèrent la paix des études. Des Parisiens et des étudiants s'étant battus, le prévôt de Paris, accompagné d'une troupe de bourgeois, assiégea le logis des Allemands et tua plusieurs personnes. Le roi prit fait et cause pour l'Université, et donna ordre d'arracher les vignes et les arbres fruitiers des complices du prévôt. Celui-ci, en voulant s'échapper de la prison perpétuelle à laquelle on l'avait condamné, se rompit le cou. La querelle durant toujours, et l'Université, n'ayant pu obtenir, malgré la protection du roi, la satisfaction qu'elle réclamait, suspendit le cours des études et congédia les professeurs. Plusieurs d'entre eux abandonnèrent le terrain de la lutte. Orléans et Angers leur ouvrirent d'autres salles

(1) Une lettre d'Étienne, abbé de Sainte-Geneviève, à Bela roi de Hongrie, lui annonce la mort d'un jeune Hongrois qui faisait ses études à Paris. — Félib., hist. de Paris, I, 179.

(2) Hist. littér., XI, 416.

d'enseignement ; la province se fortifia des talents effarouchés par les émeutes de la ville royale (1).

En 1229, nouveaux troubles et voies de fait entre les bourgeois et les écoliers. La reine Blanche sévit contre ces derniers. L'Université demanda réparation, et, ne pouvant l'obtenir, licencia de nouveau ses professeurs.

L'Université avait cependant repris le cours, deux fois interrompu, de son enseignement, et établissait sans obstacle sa suprématie intellectuelle, lorsque les monastères lui envoyèrent de nouveaux antagonistes. Les humbles moines de l'ordre de saint Dominique et de l'ordre de saint François, accroissaient chaque jour le nombre de leurs disciples. L'Université voulut arrêter leurs progrès ; il était trop tard. Leurs sermons, où l'amour divin occupait plus de place que le raisonnement dogmatique, multipliaient les auditeurs autour d'eux.. Pour annoncer la parole de Dieu, ils n'apportaient dans leur chaire que l'évangile de saint Mathieu et les sept épîtres canoniques (2). Les conversions furent innombrables.

Les Franciscains, vêtus de bure et marchant nu-pieds, trouvaient de beaux préceptes dans la règle de leur ordre : « Ne méprisez point, disait-elle, les hommes « que vous voyez vêtus mollement ou se nourrissant dé« licatement, et n'en jugez point. Chacun ne jugera et « ne méprisera que soi-même. » Dans la querelle de ces religieux avec l'Université, une armée d'étudiants, un

(1) Félibien ; hist. de Paris, I. — Petitot ; édit. de Joinville. Préface.

(2) Fleury ; hist. ecclés., XVI, 55.

millier de plumes et de voix, prirent leur défense. Étienne Tempier, au milieu de cet orage fit prier : *pro statu studii Parisiensis* (1). L'Université ne voulait pas d'enseignement hors de son sein. Guillaume de Saint-Amour s'escrima pour soutenir ses priviléges, et fut censuré par le pape. Les écoles monacales revendiquaient un droit qui leur appartenait depuis longtemps, droit consacré par la gloire de saint Thomas et de saint Bonaventure. Elles se maintinrent dans leur chaire de théologie. L'Université finit par les admettre dans son sein, en même temps que tous les autres ordres qui avaient des colléges dans Paris.

Ce n'était pas la première fois que l'autorité ecclésiastique avait tenté de balancer ou de réprimer l'indépendance de l'Université. Elle s'apercevait que cette corporation, favorable à l'étude des auteurs anciens et des arts libéraux, en complétant l'enseignement uniquement théologique des monastères, allait souvent au delà des doctrines admises. L'Université pensait, examinait, et raisonnait, avec les philosophes d'un autre âge et d'un autre culte; elle ressuscitait une législation oubliée; en recherchant les secrets de la nature physique, elle émettait de nouvelles idées et de nouveaux principes; elle divinisait Aristote, et le mettait à côté des Pères. Ce progrès vers la nouveauté inquiétait les sentinelles attentives de la doctrine catholique. Les écrits d'Aristote furent défendus et brûlés, Abélard et Gilbert de la Porée condamnés, l'étude

(1) Le Beuf, dissert. sur l'hist. civ. et ecclésiastiq. de P., II, 26.

des lois séculières prohibée par un pape, et les doctrines philosophiques censurées à diverses reprises dans les conciles et dans les brefs des souverains pontifes (1).

MŒURS DES ÉTUDIANTS.

En voyant avec quel acharnement ces disputes étaient soutenues de part et d'autres, on est conduit naturellement à rechercher quelles furent les mœurs habituelles de ces étudiants si enthousiastes, si passionnés, si opiniâtres qui faisaient dire d'eux proverbialement : « Famine de povres clercs, misères de povres étudiants », mais qui, dans la pauvreté et la souffrance, ne perdaient point de leur énergie de caractère.

C'est un singulier spectacle, au XIIe siècle, que celui du quartier de Paris (2), alors consacré aux études. Les disciples de l'Université forment plus de la moitié d'une population fort limitée du reste ; mille, deux mille, suivent à la fois les cours d'un professeur. L'espace manque dans les salles ; il faut enseigner en plein air. Maître Albert, au XIIIe siècle, donne ses leçons sur la place même qui a gardé son nom (Maubert) : le prix des logements est abaissé et les écoliers affranchis des taxes. Ils sont divisés en nations. Ici, la nation de France se réunit, se compte, nomme son syndic et son procureur, et ouvre ses registres pour inscrire les membres de sa corporation. Là, c'est la nation de Normandie, ou celle de Pi-

(1) Hist. littér. de Fr.. XVI, disc. sur l'état des lettres.

(2) Appelé encore aujourd'hui le quartier *latin*.

cardie, ou celle d'Angleterre (1). Elles usent les unes envers les autres de titres magnifiques : c'est la très fidèle nation des Picards, la vénérable nation des Normands, la très constante nation des Germains qui, avant les guerres contre les Anglais, s'appelait nation anglaise. Mais ces appellations flatteuses déguisent mal leurs jalousies réciproques.

Un mouvement continuel anime les rues marécageuses de Lutèce. « Dès la pointe du jour on voit les jeunes clercs, arrachés malgré eux au repos du lit, se rendre aux écoles qui viennent de s'ouvrir, fatigués des études de la veille qu'ils ont prolongées jusque dans la nuit, ou affaiblis par la débauche qui éteint l'esprit en brisant le corps. Ils abandonnent leur pauvre lit, leur réduit délabré, leurs valets fripons, pour retourner au labeur et se soumettre à la discipline de supérieurs, souvent aveugles dans leurs faveurs et dans leurs châtiments (2). »

Entrez un instant avec eux dans le lieu des études. Vous y verrez d'abord les plus jeunes enfants, souvent nus jusqu'à la ceinture, le livre à la main, et réunis en cercle autour d'un prêtre tonsuré, portant une robe à capuchon. Il lève sur eux, d'une main menaçante, une poignée de verges, et si certains réglements lui défendent les soufflets, rien ne l'empêche d'arracher les cheveux à ceux qui lisent trop négligemment (3). On croit sé-

(1) Hist. littér., XVI 42, 44. — Jubinal, notes de Rutebœuf, 417.

(2) Hist. littér., XIV, 574.

(3) Réglements de Cluny. D'Achery-Spicileg, I, 691.

rieusement que la science ne peut entrer dans ces têtes de fer qu'à force de coups. Guibert de Nogent dit en parlant de son maître : « Il m'accablait presque tous les « jours d'une grêle de soufflets et de coups, pour me « contraindre à savoir ce qu'il n'avait pu m'enseigner « lui-même... Cependant il me témoignait tant d'amitié, « il s'occupait de moi avec une si grande sollicitude, il « veillait si assiduement à ma conservation, que loin « d'éprouver la crainte qu'on ressent communément à « cet âge, j'oubliais toute sa sévérité et lui obéissais « avec je ne sais quel sentiment d'amour (1). »

Dans les classes supérieures, le professeur porte le bonnet carré, les écoliers sont tonsurés, vêtus de longues chappes sans manches et sans capuchon qui recouvrent leurs robes de couleurs variées (2). Comme les livres sont fort chers, de grandes peaux suspendues aux murs, offrent à l'œil la figure d'un arbre dont les ramifications contiennent des généalogies historiques, les faits principaux de l'Ancien-Testament, le catalogue des vertus et des vices; c'est un présent de Pierre Poitevin, chancelier de Notre-Dame, en faveur des pauvres étudiants (3).

Chaque collége a sa discipline particulière. « Dans

(1) Collect. traduite des hist. de France. Guibert.

(2) Miniature d'un M. S. cité par Le Beuf. Dissert. ecclés., II, 320.

(3) Le Beuf dit qu'un modèle de ces tableaux synoptiques se trouve dans les œuvres de Hugues de Saint-Victor. Diss. sur l'hist. civ. et ecclés., II, 133.

celui de Guillaume-le-Trésorier, petite république où l'on retrouve quelque chose de l'enseignement mutuel, ils jouissent de sept semaines de vacances, mais il leur est défendu de découcher et de porter sur eux des armes. Les boursiers se vouent exclusivement à la théologie. En entrant dans l'établissement chacun apporte, avec son trousseau, qu'il ne doit jamais prêter au dehors, une tasse et une cuiller d'argent; il donne à la communauté une nappe et quarante sous. Tour à tour chaque élève fait la lecture pendant le repas, une semaine durant. Chaque dimanche, le plus âgé interroge les autres sur leurs études, et inflige les corrections. L'écolier rebelle ou incapable est renvoyé après délibération générale (1). »

Toutes les maisons du quartier ne sont pas aussi régulièrement tenues. Il en est qui favorisent les habitudes dissolues et querelleuses de leurs locataires. On trouve quelquefois dans le même logis une école à l'étage supérieur, un lieu de débauche au rez-de-chaussée. La dépravation qui court les rues intimide les étudiants paisibles, et l'ivrognerie leur fait violence. « Je passais « devant la maison de ce maître, raconte Pierre de Blois, « lorsqu'un étudiant en sortit ivre de bière et de vin; « il arrêtait le cheval de son camarade, et voulait le « forcer à venir boire avec lui du *fils-de-Dieu* (2). »

(1) Félibien; hist. de Paris, I, 421.

(2) Sorte de liqueur. P. de Blois. épist. 7. — Hist. littér., XVII, 379.

Hors de Paris même, l'indiscipline de cette bouillante jeunesse se perpétue. Abélard est obligé de traiter ses élèves avec sévérité. Son valet l'a averti de quelques désordres secrets commis par ses écoliers, et dans un premier mouvement d'indignation le maître veut cesser ses leçons; rien ne peut le fléchir. Mais ses disciples, pour obtenir la continuation de son enseignement, se soumettent à tout : l'école, voisine du Paraclet, est transportée un peu plus loin dans le village de Quincey. Un des étudiants, nommé Hilaire, fait quelques strophes rimées sur cet événement : le refrein est en langue romane (1).

Lingua servi, lingua perfidie
  Rixe motus, semen discordie,
Quam sit prava sentimus hodie
  Subjacendo gravi sententie.
  Tort a vers nos li mestre, etc.

Dans Paris, les querelles entre écoliers ne finissent plus; ils se provoquent, ils se contredisent sur les opinions diverses de chaque secte. La diversité des patries contribue à exciter les haines. Les *nations* sont divisées par un esprit de rivalité jalouse : *Picardie* veut enlever

(1) « Langue d'enfer, langue perfide, cause de rixes, semence de discordes, nous sentons aujourd'hui combien tu es mauvaise, soumis que nous sommes à un arrêt sévère .. »

Voyez : hist. littér., XI, 252. — Leroux de Lincy; chants historiques.

à *France* un aspirant du diocèse de Beauvais (1266). *France*, plus nombreuse que les autres nations, prétend fournir trois examinateurs au lieu d'un seul pour juger les aspirants à la maîtrise ès-arts. Les railleurs disent « que les Anglais sont buveurs et ridicules ; les enfants de France, fiers, amollis, et artistement parés comme des femmes. Ils répètent que les Teutons sont brutaux et obscènes dans leurs festins ; les Normands vains et glorieux ; les habitants du Poitou, traîtres et toujours flatteurs de la fortune ; ceux de la Bourgogne, inconsidérés et grossiers ; les Bretons légers et mobiles : on leur reproche fréquemment la mort d'Arthur. Les Lombards sont appelés avares et méchants, incapables de faire la guerre ; les Romains, séditieux, violents et médisants, les Siciliens tyrans et cruels ; les habitants du Brabant, hommes de sang, incendiaires, brigands et ravisseurs ; ceux de la Flandre, légers, prodigues, adonnés à la gourmandise, mous comme le beurre qu'ils fabriquent, et sans courage. » A la suite de pareilles insultes on passe très souvent des paroles aux coups (1).

Mais que devient l'étude au milieu de ces agitations? » L'écolier du moyen-âge, suivant Hélinand, parcourt le monde entier s'arrêtant partout où l'on enseigne, et il perd le bon sens en gagnant le savoir... A Paris, pour les arts libéraux ; à Orléans, pour les auteurs anciens ; à Bologne, pour les codes ; à Salerne, pour les drogues ; à Tolède, pour l'astrologie ; nulle part pour la sagesse.

(1) Jacq. de Vitry. Collect. trad. des hist. de Fr., XXII, 292. — Fleury, hist. ecclés., XVI, 289.

On cherche partout la science, mais on ne la trouve point parce qu'on ne la cherche pas où elle est (1). »

En parlant des luttes de l'Université contre l'autorité ecclésiastique et l'autorité civile, nous avons dit que les écoliers y prirent une part considérable ; leurs habitudes expliquent le rôle qu'ils jouèrent dans ces crises. Au XIII[e] siècle, l'official interdit le port d'armes aux étudiants de Paris ; la défense est éludée. Ils portent en même temps à leur ceinture le cornet et la dague. Ils enlèvent les femmes, insultent les jeunes filles, forcent l'entrée des hôpitaux, commettent des vols à main armée (1218), et narguent la police du prévôt qui les menace en vain d'une perpétuelle détention ou du fouet en pleine école. Les bons bourgeois sont obligés de jurer que « s'ils voient un laïque chercher noise à un écolier, ils en rendront compte véridique », et les laïques doivent eux mêmes arrêter ceux qui frappent un écolier, et le livrer à la justice du prince. La nécessité de rétablir la paix de la cité fit trouver enfin un moyen, dangereux sans doute, d'imposer un frein aux excès de l'école : ce fut d'instituer une police ecclésiastique, police secrète, mystérieux pouvoir, qui soumit à l'épiscopat tout le corps universitaire. Maîtres et écoliers furent tenus sous peine d'exclusion de s'obliger par serment à dénoncer devant l'évêque de Paris ou son chancelier, dans le délai de huit jours, tout clerc ou laïque, homme ou femme qui, par sa mauvaise conduite, troublerait la paix des citoyens, et le cours des études. L'évêque pro-

(1) Jubinal ; note de Rutebœuf, pag. 417. — Hist. littér., XVIII, 95.

mit de leur garder le secret. Chaque maître, en outre, s'engagea à ne pas redemander l'écolier coupable de voies de fait, de rapt, de bris des portes, de vagabondage nocturne, de rapine ou de vol (1).

Cette dépendance du corps enseignant et des disciples ne fut pas de longue durée. L'Université devint son propre juge et son propre maître, sous le patronage répressif de l'autorité royale. Alors elle se mêla aux événements politiques, jugea et complimenta les princes, lutta avec le pape, et se fit dans toute l'Europe un nom qui n'est pas encore oublié. Quand le roi d'Angleterre vint à Paris, ce fut l'Université qui le reçut, à son entrée, en robes de cérémonie, cierges allumés, couronnes de fleurs sur la tête.

Le landit, jour de la fête de saint Denis, l'Université en corps se rend processionnellement à l'abbaye royale; son immense colonne de maîtres et d'écoliers, grossie encore par le moine portier de Saint-Denis avec sa suite armée, s'assemble sur la place Sainte-Geneviève; précédée du recteur à cheval, elle défile lentement et intercepte toute communication. La tête du cortége touche déjà à léglise abbatiale que l'extrémité n'a pas encore quitté celle des Mathurins. Arrivée au champ de foire, l'Université fait la première, sa provision de vélin et de parchemin préalablement bénis.

Cette grande institution du moyen-âge, l'Université de France, doit poursuivre fièrement ses destinées pen-

(1) Michaud, bibl. du croisad., 1re partie, 453. — Capefig., hist. de Ph. Aug. II. — Collect. des ordonnances du Louvre, I, 28. — Hist. littér., XVI.

dant sept cents ans, croyant n'aller qu'à la science et marchant comme tous les autres corps aux révolutions. Longtemps elle aidera à construire le faisceau de l'unité monarchique et religieuse, en maintenant dans ses écoles l'enseignement orthodoxe; longtemps elle sera comme un fort bâton sur lequel s'appuiera la main des rois. Fille aînée de la couronne capétienne, élevée à l'ombre de l'église de Paris, elle formera des générations zélées pour l'honneur du trône et le maintien de la foi catholique. Mais ses rameaux florissants, arrosés du suc de la littérature antique, périront par l'exubérance même de leur sève. Des têtes toutes latines, éprises d'amour pour le fantôme journellement exhumé des sociétés païennes, rêvant la république des Gracques et la législation de Lycurgue, oublieront peu à peu la monarchie de saint Louis, dédaigneuses de nos vieux codes, de nos ordonnances royales et de nos dogmes catholiques, et toute croyance traditionnelle sera tenue comme dérisoire, et tout sera renouvelé dans le sang et la confusion. Alors une nouvelle Université sortira de ces ruines plus nombreuse et plus savante que jamais; tout l'enseignement public lui sera dévolu. Puisse-t-elle désormais, en instruisant les générations modernes, se rappeler que l'Université ancienne fut souvent l'oracle de l'Europe, par la sagesse de ses principes politiques et la pureté de ses doctrines religieuses.

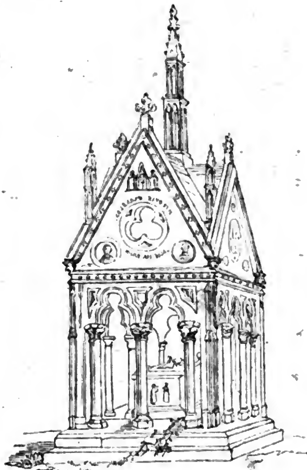
Quant à la corporation, alors naissante, dont nous venons de retracer ici les premiers pas, elle était au XIIe siècle pleine d'ardeur; elle ne manquait pas de savoir, comme on le verra bientôt. Mais la science métaphy-

sique qu'elle professa est le luxe de l'esprit ; elle négligea trop la science pratique. L'enseignement du moyen-âge, comme parfois celui de nos jours, se complaisait surtout dans les vanités du raisonnement et ceci n'avançait rien. La science morale était parfaite depuis longtemps. N'avait-on pas l'Évangile et les Pères? Mais le développement de cette science morale, dans la vie publique et dans le gouvernement, commençait à peine ; si elle aidait au bonheur de l'homme en particulier, elle n'avait pas encore une influence assez précise sur l'exercice des pouvoirs pour contribuer efficacement au bonheur de l'homme comme nation.

Le sentiment des droits imprescriptibles existait cependant, ainsi que nous l'avons vu, au fond des lois et des coutumes : le jugement des pairs, les assises, la clameur, tendaient à l'égalité des citoyens devant la loi ; l'abolition du servage rappelait l'égalité de l'homme devant Dieu, l'hommage féodal devenait la sauve-garde des possessions territoriales; les affranchissements des communes confirmaient les droits de propriété urbaine et les droits collectifs, tandis que les assemblées de barons manifestaient l'expression du vœu commun des hommes d'armes, etc. Mais ces principes que les études et les révolutions ont fait ressortir peu à peu n'étaient pas encore nettement définis.

L'instruction était peut-être suffisante pour le temps; l'éducation cléricale ne l'était pas toujours en face des agitations de l'époque. On ne sut pas alors donner au peuple, ce qu'il peut regretter aujourd'hui, de n'avoir pas encore acquis : les habitudes restrictives des passions,

les habitudes constantes de modération et d'ordre qui produisent chez le plus grand nombre le goût du travail, et qui maintiennent avec la paix des familles la dignité de la vie privée.



Tombeau d'Abélard et Héloïse restauré au dix-neuvième siècle.

Sciences.

Théologie : théologie scholastique ; prédication ; théologiens célèbres.—**Dialectique** et **Rhétorique** : dialectique ; métaphysique ; grammaire ; langues anciennes et orientales ; rhétorique ; épîtres ; historiens et chroniqueurs. — **Sciences naturelles** et **mathématiques** : physique ; histoire naturelle ; alchimie ; arithmétique ; géométrie ; géographie, boussole ; astronomie ; astrologie. — **Médecine** : médecine et chirurgie ; almanach médical.

Suivons maintenant, en idée, un de ces jeunes clercs dévorés, comme l'était Guibert de Nogent, de la soif de

connaître, et accompagnons-le jusqu'au pied de la chaire des professeurs les plus illustres des quatre facultés : *Théologie*, *décret*, *art et médecine* (1).

La théologie nous occupera d'abord. Nous laisserons de côté ce qui concerne la législation (décret) puisque nous lui avons consacré déjà une place dans le premier volume de ces recherches, et nous aborderons la faculté des arts où toutes les sciences grammaticales, philosophiques, physiques, et mathématiques, sont comprises. Sous le nom de *Trivium*, la première division de la faculté des arts nous offrira la grammaire, la rhétorique et la dialectique ; la seconde division ou *Quadrivium*, comprendra l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie. La musique y tiendrait une place, selon l'usage de l'époque qui lui avait, à l'instar de l'antiquité, assigné un rang dans la science des nombres (2), si nous ne préférions l'introduire avec plus d'à-propos dans le chapitre spécial des beaux-arts. C'est la médecine qui formera le complément de notre aperçu scientifique.

THÉOLOGIE.

La théologie, au moyen-âge, précède et domine les autres facultés; elle envahit alors tout le domaine intellectuel, comme la pratique de la guerre envahit tout le domaine matériel. La théologie se présente au jeune clerc que nous accompagnons, sous un aspect imposant. Elle

(1) Pasquier ; recherches, 900. — Hist. littér. IX et XVI.

(2) Le Beuf ; dissertation sur l'histoire civ. et ecclés. II, 46.

s'avance munie d'une arme redoutable, la scholastique, dont la source remonte aux premières disputes des philosophes chrétiens d'Alexandrie; la scholastique semble être née alors du besoin d'appliquer au raisonnement les formes *aristotéliques* adoptées ensuite par les Arabes mêmes (1).

La théologie scholastique doit à Jean Damascène, puis à Bérenger, et à Abélard, son instinct belliqueux. Bérenger avait donné le signal ou le prétexte de ce genre de lutte, en critiquant l'opinion des anciens sur l'Eucharistie; on lui répondit. Une guerre de plume, fondée sur le syllogisme, commença et ne finit qu'avec l'époque, lorsqu'on fut arrivé aux dernières limites de l'argutie et du sophisme.

La scholastique, composée de syllogismes et de formules empruntées à la philosophie ancienne, en appliquant la dialectique (c'est-à-dire les déductions les plus absolues ou les plus subtiles du raisonnement logique) à la théologie, ne laisse aucune indépendance à l'esprit du disciple, et se charge d'expliquer et de prouver exactement tout ce qu'il aurait fallu simplement croire, ou sentir, et respecter en s'humiliant. Elle jette son *ergo* d'une voix assurée, elle ne doute de rien; si elle doute, elle nie. D'un côté elle s'appuie vers l'Angleterre sur Lanfranc et Saint-Anselme, d'un autre sur Pierre Lombard, Gilbert de la Porée, Abélard, et Pierre de Poitiers, qu'on proclama les *quatre labyrinthes de France*. Labyrinthes en effet, souvent inextricables, dont les voies obscures n'aboutis-

(1) B. Whyte : histoire des langues romanes, I.

sent qu'à des issues trompeuses (1). Abélard cependant, fort supérieur à ses devanciers, préfère traiter problématiquement les questions théologiques. Il écrit le *sic et non* (2), et sous la forme dubitative, il propose logiquement des thèses qui ne sont pas réellement du domaine de la logique, mais plutôt du domaine de la foi. Le latin des écoles se prête merveilleusement à ces subtilités que la langue française n'est pas encore venu détruire par son mécanisme clair, et ses déductions rigoureuses.

Saint Bernard, au contraire, dédaigne la scholastique et puise dans sa spirituelle imagination une manière de prouver le dogme qui n'est pas celle de l'école : Il croit et il aime... Aristote lui est inutile ; l'Écriture et son cœur lui suffisent. Son traité de la *Grâce*, et les quatre premiers livres de la *Considération* le placent à la tête des écrivains ecclésiastiques de son temps (3).

Mais la scholastique ne manquera jamais d'adeptes, car elle est curieuse et téméraire ; elle propose à son élève des thèses folles débattues avec gravité, sources d'interminables discussions qui peuvent amener le bûcher pour solution dernière : « Le Christ est-il assis ou « debout dans sa gloire ? — Dieu peut-il créer la ma- « tière sans forme ; peut-il ôter à un corps solide sa « profondeur ou sa largeur et lui laisser sa longueur ; « et réciproquement ? — En engendrant son fils s'est-il « engendré lui-même ? — où était-il avant la création ? —

(1) Hist. littér., XIV, 124, 209.

(2) Voy. l'édition du *sic* et *non* par M. Cousin.

(3) Hist. littér., XI, 233, 235.

« L'idée des choses est-elle différente des choses mêmes ?» Avec de pareilles questions la scholastique occupe le jeune clerc pendant dix années, et lorsqu'il a commenté et argumenté à satiété, il se rappelle peut-être alors, en tremblant, la terrible vision de maître Silo, ou plutôt *Sigier* de Brabant, nommé dans le Paradis du Dante et professeur de philosophie (1171), qui avait prié un de ses écoliers mourant de se montrer à lui, dans l'état où il se trouverait après sa mort. Le disciple défunt apparut en effet à son maître revêtu d'une chappe toute couverte de thèses, chamarée de sophismes, et tissue de flammes brûlantes : « Je viens du purgatoire, dit-il ; cette chappe « me pèse plus qu'une tour. Elle m'a été donnée à cause « de la gloire que je me suis acquise dans le sophisme. » Alors une goutte de la sueur, qui inondait le front du patient, étant tombée sur la main du maître, elle fut percée d'outre en outre. Le lendemain Silo récita ces vers à ses écoliers :

Linquo coax ranis, cras corvis, vana que vanis;
Ad logicem pergo, quæ mortis non timet ergo (1).

Et il alla s'enfermer dans un monastère de Cîteaux.

Si l'étudiant, dégoûté enfin des substilités de la scholastique, remonte aux sources naturelles de la foi et

(1) Bulœus, II, 393. — Michelet ; hist. de Fr., III, 397.
« J'abandonne le coassement à la grenouille et au corbeau, et les vanités au vaniteux. Je me contente de cette logique qui ne craint pas l'*ergo* de la mort. »

et veut étudier la religion dans ses temples, la parole sortie de la chaire évangélique captivera son attention et touchera son cœur.

Ici retentit la voix de Pierre de Blois, d'Etienne de Tournay, de Raoul d'Ardent, ou de Jean des Vignes, les meilleurs prédicateurs de leur temps. Pierre de Celles et Hugues de saint Victor les suivent de près en renommée. Là prêche, en langue vulgaire, le digne évêque Maurice de Sully, ou saint Bernard avec ce tour doux et coulant, ces formes pleines de verve et nourries d'expressions bibliques, dont il aime à revêtir sa pensée. Dans une autre partie de la France, en Bretagne, on pourrait entendre l'abbé Vital; rois et ducs entourent sa chaire dès l'aube du jour (1). Nous avons raconté les miracles d'éloquence de Foulques, abbé de Neuilly, mais celui-ci n'appartient pas à l'école, la nature seule l'a formé. Quand viendra la fin des croisades, heure de tristesse où les espérances de la catholicité s'éteindront dans les larmes, Robert de Sainceriaux parlera pour la dernière fois de la Jérusalem terrestre en fermant les yeux d'un saint roi, et confiera avec émotion aux générations nouvelles le souvenir de ses vertus (2).

Mais dans cette foule de prédicateurs qui catéchisent les grands et les petits, il en est qui font métier de la parole évangélique, et qui afferment à tel ou tel prix tous les sermons d'une paroisse pour un Carême ou un

(1) Annal. Benedict. V. 4 75.

(2) Ducange; sur l'histoire de saint Louis.

Avent (1). Leurs habitudes oratoires enlèvent à la doctrine chrétienne son admirable simplicité ; leurs citations sont innombrables, et font dire à Bérnard de Chartres qu'ils ressemblent à « des nains montés sur les épaules « des géants pour voir au loin par un secours d'em- « prunt. » Leur sermon commence ordinairement par ces mots : « *Seigneurs* et *dames*... » puis vient un discours divisé et subdivisé à l'infini, où (2) les textes sacrés, et même les textes profanes, sont paraphrasés à la manière d'Etienne Langton qui commençait un sermon par ce couplet :

Bele Aliz matin leva
Sun cors vesti et para,
Enz un vergier s'en entra,
Cink flurettes y truva.
Un chapelet fet en a
De belle rose flurie.
Pur Deu trahez vous en là,
Vus ki ne amez mie.

Etienne appliquait ensuite à la sainte Vierge chacun de ces vers en les développant (3).

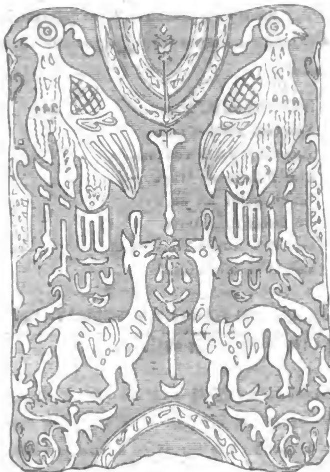
Si, parvenu au terme de son noviciat, le disciple de la théologie, rêvant un moment la gloire des maîtres de l'école, se demande à la fin de sa dernière veille ce qui

(1) Hist. littér., XVI, 165.

(2) Deux volumes in-f° de sermons du XIIIe siècle, vendus par Monteil. — Hist. littér., XIII, 177.

(3) Roquef; hist. de la poésie fr., 242, 268. — Hist. littér., XVIII.

lui reste à faire pour cueillir à son tour les palmes de la philosophie chrétienne, le souvenir des plus illustres docteurs du quartier latin se représentera peut-être à lui; ils lui apparaîtront affublés de leurs robes écarlates, le chaperon fourré à la main, et lui répondront par le tableau de leur vie laborieuse déroulé rapidement sous ses yeux.



Fragment d'un vêtement de P. Lombard.

« Moi, » dira Pierre Lombard, j'ai quitté Navarre, ma patrie, pour la vraie patrie de la science théologi-

que, pour l'école d'Abélard. Professeur et évêque, j'ai porté la férule et la crosse. J'ai oublié ma langue pour la langue de l'Église, j'ai vécu avec les Pères, j'ai fait sortir de ma plume savante la quintescence de leurs doctrines, et j'ai écrit les sentences; j'ai eu cent soixante commentateurs parmi les Anglais seuls, j'en ai eu plus de cinq cents de toute nation et de toute-langue, et mon livre est encore dans les mains de tous les écoliers (1). »

« Moi, » dira Pierre-le-Mangeur (Comestor) (1124), la nature m'avait donné une mémoire imperturbable et un appétit insatiable; mais j'ai eu faim de la nourriture spirituelle plus encore que de celle du corps. Comme chancelier de l'Église de Paris, j'ai surveillé les études, j'ai professé, et j'ai écrit. »

« Moi, » dira Hugues de Saint-Victor, né aux environs d'Ipres, « dès le matin de ma vie, je me suis dérobé aux hommes pour aller m'ensevelir dans le cloître d'où je ne suis sorti qu'une seule fois. Il m'était plus doux de vivre avec les prophètes et les évangélistes qu'avec les princes, les dames, et les jongleurs. Ma réputation a égalé celle de Pierre et de Lombard. Ces maîtres étaient mes frères dans la république des lettres saintes, et le vulgaire a cru qu'ils l'étaient aussi par nature; de là cette fable, que notre naissance avait été un crime, et que lorsqu'on avait demandé à notre mère mourante

(1) Hist. littér., XII, 601; XIII, 560; XIV, 12. Duchesne regarde P. Comestor comme le fondateur de l'Université de Paris. Antiq. des villes et châteaux, I, 119.

si elle se repentait, elle avait répondu qu'elle ne le pouvait, vu la renommée que nous avions acquise. (1). »

« Moi, » dira l'évêque de Poitiers, Gilbert de la Porrée, « j'ai cru que l'essence de la nature de Dieu, sa divinité, sa sagesse, sa grandeur, n'étaient pas Dieu, mais la forme par laquelle il est Dieu. Le concile de Reims m'a condamné. Je me suis humilié et mes accusateurs sont devenus mes amis (2). »

« Moi, » dira Rupert, « on m'a nommé le citateur par excellence ; les anciens et les modernes sont invoqués à chaque ligne dans mes écrits. Je suis venu de Cologne pour disputer contre le maître et l'ennemi d'Abélard, Guillaume de Champeaux. Le même jour que j'entrais dans la ville où il professait, la mort faisait taire à jamais sa langue infatigable et jalouse (3). »

« Moi, Pierre de Blois, chancelier de l'église de Chartres, j'ai été un des meilleurs casuistes de mon temps, et j'ai aspiré à la science universelle. Il n'est pas d'auteur que je n'aie compulsé, pas de matière que je n'aie traitée. Rhéteur, théologien et historien, je me suis fait un style plein de figures et de passion (4). »

Beaucoup d'autres docteurs pourront ainsi rappeler à la mémoire de leur jeune émule de longs travaux payés

(1) Hist. littér. de Fr., XII.

(2) Ibid.

(3) G. de Champeau et Anselme de Laon étaient disciples d'Anselme, arch. de Cantorbéry, qui trouva sur l'existence de Dieu ce bel argument : si Dieu n'était pas, je ne pourrais le concevoir. — Hist. littér., XI, 381.

(4) Ibid., XV, 413.

d'un peu de ce léger bruit qu'on appelle renommée, tels que Girardus Puella, qui enseigna à Cologne et à Paris; Simon, de Tournay, qu'on accusa d'avoir écrit le livre *de tribus impostoribus*, qui n'a jamais existé, comme on l'attribua aussi à l'empereur Frédéric; Guignes, auteur de l'*Échelle du Paradis*; Garin, abbé de Sainte-Geneviève, dont les sermons se trouvent encore sur les tablettes de la bibliothèque, devenue publique, de cet antique monastère; Jean de Salisbury ou Sarisbery, évêque de Chartres, auteur de la *Polycratique*, où il se propose de passer en revue toutes les vanités des grands de la terre; Guillaume, juif converti, diacre de l'église de Bourges; Pierre-le-Chantre, « qui fleurit dans l'université comme le lis entre les épines; » et, enfin, cet universel docteur Alain, dont la mémoire renfermait toute une encyclopédie, et dont on a retrouvé le crâne vide et desséché au fond du sépulcre qu'on lui éleva dans Cîteaux (1).

Puis viendront tous ces étrangers dont les talents contribuèrent à la gloire de l'école de Paris : Didier et le Lombard Prepositivus, Alexandre de Halès l'*irréfragable*, né en Angleterre, qui après avoir prononcé en chaire l'éloge des dominicains, en descendit pour aller revêtir l'habit de leur ordre, prouvant son dire par le fait (2); Roland de Crémone, et Pierre de Riga, auteur

(1) Hist. littér., XVII, 72. — Jacq. de Vitry. Collec. trad. des hist. de Fr. XXII, 293. — Voyage litt. de deux bénéd., I, 214.

(2) Hist. littér. XVI, 162, XIII, XIV, XVII.

d'une grande paraphrase de l'Écriture, intitulée *Aurora*; Jean Duns ou Scott, né en Écosse, appelé le docteur *subtil*, plus célèbre par son nom qu'il n'est connu par ses écrits. Plus tard paraîtra le docteur par excellence, Thomas d'Aquin, « l'*ange de l'école*, » autorité sans égale dans l'Église du moyen-âge, figure imposante et respectée dans la cour des rois. Sa « Somme théologique » résuma tous les travaux antérieurs et les perfectionna. De même que saint Bonaventure, instruit comme lui en France, et comme lui docteur de l'Université, saint Thomas n'était pas Français, mais ses études, ses travaux et ses habitudes, le mettent au nombre de ceux qui ont illustré l'enseignement de Paris. Il y professa à deux reprises différentes. Son grand ouvrage était une véritable encyclopédie religieuse. Au jugement d'un historien célèbre, il est comparable aux plus rares génies philosophiques des temps anciens et modernes (1).

Mais avant lui, avant tous les théologiens philosophes, Pierre Abélard, dont la célébrité nous est déjà connue, avait, au commencement de l'époque, élevé son hardi fanal au dessus des pâles lumières de l'école. Il était Breton ; « la Bretagne a donné à la France religieuse Abélard qui inventa la scholastique, et à la France philosophique Descartes qui la détruisit » (2).

Abélard pourra ainsi répondre au jeune clerc qui interrogera sa vie et ses écrits :

(1) Châteaubriand, Etudes historiques.

(2) Cousin ; Introd. des œuvres d'Abélard.

« Issu d'une famille noble (1079), je renonçai de bonne heure à l'escrime et aux tournois pour les combats de la parole ; d'écolier je devins maître, et je réduisis mes maîtres au silence. L'étude était le seul objet de mes pensées et de mes veilles, lorsque j'entendis parler d'Héloïse, femme admirable de grâce et de savoir. L'amour qu'elle m'inspira parut, aux yeux des hommes, un crime impardonnable que j'expiai cruellement. Je compris alors que le Seigneur m'avait châtié pour me ramener à lui, je revins en même temps à la religion et au travail « je n'avais pas la force de cultiver la terre et je rougissais de mendier. La pauvreté me fit rouvrir mon école, et tandis que je remplaçais par l'œuvre du langage le labeur des mains, les disciples pourvoyaient d'eux-mêmes à tout ce qui m'était nécessaire, afin qu'aucun soin domestique ne vînt me distraire de l'étude. Notre oratoire de jonc et de roseaux ne pouvait contenir qu'une partie de mes élèves ; la truelle d'une main, l'écritoire de l'autre, ils travaillèrent et ils étudièrent, et l'école fut construite avec le bois et la pierre ».

« J'avais été puni des témérités de l'amour, il me fallut expier maintenant celles de la science. Après avoir essayé de transporter la philosophie dans la théologie, et tenté d'appliquer le raisonnement humain à la révélation divine, posant ainsi le principe d'une méthode nouvelle et substituant le jugement de l'esprit à l'interprétation fervente de la lettre, j'enseignai que l'intention est tout dans les œuvres de l'homme ; je méconnus ainsi la tache originelle de la race d'Adam. L'Église s'inquiéta de mon langage ; les sages et les fous s'unirent pour me blâmer. Dans

le concile de Soissons le peuple s'émut de fureur, les docteurs s'élevèrent contre moi, je fus accusé, jugé, incarcéré.

« Je le fus encore au concile de Sens où l'autorité compatissante de saint Bernard avait pris soin de me rassurer avant le combat. Mais mon esprit se troubla devant la hauteur de son génie; je ne sus pas me défendre, je versai des pleurs, j'acceptai ma condamnation. J'étais coupable d'avoir porté une main trop hardie sur le livre de la loi, de n'avoir pas douté du salut des païens vertueux, et d'avoir dit que saint Denis l'aréopagite n'était jamais venu en France; je l'étais plus encore d'avoir eu pour disciple le républicain Arnaud de Brescia, l'antagoniste de la papauté. Le feu en dévorant mes écrits me délivra de l'orgueil de la science; et j'allai répandre sous les voûtes de Cluny ce qui me restait de larmes et de gémissements, offrant au ciel le sacrifice de mes vanités et de mes illusions (1). »

Voilà ce qu'Abélard, pénitent, pourrait dire de lui-même au poursuivant de la science de clergie. Mais son siècle se lèverait ensuite tout entier pour attester sa haute renommée. Foulques, prieur de Deuil, son disciple, écrit, en parlant de cet homme qui avait vu sortir de son école des papes, des cardinaux, plus de cinquante évêques ou archevêques, plus de cinq mille élèves (2) : « Rome t'envoyait ses enfants à instruire, et celle qu'on

(1) Hist. littér., XIV, 284 ; IX, 162 ; Michelet, hist. de Fr., III, 33. Oddoul, Abél. et Héloïse, XXVI, II, 14, 80, 83. — Turlot, id., 75.

(2) Crévier ; hist. de l'Université de Paris. — Célestin II sortait de l'école d'Abélard.

« avait entendu professer toutes les sciences, mon-
« trait en t'adressant ses disciples que ton savoir était
« encore supérieur au sien. Ni la distance, ni la hau-
« teur des montagnes, ni la profondeur des vallées, ni
« la difficulté des chemins parsemés de dangers et de
« brigands, ne pouvaient retenir ceux qui s'empres-
« saient vers toi. La jeunesse anglaise ne se laissait
« effrayer ni par la mer placée entre elle et toi, ni par
« la terreur des tempêtes. Elle se hâtait au bruit de ton
« nom, méprisant tous les périls. La Bretagne reculée
« t'envoyait ses habitants pour les instruire ; ceux de
« l'Auvergne venaient te soumettre leur férocité adoucie.
« Le Poitou, la Gascogne, l'Ibérie, la Normandie, la
« Flandre, les Teutons, les Suédois, ardents à te célé-
« brer, vantaient et proclamaient sans relâche ton génie.
« Et je ne dirai rien des habitants de la ville de Paris, et
« de ceux des parties de la France les plus éloignées
« comme les plus rapprochées. Tous étaient avides de
« recevoir tes leçons, comme si de toi seul ils eussent
« pu obtenir l'enseignement (1). »

Après cet éloge d'un fidèle disciple, on pourrait citer aussi le témoignage de la femme qui partagea l'éclat de ses triomphes, et les déchirements de son cœur. Elle vanta dans ses lettres immortelles la supériorité de son génie, le charme de son langage, et ces chants d'amour versifiés qui mirent dans toutes les bouches le nom d'Héloïse, tandis que la profonde science du théologien poëte multipliait ses admirateurs et ses ennemis.

(1) Lettres d'Héloïse et d'Abélard.

Mais une voix plus grave, une voix conciliante et paternelle, qui avait souvent adouci ses blessures, lui consacra les lignes qu'on va lire lorsque son nom n'était déjà plus parmi les hommes qu'un vague souvenir du passé :

« On n'exprimerait pas en quelques mots, dit, en « parlant d'Abélard, Pierre le Vénérable, la louange de « tant de vertus. Je ne me rappelle pas avoir vu son pa- « reil en humilité de contenance et d'extérieur. Je l'o- « bligeais à tenir le premier rang dans notre nombreuse « communauté, mais il voulait paraître le dernier par la « pauvreté de son vêtement. Dans les processions, comme « il marchait devant moi selon la coutume, j'admirais « qu'un homme d'une si grande réputation pût s'abaisser « de la sorte... Il lisait continuellement, priait souvent et « gardait un perpétuel silence (1). Quand il fut appelé aux « noces de l'Éternité, il apporta avec lui sa lampe pleine « d'huile, c'est-à dire une conscience remplie du témoi- « gnage d'une sainte vie. Cette fin couronna dignement les « jours du maître qui, par la gloire de son enseignement, « avait rempli presque tout l'univers de sa parole et de « son nom ; elle lui ouvrit l'école de celui qui a dit : « Ap- « prenez de moi que je suis doux et humble de cœur. »

DIALECTIQUE ET RHÉTORIQUE.

Les philosophes dialecticiens qui professent le *trivium*, empruntent aussi leur logique aux écrits d'Aristote, ap-

(1) Pierre le Vénérable ; épître 21. — Fleury, hist. ecclés., XIV, 558.

portés de Grèce en Espagne, et d'Espagne en Provence, vers 1050, sous le nom de *dialectique*. La logique attribuée à saint Augustin avait longtemps suffi ; on crut faire un grand pas en substituant à cette première méthode celle du philosophe de Stagyre. Raimond Lulle, originaire de Majorque (né vers 1235), en expliqua catégoriquement les principes. Il n'en résulta qu'un grand abus de syllogismes et de sophismes qu'Hélinand appelle « monstres de la nature », mais qui faisaient l'orgueil des dialecticiens. Ils désignèrent, je ne sais quel pédant imaginaire ou réel, sous le nom de *Cornificius*, par allusion, dit J. de Salisbury, au nom du critique de Virgile ; ils le personnifièrent comme l'ennemi de la dialectique, de l'éloquence et de toute la grammaire. Cornificius devint dans l'école un titre d'injure, et dans la chaleur de leurs thèses, les étudiants se jetèrent à la tête ce nom ridicule.

Le principal objet des discussions qui, au XII[e] siècle, éclatent si bruyamment, ce sont la question du *libre arbitre*, et la question des *idées universelles* considérées comme ayant une existence indépendante de notre esprit. Les têtes bouillonnent dans cette lutte interminable. Comme on ne trouve pas d'issue pour arriver à une conclusion, les jouteurs, emportés dans un cercle perpétuel, ne se séparent plus. Les chefs se disputent les meilleurs combattants, et se les enlèvent mutuellement par des flatteries (1). Les universaux ou réaux, divisés en *porretans*, *albericans*, *robertins*, du nom de leurs maîtres,

(1) Collect. trad. des historiens de France, XXII.

et *parvipontains* (par allusion à l'école du Petit-Pont), disent que l'universel est dans les choses; ils affirment qu'il existe des rapports intellectuels, des relations collectives, dans toutes les parties de l'œuvre de la création (1). G. de Conches (m. en 1150), Amaury de Chartres, propagent avec éclat la renommée des dialecticiens.

Les *nominaux* s'indignent de la doctrine des idées universelles, et soutiennent que toutes choses sont singulières, qu'il n'y a d'universel que les noms, ou en d'autres termes, que les idées générales des genres et des espèces ne sont que des mots et non des types préétablis des choses réelles. Ils se rapprochent des scholastiques qui nient les idées innées et attribuent aux sensations les germes de toutes nos connaissances. Les nominaux se glorifient de voir à leur tête Robert de Paris et J. Roscelin. Étienne de Tournay les appela des vendeurs de mots, ce qui n'empêcha pas leur secte de se perpétuer jusqu'à Louis XI.

Dans l'école des nominaux, on demande au jeune disciple : « Si un porc qu'on mène au marché est tenu plutôt par le conducteur que par la corde; si celui qui achète une chappe achète aussi le capuchon. » On lui dit d'invoquer d'abord Aristote, le *philosophe* par excellence, puis on lui met dans les mains des fèves et des pois pour établir le compte des affirmations et des négations. On lui recommande de beaucoup parler, de nier sans cesse, d'affirmer hardiment, et quand il a soutenu

(1) Allam; l'Europe au moyen-âge, II. — Mém. de l'Acad. des Insc., XVII. — Lebœuf; Dissert. sur l'hist. civ., II, 72.

le pour et le contre dans une période à perdre haleine, on additionne les fèves et les pois, et l'on reconnaît seulement alors si la thèse était pour le *oui* ou pour le *non*.

La métaphysique et la morale, traitées à peu près comme la logique, devinrent un jeu de l'esprit. D'ailleurs les théologiens, plus remarquables encore dans leurs traités que dans leurs sermons, avaient pris le plus clair et le plus positif de la morale; ils n'avaient laissé aux philosophes que des spéculations frivoles en leur permettant de considérer « les moyens, les actes et les habitudes », etc. Malgré la réputation dont jouissent des métaphysiciens, tels qu'Isaac de l'Étoile en Poitou, Pierre de Celles, Jacques de Cessoles, auteur d'un traité de morale calqué sur le jeu d'échecs (1), on gagnerait peu maintenant à connaître de stériles dissertations qui ne roulent que sur des mots. On lirait bien des pages avant d'y rencontrer une sentence qui valût les lignes de Marbode où il traite « de dogme exécrable et inhumain le sentiment de certains philosophes qui ont prétendu que le sage doit vivre content de s'aimer lui-même; suivant Marbode un ami « est le plus grand bien après Dieu et la vertu (2). » On déchiffrerait aussi bien des traités remplis de vaines et subtiles hypothèses avant de recueillir un passage comme celui de la chronique de Bernard Ithier, où l'on trouve une distinction remarquable des facultés de l'esprit; le chroniqueur les nomme : l'intellect, la raison, et la mémoire, et les loge dans trois cellules du cerveau. L'intellect occupe le siége

(1) Hist. littér. de France, XVI, 164.
(2) Hist. littér., XI, 380.

antérieur, la raison est au milieu, la mémoire dans l'occiput. Comme preuve de cette assertion, Bernard cite des observations faites sur des blessés, lesquels n'avaient perdu que la faculté attaquée par la lésion de la partie correspondante du crâne (1).

La rhétorique et la grammaire semblent de peu d'importance auprès de la science philosophique. Les maîtres du langage cèdent le pas à ceux de la pensée et du raisonnement, mais le bon sens de quelques esprits justes se révolte déjà contre la manie du siècle.

Personne n'a mieux jugé que Pierre de Blois la vanité de la science philosophique, telle qu'on la concevait alors comparativement à l'utilité des études classiques. Il enseignait lui-même, lorsqu'il fut consulté sur l'éducation de la jeunesse. En signalant la fausse direction que l'on avait donnée aux études d'un disciple de la philosophie, il s'exprime ainsi : « Vous vantez la pénétration « de Guillaume, parce que, sans avoir étudié ni la « grammaire, ni les auteurs classiques, il a passé tout-à-« coup aux subtilités de la logique. Ce n'est point là le « fondement d'une solide instruction, et cette subtilité, « que vous louez, est l'écueil de ceux qui en font leur « objet capital. A quoi sert-il d'employer son temps à « apprendre des choses qui ne sont d'aucune utilité « dans l'usage de la vie civile, ni pour la profession « des armes, ni pour le barreau, ni dans les cloîtres, « ni dans les cours des princes, ni dans l'Église, et dont

(1) Ibid., XVII, 302.

« on ne fait cas que dans les écoles? Des élèves qui « manquent encore des premiers éléments des lettres « doivent rechercher ce que c'est que le point, la ligne, « la superficie, la quantité de l'âme, le destin, les incli- « nations de la nature, le libre arbitre, la matière, le « mouvement, les principes des corps, les combinaisons « des nombres, les diverses sections de l'étendue ; ce que « c'est que le temps, le lieu, l'identité et la diversité, le « divisible et l'indivisible, la substance et la forme de la « voix, l'essence des universaux, l'origine, l'usage et la « fin des vertus, quelles sont les causes de tout ce qui « existe, le principe du flux et reflux de l'Océan, les « sources du Nil, les secrets les plus cachés de la na- « ture, les diverses manières d'envisager les questions « de droit d'où naissent les contrats ou l'équivalent des « contrats, les dommages, ou ce qui peut passer pour « tel, enfin quelle est l'origine du monde, et une infi- « nité d'autres questions qui demandent un grand fonds « de connaissances ou un esprit supérieur. Avant que « d'aborder ces questions épineuses, ne fallait-il pas ini- « tier le premier âge aux règles de la grammaire, pour « connaître l'analogie des mots, les barbarismes, les so- « lécismes, les tropes et les autres figures de rhétorique ; « objets sur lesquels Donat, Servius, Priscien, Isidore. « Bede, Cassiodore, ont prescrit des règles; ce qu'ils « n'auraient sûrement pas fait si l'on pouvait élever « l'édifice du vrai savoir sans avoir posé ces fonde- « ments (1). »

(1) Hist. littér., XV, 365.

Priscien cité ici par P. de Blois était un grammairien de Césarée, assez obscur il est vrai, mais on n'avait rien de meilleur au XIIe siècle; il servait en Italie et en Allemagne de *veni mecum* pour les écoles. Son Doctrinal rimé faisait oublier le livre de Maximien qui ne contenait « que fallaces mensonges et choses de mauvais exemple » (1). Le Doctrinal fut plus tard un des premiers livres que l'impression multiplia.

Alexandre de Villedieu, et Bernard de Chartres, retracèrent aussi les règles du langage. Ils ne voulaient pas que leur élève s'attachât péniblement au travail des thèmes comme le serf qui fait pénétrer la charrue dans un sol ingrat. Ils faisaient parler et écrire le latin dès le début de l'étudiant. Si les mots manquaient on avait le *Dictionarium locupletissimum* (2).

Quand fut petit si fut as lettres mis
Tant que il sot et roman et latin.

Garin, 263.

Suivant le plan des études de l'auteur de la Recouvrance de la Terre-Sainte, l'élève grammairien doit travailler même la nuit. Le latin lui est enseigné dans les petits auteurs (3). Il ouvrira ensuite le *graduel* et le

(1) Nicoles Gilles; chroniq. de France.

(2) Montfaucon; bibl. manusc., II. — Legrand; Fab.. IV, 485.

(3) On connaissait et citait au XII siècle non seulement Tacite, Tite-Live, Virgile, Horace, Cicéron, Properce, Jules César, Quinte-Curce, Ovide, Perse, Stace, Juvenal, Senèque, Plaute, Lucain, Papinien, Justinien, saint Augustin, Boëce;

breviaire, puis les légendes, les histoires, les poëtes; on lui donnera même une teinture de l'arabe, s'il doit visiter la Terre-Sainte.

Quant aux premiers éléments de grammaire pour l'usage de la langue habituelle, de petits traités ont été composés dans cette intention, tels que le poëme de *Fœmina* en langue romane « qui apprend comme le faït une femme à un enfant » à parler correctement la langue maternelle (1). On trouve dans ce petit livre l'alphabet que Mercure inventa en voyant les figures tracées en l'air par le vol des grues, et qu'il donna aux hommes imaginant qu'il élèverait ainsi l'essor de leurs pensées jusqu'aux conceptions les plus hautes. On y lit plusieurs belles remarques sur les mots et sur le discours; entre autres la nomenclature des mots qui indi-

mais on a des raisons de penser que l'œuvre de Trogue Pompée, notre compatriote, qui écrivit la première histoire universelle, existait encore (Justin., l. XLIII, ch. 5). On avait Cratinus, Satyrius ou Satyrus, auteur biographe, Coquus, poète épigrammatique, Furius Albinus, Phocinus, Flavianus qui écrivit : *De Vestigiis philosophorum*, on avait Platon, Térence, Ésope, Josèphe, Hégésippe, avec Paschase, Sidoine, Raban, Orose, Hippocrate, Galien, les Pères de l'Église, Prudentius, Aviénus, et enfin Isidore, Cassiodore, Bede, Donat, Gironne, Macrobe, Priscien, Arator, Sedulius, Servius, Pamphile, Maximien.

Voyez Histoire littéraire de France, XVIII, 485, la liste des écrivains orientaux, grecs et latins, consultés par Vincent de Beauvais et XV, 379, 79, XVI, IX, 145, XIV, 161, XII, 396, XIII; notice sur Othon de Freising. — Michelet; Hist. de France, I, 84. — D'Achery Spicileg, II, 450. — Jubinal; notes de Rutebœuf, 425.

(1) Hist. littér., XVII, 626, 628 et XVIII, 203.

quent les groupes d'animaux de même race, comme « Haraz pour les poulains, nye (nid) pour les couvées de faisans ou de perdrix, lese (laisse) pour les troupes de levriers, mues (meute) pour celle de chiens, et folie (foule) pour celles de vilains. »

Ces premiers essais de grammaire sont accompagnés de quelques travaux philologiques. Le moine Guillaume a rapporté de Constantinople à Saint-Denis plusieurs manuscrits grecs et latins. G. Sarrazin a translaté du grec en latin le traité : *De divinis nominibus* tandis que, Bernard de Gaillac au diocèse d'Albi a fait au contraire passer dans la langue grecque l'œuvre immense de saint Thomas. Le texte d'Aristote a été commenté, surchargé, et obscurci. Guillaume de Tyr, et Philippe clerc de l'évêque de Tripoli savent l'arabe. Humbert de Romans, général de l'ordre de saint Dominique, interprète les lettres du Khan de Tartarie à saint Louis, écrites en persan avec des caractères arabes. Pierre le Vénérable profite de son séjour dans les couvents espagnols de son ordre, pour faire traduire le Coran et la vie de Mahomet, par un Anglais ou Dalmate, qui étudiait l'astrologie en Espagne. Un auteur anglais qui vécut longtemps en France, Adélard de Bath compose sur l'arabe une version des œuvres d'Euclide (1). Enfin l'hébreu est enseigné dans l'université de Paris ; deux docteurs y traduisent le Talmud composé d'hébreux et de chaldéen.

« La rhétorique qu'Alain de Lille disait être fille

(1) Hist. littér., IX, 153. — Lebœuf ; Dissert. sur l'hist. ecclés., II, 32, 35.

de Cicéron et digne du nom de Tullia » n'a d'influence réelle que sur les compositions en langue latine. Marbode de Rennes, auteur latin, est appelé le roi des orateurs et mérite ce titre, relativement à l'époque où il vécut ; nul ne contribua autant à régénérer l'art d'écrire et de parler une langue morte. Il faut nommer après lui Hildebert du Mans, Abélard, Beranger, J. de Salisbury surtout qui recommandait l'usage de la métonymie et de la synédoche et qui en fit souvent un heureux emploi, Armand de Lizieux, Pierre de Blois, et Étienne de Tournay. Les auteurs de l'Histoire littéraire de France ont retrouvé du style des *catilinaires* dans le parallèle qu'Arnaud de Lizieux établit entre Pierre de Léon et Girard de Vienne. Jadis la Gaule avait donné à Rome son premier rhéteur Gnifo qui eut pour élèves César et Cicéron ; l'art de la parole est une plante indigène dans la patrie de Bossuet et de Fénelon.

La rhétorique trace les règles du langage solennel, et le discours familier n'est pas de son ressort, mais au XIIe siècle une épître est un ouvrage complet, enrichi de toutes les formes oratoires. La rhétorique a métamorphosé les missives brèves et sèches des temps antérieurs. Une lettre de saint Bernard est un sermon, une pieuse harangue, écrite avec feu, et coloriée du reflet des écritures sacrées ; une lettre d'Abélard est une dissertation scholastique vive et subtile, dans laquelle on voit se confondre la richesse et l'affectation du style. Les correspondances épistolaires forment les journaux de l'époque ; aussi rencontre-t-on beaucoup de lettres

remarquables parmi les compositions latines du XIII[e] siècle.

Les lettres d'Hildebert, archevêque du Mans (1), étaient en si grande estime qu'elles se multiplièrent sous la plume des copistes, et se répandirent comme d'excellents formulaires. Dans son enfance P. de Blois les avait apprises par cœur. Il acquit lui-même une merveilleuse facilité pour ce genre de composition. « Ne m'a-t-on pas « vu, dit-il à l'archevêque de Bath, dicter à trois scribes « trois épîtres sur différents sujets en suivant toute la « vitesse de leur plume, tandis que moi-même (ce qui « n'est arrivé qu'à Jules César), j'en écrivais en même « temps une quatrième. » P. de Blois fit un recueil de ces missives et on le lui reprocha comme unt rait de vanité (2). Il faut nommer aussi les lettres de Manassès abbé d'Orléans, d'Arnauld abbé de Cîteaux, de G. d'Auxerre, d'André de Lonjumeau, qui rend compte à saint Louis de son voyage en Tartarie.

Une épître avait alors ses formules rigoureuses et son étiquette. Ainsi les rois de France, suivant un formulaire du temps, usaient du pluriel en écrivant. On reconnaissait la suprématie pontificale au tutoiement habituel employé dans les brefs. Blanche de Castille finissait une épître à la comtesse de Champagne par ces mots : « Votre sœur humble et dévouée. » On trouve dans le formulaire que nous citons, des modèles de lettres pour les amants et amantes, pour les prisonniers qui demandent

(1) Historiens de France, XV, 330 (*Rerum Gallicarum et Francicarum scriptores*).

(2) Hist. littér., XV, 350.

de l'argent à leurs amis, pour les comtes qui appellent leurs vassaux à la guerre, etc. etc. (1).

Les historiens n'ont aucune place marquée dans la faculté des arts, mais nous devons leur en assigner une ici non loin des professeurs du Trivium. L'histoire est fille des belles-lettres tout aussi bien que la grammaire et la rhétorique.

Les révolutions multiplient les historiens : l'imagination et les habitudes sont alors secouées, et l'éloquence jaillit du mouvement public ; aussi les chroniqueurs contemporains des croisades sont-ils nombreux et intéressants. Ils ont tous une physionomie générale avec des traits particuliers qui leur sont propres. A leur début ils ne sont pas encore débarrassés de l'attirail du pédantisme. Ils écrivent des chroniques chevaleresques et des annales de communautés religieuses avec des expressions empruntées à la poésie et à l'histoire païennes : de grands mots pour de petites choses. Comme la plupart sont abbés ou moines, les intérêts de leur cloître viennent se placer à chaque instant au milieu des événements. Ils compriment l'histoire générale, ils la chassent et s'étendent librement à sa place. On voit qu'ils n'écrivent pas pour une nation, mais pour un ordre. Il est vrai que s'ils veulent parler de la royauté ou de la monarchie qui se forment, ils n'oublient jamais de remonter à la guerre d'Illion. Merveilleux exemple de

(1) Hist. littér., XVI, 168 et XIV, 377. Ce formulaire est attribué à un chroniqueur de Meûn, vers 1185.

la puissance étymologique ! un hasard heureux a donné à la capitale de la Champagne un nom célèbre dans l'antiquité. Plus de doute pour les historiens du moyen-âge : Troyes en Champagne est sœur de la ville de Priam ; Francion, fils d'Hector, est venu fonder le royaume des Gaules. Sur ce point tous les chroniqueurs et romanciers sont d'accord.

Ainsi la critique leur est peu familière. On en trouve quelque trace cependant dans Robert du Mont Saint-Michel, dans Abélard, Guignes supérieur des chartreux, et Pierre de Celles (1). Pierre de Blois et J. de Salisbury découvrent la supposition des prophéties de Merlin. Guibert de Nogent a l'instinct de la science archéologique ; il entrevoit le caractère de ces tombeaux et de ces urnes sépulcrales qu'on exhumait en si grand nombre de son temps, alors que la France moderne avait perdu le souvenir de la Gaule païenne, et ne reconnaissait plus ses restes, voulant faire des reliques de martyrs de tous les ossements qu'on déterrait, et des emblêmes chrétiens de tous les débris ressuscités du vieux monde romain. En général, les narrateurs de jadis ont une foi imperturbable, une confiance dans le merveilleux que rien ne déconcerte ; ils ne sont pas menteurs, mais crédules; quelques uns d'entre eux ne croient que ce qu'ils ont vu, mais que n'ont-ils pas vu ?

On pourrait diviser les historiens en cinq classes assez

(1) Lebœuf; Dissert. ecclés., II, 159. — Hist. littér., IX, 162.

distinctes les unes des autres : les annalistes, les historiens des croisades, les biographes, les légendaires et les chroniqueurs.

Les annalistes ont traité de l'histoire publique de leur temps, comme Orderic Vital, Othon de Freising, Foulcault abbé de Saint-Denis, Geoffroi prieur de Vigeois, Baldric, Robert de Saint-Marien d'Auxerre, et l'auteur ou les auteurs de la chronique de Saint-Denis, vraisemblablement fondée par Suger, cette naïve histoire de notre vieille patrie, souvent consultée par les chroniqueurs et les romanciers (1). Sa préface nous apprend qu'on recueillait depuis longtemps à Saint-Denis le souvenir des faits et gestes des rois de France.

Les historiens des croisades sont nombreux et intéressants. Coloristes pleins d'imagination et de pieuse ferveur, la grandeur des événements qu'ils racontent élève leur parole et leur suggère des tableaux animés. Ils peignent la France, l'Europe, et l'Orient. Ils disent la guerre sainte, « l'œuvre de Dieu accomplie dans la personne des Francs » *gesta Dei per Francos*. Ils écrivent ces choses en face de la croix, dans la paix du cloître ; mais Jérusalem est toujours sous leurs yeux, par delà l'horizon, comme le soleil qui s'est couché, qu'on ne voit plus, mais dont la trace rayonne encore.

(1) Mém. de l'Acad. des Inscr., XV, 590. La chronique originale de Saint-Denis est en latin. La traduction en fut commencée sous Philippe-Auguste, et une seconde traduction entreprise sous saint Louis, par le ménestrel de son frère Alphonse. Celle ordinairement citée ne remonte qu'au temps de Charles V ; elle a été publiée par M. Paulin Paris.

Les biographes qui s'attachent à rappeler les faits e gestes d'un prince, d'un chevalier, d'un saint, comme Suger, Rigord, Joinville, le confesseur de la reine Marguerite, Gautier de Térouanne, Geoffroi d'Auxerre, exaltent le héros de leur livre avec une bonne foi qui persuade. Quelquefois ils se font poètes; ils riment de la prose comme Guillaume Breton, ou ils y mêlent des vers comme Raoul de Caen, enflant leur style et s'efforçant de le colorer d'expressions classiques.

Les légendaires composent des panégyriques de saints et amplifient leurs miracles. Rainaud de Semur, Geoffroi-le-Gros, sont des légendaires. Vers la fin du XIIe siècle, l'archevêque de Gênes, Jacques de Voragine, les surpasse tous; il entasse dans sa *légende dorée* de prodigieuses merveilles qui bientôt deviennent autant de légendes françaises.

Les chroniqueurs assez secs pour les événements extérieurs, sont très prolixes pour ceux des couvents. Ces maisons inscrivaient dans des cartulaires, ou registres, les actes qui les concernaient, en y joignant quelques mentions nécrologiques et quelques dates sur les événements dont le bruit était porté jusqu'à eux par la rumeur publique (1). Ce qu'on appelle *brèves chroniques* ne s'étend pas au delà de quelques pages. Elles commencent par la création du monde et finissent par la mort du dernier abbé, mentionnant le nombre d'arpents dont il a augmenté le territoire de la communauté, ou les ornements dont il a enrichi le sanctuaire. La succession des

(1) Traité de diplomatiq., IV, 563.

princes contemporains et des chefs de couvent y trouve une place, le nom des bienfaiteurs et des bienfaitrices de l'ordre un mot d'éloge et de pieuse commémoration.

Presque tous les historiens de ce temps méritent d'être lus par quiconque veut étudier à fond l'histoire du moyen-âge.

Orderic Vital, d'origine normande et élevé en Normandie, mais Anglais de naissance, traça, avec d'intéressants détails, l'histoire ecclésiastique et civile de son temps jusque vers l'année 1143. On peut y suivre la transition singulière des mœurs barbares aux mœurs chevaleresques, de l'ignorance au renouvellement des études. Véridique et impartial, son style forme un tissu d'expressions classiques et d'expressions monacales, sa pensée un mélange d'humilité et de foi ardente. Historien du monde surnaturel comme du monde positif, il abonde en récits de miracles et de prodiges. Il note les accidents naturels comme des merveilles inouies; les astres lui sont fatals, les météores l'épouvantent; mais toutes ces naïvetés sont l'expression des mœurs du temps, qu'il aide ainsi à mieux comprendre (1).

Guibert de Nogen nous est déjà connu. Lorsqu'il aborde les questions religieuses, il montre une justesse et une élévation d'esprit qu'il faut signaler. Lorsqu'i trace les faits de l'histoire, il est plein de feu et de sentiment. Son âme superstitieuse et tendre passe dans ses paroles, et mêle le monde fantastique au monde réel sous l'impression de la mélancolie religieuse.

(1) Orderic Vital; Collect. des historiens, III, 432.

Suger, auteur de la vie de Louis VI et de celle de Louis VII, n'a cependant pas écrit la partie de ces ouvrages postérieure à 1152. Ce qui concerne les croisades a été recueilli par Odon de Deuil. Suger a donné aussi une notice sur son administration comme ministre et comme abbé; on y trouve de curieux détails. Nous savons que Suger aimait les auteurs anciens; cependant son style est médiocre. Le goût manquait encore; il fallait l'action prolongée simultanément des études et des arts, et le frottement des communications multipliées, pour le développer chez les écrivains; mais nous ne devons pas mépriser les efforts incomplets de ces génies au berceau.

Othon de Freising, fils de Saint-Léopold, marquis d'Autriche, était né allemand. Il étudia à Paris en 1226, se fit religieux de Cîteaux à Morimont dont il fut abbé, et huit ans après il fut appelé à l'évêché de Freising. Othon (mort en 1258), avait passé en France la plus grande partie de sa vie. Précis et exact, il a laissé une chronique universelle et une histoire de l'empereur Barberousse.

Richer, moine de Saint-Vincent de Senones dans les Vosges (1) a écrit avec talent une chronique où l'on peut recueillir des passages intéressants (m. en 1267).

Rigord fut le premier *historiographe* décoré de ce titre. « Il trace l'histoire de son temps en considération, dit-il, des événements dignes d'être conservés, et non pas en vue de son titre d'historiographe ou chronographe de France. »

(1) Cette chronique a été citée par erreur sous le nom de chronique de Sens, pages 205 et 298 du premier volume.

Guillaume Breton, historien et rimeur, a continué Rigord, et célébré en prose et en vers les actions du roi Philippe-Auguste. Nous avons cité de lui divers passages qui ont pu faire connaître sa manière. Comme historien il est trop poète, comme poète il est trop prosaïque. Dans la vie des peuples, toutes les époques ont deux couleurs: une couleur vraie et une couleur fausse. On aperçoit dans Guillaume Breton ce reflet conventionnel de manières, d'impressions, et d'idées, que les sociétés empruntent à la poésie du passé, et dont elles se parent comme d'un manteau pour les jours d'apparat; mais ses princes et ses héros ne sont pas tellement déguisés qu'on ne démêle en eux les traits véritables des rudes seigneurs du VIIe siècle, querelleurs, artificieux, et fiers.

En abordant les historiens des croisades on trouve dans les premiers rangs :

Guillaume de Tyr, archidiacre de cette ville en 1167, Français d'origine, historien de l'expédition de Godefroi de Bouillon, soixante-dix ans après son accomplissement. Son travail est un monument précieux où il a laissé l'empreinte d'un noble caractère, d'un esprit judicieux, et d'une instruction assez rare pour son temps.

Raimond d'Agiles, qui avait assisté à ces guerres, comme Guillaume de Tyr, et qui avait partagé tout l'enthousiasme de son temps, est riche en visions, en pressentiments, et en prodiges.

Raoul de Caen écrivit l'histoire de Tancrède, mélange animé de prose et de vers, récit passionné, ardent, mobile, et coloré, rempli d'apostrophes et d'interjections; récit qui fut certainement sous les yeux du

Tasse. On y retrouve une partie de son poëme. Mais quand on voit les figures romantiques et fortement exprimées de l'épopée historique de Raoul, quand on y ajoute les grandes scènes que Guillaume de Tyr, Jacques de Vitry, Albert d'Aix, Foulcher de Chartres, et autres, ont décrites, on se prend à regretter que l'hôte immortel de Sorrente n'ait pas emprunté davantage à ces riches matériaux, à ces caractères réels, saisissants d'originalité, et sortis d'un moule bien autrement vigoureux et héroïque que celui des personnages à demi-classiques de la Jérusalem délivrée.

Albert d'Aix est aussi historien de la première croisade, mais il ne l'a pas vue. Il ne se contente pas de répéter les récits des chroniqueurs latins, il emprunte aux *chansons de gestes* contemporaines une foule de détails qui, pour n'avoir pas été répétés par les auteurs monastiques, n'en portent pas moins la couleur évidente de la vérité. Comme écrivain, il ne le cède à aucun autre.

C'est la croisade de Philippe-Auguste et de Richard, dont Jacques de Vitry recueille les souvenirs. Jacques de Vitry est plein d'intérêt et de variété. Il démêle le caractère différent de chaque peuple et de chaque chef, et il sait placer en relief la peinture de leurs passions sur le fond des événements.

Il faut nommer aussi Tudebode, le plus original des chroniqueurs de la première croisade, et Bernard-le-Trésorier, qui compléta, en français, l'histoire générale de ces grandes expéditions, jusqu'à la mort du saint roi Louis sur la plage fatale de Tunis.

Aucun de ces historiens n'est sans mérite. Si vous les comparez aux Arabes qui ont écrit dans le même temps, vous les trouverez infiniment supérieurs et par la hauteur des idées et par l'étendue des connaissances littéraires; mais, des deux côtés, l'exaltation religieuse est la même, et des deux côtés les écrivains se prodiguent les épithètes de *chiens* et d'*infidèles*.

Quant à la déplorable croisade du Languedoc, elle a pour narrateur principal un homme franchement fanatique, l'abbé de Vaulx-Cernay. Il est comme l'ange exterminateur sonnant de la trompette devant Montfort. Cruel et infatigable, il prêche contre le midi de la France, comme Pierre l'Hermite prêcha contre l'orient.

Ces ouvrages sont, pour la plupart, écrits en langue latine, mais voici deux historiens des croisades, Villehardoin et Joinville, qui nous donnent leurs souvenirs guerriers dans l'idiome d'Oil. L'un a raconté la prise de Constantinople par les Latins, l'autre l'expédition de saint Louis en Égypte.

Le preux chevalier Villehardoin ne parle de lui-même qu'à la troisième personne. Il s'oublie devant les grandes choses qu'il raconte, mais le lecteur le découvre. Il le reconnaît à ses judicieux avis, à son mépris pour l'or, à sa foi sans borne dans celui qui abat ou relève à son gré les étendards des princes. On voit qu'il est un des meilleurs bras de cette armée latine de Vénitiens, de Flamands et de Français, et qu'il fut respecté de tous. Pour eux, les palais de marbre, les îles fertiles, les riches dépouilles; pour lui, la première place au

conseil, et dans les combats le premier rang. Il vit naître et vieillir cet empire de quelques années; il le soutint de toutes ses forces. Mais que pouvait sa prudente valeur, pour la maison de Flandre, contre l'astuce des Grecs et la férocité des Bulgares? Sa plume s'arrête à la mort du marquis de Montferrat, ses dernières paroles sont tristes: des regrets au pied d'un cercueil forment la dernière page de toutes les histoires : « Ha las ! « com dolorous domage ci ot à l'Emperer Henri et à toz « les Latins de la terre de Romenie, de tel homme pardre « par tel mesaventure, un des meillors barons, et des « plus saiges et des meillors chevaliers qui fust el remanant du monde (1). » Du reste, ses Mémoires sont ceux d'un homme d'état et d'armée. Il s'attache à bien décrire l'expédition, il n'y mêle point de racontances oiseuses. Sa parole est modeste. Dans son allure un peu raide, il marche droit à son but, comme à l'assaut, la visière haute, après s'être recommandé à Dieu. Tel était Villehardoin « *qui cet œuvre dicta* ». Il la dicta; peut-être ignorait-il l'art de former des lettres. Mais qu'importe? celui qui raconta si éloquemment la prise de Constantinople, savait écrire; celui qui sauva l'armée des Latins, après la défaite d'Andrinople, savait combattre.

Qui ne connaît les Mémoires du sire de Joinville, où sont narrés, avec tant de bonhomie et de finesse à la fois, les dits et gestes du roi saint Louis? Ce récit familier nous fait apparaître ce prince dans sa grandeur et dans sa simplicité : fils dévoué, tendre époux, vaillant che-

(1) Villehardoin; édit. de Petitot.

valier, chrétien fervent, monarque juste et actif; un jour assis sous un chêne pour rendre bonne justice; un autre siégeant en la grand'salle dans ses atours de roi, et à la guerre, frappant comme un lion de son épée, en attendant, les fers aux mains, les yeux levés vers le ciel, que les mécréants lui viennent couper la tête.

Joinville fait aimer ce saint roi, mais ce n'est pas en le louant, car Joinville est peu rhétoricien; il dit simplement ce que son prince a fait : vraie manière de louer les grands hommes. Il en résulte qu'on aime aussi le chroniqueur, franc et jovial, qui fut patient dans le malheur, brave sans nulle fanfaronnade, peu friand des coups de cimeterre et du feu grégeois, et souhaitant de ne pas gagner trop tôt le paradis.

La grandeur et la faiblesse de l'homme ressortent sous cette plume candide en un vif contraste. Les scènes qui vous sont contées vous touchent douloureusement quand on songe à tant de lointaines entreprises que la France osa, quelquefois avec plus d'audace que de succès. D'abord tout va bien, c'est l'ordinaire. La plage égyptienne est abordée, l'infidèle est repoussé, anéanti; la croix brille sur les mosquées. Puis, le vent tourne; c'est le vent de l'adversité, le vent de la mort qui accourt en sifflant, et portant sur ses ombres ailes l'ennemi et la peste. Au tour du roi, tout périt; ce que le cimeterre épargne, la maladie le dévore. Quand la terre est saoulée de cadavres et le musulman gorgé d'or, le monarque est enfin délivré.

En lisant ces grands combats sur le sable de l'Égypte, et ces moissons d'hommes frappés par l'ennemi ou dé-

vorés par le climat, qui ne se rappellerait les batailles dont nos jeunes années s'émerveillèrent. Nos pères aussi combattaient près du Nil, et leur dernière croisade s'éteignit sans soleil dans les glaces de la Russie.

Toute la personne de Joinville est naïvement *pourtraicte* en son récit : bonhomie accompagnée de finesse et de gaieté, véracité crédule, admirable instinct de l'honneur chevaleresque, pieuse croyance qui dans la pratique se met un peu à l'aise, dévouement au roi qui ne va cependant pas jusqu'à le suivre encore quand il prévoit l'inutilité d'une seconde croisade.

Mais remarquez la distance qui sépare le maréchal de Romanie et le sénéchal de Champagne. Villehardoin est tout d'acier, fort comme Roland ; il ne parle que de batailles, il conquiert des royaumes et les défend, il vit et meurt sous le haubert, que ce soit en France ou en Orient, peu importe. Joinville est un habitué de la cour de Thibaut le galant trouvère, Joinville est l'ami du roi, le rival goguenard de Robert de Sorbon. Et comme il affectionne son joli castel dont il vient de prendre congé ! Ne pleure-t-il pas en voyant ses toits briller dans le feuillage et fuir loin de lui ? Il a suivi son roi jusque outre-mer, en bon vassal et bon chrétien ; mais enfin l'expérience est faite. Laissez-le seulement revenir et s'asseoir encore auprès des cendres chaudes de son foyer rallumé, et n'ayez peur, il n'ira pas courir fortune une seconde fois. Le temps des croisades est passé ; la France reste chez soi.

Même différence dans le style des deux historiens. La langue, déjà moins nette et moins rigoureusement gram-

maticale, se forme pour la causerie des mémoires qui lui donneront tant de popularité. Ce n'est plus le dialecte champenois, ferme, clair, incisif, et nerveux; c'est le gentil ramage de la seconde chevalerie : Froissart n'est pas loin.

SCIENCES NATURELLES ET MATHÉMATIQUES.

La série des sciences, qui sous le nom de *quadrivium* (1) complètent la faculté des *arts*, fut la plus stérile au moyen-âge. Les formes du raisonnement et de la parole ont des limites qu'on peut entrevoir, mais que d'efforts pour soulever un coin du voile immense qui couvre les lois de l'univers! Il a fallu des siècles d'expériences et de tâtonnements pour que la patrie de Lavoisier et de Laplace, aidée du progrès général de l'Europe, ait pu s'ouvrir une route nouvelle dans l'étude des sciences physiques.

Le clerc du moyen-âge est rempli de vénération pour le philosophe. Il lui suppose une science illimitée, car il voit à la fois en lui un chimiste, un physicien, et un naturaliste. Mais toute l'érudition cosmologique du philosophe n'aboutit le plus souvent qu'à un ensemble de propositions plus ou moins erronées. Rarement la vérité s'y glisse. C'est dans la nature qu'il faut chercher le vrai, et la nature n'est pas encore le livre de prédilection du philosophe; c'est Aristote et ses commenta-

(1) Lebeuf. Dissert. sur l'Hist. civ. et ecclés. II, 88 et suiv.

teurs, ce sont des auteurs suspects, ou riches en histoires merveilleuses (1), qui sont ses autorités suprêmes.

Il faut cependant rendre cette justice à quelques écrivains encyclopédistes, tels que Gossuin et Vincent de Beauvais, qu'ils firent d'immenses recherches dans les livres, et qu'ils donnèrent non seulement en physique, en mathématique, en histoire, mais encore en philosophie, en médecine, etc., tout ce qu'il était possible de recueillir alors.

Maître Gossuin composa une *Imago mundi*, cosmographie, dit M. Paulin Paris, antérieure au *Trésor de* Brunetto et au miroir de Vincent de Beauvais, plus judicieuse, plus exacte, plus instructive, que ces deux fameux ouvrages (2).

Après lui, sous le règne de saint Louis, Vincent de Beauvais entreprit sur un vaste plan ce que les philosophes du XVIIIe siècle ont exécuté, plus tard, avec de grandes ressources et de plus grandes prétentions. Il voulut tout savoir et tout réunir en un seul corps d'ouvrage; il crut pouvoir recueillir à lui seul et d'un jet tout ce que l'esprit humain a découvert, soupçonné, ou rêvé. *Miroir ou bibliothèque du monde*, telle fut l'inscription de ce monument gigantesque. D'abord il amassa et employa une effrayante quantité de matériaux, mais il n'en mit pas en œuvre la moitié; les petites forces de l'homme manquent si souvent à l'infini de ses conceptions, à l'ardeur de sa volonté!

(1) Hist. littér. de Fr., XIII, 379, et XVI.
(2) Paulin Paris. Manuscrits de la Bibl. royale, IV, 36.

Des quatre parties qui nous restent de ce grand essai, trois sont de lui incontestablement, et comprennent 9905 chapitres, qui feraient aujourd'hui cinquante à soixante volumes in-8°. Cuvier a remarqué que ses notices sont plus précises et plus correctes que celles d'Albert-le-Grand (1).

Alain de Lille avait aussi conçu le plan d'une encyclopédie morale. C'est lui qu'on appelait le docteur universel, et qui avait dirigé l'école de Paris. Il traça sous le titre *d'anti-Claudianus* un exposé de tous les moyens donnés à l'homme pour être heureux.

Vincent de Beauvais, pour ce qui concerne l'histoire naturelle, a compulsé saint Isidore, Guillaume de Conches, le manuel *physiologus* (2), et en a tiré une série immense de contes inadmissibles. En 1119 Hildebert compose son *lapidaire* (traité sur les pierres précieuses); Richard de Furnival et Guillaume de Normandie écrivent des *bestiaires;* G. de Metz mentionne les propriétés de différentes sources; Albert-le-Grand parle des plantes et de l'anatomie; saint Thomas et saint Bonaventure décrivent le monde physique et supposent une action secrète de tous les corps célestes sur notre globe (3) ; Guillaume Osmont donne aussi un lapidaire et un volucraire. *L'operum diebus* du Breton

(1) Hist. littér., XVI, 105, et XVIII, 455. *Bibliotheca mundi Vincentii Bellovacensis sive speculum quadruplex : rationale, doctrinale, morale, historiale.*

(2) Hist. littér. de Fr., XVI, 105-110.

(3) Capefigue; Hist. de Ph.-Aug., IV, 264.

Thierri qui professait à Paris, n'explique pas sa grande renommée (1).

Quand Jacques de Vitry abandonne l'histoire des hommes pour celle de la nature, il est d'une richesse surprenante en notions fabuleuses. Il nous apprend qu'il y a en Flandre des arbres qui produisent des oiseaux; ils y naissent suspendus par le bec, jusqu'au moment de leur développement. Il prétend que lorsque les grues volent en troupe, les gardiennes de la bande portent de petites pierres dans leurs pattes, afin que si elles viennent à s'endormir, la chute du caillou les réveille. Il croit que si on se frotte avec le sang de la huppe on voit dans le sommeil des démons qui s'avancent pour nous étouffer. Une fois, il est vrai, ses assertions approchent de la vérité, lorsqu'il dit qu'on trouve dans les Alpes des femmes portant des goîtres qui leur descendent jusqu'au ventre (2).

Furnival, dans son bestiaire, n'est pas moins étonnant. Suivant lui, la *calandre* mise en présence d'un malade, annoncera sa guérison en le regardant au visage. « Si elle ne le veut regarder, il convient le malade morir. » Une jeune fille peut fasciner tellement l'unicorne que l'animal vient se jeter dans son giron et ne pense plus à résister au chasseur. « L'espie (ou épée) est un oiseau qui sait découvrir l'herbe au moyen de laquelle on peut faire sauter les serrures et les chevilles. Le serpent sauvage appelé *cocatrix* (ou cocordile) mange l'homme et

(1) Hist. littér., IX et XVII.

(2) Collect. trad. des hist. de Fr., XXII, 221-230.

puis en mène tel deuil que l'hydre son ennemi profite de sa douleur pour le faire mourir (1). »

Gervais de Tilbery, moins fécond en merveilles, est dans le vrai, quand il mentionne la roche d'Embrun qui se meut au simple toucher, et une vallée des Alpes où un cri suffit pour détacher des monceaux de neige.

Si quelques auteurs fournissent à la science véritable des renseignements épars, c'est à leur insu. Ainsi l'on inclinerait à croire, d'après une lettre de saint Bernard, que l'ours était alors au centre de la France un animal indigène : saint Bernard demande à Guignes un volume des lettres de saint Augustin, l'exemplaire de Cluny ayant été dévoré par un ours qui s'est introduit dans une cellule (2).

Conrad, abbé d'Everbach (1154), cite un présent de dix buffles des marais Pontins qui lui furent donnés à Rome. Il fait remarquer » qu'il est étonnant que des animaux aussi féroces, et dont on n'avait même aucune idée dans la partie de l'occident en deçà des Alpes, aient pu arriver à leur destination sains et saufs, sous la conduite d'un seul vieillard assisté de deux garçons de service. M. Petit-Radel, en rapportant le passage de Conrad, fait avec justesse la distinction de ce buffle d'avec le buffle *Urus* (l'auroch) dont parle César. Nos premiers rois le multipliaient dans leurs forêts, et il est cité dans les gestes du roi Gontran et dans Villehardoin (p. 90). Cet animal s'était conservé au XIIIe siècle dans les Vosges

(1) Paulin Paris ; Manuscrits de la Bibl. royale, III.
(2) Lebœuf ; Dissert. sur l'hist. ecclés., II, 116.

et les Ardennes (1); on assure qu'on peut encore le retrouver dans le parc d'un seigneur de Lithuanie. Ce qui est certain, c'est que l'élan colossal et le lynx ont disparu de nos contrées. Le castor y devient chaque jour plus rare. Les lions et les ours, que beaucoup de princes au moyen-âge nourrissaient dans leurs châteaux, n'habitent plus les uns, que les ménageries royales, les autres les hauteurs les plus sauvages des Pyrénées.

Mais, qu'est-ce que la science des animaux, des pierres, et des plantes, pour le philosophe du XIIe siècle, auprès de la science mystérieuse des métaux? Le nom de l'alchimie doit être prononcé tout bas. C'est la sœur de la sorcellerie et de la magie. Elle souffle sans relâche, elle attise un feu perpétuel, elle élabore des substances combinées de cent manières, et parfois elle aboutit à faire brûler son disciple; si elle ne l'envoie pas au bûcher elle le ruine. Maints docteurs de ces temps consumèrent leur fortune et leurs jours pour arriver au grand-œuvre, à la création du métal par excellence; ils trouvèrent ce qu'ils ne cherchaient pas en essayant des combinaisons qui ont préparé les découvertes postérieures. S'ils avaient pu fabriquer de l'or, ce métal serait probablement de peu de valeur, tandis que le simple rapprochement du charbon, du soufre, et du salpêtre, a changé la face de l'Europe, destinée maintenant a une nouvelle révolution par la compression de la vapeur. L'alchimiste était donc un personnage singulier. On ne prononçait son

(1) Hist. littér., XIII, 369.

nom qu'avec crainte et vénération. Ainsi Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, (1228) demeura en grande estime parmi les philosophes. On croyait qu'il avait exercé son art magique jusque dans la construction de la cathédrale Notre-Dame, et qu'il avait laissé dans les sculptures du portail des symboles mystérieux de ses connaissances (1).

Au couvent de Sint-Bertin, dans le laboratoire de Gilbert, qu'on appelait l'abbé Doré, sans doute parce qu'on lui attribuait le pouvoir de faire de l'or, on trouvait des ouvrages attestant les profondes connaissances de ce religieux dans la composition des métaux; on remarquait, entre autres, des passages des évangiles gravés sur de *l'argent alchimique*, et des produits d'orfévrerie qui, avec l'apparence de l'argent, se fondirent néanmoins plus vite que du plomb et se réduisirent en cendre, lorsque pour les réparer on les soumit à l'action du feu » (2).

Les sciences exactes accompagnent les sciences naturelles, et les mêmes docteurs qui dissertent sur les unes prétendent connaître également les principes des autres. La spécialité des connaissances ne se montre pas encore hors de la théologie ; l'universalité sans profondeur la remplace.

Suivant l'arithméticien, la « science des nombres mère, et maîtresse des autres, » inscrite sur les colonnes d'Hermès, a traversé le déluge comme l'arche de

(1) Mém. de l'Acad. des Inscr., XXI, 183.

(2) Martenne ; Thes. anecdot., I, 742.

Noé. Formé à l'école de saint Edme (1), sur les œuvres de Boëce et de Bède, le calculateur traite du comput et des supputations ecclésiastiques qui ont servi de base au calendrier, il énumère les diverses combinaisons du nombre 4, il enseigne la valeur des chiffres arabes, dont l'usage devait être bientôt propagé en Europe par les tables *alphonsines*, et la signification de quelques caractères fort anciens qui expriment aussi en une seule figure les premières unités (2).

Le géomètre apprend aux enfants à raisonner sur le point, sur la ligne et la superficie. Il leur met en main une tige de plomb flexible et déliée pour la construction des figures et la démonstration des théorêmes. Il explique les éléments d'Euclide dans de beaux manuscrits dont les figures mathématiques découpées en feuilles d'or sont relevées de riches vignettes. Malheureusement la méthode d'enseignement n'est ni lucide, ni complète; les premières leçons rebutent les élèves et ne les conduisent vraisemblablement pas au delà de l'architecture, qui n'est qu'une application limitée de la science des lignes et des mesures.

(1) Il professait à Paris au commencement du XIIIe siècle. Hist. littér., XVI, 112.

(2) Hist. littér., XVI. — Traité de diplomatiq., IV.

Les chiffres arabes ne paraissent pas avoir été connus en France avant le XIIIe siècle. V. de Beauvais en parle dans son doctrinal. Ils furent, dit-on, apportés d'Orient par Léonard Fribonaci (1202), et employés pour la première fois dans le système de J. de Sairbois.

Le programme de l'enseignement est cependant fort satisfaisant. Alain de Lille (XIII[e] siècle) prétend définir la ligne droite, la courbe, la circonflexe, le triangle et le tétragone (1); Hugues de Saint-Victor parle de planimétrie, d'altimétrie, de cosmométrie ; Hugues de Métel assure qu'il peut établir la quadrature du cercle d'après Aristote, et qu'il a recherché avec les géomètres la mesure de la terre; Geoffroi (aussi de Saint-Victor) insinue qu'on se sert de notions géométriques pour mesurer la circonférence de la lune et des autres astres, et faire des observations relatives à la géographie. La preuve de la réalité de tant de savoir n'est pas venue jusqu'à nous. Ce qu'on trouve dans Honoré d'Autun est loin de remplir ces magnifiques promesses (2).

Quelques travaux cités par les chroniqueurs font penser que la mécanique était mieux connue qu'on ne serait tenté de le supposer, du moins hors de France. Ains Albert-le-Grand avait construit, dit-on, une tête parlante et un automate qui ouvrait une porte quand on frappait et prononçait quelques mots; l'anglais Roger Bacon avait fabriqué un pigeon volant.

Les notions géographiques ne peuvent encore former un corps de science. On est dans une complète incertitude sur la forme du globe, on suppose vaguement ce que Colomb a prouvé ! On figure généralement la terre carrée, assise au milieu de la mer, et on donne au globe

(1) Bossut. Hist. des mathém., I, 421.
(2) Hist. littér., XII, 184.

la rondeur orbiculaire d'un disque (1); Alain de Lille parle cependant de sa sphéricité. Gervais de Tilbéry place un monde carré au milieu des mers, et compare le tout à un œuf (2).

On peut considérer comme une leçon de géographie le passage suivant du roman de la Guerre de Troie:

En la partie d'Orient
Dont jà parlai premièrement
Oit seul huit mers; c'est Capien
Et l'autre est mer Persicon,
Li tierce nomèrent, ce m'est vis,
La mer des Tymbriadis;
Li quatre renomment après
Par nom la mer Eufrates,
Et la quinte mer Rubrum,
La siste mer Arabicum;
Li septième mer ot nom Champforte
Li huitième dient la mer Morte (3).

Dans un autre roman est cité un nom, bien obscur alors, mais qui couvre maintenant un quart du globe: « Dès Ciereborc dès qu'en Rossie (4). » On trouve ailleurs un Fierabras de *Rossie* qui avait *les crins* blonds,

(1) Gervais de Tilbéry; *de Otiis imperialibus*.

(2) Un passage de Macrobe prouve que l'idée de mesurer la circonférence de la terre n'est pas nouvelle, et que les anciens géomètres la supposaient de 1252 stades. Marcrob. in somn. Scipion, l. 1, p. 109, édit. de Leipsick. Th. Georg. « *Habere ambitus stadiorum millia ducenta quinquagenta duo.* »

(3) Duc. gloss., IV, col., 534.

(4) Parthenopea, vers 494, p. 18.

menus, bouclés,la barbe un peu *roussette*, et le visage cramoisi (1).

Les sources du Nil, qui ont tant préoccupé lesgéographes modernes, suggéraient de magnifiques suppositions du temps de Joinville:

« Au matin, dit-il, les pêcheurs trouvent à la source » du fleuve et prennent les espiceries qu'on vent en ces » parties de par deçà bien chièrement et au pois: comme » canelle, gingembre, rubarbe, girofle, lignum aloës, et » plusieurs bonnes chouses. Et, dit-on, au païs que ces » choses là viennent du paradis terrestre et que le vent » les abat des bonnes arbres » (2).

Gautier de Metz a écrit (1245) que l'île de Meroë n'a point d'ombre en plein midi, et qu'en Irlande se trouve le purgatoire de saint Patrice (3). Dans son *Image du monde*, en rimes françaises, l'univers et le globe sont représentés avec accompagnement de figures curieuses et monstrueuses de sauvages et de barbares de l'Inde, le tout grossièrement exécuté (4).

Dans les deux cartes du XIII[e] siècle que l'on possède (5), « les limites des régions sont des lignes droites ou légèrement courbes, sans angles saillants et rentrants. Les montagnes sont figurées par de petites enceintes, les îles par des O, et les fleuves par deux lignes parallèles presque toujours droites comme des cierges. Une

(1) La chanson des Saxons, 96.
(2) Joinville, 229.
(3) Lebeuf; Dissert. sur l'hist. civ., II, 177.
(4) Lebeuf; Dissert., *Ibid.*
(5) *Divi Hieronimi liber locorum.*

de ces cartes représente la Palestine au milieu de laquelle est Jérusalem entourée de deux côtés par deux rangées de petites maisons, dans chacune desquelles est écrit le nom des villes maritimes de la Syrie : à droite est l'Egypte avec son Nil qui vient non des monts de l'Ethiopie, mais de la mer Rouge ; à gauche est une partie de Grèce ; en haut une partie de l'Inde, en bas la mer de Syrie. L'autre carte contient l'Asie occidentale ; à droite est l'Inde, à gauche les Bosphores, et la Grèce, en haut la Scythie, le pont-Euxin, en bas la Perse, la mer Rouge, la Syrie. Aux extrémités de la carte on voit les colonnes d'Hercule figurées par trois colonnes, l'Achéron, *Acheron fluvius infernalis*, l'oracle du soleil et de la lune figuré par deux arbres, *Mare caspicum* par un double O ; *Ircania Silva* dans un carré planté de quatre arbres ; au milieu de tout cela est posée l'arche de Noé » (1).

En parlant des conséquences des croisades, nous avons dit qu'au temps de saint Louis les notions géographiques s'agrandirent un peu, et qu'il y eut trois ou quatre voyages entrepris en Asie dans un but religieux. Ce but ne fut pas atteint, mais on eut d'intéressants détails sur des peuples inconnus. Vincent de Beauvais recueillit quelques faits notables de la bouche de Simon de Saint-Quentin, compagnon d'Ascelin. En cinquante-neuf jours ces deux voyageurs traversèrent la Syrie, la Mésopotamie, la Perse, touchèrent la rive orientale de la mer Caspienne et s'arrêtèrent chez les Mongols (1247) (2).

(1) Monteil ; hist. des div. états, II, not.

(2) Hist. littér., XVI, 125. — Cap. hist. Ph. Aug., IV, 287. Piano Carpini (1240) fit à peu près la même excursion. Son



Un voyageur au XIIIe siècle.

Le Franciscain Rubruquis ou Ruysbroek, vraisemblablement Brabançon d'origine, envoyé en Tartarie par saint Louis, en 1253, a laissé une relation qui ne manque pas d'intérêt. Il alla offrir au chef Tartare, à trois journées du Volga, une Bible et un Psautier magnifiques,

itinéraire est plus complet et plus exact. Marc-Paolo est plus détaillé encore (1273).

présents du roi et de la reine de France. Il vit la cour de Baatou « qui, dit-il, est comme une grande ville composée de maisons portatives et longue de trois ou quatre lieues. »

A la cour du grand Mangou-Kan, le missionnaire baptisa plus de soixante personnes le jour de Pâques, et à Caracarum il ouvrit une conférence théologique avec des Nestoriens, des Sarrasins, et des Tuiniens venus du Cathay (la Chine). Rubruquis est le premier au moyen-âge qui ait mentionné la mer Caspienne comme un grand lac isolé. Jusque-là on l'unissait aux mers du nord.

Ces détails prouvent assez qu'il n'y avait encore ni géographes, ni topographes, mais que le goût des voyages était déjà répandu dans toutes les classes. C'était un acheminement vers la science géographique, qu'une découverte, d'abord très imparfaite, celle de la boussole, devait agrandir d'une manière si imprévue dans les siècles suivants. Ne demandez pas qui est l'auteur de cette invention. La France cite quelques passages de ses vieux textes, et montre la fleur-de-lis qui s'épanouit à l'extrémité de l'aiguille aimantée ; la ville d'Amalfi lui répond en blasonnant dans ses armes une boussole tout entière. Les Arabes ont pour eux les mots de *Zoron*, *Aphron*, *Zibar*, employés dans sa construction, avant même le voyage de Marc-Paolo en Chine ; mais les Chinois affirment qu'ils la possèdent de temps immémorial, et qu'ils l'ont transmise aux Arabes.

Pour nous en tenir à sa première apparition dans nos monuments écrits, nous citerons Jacques de Vitry, qui

a parlé de l'aimant « ou *diamant de l'Inde* qui attire le « fer par une vertu secrète (1). Une aiguille de fer en « contact avec un caillou se tourne sans cesse vers l'é- « toile du nord, qui, étant comme l'axe du firmament, « ne varie pas, tandis que toutes les autres étoiles tour- « nent; cette propriété la rend indispensable à tous les « navigateurs. »

Brunetto Latini en a fait mention plus en détail dans un passage souvent cité, et Guyot de Provins l'a décrit dans dix-huit vers non moins connus (2).

Albert-le-Grand a cru citer Aristote quand il dit : « *Angulus magnetis cujusdam est cujus virtus convertendi ferrum ad zorum et hoc utuntur nautæ* (Alb., minéralog.) »; mais ce passage n'existe pas dans le philosophe de Stagyre (3).

Une place dans le quadrivium fut assignée à la science d'Uranie. On ne doit cependant pas attribuer trop d'importance aux travaux astronomiques de l'époque. Il est vrai que Gerbert, au x[e] siècle, s'était servi pour ses observations d'un instrument cylindrique auquel il ne manquait probablement que les verres. Il est vrai aussi qu'on trouve dans un manuscrit de la fin du XII[e] siècle, la figure de Ptolémée considérant les astres par le moyen d'un tube à quatre étages. Mais il faut se rappeler que

(1) Michaud; hist. des Crois,, 1[re] part., 178. — Mém. de l'Acad. des Inscr., VII, 293.

(2) Brun. Latini. Thesaur. l. 1, c 49. — Méon. Fabl., II, 238.

(3) Capef. hist. de Ph. Aug., IV, 267.

l'invention des lunettes télescopiques, attribuées à un Italien, n'est pas antérieure aux quinze dernières années du XIII[e] siècle (1).

L'univers était diversement compris ou imaginé: Pierre Lombard faisait le firmament solide; Vincent de Beauvais plaçait au centre du système la terre ayant douze cent cinquante stades de circuit, et le soleil tournant autour à 32,000,000 de stades. Entre l'air et l'eau se jouait suivant lui un cinquième élément : la vapeur terrestre. Mais une fille du diocèse de Sens, Alpaïs de Cudot, eut dans ses ravissements une pensée beaucoup plus voisine de la réalité que tous les calculs des docteurs. « Le monde lui apparut entier comme un globe d'une forme unie de toutes parts; le soleil lui sembla plus grand que la terre, et la terre comme un œuf suspendu au milieu des airs et environné d'eau de tous côtés (2). »

En général, c'était le système transmis par l'antiquité, accompagné de quelques corrections introduites par les Arabes, qui prévalait dans les écoles. C'était celui de Companus de Navarre qui expliqua les principes élémentaires de l'astronomie dans un traité latin, et celui d'Odon d'Orléans, évêque de Cambrai, dialectitien et astronome. Odon conduisait ses disciples au nombre de plus de deux cents devant le portique d'une église; par une belle nuit étoilée, au milieu d'un silence religieux, il leur montrait les constellations et leur dévoilait

(1) Lebeuf; Dissert. sur l'hist. civ., II, 88, 109. — Hist. littér., IX et XVI, 113.

(2) Rob. S. Mari. — Lebeuf, Dissert. sur l'hist. civ. et ecclés., II, 177. — Hist. littér., XVIII, 487; XVI, 125.

le mouvement des astres. C'était là un noble enseignement commencé sur le seuil du temple et porté jusqu'à la voûte céleste dans le silence de la nuit. La reconnaissance des disciples du savant évêque s'exprima par le don d'un anneau avec cette légende : « *Annulus Odonem decet aureus aureliensem* (1). »

Néanmoins, la réalité de la science astronomique du moyen-âge est assez problématique, ou, pour mieux dire, elle répète la science de l'antiquité et ne songe pas à marcher au-delà ; l'astrologie l'envahit et la supplante. L'astrologie qui attribue aux révolutions des corps célestes des causes et des effets surnaturels, est professée par de hauts personnages : Berold de Baux, Talleyrand de Périgord, etc. Talleyrand écrivit « La Fleur des planètes, » et tira une infinité d'horoscopes. Un gentilhomme et poète provençal découvrit une traduction espagnole d'un ouvrage intitulé : « Le Jugement des Astres. » Malheureusement, ce jugement lui fit perdre le sien, et sa raison, comme celle d'Astolphe, s'en alla dans la lune.

Ces astrologues charmaient les imaginations par de vaines espérances, et les épouvantaient par de fausses terreurs. L'Europe trembla en 1185; un charlatan, Jean de Tolède, écrivit partout, qu'au mois de septembre suivant, les planètes se réuniraient dans le signe de la balance, et qu'il surviendrait un vent si impétueux, que l'on n'y échapperait qu'en se réfugiant dans les cavernes.

(1) Hist. littér., IX, 567.

et les souterrains. On ne dit pas où les timides passèrent ce mois redoutable. D'autres, comme Humbert de Romans, général des Dominicains, en s'appuyant sur le sentiment de quelques philosophes païens, annoncèrent qu'après trente-six mille ans, les corps célestes retourneraient à leur premier état, et que tout ce qu'on avait vu s'opérer dans l'univers, recommencerait de nouveau (1). On n'essaya pas de contredire une prédiction qui garantissait au monde actuel une longévité raisonnable.

En ce temps-là, les almanachs eurent aussi beaucoup de crédit. Le *Lunaire de Salomon*, digne précurseur des almanachs de Liége, écrit, assurait-on, en faveur de Roboam, fils du sage roi d'Israel « et d'une dame qu'il aimait beaucoup (2), » donne en rime ses leçons et ses conseils :

Et de la lune li mostra
Toute la force et touz les tours
Et le croissanz et les descours.

De là, un commentaire sur les trente jours lunaires, et des conseils agricoles dans le style obligé:

Et bon vendre et bon acheter...
Et en pelerinage aller.

Puis des prédictions pour les hommes, mais surtout pour les femmes, et enfin l'indication du temps propice

(1) Lebeuf; Dissert. sur l'hist. civ., II. 192.
(2) Méon; fabl., II, circ., 294.

pour la saignée, le jour où il faut faire tourner le moulin, etc.

Et qui marier se voudra
Cel jour, bon faire le fera.

Au second jour:

Li enfès qui la nuit sert nez,
Riches ert et bien heritez
Et frans et courtois et senez;
Si saura des lettres asez.
S'il naist de serf franchiz sera,
Et de son saing sor le front aura.

Au cinquième jour:

La femme qui nestra cel jor
Toz tens sera de male vie
Et moult saura de sorcerie.

MÉON, fab., II, 273.

MÉDECINE.

Une dernière faculté universitaire nous reste à examiner pour compléter cet aperçu rapide de l'état des sciences au moyen-âge: c'est la médecine, bien imparfaite encore dans sa pratique et dans son enseignement.

Ce n'est point à Paris qu'un jeune clerc peut recueillir les oracles de la science d'Esculape: les leçons de médecine et de chirurgie y commencent à peine avant la fin du règne de Louis VII. C'est à Salerne et à Montpellier qu'il doit aller; *Mire de Salerne* est un proverbe

populaire au XII[e] siècle (1). Montpellier a une école de médecine, où les doctrines des Arabes sont développées et appliquées avec autant de succès que les principes de législation romaine dans son école de droit civil. Cette institution fut agrandie et organisée par les statuts qu'elle reçut en 1220. Les médecins qui voulaient exercer leur art, devaient produire la preuve de leur capacité devant les professeurs et l'évêque; mais Guillaume, sire du lieu, permit la pratique et l'enseignement publics, à quiconque s'en croyait capable. On abusa de la permission et tout clerc qui avait été à Salerne ou à Montpellier se donnait pour un Galien ou un Hippocrate.

On pouvait distinguer alors deux sortes de *physiciens* ou *mires*, c'est-à-dire de médecins. Les uns, se bornant à observer en philosophes les effets de la nature par rapport au corps humain, prétendaient guérir les malades avec des raisonnements et des remèdes sympathiques; les autres, praticiens positifs, à la mine grave et sévère (2), après avoir étudié l'anatomie, se montraient partout avec leur électuaire précieux acheté chèrement à Montpellier (3), avec leurs drogues renfermées dans un sac, leurs ventouses à ventouser, leur petit coffre à charpie, leurs instruments, et leur onguent. Au besoin, ils étaient accompagnés d'une *méralleresse* ou *saine-*

(1) *Mire* vient d'*émir*, seigneur en arabe. Ce titre, donné aux médecins, est remarquable. Hist. littér., XVI et IX, 87-191.

(2) Lebeuf, ibid., II, 112 (J. de Salisbéry).

(3) Ducange, gloss., III, 37. — Méon; Fabl., II, 224.

resse, c'est-à-dire d'une sage-femme, reçue en la maison publique sur la garantie des matronnes, « qui savent comment merallcresses se doivent contenir en ladite science (1) ».

On voit peu d'ecclésiastiques parmi les médecins, depuis que les conciles (1263) ont expressément défendu aux moines de se livrer aux études anatomiques, et que les chapitres de couvents menacent de la *pénitence* les religieux qui sortent de leur cloître pour assister aux cours de médecine (2). Cependant, maître Abbon, célèbre médecin, chanoine (1191) et ami de saint Bernard, possède beaucoup d'ouvrages de médecine, et un laboratoire complet pour les préparations pharmaceutiques (3). Pierre de Celles, dans un de ses sermons, explique la génération du corps humain comme un médecin l'aurait fait, et remarque quelque part « que les Anglais sont plus rêveurs que les Français, parce qu'ils ont le cerveau plus humide (4) ». Héloïse, qui a toute confiance dans les connaissances hygiéniques d'Abélard, réclame de lui une règle appropriée à la constitution physique des femmes : « Il est reconnu, dit-elle, que les femmes vivent de très peu de chose, et qu'elles n'ont pas besoin, comme les hommes, d'une alimenta-

(1) Réception d'Emeline-la-Hardie, d'Amiens. Ducange, gloss., IV, col., 679.

(2) Pasquier; Recherches. Annal. Bened., IV, 435. Réglement de Citeaux, 1242.

(3) S. Bern. epist., 307.

(4) Lebeuf; dissert. civ., II, 184.

tion substantielle.» Elle cite, à cet égard, Théodose, Macrobe, et Aristote (1).

Dans l'université les grandes autorités pour la science médicale, ce sont les Arabes. Par les croisades, et par l'Egypte , leurs ouvrages ont pénétré jusqu'en France. Des professeurs citent et compulsent Avicennes dont le *canon* sert de manuel aux *physiciens* ; ils étudient Averroës qui n'est pas moins estimé, et quelques autres auteurs, mahométans, juifs, ou chrétiens. L'idée qu'on avait conçue généralement de la science profonde des Orientaux était telle, que pour guérir Louis-le-Gros, empoisonné par Bertrade, on fit venir de « Barbarie un homme à la mine repoussante, dont le breuvage rétablit la santé du roi. » Il possédait des remèdes secrets que les infidèles seuls connaissaient » (3). Malheureusement toute la science de l'Orient ne valait pas les fléaux qu'il nous envoya. Quand l'armée de Saint-Louis, forcée de se rendre, eut subi l'esclavage des Sarrasins, une épidémie la décima rapidement, et les historiens du même temps se plaignent « des maladies nouvelles et désastreuses que l'Asie et l'Afrique transmirent à l'Europe. » La lèpre était une de ces maladies. L'Amérique s'est vengée de même de ses agresseurs, 1812 nous a donné le typhus, et la révolution de Pologne a propagé le choléra.

Au XII[e] siècle les docteurs de la faculté de médecine

(1) Lebeuf; Ibid., 202, Abél., oper., 177.

(2) Historiens de France, XVI, LXXXIX.

de Paris, distinguent trois esprits vivifiant le corps humain: l'esprit animal dans la tête, l'esprit naturel dans le foie, l'esprit vital dans le cœur (1). Ils partent d'un principe qui les met à l'aise pour expliquer les maladies qu'ils ne comprennent pas et qu'ils ne peuvent guérir: il les attribuent au démon. Après l'examen du pouls (2), l'*urinarum inspectio* est pour eux un grand moyen de diagnostique, comme la saignée un grand moyen curatif (3). La saignée entre dans les habitudes hygiéniques de toutes les classes. Aussi les lois de police sont elles fort attentives à exempter du *guet* tout bourgeois de Paris (4) qui s'est fait saigner. La saignée est régulièrement prescrite dans les couvents, où l'obligation de mortifier la chair et de remédier aux conséquences de la vie sédentaire, en a fait un principe rigoureux. Les religieux de l'Hôtel-Dieu de Pontoise se font saigner six fois l'an; à cette occasion, on leur accorde un repas moins austère et un peu de vin (5). L'application des cautères est fréquente aussi, mais les médecines sont rarement administrées. La science médicale de ce temps, comme l'art culinaire, s'appuie principalement sur l'épicerie (6). Les drogues orientales qui entrent dans la composition des remèdes, telles que la gérofle, la muscade, la cardamone, le sumac, le zédoar, la cinna-

(1) Hist. littér., XIII, 23-43.
(2) Roman du Renart, 364, II.
(3) Monteil; histoire des div., ép. LXXVII.
(4) Depping; métiers de Boileau, 203.
(5) Martenne; Thes. aned., IV.
(6) Depping; du commerce de l'Europe, 307.

mome, le spicea, le cubèbe, se vendent au poids de l'or (1). Tout le monde ne peut se procurer non plus l'excellente thériaque du patriarche d'Antioche dont Etienne de Tournay fit part à l'évêque de Lunden en Danemark (2), ni les tablettes de roses sèches (3) qu'un cardinal diacre, envoya à Louis VII, grand amateur de drogues étrangères.

La vertu des eaux minérales n'est pas méconnue; on recherche surtout les bains de Bourbon *Lanceis* (4). On a aussi une foule de remèdes sympathiques; on y croit d'autant mieux, qu'on ne peut en expliquer l'effet. Saint Bernard offre une pierre précieuse montée en bague, comme remède souverain contre l'hémorragie, à l'archevêque de Lyon; saint Louis aime à boire dans une tasse de bois de tamarin, réputé excellent pour prévenir le mal de rate (5).

Remarquons ici que la pharmacie ne forma une profession distincte qu'à la fin du XIIIe siècle. On permit alors « aux *apoticaires* de vendre dans leur otel » sans payer aucun droit, mais s'ils étalaient aux halles on prélevait un impôt sur leurs drogues (6).

L'art médical a ses partisans, mais il a aussi ses an-

(1) Lebeuf; Dissert. 205. — Historiens de Fr., préf., XVI.

(2) Il est fait mention pour la première fois de la thériaque dans Foulcher de Chartres (1122).

(3) Lebeuf, et hist, littér., IX, 196.

(4) Garin le Lohérain; édit. de M. P. Pâris.

(5) S. Bern.. ép. 18, l. II. — Félibien, Hist. de S. Denis, 541.

(6) Les métiers de Boileau, 322.

tagonistes. Des esprits indépendants lui reprochent sévèrement son insuffisance et ses déceptions. Un poète du XIII[e] siècle a maudit, dans ses vers, les pilules et les sirops, le sucre, et le miel des physiciens (1). Ce rimeur satyrique se souvenait peut-être des derniers moments de Louis-le-Gros : « lequel buvoit de plusieurs « manières de buvrages et de pouldres par les physiciens « et par les mires, qui trop le travailloient, si que c'estoit « merveille comme il le pouvoit souffrir ; car le sain ne le « vertueux ne l'eussent pu endurer (2). » Le pauvre qui n'a rien, meurt paisiblement, mais Louis était roi, en conséquence, il fut *moult* travaillé. Saint Bernard, dans sa dernière maladie, se refusa opiniâtrement à user d'aucun remède (3).

Au reste, la charité fit alors plus que la science pour le soulagement de l'humanité. Les fléaux qui désolaient l'Europe par intervalles ne la rebutaient pas. La charité diminuait leur intensité à force de soins : elle ouvrait des palais à ceux qui en étaient atteints. La lèpre fut l'objet d'aumônes immenses et de fondations magnifiques. Il y eut aussi des œuvres charitables pour le *mal des ardents*, dont on attribue l'origine à des déréglements excessifs ; ce mal effraya trois fois l'Europe, en 945, 1041 et 1129. Ses plus fortes attaques se manifestèrent pendant la grande ferveur des croisades. Urbain II fonda l'ordre de Saint-

(1) Méon ; Fabl., II, 80.

(2) Chronique de saint Denis.

(3) Fleury ; Hist. ecclés., XVI, 21.

Antoine pour y porter secours; et en plaça le chef-lieu à Vienne en Dauphiné. Les chairs atteintes par l'inflammation paraissaient brûlées et consumées. Le mal de saint Sylvain (*ignis gehennalis*) avait peut être quelque analogie avec celui des Ardents (1); il en est fait mention vers la même époque.

Plusieurs médecins, aux siècles des Croisades, s'acquirent une grande réputation. Les chroniques nous ont transmis les noms d'Egidius de Corbeil, chanoine de Paris et médecin de Philippe-Auguste, auteur d'un poème de six mille vers sur la vertu des médicaments; de Jean de Saint-Gilles (1221), professeur à Montpellier, qui abandonna la médecine pour la science religieuse lorsqu'il eut entendu prêcher Foulque de Neuilly; de Lanfranc de Milan et Jean Passavant, professeurs à Lyon; d'Obison médecin, de Louis-le-Gros qui alla demander aux religieux de Saint-Victor la médecine de l'âme après avoir reconnu l'insuffisance de celle du corps; de C. Cervianus, médecin provençal; du moine Jean, de l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers; d'Alquier, moine de Clairvaux, favori des grands et ami des pauvres; d'Illabon, médecin de Laon, qui excellait dans la cure des plaies; et à la fin du XIII[e] siècle, de Bernard de Gordon, surnommé le lis de la médecine (2).

Robert de Provins fut médecin et chapelain de saint Louis; Dudon traita ce prince dans sa dernière maladie.

(1) Littré; revue des Deux-Mondes.

(2) Duc. gloss., V et I, col. 644. — Hist. littér., IX, 193-195, XVI, 96, XII, 235.

Son chirurgien et valet de chambre, Pierre Desbrosses, était en même temps son barbier ; ces deux professions sont encore confondues dans quelques pays de l'Europe.

A Paris, le corps des chirurgiens reçut par les soins de J. Pitard, premier chirurgien de saint Louis, une organisation régulière qui prouve qu'on oubliait déjà les défenses du 4e concile de Latran (1215), prohibant les opérations chirurgicales pratiquées par le fer ou par le feu. Le plus ancien titre subsistant du collége des chirurgiens ne remonte qu'à Philippe-le-Bel.

L'école de Salerne, féconde en bons médecins, avait fourni aussi d'habiles chirurgiens. Dans le poème de Garin ce sont des chirurgiens de Salerne, qui sont appelés auprès du duc Begon.

Les plaies serchent en chief, en corps, en pis ;
Les plaies cuevrent maintenant sans respit,
L'emplastre mistrent, lor bandiaus ont assis...
Herbes destrempe et un chaudel en fist (1)...
Les bras relient, s'ont les emplastres mis
Et les éstelles (2) i ont moult bien assis.

GARIN., 91.

Et néanmoins, si on rencontre par basard dans nos chroniques quelques faits intéressants pour la chirurgie, on croit lire les prouesses du bourreau. Un neveu de Richard Cœur-de-Lion, le duc Arthur, fit une chute de cheval ; l'accident détermina une blessure dangereuse à la

(1) Chaudeau.
(2) Écharpes, ou éclisses.

jambe. Les chirurgiens dirent que l'amputation était inévitable ; mais aucun n'osait l'opérer, et dans Mamers il n'y avait pas un chirurgien habile. Le duc demanda une hache, la plaça lui-même sur sa jambe, et ordonna à son chambellan de frapper trois grands coups de marteau. Ainsi fut exécutée l'amputation ; inutile souffrance, la gangrène avait déjà gagné les régions supérieures (1) ; Arthur en mourut.

Guillaume le Breton décrit le traitement que Richard, lui-même, supporta avec aussi peu de succès lorsqu'il fut blessé à mort devant Châlus.

« *Apponunt medici fomenta, secant que chirurgi*
« *Vulnus, ut indè trahant ferrum.* »

On aime à lire que Baudouin, frère de Godefroi de Bouillon, ne permit pas qu'on blessât des prisonniers pour simuler le mal dont il était atteint et faciliter le moyen de l'étudier (2).

L'opération césarienne était connue. Elle fut pratiquée pour saint Lambert et saint Druon (1266). Celle de la taille remonte en France au XIe siècle (3).

L'art de guérir ou plutôt d'aider la nature qui se guérit, était encore, comme on le voit bien incertain, bien illusoire ; mais l'art de tromper l'espérance des faibles a toujours été pratiquée avec un grand succès. Les char-

(1) Dumoulin ; Hist. de Normandie, 476.
(2) Michelet ; His. de Fr., III.
(3) Lebeuf ; Dissert. civ. et ecclés., II. 199.

latans vendeurs de remèdes, moins adroits que les charlatans modernes, ne cachaient pas leur trompette et leur habit rouge; pour mieux débiter leurs onguents ils appelaient l'astrologie à leur aide et vendaient des almanachs hygiéniques. (1)

Voici quelques passages d'un de ces calendriers : (2)

« En mars, fait bon sainier de la veine del pis, et del fie (de la poitrine et du foie) et de ventouser.

« En juin doit-on boire eghe froide cascun ior à enjun et mangier laitues a l'aisil (au vinaigre)...

« En aoust, ne doit-on pas boire de mies (medo hypocras) ne de chervoise, mais en doit prenre puison de sauine et de poraïe (sabine et pirée).

« En octobre doibt-on manger boisjas (boyaux) et boire moult laict de chieuvre et de brebis cascun jor à enjun, et puis après prendre puison de galiophilée (giroflée) et de salge por la palasine (sorte de goutte). Et bon fait sainier en ce mois.

« En décembre, fait bon sainier et bon estuver et prenre puison d'ysope. »

(1) Prov. et dict. popul. au XIIIe siècle, 147-156.

(2) Mss. de Saint-Omer, 1268. Biblioth. Roy. — Roquefort, Dict. de la langue romane, supplément.



Gloire et poésie.

Poésie.

ORIGINES DE LA POÉSIE FRANÇAISE : usage de la rime. — POÉSIE LYRIQUE ET SATIRIQUE : chansons; diverses formes poétiques. — CONTES ET FABLIAUX : origine des fabliaux ; caractère des fabliaux ; le roman du Renart. — POÉSIE DRAMATIQUE : origine du drame ; jeux ; mystères et miracles. — Des POÈTES DU MOYEN-AGE : jongleurs, trouvères et troubadours, jongleurs-ménétriers, charlatans. — POÈTES CÉLÈBRES : poètes latins ; poètes du midi ; poètes du nord. *Le jeu de Marion.*

ORIGINE DE LA POÉSIE FRANÇAISE.

La poésie, comme chacun sait, est aussi ancienne que le monde ; les formes poétiques seules sont plus ou moins nouvelles. La France, qui a reçu beaucoup des nations qui l'environnent, et qui a rendu ses emprunts

avec les intérêts, la France qui, dans sa position centrale n'exclut rien et recueille tout, qui reproduit sous une figure nouvelle les germes tombés sur son sol fécond dans le mouvement séculaire des peuples, a tiré de sources diverses les formes poétiques qu'elle mit en œuvre au moyen-âge.

La rime, accessoire indispensable de notre versification, a existé de tout temps parmi nous. On a eu tort de dire qu'elle nous venait de l'Arabie par l'Afrique, par l'Espagne et la Provence (1). Notre versification, sans doute, rencontra la rime dans ses imitations heureuses des poésies orientales et méridionales, mais elle l'a trouvée aussi dans les poèmes de la décadence latine et dans les essais des bardes bretons (2). Les plus anciens vers rimés que l'on ait sont « en langue francique (c'est-à-dire théotisque) (3). » Ainsi on ne peut dire que les peuples du nord aient ignoré la rime. Les bardes ont connu les compositions monorimes, et l'allittération ou l'harmonie constante des consonnes qui commencent les mots les plus importants de chaque vers. La langue romane en se développant a adopté la rime pour ne plus s'en séparer, mais elle ne l'a point créée.

Les combinaisons de la rime se compliquèrent peu à peu. Dans le midi, la langue provençale se soumit aux

(1) Monteil; Hist. des divers états, I, 315.

(2) Delarue; Essai sur les bardes, III, XLV et lxxv. P. Paris; préface de Garin-le-Lohérain.

(3) Hist. littér., XVII, 4111-4116.

caprices poétiques les plus laborieux. L'existence successive des royaumes d'Arles, des comtés de Provence et de Toulouse, pendant la période qui précéda les croisades, et les relations réciproques des provinces pyrénéennes d'Espagne et de France, en influant sur la poésie méridionale, développèrent les variétés de sa versification.

Dans le Nord il y eut aussi quelques raffinements en faveur de l'oreille. On ne sait pourquoi on donna le nom de rime *léonine* ou plutôt *léonime*, aux consonnances produites par l'exacte répétition d'une ou de deux syllabes finales; Léonius a rimé l'Ancien Testament, mais il n'a pas inventé la rime (1).

Ce qu'il y a de sûr, c'est que la diversité des combinaisons se montre dans les premiers essais de la littérature romane. On trouve de longs passages monorimes, des rimes par écho, et des mélanges de rimes latines et françaises, dans les plus anciens poètes.

Suivant Roquefort, l'auteur, appelé le Reclus de Molliens, aurait le premier imaginé l'entrelacement des rimes masculines et féminines vers le milieu du XIIe siècle (2). Mais cette assertion n'est pas exacte; ces rimes accouplées ne sont pas continues dans le poème moral de *charité* attribué au Reclus de Molliens. Les véritables auteurs de cet entrelacement sont les poètes qui voulaient que leurs vers fussent chantés, et qui, par conséquent,

(1) Lebeuf; Dissert. sur l'hist. civ., 67. — Hist. littér., XIII, 427-448.

(2) Roquef.; État de la poésie, 61 et *passim*.

n'eurent pas de peine à comprendre l'effet musical des rimes muettes et des rimes accentuées. Blondel, Chrestien de Troyes, qui composaient au XIIIe siècle, ont entrelacé leurs rimes dans les chansons conservées sous leur nom. On a remarqué aussi que Benoît de Sainte-Maure, dans le roman de la Guerre de Troie antérieur à 1170, use de ces rimes entremêlées (1). Mais il est certain qu'il faut recourir aux chansonniers du XIIIe siècle, pour voir l'emploi régulier de cet artifice de versification.

Dans la *Despuitizons du Croisić* de Rutebœuf (vers 1250), chaque couplet a huit vers sur deux rimes croisées, alternativement masculines et féminines, et cet arrangement rappelle fort bien les conditions de l'octave italienne qui semble d'une date bien moins ancienne.

Quant au renouvellement constant de la rime de deux vers en deux vers, dans les alexandrins, M. Paulin Paris ne croit pas qu'il remonte au delà du XVe siècle. Jusqu'à cette époque, les strophes des grandes épopées nationales, dites *Chansons de gestes*, sont presque toujours monorimes (2).

L'acrostiche, ce tour d'adresse poétique si en faveur au XVIIe siècle, n'était pas inconnu au XIIIe. M. Jubinal en a cité un curieux exemple : Deux dames racontèrent au troubadour Adenès-le-Roi les aventures de Cléomadès, et lui ordonnèrent de les mettre en vers. Adenès le dit lui-même en faisant un

(1) Hist. littér., XVII, 424.

(2) Manuscrits français de la Bibliothèque royale, III, 94.

mystère de leur nom. Mais le secret de l'énigme se découvre à la fin de son livre, au commencement des derniers vers dont les initiales forment ces mots : *La roïne de France Marie*, *Madame Blanche* (1).

Le plus ancien exemple du vers alexandrin se trouve, à ce que l'on croit, dans la chanson d'Alexandre par Lambert-le-Cort, vers le milieu du XIIe siècle. A la fin du XIIIe, l'alexandrin était d'un emploi général. Malgré ses *Enfances d'Ogier*, Adenès le-Roi ne put rendre la vogue au vers de *dix* syllabes. Il écrivit Beuve de Comarchis et Berthe-aus-grans-piés en alexandrins.

POÉSIE LYRIQUE ET SATIRIQUE.

La chanson paraît être la plus ancienne de toutes les formes de compositions poétiques. La chanson de gestes (*heroica cantilena*), en consacrant les actions héroïques des princes francs, commençait les annales de la nation. On connaît un couplet de celle que l'on fit sous Clotaire II en l'honneur de Faron (2), et le chant de victoire de Louis III en 881.

Jusqu'à l'époque des croisades, notre littérature n'offre guère de chansons héroïques dans leurs formes primitives. Mabillon a cité plusieurs poètes du XIe siècle

(1) Voyez Jubinal; notes de Ruteboeuf, 355. — Blanche, sœur de Robert II; ou Blanche, fille de saint Louis, mariée à l'infant d'Espagne.

(2) *De Clotario est canere rege Francorum. — Qui ivit pugnare cum gente Saxonum...*, etc.

qui composèrent des chansons en langue romane (1), mais les chansons de gestes telles qu'elles nous sont restées ont la forme épique ; ce sont de vrais romans dans l'ancienne acception du mot. Marie de France dit que les Bretons ont l'usage de consacrer par des lais le souvenir des actions publiques ; ces lais originaux nous manquent ; les lais que Marie elle-même a versifiés sont des imitations romanesques des traditions bretonnes.

Ces chants primitifs ont existé pourtant. Piere-le-Chantre disait en parlant des prêtres qui célèbrent la messe jusqu'au moment de l'offrande, et remarquant qu'alors personne ne se présente pour contribuer, recommencent plusieurs fois l'office : « Ils ressemblent aux chanteurs de fables et de gestes, qui voyant la *chanson de Landri* mal reçue de leurs auditeurs, essaient aussitôt celle de *Narcisse*, et puis une autre s'ils s'aperçoivent qu'ils n'ont pas réussi (2). »

Les chansons érotiques et burlesques ont dû naître parallèlement avec les chansons de guerre. Dans les dernières années du XI[e] siècle, des chants satyriques furent composés sur un favori de l'archevêque de Tours, appelé Jean. On les chantait dans les rues et les carre-

(1) Annal bénéd., *t.* 40, *n°* 41. — Acta sanctor., *t.* 10, *p.* 378.

(2) Landri, comte d'Auxerre au XI[e] siècle, causa par ses intrigues le divorce du roi Robert et de la reine Constance. — Leroux de Lincy ; Chants héroïques, p. VIII.

fours. Ce Jean avait reçu le surnom de « *Flore* la courtisane. » S'il faut en croire Yves de Chartres, Jean n'avait pas honte de répéter les vers écrits contre lui, et néanmoins il parvint à l'épiscopat (1).

Sous la forme latine des refreins passionnés échappèrent à la plume d'Abélard, et de Pierre de Blois, comme un tribut de leurs jeunes illusions. Abélard avait, dit-on, composé pour Héloïse un poème allégorique sur la rose (2). Pierre de Blois répondait à un moine d'Andrai, qui lui demandait les poèmes libres qu'il avait composé dans sa jeunesse : « Au lieu de ces vers érotiques que vous me demandez, « je vous envoie un cantique sur le combat de la chair « et de l'esprit (3). »

Les cantiques, en langue vulgaire, chantés dans les églises la nuit de la Nativité, furent l'origine des *Noëls*, concession en faveur du peuple qui commençait à ne plus entendre le latin. Lambert, prieur de Saint-Waast d'Arras, dit que l'usage de ces chants est particulier aux Français (4).

On appela *rotruenges* des chansons à ritournelle pour la rote, espèces d'ariettes ou cavatines ;

Pastourelle, rimes sur les amours des champs dont les

(1) Leroux de Lincy; chants hist., introd. p. IV.

(2) Massieu ; Hist. de la poésie française. — Les chansons d'Abélard sont perdues, mais on a de lui dans la bibliothèque du Vatican des complaintes religieuses (*planctus*). — Leroux, *ibid.* p. L.

(3) Hist. littér., XV, 384.

(4) Lebeuf; traité sur le chant ecclésiast.

bergers et les bergères étaient les acteurs ordinaires ; petits poèmes naïfs et gracieux, mais trop uniformes. Une jolie pastourelle, recueillie du dialecte poitevin, et intitulée : la *Reine d'Avril*, commence ainsi :

Al entrade del tens clar,
Eya !
Pir joie recommençar,
Eya !
Et pir jalous irritar,
Eya !
Vol la regina mostrar,
K'ele est si amorouse.
Alavi, alavi, jalous.
Lassar nos, lassar nos,
Ballar entre nos, etc. (1).

Les *plaintes* (planctus), chant de regret sur la mort d'un ami ou sur un malheur public, ont produit la complainte moderne.

Les *aubades* et les *sérénades* étaient les chants de l'aurore et du crépuscule, les mots *alba* et *sera* y reviennent à chaque strophe.

Les *ballades* imitaient le pas mesuré de la danse. La simplicité de leur forme les rendit également propres aux sujets mélancoliques. De ces lais et de ces ballades provient la *romance* de nos jours.

Le lai, accompagné d'une sorte de refrein ou retour de vers, s'appelait *virelai*. Le mot *lai* vient probablement de l'allemand *lieder* (chant ou chanson). Le lai

(1) Leroux de Lincy ; chants hist. 79.

est, comme nous l'avons dit, le chant antique de la Bretagne. Les histoires d'origine bretonne, versifiées pour être chantées ou récitées, reçurent aussi le titre de lai.

Les *sonnets* ne ressemblaient aucunement à ceux des siècles postérieurs.

Le *tenson*, et les jeux-partis, retraçaient un dialogue de deux interlocuteurs qui disputaient sur une question galante ou subtile.

On donnait le nom de sirventes ou sirventois à de petits poëmes satyriques.

CONTES ET FABLIAUX.

Il serait téméraire d'assigner une origine positive et limitée aux fables et aux contes qui ont fait les délices des XII[e] et XIII[e] siècles. Il n'existe peut-être pas une forme littéraire qui n'ait quelques racines perdues dans les profondeurs de l'antiquité la plus reculée. L'Inde et la Grèce ont pu mettre en vogue parmi nous les apologues, les récits merveilleux et fécriques, les contes ingénieux et plaisants ; les Arabes ont pu nous enrichir aussi par le moyen des communications établies entre l'Espagne et le Languedoc dès le XI[e] siècle, mais avant la visite que l'Europe occidentale fit à l'Orient au nom de la croix, nous avions certainement des fables, des contes, des poëmes lyriques et romanesques. Ainsi lorsque nous signalons les importations admises par la France dans le cours de l'époque chevaleresque, nous ne voulons pas marquer aux divers genres de productions littéraires un point de départ spontané, une sou-

daine implantation. Nous disons seulement de quelle manière la vieille mine fut rouverte et exploitée plus habilement que par le passé, moyennant les emprunts faits à l'art des autres peuples.

Le *Dolopathos*, traduit en rimes par Herbert vers 1210 et par un anonyme, sur le texte latin d'un moine de Haute-Selve, pour l'instruction du fils de Philippe-Auguste, plus tard Louis VIII (1), est un recueil de contes d'origine orientale, avec un titre grec. Un Indien, appelé Sendebad ou Sendebar, l'écrivit, dit-on, cent ans avant Jésus-Christ; peut-être n'en fut-il que le dernier éditeur connu (2). Il passa ensuite dans les langues persanes, arabes, hébraïques, syriaques et grecques. Le manuscrit, intitulé *Dolopathos*, paraît désigner son auteur sous le nom de Synthipus. Le plan de ce livre est à peu près le même que celui du recueil si connu sous le nom de *Mille et une nuits :* Un philosophe récite quatorze histoires, pour suspendre la sentence inique d'un roi contre son fils, injustement accusé par sa belle-mère (3).

Parmi ces contes, le lai d'Aristote, les cheveux coupés, le mari qui enferme sa femme, le chien et le ser-

(1) Hist. littér., XIX, 810.

(2) Roquefort; État de la poésie, 173.

(3) Le roman des Sept-Sages, le prince Éraste la Mère-Marâtre, la matrone d'Éphèse, proviennent du Dolopathos. Legrand d'Aussi. fabl. III, 94 et 155. — Hist. littér., XVI, 170. On croit que le *liber librorum* dont parlent quelques trouvères désigne l'ouvrage de Bidpaï.

pent, le chevalier à la trappe, et la femme qui voulut éprouver son mari, ont été jugés d'origine orientale.

Il en est de même de Caliba et de Dimna, dialogue attribué à Bidpaï ou Pilpai qualifié du nom de Locman ou Logman. Jean de Capoue le mit en latin au XIIIe siècle.

Le livre du *Castoiement* porte aussi des traces évidentes de son origine orientale. Un juif d'Espagne, Pierre Alphonse, reçut le baptême en France (1106) à l'âge de quarante-quatre ans. Il avait apporté ce recueil, et le fit traduire sous le nom de : « *Clericalis disciplina.* » Il consiste comme le Dolopathos en contes ou apologues. Pierre nous dit lui-même qu'il avait tiré son ouvrage des préceptes des philosophes et des contes des Arabes (1).

M. de la Rue croit que les fables ésopiennes, mises en langage roman par le duc de Normandie Henri Ier, au commencement du XIIe siècle, provenaient de manuscrits orientaux. Marie de France connut ces fables, les imita, et en rima quelques unes qui ne sont pas attribuées à Izopêh (Esope).

On aimait alors ces recueils d'apologues, ces bestiaires, où les êtres sans raison se permettaient de moraliser l'animal raisonnable. On faisait même quelquefois un usage sérieux de ces naïves allégories. Quand saint Louis perdit son fils aîné, âgé de six ans, « sage et gracieux à merveille, il en mena tel deuil qu'on ne le pou-

(1) Roquefort; État de la poésie, 74.

vait apaiser; l'archevêque de Rouen, Rigault, lui conta un apologue pour le consoler, et il y réussit. »

Ajoutons en faveur de l'origine orientale des contes et des apologues, que l'auteur de *Parthenopex* de Blois mentionne « les fables des Sarrazins, » et que J. de Hauteville semble faire allusion à la littérature indienne en louant l'Université de Paris :

> « *Exoritur tandem locus, altera regia Phœbi,*
> *Parisius, Cyrrhea viris, Crissea metallis,*
> *Græca libris, Inda studiis, Romana poetis,*
> *Attica philosophis,* » etc. (1).

Les livres de poésie morale sont en petit nombre, mais rien de plus nombreux que la famille des contes rimés appelés *fabliaux* ; au XIIIe siècle surtout, ils pullulent. Ceux dont l'ingénieuse gaieté jette un demi-voile sur une pensée licencieuse ont été mille fois imités. La grossièreté des autres ferait croire au premier moment que la corruption était universelle et sans borne ; mais il ne faut pas trop se hâter de condamner le passé. Les fabléors composaient pour les cours et pour les châteaux des œuvres polies, pour les petits bourgeois et la populace des œuvres brutes. Les copistes ont ensuite entassé pêle-mêle dans les mêmes volumes tout ce qu'ils ont pu recueillir : le bagage du ménétrier et le portefeuille du trouvère. Ce n'est pas que leur discours fût aussi prudemment réservé que le nôtre. La crudité de l'ex-

(1) J. de Hauteville, vers 1187.

pression ne choquait pas, parce qu'elle était habituelle. On peut croire aussi que des contes d'ignoble origine ont fourni des proverbes usuels et des expressions généralement adoptées, sans sortir pour cela des mains vulgaires ; le succès de ces expressions et de ces proverbes ne prouve pas que leur source impure ait coulé pour tous. Notre conversation gantée et musquée ne sait pas tous les mots de bas étage qu'elle emploie ; les coins de rue apportent leurs métamorphoses burlesques jusque dans les salons, et la grande dame vole l'enfant du peuple sans s'en douter.

On a conservé et reproduit sous le titre général de fabliaux des légendes, des lais chevaleresques, des satyres; mais le *fabliau* est toute autre chose.

Le vrai fabliau spirituel et malin s'exprime en petits vers d'un ton dégagé. Il est assez fidèle à la rime, mais peu à l'analogie des pensées ; il ne se jette point comme le conte dans de merveilleuses et interminables histoires, il n'est point nuageux et mélancolique comme les poëmes du nord, ni frivole et dégagé comme la nouvelle italienne, il a une physionomie toute à lui ; c'est un Français du vieux temps. Il rit beaucoup et s'attendrit quelquefois. Il frappe vite, et fort, et souvent ; tantôt sur les docteurs et les moines ; tantôt sur les chevaliers et les bourgeois. Il ménage plus volontiers les hauts barons, parce qu'il espère d'eux bon gite en leur castel et robe à leur livrée. Il ne manque pas de les appeler « Monseigneur ; » volontiers il leur fait jouer le plus beau rôle ; mais il est sans pitié pour le vilain, car il n'attend rien de lui. Il le persifle, il le tourmente, et quand il l'a fait tom-

ber dans quelque lourde sottise, il le soufflette, lui rit au nez, et le trouve bien heureux d'en être quitte à si bon marché. Il ne tarit pas sur la *gloutonnerie* des petites gens, sur l'astuce et l'inconstance des femmes, auxquelles il prête une mine inépuisable de ruse. Peu importe



Le lai d'Aristote.

d'ailleurs, par quelle voie ténébreuse il mène celles-ci, elles en sortent innocentes comme de jeunes brebis, laissant les dangers pour l'amant et les risées pour le mari. Puis il s'amende au moment de finir, il se fait dévôt, se recommande à son patron, souhaite le paradis au lecteur, et réclame pour sa peine un *Pater* et un *Ave*.

On peut appliquer aux fabliaux ce que nons avons dit du Dolopathos et des apologues : ce sont des imitations qui en ont produit d'autres. L'origine de beaucoup d'en-

tre eux est arabe, mais c'est avec l'habit français qu'ils ont fait fortune en Europe.

Il y a réminiscence de deux fables d'Ésope dans le fabliau de Merlin, et dans celui de l'Envieux et du convoiteux ; les deux amis des Mille et une Nuits se rencontrent déjà dans le Castoiement. La confession du renard tirée de Bidpaï, l'hermite guidé par l'ange (création arabe imitée par Voltaire), le visir sellé et bridé métamorphosé sous le nom de lai d'Aristote, celui des tresses (pendant du conte indien du Derviche et du voleur), une grande partie du lai de Lanval et de Graalent, se retrouvent dans les fables arabes. Le sujet du conte de Griseldis, emprunté par Bocace, est évidemment venu du lai du *frêne* dans le roman de Flamenca (1).

Quand le langage naïf de ces contes devint suranné, on les négligea; mais ils se déguisèrent pour reparaître plus tard en se conformant au goût du temps et des lieux. La muse de La Fontaine en honora quelques uns de sa gracieuse hospitalité; les peuples étrangers leur accordèrent en secret le droit de bourgeoisie, et ils courent encore par le monde littéraire en changeant de costume pour se rajeunir.

On pourrait en citer plusieurs dignes d'être lus dans l'original. On pourrait nommer ceux du Court-Mantel, du chevalier au vair Palefroi, d'Huon le Roy (2), celui du Segretain moine, dans lequel un cadavre passe de main

(1) Méon ; fabl. II. 343-301. — Hist. littér., — XIX. V main ; Cours de littérat., 290.

(2) Méon, *ibid.*, 204.

en main, personne n'osant le garder, et jette dans de pi-oyables embarras tous ceux qui s'en trouvent involontairement dépositaires.

On est tenté de ranger dans la classe des fabliaux le conte ou roman allégorique du Renard, qui, dès le commencement du XIIIe siècle jouissait d'une grande célébrité. Il est nommé dans les œuvres de Gautier de Coinsi, mort en 1236. Pierre de Saint-Cloud est auteur de la première branche de ce poëme burlesque. Divers rimeurs, dont les noms se sont perdus, ont composé d'autres branches. Richard de Lison est le seul qui se soit fait connaître. Méon attribue à Marie de France le « couronnement du Renard » : elle l'aurait dédié à Guillaume, comte de Flandre, mort en 1251 (1). Vers la fin du XIIIe siècle, Jacquemars Gielée, de Lille, composa le *Renard nouvel.*

L'idée première de ce poëme et son titre remontent à une époque fort ancienne.

Au IXe siècle vivait en Austrasie un certain Reginald ou Renart, habile conseiller de Zuentibold. Sa finesse était si grande qu'elle devint dangereuse. On l'exila, et il alla se tapir dans son château-fort. De sa retraite le malin courtisan suscita mille embarras à son maître, en se servant alternativement des Français et des Germains.

Les chansons de ses contemporains le désignaient tantôt sous le nom de Renart, tantôt sous celui de *Vulpes*, épithète moqueuse. Il en résulta que l'homme et l'animal s'identifièrent tellement dans l'esprit de la postérité qu'on

(1) Méon; le roman du Renart, vj.

finit par attribuer indifféremment à l'animal le nom de l'homme, et à l'homme le nom de l'animal.

L'histoire de Reinart et d'Isengrin sa dupe (le loup) était devenue si populaire au XIII[e] siècle qu'on la reproduisit de toutes manières. En parlant des curés, un trouvère dit :

En leur moustier ne font pas faire,
Si bien l'image Notre-Dame,
Que ceux de Renart et sa femme (1).

Nous citerons un passage de Pierre de Saint-Cloud, pour donner à connaître sa versification.

Renart est entré dans le *plaiseiz* (le parc) afin de jouer aux poules quelque tour de sa façon.

... Les gélines s'en effroient
Qui l'ont oï à sa cheoite (2);
Chascune de foïr s'esploite,
Car Sire Chante cler li cos
En une sente lez le bos,
Entre deux piex, en la raiere (3),
Estoit alé en la poudrière.
Moult fierement lors vint devant,
La plume el pié, le col tendant.
Si demande par quel reson
Elles s'enfuient en meson.
Pinte parla qui plus savoit,
Cele qui les gros oés ponnoit,
Et près du coc juchant à destre,
Si li a conté tout son estre (4).

(1) Legrand; Fabl., I et II, 422. — Capef.; Hist. de Ph.-Aug., I, 190.

(2) Chute. (3) Clôture. (4) Histoire.

POÉSIE DRAMATIQUE.

L'art dramatique existe à peine dans la période historique que nous essayons de décrire. Les rois de la première race avaient rétabli les jeux de gladiateurs et construit des cirques à Paris et à Soissons (1). Sous la seconde race, il n'est fait mention que des spectacles ou farces, exécutés par les jongleurs.

De quel spectacle était-il question quand Henri I[er] voulut divertir les habitants de Caen, vers les premières années du XI[e] siècle? « *Præbebat populo spectacula quæ sibi grata.* » S'agit-il ici de combats d'animaux (2) comme celui qui, en 762, donna occasion au roi Pépin de montrer son adresse et son courage (3). On n'explique pas plus facilement ces expressions de Pierre-le-chantre : (4) « De même que dans les scènes théâtrales « le même comédien se présente tantôt comme un vigou- « reux Hercule, tantôt comme une Vénus efféminée, tan- « tôt tremblant comme Cybèle, de même nous faisons « autant de personnages que nous commettons de pé- « chés. »

Lorsqu'au XIII[e] siècle, Vincent de Beauvais parle sous le nom de *Théatrice* de la manière de bâtir et d'orner les théâtres, les cirques, les arênes, de les employer aux

(1) Gregor. Turon., lib. V, c. XVIII.

(2) C'est l'opinion de Lebeuf, sur laquelle Delarue élève des doutes. Voyez Essai sur les bardes, III, 162.

(3) Monach. Sangal., l. 2, c. 23.

(4) *Verbum abbreviatum*, cap. 40.

représentations scéniques, et aux exercices gymnastiques, n'est-ce là qu'une réminiscence pédantesque de l'antiquité (1) ?

Ces passages ne nous paraissent pas devoir être pris à la lettre, non plus que le suivant tiré des lettres de Pierre de Blois : « Maître Guillaume, mon frère, avait dégénéré par une servile préoccupation jusqu'à écrire des *comédies* et des *tragédies.* » Ailleurs, le même écrivain complimente cependant ce même Guillaume de sa tragédie de *Flore* et *Marco* et de sa comédie d'*Aude*. Guillaume avait peut-être en vue dans sa tragédie, la courtisane Flore dont parle Ives de Chartres ; Aude était la fiancée de Rolland dont l'histoire a donné lieu au proverbe cité page 27 (2).

Il est très probable que ces mots tragédie et comédie doivent être pris dans un sens général, à la manière de Dante et de Chaucer, pour exprimer simplement l'union de l'action et du récit, telle qu'elle se montre dans les jeux et les miracles qui nous sont restés, et qui constituent les tragédies et les comédies de l'époque des croisades.

Legrand d'Aussy a recherché l'origine de ces drames religieux dans les vies des Saints, qu'on proposait aux jeunes moines pour sujets d'amplifications poétiques, et

(1) Hist. littér., XVIII, 300-302.

(2) Delarue; Essai sur les bardes, III, 187. — Iv. ep., Carnot, ep., 67-69. — Petr. Bles., ep., 76. — Une Allemande, au xe siècle, Roswitha écrivit le *gallicanus.* Au xie, on cite *Geta et Babio*, composé en Angleterre. Bruce Whyte, sur les lang. roman., I, 393.

qu'ils déclamaient sous le nom de tragédies. Plus tard, on se borna à développer un seul fait miraculeux choisi dans la biographie du saint, ou un mystère tiré de l'écriture. On donna aussi à ces drames le nom de moralités. Les moralités proprement dites offraient une personnification des vices et des vertus.

Les écrits de Jean de Bayeux, évêque d'Avranches (1110), prouvent que l'usage de représenter des mystères dans les églises existait de son temps, car l'auteur prend soin de le justifier par l'autorité des canons et de la tradition (1). Mathieu Paris dit que Godefroi du Mans, seizième abbé de Saint-Alban (mort en 1146), « étant passé en Angleterre pour y tenir l'école de Saint-Alban, imagina d'y faire représenter un de ces jeux appelés ensuite *miracles*. Il le tira de la vie de sainte Catherine. Afin d'en rehausser la mise en scène, il emprunta du sacristain les chappes du chœur. (2). »

La mise en scène exigeait ordinairement la construction d'un échafaud divisé en trois étages : le ciel, la terre, et l'enfer. Dans la résurrection du Sauveur, dont les plus anciennes rédactions semblent de la seconde moitié du XII[e] siècle, le théâtre est ainsi disposé (3).

Nous possédons une copie du mystère des vierges sages et des vierges folles, écrit dans le XI[e] siècle qui provient de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges (4).

(1) Delarue; *ibid.*, 180.

(2) Math. Paris; vie des abbés de Saint-Alban. — Legrand; Fab., II, 174.

(3) F. Michel et Monmerqué. Théât. Fr., 12.

(4) Les personnages de ce drame sont : saint Jean-Bap-

Le latin, le français, le provençal, y sont alternativement employés. Dix mystères tirés d'un manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire ont été publiés par M. de Montmerqué ; quatre de ces compositions remontent au XI[e] siècle. Les jeux, ou pièces dramatiques, composés sur la vie de saint Nicolas sont en rimes latines, et la rime est mêlée au plain-chant comme pour les anciennes proses, ce qui semble indiquer combien alors la déclamation approchait du chant (1).

Une de ces pièces qui peut dater du XI[e] siècle, et qui n'a que soixante-seize vers, met en action l'histoire populaire de l'aubergiste qui donna à ses jeunes hôtes un repas de chair humaine avec l'intention de les égorger à leur tour. Saint Nicolas vint au secours des voyageurs, confondit le scélérat, le lava de ses crimes par la pénitence, et ressuscita ceux qu'il avait traitreusement immolés.

Au XII[e] siècle, G. Herman, poète anglo-normand, composa un mystère sur la rédemption. Vers le même temps, E. de Langton, qui fut archevêque de Cantorbéry, écrivit un autre mystère.

Les *jeux* de la langue romane ne sont pas l'œuvre

tiste, Virgile, Nabuchodonosor, Elysabeth, Daniel, Sibylle, etc. En voici un passage :

LES FOLLES : Dolentas! Chaitivas! trop i avem dormit.

PRUDENTES : De notr' oli queret nos a doner; no n'auret pont, alet en achapter.

(1) Lebeuf; Dissert. sur l'hist. civ. de Paris.

des moines, on les doit aux trouvères. Nous nommerons ici les jeux du Pèlerin, de Robin et de Marion, d'Adam et de Saint-Nicolas. On peut dire que le jeu d'Adam est notre plus ancienne comédie (1). Le lai de Courtois, fabliau du XIIIe siècle, est aussi de la poésie mise en action. Le jeu de Saint-Nicolas a seize personnages, sans compter trois voleurs, et quelques figurants muets. On y trouve ces deux vers qui rappellent celui de Corneille : « Je suis jeune, il est vrai,... etc. »

« Seignor se je sui jone, ne m'aiés en despit,
On a véu souvent grand cuer en cor petit. »

DES POÈTES AU MOYEN-AGE.

Pour compléter cet aperçu littéraire, il est indispensable que nous jetions maintenant les jeux sur la nomenclature, et les mœurs, des poètes et chanteurs de l'époque chevaleresque.

Nous avons eu déjà occasion de remarquer que les jongleurs (2) versifiaient et chantaient dès l'origine de notre histoire les gestes mémorables. Une légende pro-

(1) On remarque parmi les personnages nombreux de ce jeu, li Fisiciens, Dame-Douce, ou la grosse feme, Crokesos, les Fées : Morgue, Maglore, et Arsile. — Théât. au moyen-âge, 55.

(1) « Et cantent, e vielent, e rotent cil juglur. »
F. Michel; le st Graal. Robert Wace avait entendu chanter dans son enfance les aventures de Guillaume longue Épée. Delarue; Essai sur les bardes, III, 113-130.

vençale rimée de Sainte-Foy d'Agen, vierge et martyre, constate qu'au XI[e] siècle il existait en France, en Arragon, en Catalogne des jongleurs ambulants qui allaient de ville en ville, chantant des poèmes mystiques (1). Le prieur de Vigeois, dans son roman de Charlemagne (vers 1183), parle de ces jongleurs, qui avaient fait connaître avant lui les actions de ce prince (2).

Serlon Parisi, écrivant aussi sur les exploits carlovingiens, avoue que les jongleurs le devancèrent de beaucoup dans la matière qu'il traitait. Giles de Paris, auteur du *Carolinus*, dit en parlant des hauts faits de Charlemagne, célèbres au XII[e] siècle :

.... Decantata per orbem
Gesta solent melitis aures sospire viellis (3).

Au même siècle, le traducteur du livre « *de Rerum proprietatibus* » remarque qu'on appelle *symphonie* en France, l'instrument (vielle ou violon) dont les aveugles jouent en chantant les chansons de gestes (4). Enfin, la chanson de Roland se termine par ce vers :

Ci fait la geste que Turoldus déclinoit.

Les vers de dix syllabes divisés en couplets, employés dans les plus anciens poèmes, sont propres au chant. Le-

(1) Fragment conservé par Fauchet. Mandet ; Hist. de la lang. rom., 16.
(2) Marchangy ; Gaule poét., IV, 253, notes.
(3) Hist. littér., XVIII, 716-747.
(4) Leroux de Lincy ; chants historiques, p. XI.

grand d'Aussi a cru que Gérard de Roussillon était divisé en couplets pour répondre à cet usage. L'éditeur d'Ogier de Danemarche a exprimé la même opinion, en ajoutant que l'accompagnement avait probablement lieu sur le rebec, espèce de viole à trois cordes, ainsi que le prouve une miniature placée dans un manuscrit du roman de Beuvron de Hanstone.

> Oiés signor por Deu l'esperitable,
> Canchon de geste qi mult est amiable.
>
> *Ogier de Danem.*, 144.

Mais il ne faut pas en conclure que les romans étaient toujours chantés :

> Cil list romanz et cil dist fables.
>
> *Du chevalier à l'Epée* (1).

Et comme nous l'avons remarqué précédemment, des chansons réelles étaient quelquefois intercalées dans les romans ; ou encore, des tirades étaient spécialement marquées et réservées pour le chant dans le texte même.

Les jongleurs issus des bardes chantèrent et récitèrent des chansons et des poèmes dans toutes les cours de l'Europe. C'est d'eux que Jean de Condé a dit : « Les ménétriers reprennent les vices des grands, les exhortent à la vertu, et les instruisent de leurs devoirs par la voie du plaisir. » Cette belle vocation fut-elle véritablement le partage des jongleurs ou ménestrels ? Il est permis d'en douter.

(1) Méon ; Fabliaux. — Hist. littér., XIX.

Sous le patronage de saint Julien, la *ménestrandie* devint une corporation où se retrouvait la distinction de maîtrise et d'apprentissage (1). Chaque troupe avait son fabléor ou conteur, et son ménestrier.

En Picardie, les ménestriers formaient une confrérie soumise à des règlements particuliers. Le miracle du saint cierge d'Arras avait augmenté leur célébrité. C'est en 1215 que fut élevée dans cette ville par les soins et la munificence de comtes d'Artois, la pyramide, chef-d'œuvre d'architecture gothique, démolie en 1791, où était déposé le cierge donné par la Vierge aux ménestriers Itier et Normant. Les gouttes de cire du saint flambeau, mêlées à l'eau bénite, guérirent, dit-on, un nombre infini de gens atteints du *mal des ardents*, et la confrérie de Notre-Dame des Ardents approuvée par le pape dès 1119, comptait parmi ses membres les plus grands personnages.

La confrérie des jongleurs de Normandie, établie à la Trinité de Fécamp, moins fameuse peut-être que celle d'Arras, reçut de l'abbé Raoul d'Argens des réglements détaillés où l'on doit pourtant remarquer ce passage dicté dans un but de *charité mutuelle* : « Chaque année, le jour « de saint Martin se réuniront non seulement les jon- « gleurs, mais tous ceux qui font partie de la confrérie, et « après une procession solennelle, chaque jongleur paiera « cinq deniers dont l'emploi est ainsi fixé,... etc. (2). » Cet emploi concernait les besoins de la corporation.

Les jongleurs, réunis sous l'ormel des *puys* (3), y ju-

(1) (Paulin Paris); Hist. littér. de Fr., tom. 676.

(2) Leroux de Lincy; chants hist., p. XXX.

(3) Puy de *Pogium*, colline, parce qu'on s'assemblait dans

geaient les travaux poétiques de leurs confrères. Wace avait fait à Caen quelques rimes pour célébrer la fête de l'Immaculée-Conception nouvellement établie. Depuis lors cette hymne solennelle, continuellement répétée sous le nom de *palinod*, s'établit aussi à Rouen et à Dieppe (1).

En Languedoc, le collége toulousain des *mainteneurs de la gaie science*, ou le gai consistoire, dont une noble femme, Clémence Isaure, devait être la restauratrice au XIVe siècle, fut fondé par sept poètes. Leurs réunions se formaient dans un verger; une violette d'or était le prix du meilleur poème (2).

La distinction du simple musicien, et du versificateur, qui n'existait pas originairement parmi les jongleurs, s'établit peu à peu et donna naissance à la classe des ménétriers, et à celle des poètes appelés *troubadours* et *trouvères*. On s'éprit des derniers jusqu'à l'adoration. Une ville fut exemptée de tout impôt, parce qu'elle entretenait un de ces chanteurs aimés du peuple et des seigneurs. Geoffroi Plantagenet renvoya comblés de présents deux prisonniers poitevins, qui avaient chanté devant lui. La reine Béatrix ceignit de lauriers le front du troubadour Hugues de Perna en lui disant :

I voli faire esclatir la memoria,
En tantas parts, de ta perfection,

un lieu élevé pour écouter les pièces de vers, ou de la ville du Puy, où ils ont commencé suivant M. Paulin Paris.

(1) Παλειν οδη, recantation ; chant nouveau.

(2) Roquefort; État de la poésie. — Hist. littér., XVII et XIII. — Caseneuve, origine des jeux flor. Le don de l'églantine et du souci est postérieur à la fondation.

Qu'estant tous en admiration
D'auzir contà de tous bels faiz l'historia.

Une autre dame posa publiquement une couronne d'or sur la tête d'Adenès, roi (c'est-à-dire chef) des menestrels. Les roses dont Anacréon parait sa chevelure de neige, étaient plus parfumées, mais moins glorieuses. Adenès était roi parmi les poëtes : nous avons vu que le vaillant Richard était poète parmi les rois.

Pierre III et Conradin, princes et troubadours, ont fait des vers en langue romane. On a encore une pièce de Jean de Brienne qui commence par ces mots : « regardez-moi, si connaîtrez ma vie... » Il y a en effet des visages qui annoncent toute une vie d'aventures (1). Le Dauphin d'Auvergne rimait aussi. Dans le midi, tout le monde faisait des vers; les femmes en faisaient, et Sapho aurait trouvé chez les Provençales des rivales en talent et en amour. On a des chants de la belle comtesse de Die qui peuvent être comparés au fragment qu'on connait de la muse de Lesbos, tant ils sont gracieux et passionnés (2). C'est en voyant fuir les derniers moments d'une nuit heureuse qu'une autre poétesse de la langue d'Oc traçait ces vers :

Per la doss aura qu'es venguda de luy,
Del mien amic belh e cortes e gay,
Del sien alen ai begut un dous rays,
Oy Dieus! oy Dieus! que l'alba tan tost ve (3).

(1) Paulin Paris; Romancero français, 141.
(2) Raynouard ; Choix de poésies des troub., II, 22.
(3) « Par le doux souffle qui est venu de là, j'ai bu un doux

Nous avons dit ailleurs, que les trouvères ne le cédaient aux troubadours ni en imagination, ni en fécondité. Il en est qui purent se vanter à la fin de leur vie d'avoir composé plus de cinq à six cent mille vers. Les poëmes qui nous restent de ces versificateurs infatigables, forment une partie considérable des collections écrites du moyen-âge.

Sur les pas des troubadours et des trouvères se pressait une assez vile espèce de *jongleurs-ménétriers*, artistes ambulants, qui n'avaient conservé de leurs devanciers que le nom; troupe avide qui pillait la garde-robe des rois et les rimes des poëtes, musiciens vagabonds et débauchés, bateleurs et charlatans déhontés, qu'on chassait par une porte et qui rentraient par une autre.

Pierre de Blois écrivait à ce sujet: « Les histrions, les intrigants, les escamoteurs, les enjoleurs, les mouchards, les brouillons, les mimes, les barbiers, les libertins, toute cette race de gens suit ordinairement la cour du roi (1)..... »

Rigord s'exprime en termes analogues: « La cour des rois et des autres princes est le rendez-vous ordinaire d'une foule d'histrions, qui viennent leur extorquer de l'or, de l'argent, des chevaux, des vêtements dont ils changent souvent, et qui leur débitent avec intention des plaisanteries assaisonnées de flatteries. Pour être plus

rayon de l'haleine de mon gai, courtois, et bel ami. Oh ! Dieu, oh! Dieu, que l'aube arrive tôt! » Raynouard; Choix de poés., II, 236.

(1) Ducange. B. col., 1014.

sûrs de plaire, ils caressent leurs goûts, ils viennent les inonder sans pudeur d'un déluge d'extravagances, de politesses risibles, de contes gais et licencieux. Nous avons vu des princes, qui après avoir porté huit jours à peine, des robes à dessins exécutés avec une peine infinie, semées de fleurs avec un art exquis, achetées au prix de vingt ou trente marcs d'argent, les abandonnaient au premier venu de ces bouffons (1). »

« Le jongleur, dit un poëte du XIII[e] siècle, est un homme sans conduite, il passe sa vie au jeu ou à la taverne, ou dans des lieux pires encore. Gagne-t-il quelque argent, vite il le porte là. N'a-t-il rien, il laisse son violon en gage chez le juif. Toujours déguenillé, souvent nus-pieds et sans chemise par la bise ou la pluie, il fait pitié; et malgré cela gai, content, la tête en tout temps couronnée d'un chapel de roses, il chante sans cesse, et ne demande à Dieu qu'une chose, c'est de mettre toute la semaine en dimanches (2). »

Il faut convenir cependant que les jongleurs et les jongleresses, car il y avait des jongleresses (3), ne gagnaient pas leur pain sans travail. Que d'adresse, que de savoir faire ne leur fallait-il pas pour se conserver l'accès des cours et des châteaux? Le jongleur, espèce de *Figaro* affublé de vêtements qui ne lui appartenaient

(1) Rigord; Collect. des historiens de Fr.

(2) Legrand; Fabl., II, 26.

(3) Voyez un passage de Beuve de Hanstone, (du XIII siècle), cité par M. Paulin Paris. On appelait *comies* en Provence les jongleurs comédiens.

pas, devait, par l'agilité de ses doigts, la souplesse de son esprit et l'emphase de ses discours, surprendre et séduire ses hôtes.

« Saches, lui disait un maître en fait de jonglerie, » saches trouver et agréablement rimer, bien parler et » proposer des jeux partis, manier le tambour et les



Jongleurs.

« *cliquettes* (espèce de castagnettes) et faire bruire la » symphonie. Saches jetter et retenir de petites pom- » mes sur des couteaux, jouer de la sistole et de la man- » dore, et sauter à travers quatre cerceaux, pincer de » harpe, bien adoucir la gigue, et donner du brillant à » ta voix. Joue gaiement du psaltérion; faits résonner » dix cordes. Tu peux avec de l'étude te servir à ton

» gré de neuf instruments. Tu diras ensuite comment » le fils de Pélias renversa la ville de Troie... » (1) Et le conseiller du jongleur novice nomme plus de cent histoires, que celui-ci doit être en état de raconter.

Quelque chose de pire encore que les jongleurs ménétriers, c'étaient les jongleurs charlatans; mystificateurs fastidieux qui débitaient des drogues et des paroles grossières pour séduire la crédulité des vilains :

« Bele gens, disaient-ils, je ne suis pas de ces povres » prescheurs, ni de ces povres herbiers qui vont par » devant les mostiers, en povres chapes mau cosues, » qui portent boites et sachez, et si estendent un ta- » piz : car teiz vent poivre et coumin qui n'a pas autant » de sachez com il ont. Sachiez que de ceulx ne sui-je » pas, ainz sui à une Dame qui a nom Madame Trote » de Salerne, qui fait cuevre chief de ses oreilles et li » sorciz li pendent à chaaines d'argent par dessus les » épaules... Et je vous di par la passion dont Diex mau- » dist Corbilaz le Juif qui forja les trente pièces d'ar- » gent à la tour d'Abilent à trois lieues de Jhérusalem, » dont Diex fut vendu, que vous serez gari de diverses » maladies, de toutes fièvres et toutes gouttes etc. » (2).

POÈTES CÉLÈBRES.

Les noms de plusieurs poètes du nord ou du midi de

(1) Hist. littér., XVII. — Girard de Calenson. — Raynouard II, 282.

(2) Méon ; Fabl., II, 191. Le dit de l'herberie.

la France sont déjà venus se placer occasionnellement dans nos récits. Il nous serait difficile de faire connaître ici toutes les célébrités poétiques des deux siècles de la première chevalerie : nous ne rappellerons que les principales, en commençant par les poètes latins.

Marbode et Guillaume Breton ont trouvé leur place dans le chapître des sciences. Il nous suffira de les nommer et de rappeler que Guillaume Breton était plus historien que poète, que Marbode fut pour son temps un très élégant versificateur.

Gautier de Pairis (Haute-Alsace) mort en 1223, écrivit avec quelque talent, et suffisamment d'imagination, une espèce de poëme sur les conquêtes de Frédéric Barberousse dans la Ligurie. Giles de Paris fit le *Carolinus* ; Pierre de Riga *l'Aurora*, où l'on trouve des tirades sans *a*, d'autres sans *b*; Alain de Lille composa *l'Anticlaudine* à l'occasion duquel il tira quatre mille rimes de son cerveau (1).

L'Alexandréide de Gautier de Châtillon fut regardée comme le meilleur poème de l'époque.

Vital de Blois, et Thomas de Fromont essayèrent l'élégie. Dans son poème *de querulo*, Vital imita une comédie attribuée à Plaute ou à Térence.

Mathieu de Vendôme fit un poëme assez maniéré de l'histoire de Tobie en l'assaisonnant de jeux de mots. Nigellus lança du fond de son cloître sur tous les états de la société, une satyre qu'il nomme *Speculum stultorum*. Dans son *Architrenius*, Jean de Hauteville déplora

(1) Voyez l'Hist. littér. de Fr., XI-XVIII.

les faiblesses et les vices du genre humain ; mais il n'y parle pas du faible qu'il avait pour le genre descriptif : Il lui faut plus d'un livre pour détailler toutes les beautés d'une suivante de Vénus depuis la tête jusqu'aux pieds, et pour énumérer ensuite chaque partie de sa toilette, en remontant des pieds jusqu'à la tête (1).

Si nous passons maintenant aux poètes de la langue romane, Guillaume IX comte de Poitiers, ouvrira la liste des troubadours. Nous avons eu déjà occasion de le nommer.

Pierre Raimond, qui n'est guère moins ancien, a été imité par Pétrarque dans ce passage :

Benedetto si al' giorno, el mese, e l'anno,
E la stagione, e'l tempo, e l'ora, etc.

Pétrarq., IVe *sonnet.*

Bernard de Ventadour a donné comme Ovide « des remèdes poétiques pour guérir du mal d'amour » (2).

Le Bembo attribue à Arnaud Daniel l'invention de la chanson appelée sixtine, entrelacement de rimes très compliquées, parce qu'elles étaient toutes prises des mots de la première strophe.

Aimeric Sarlac observait surtout la progression des images et des paroles (3). Girauld de Borneilh, voulait que « les filles de village chantassent ses vers en allant à la fontaine »; sa muse était simple et naturelle.

(1) Hist. litt., XIV, 574.
(2) *Ibid.*, t. XV.
(3) Raynouard ; Choix de poés., V, 13.

Bertrand d'Alamanon avait en partage la grâce et la facilité.

Pierre Vidal affecta l'existence la plus romanesque. Fils d'un pelletier de Toulouse, il ne put se résoudre à végéter dans l'obscurité d'une boutique, il voulut tenter fortune. Il épousa en Chypre une femme grecque, et se crut parent de l'empereur de Constantinople. Revenu dans sa patrie, personne ne surpassa la magnificence de sa douleur à la mort du comte de Toulouse. Il fit alors couper la queue de ses chevaux, raser la tête de ses domestiques, et lui-même laissa ses ongles croître et sa barbe s'allonger en désordre. Par amour pour Etiennette femme du sire de Penautier, qu'on appelait *la louve de Penautier*, il se déguisa en loup et mit un loup dans ses armes. Des bergers feignirent de le prendre pour l'animal carnassier et lâchèrent des chiens à ses trousses; il fut malade de leurs morsures, mais Etiennette en rit et le soigna (1).

Aubert de Puycibot parut moins ridicule dans ses étranges aventures, mais plus malheureux. Sa femme le couvrit de honte, et le chagrin fit taire ses chants. Il mourut vers 1264 (2).

Le Dante a donné aux ouvrages de Giraud de Borneilh le titre d'*illustre cansoni*, et le Bembo le loue surtout de ses vers brisés. Le Dante décerne la palme à Arnaud Daniel, le Bembo lui préfère Borneilh (3). On lit encore

(1) Hist. littér., XV, 473.
(2) Hist. littér. de Fr., XIX, 506.
(3) *Ibid.*, XVII, 367.

ces Italiens qui faisaient leurs délices de notre poésie provençale, mais qui songe à lire les troubadours? Ils sont morts, en se faisant un linceul de leur beau langage.

Raimbaud de Vachères mit dans ses vers de la netteté, de la souplesse et de la concision (1).

La muse de Faidit entremêla de sérieuses pensées les vaines et charmantes préoccupations de l'amour. La mort de la comtesse Béatrix lui inspira ces lignes :

« Du jour qu'il nait, l'homme commence à mourir. « Celui qui vit le plus longtemps, fait de plus longs « efforts pour atteindre au terme fatal. Insensé donc « l'homme qui place sa confiance dans sa vie mor- « telle » (2).

Après la croisade du Languedoc, Guillaume de Figuières lança un sirvente de vingt couplets, dont chacun commence par une apostrophe énergique à la ville de Rome. Il y rassembla les traits les plus acérés d'une haine vengeresse, et d'une éloquence audacieuse.

Capdeuil, Pierre Cardinal, Guilhem de Toulouse et Guilhem Adhemar, ne furent guère moins mordants dans leurs poésies.

Bertrand de Born, représenté dans l'enfer du Dante portant à la main sa propre tête, les a surpassés tous. Longtemps il excita tour à tour Richard contre Philippe, et Philippe contre Richard. Sa poésie envenimée de sarcasmes leur distillait le poison de la jalousie

(1) Hist. littér., XVII, 519.

(2) Raynouard; Choix de poésies, IV, 56.

et de la méfiance. La discorde, et les orgies de Bellone, excitaient sa verve bilieuse; sa muse sauvage battant de l'aile comme l'épervier planait sur les deux camps, et jetait un cri de joie quand l'odeur du sang montait jusqu'à elle.

Bertrand de Born, ayant pris contre Richard le parti de son fils, tomba sous les griffes du lion affamé de vengeance qui lui cria : « Toi qui prétendais n'avoir jamais « eu besoin que de la moitié de ton intelligence, saches « que voici l'heure où le tout ne sera pas superflu! »

— « Seigneur, » répondit l'homme du midi avec son inépuisable présence d'esprit, « il est vrai que j'ai « dit cela, et j'ai dit la vérité. »

— « Et moi, reprit Richard, je crois que ton sens « t'a fait défaut. »

— « Oui seigneur, » répliqua Bertrand d'un ton solennel, « il m'a failli le jour, où le vaillant jeune roi « votre fils est mort; car ce jour-là j'ai perdu le sens, « l'esprit, et l'intelligence. »

Au nom de son fils qn'il ne s'attendait point à entendre prononcer, le roi d'Angleterre fondit en larmes, et s'évanouit; quand il revint à lui, son cœur était changé. Il ne vit plus dans le prisonnier que l'ami de son fils. Bertrand recouvra ses biens avec l'amitié de Richard, et reçut un don de cinq cents marcs d'argent (1).

Dans la poésie du Nord, nous ne ferons que nommer

(1) A. Thierry; Hist. de la conq. d'Angl., III, 356.

ici Robert Wace, historien et poète normand, parce qu'il trouvera bientôt sa place parmi les romanciers.

Philippe Mouskes, également versificateur de chroniques, rima une histoire de nos rois.

On a dit que Marie de France était flamande. Cependant elle a écrit dans l'épilogue de ses fables; « Marie ai « nom, si suis de France. » Quand Philippe-Auguste eut conquis la Normandie où Marie vivait, elle passa en Angleterre. On peut s'étonner de voir une muse romanesque fuir devant un roi qui aimait passionnément les romans, et qui fit imiter les palais imaginaires des romanciers, lorsqu'il conféra l'ordre de chevalerie à son fils (1209). La France donna l'immortalité aux œuvres de Marie la trouveresse, l'Angleterre ne lui offrit qu'un asyle et un tombeau. Il suffit d'avoir parcouru les lais du chêvre-feuille, de l'épine, des deux amants, et surtout ses apologues, pour apprécier tout ce qu'il y avait en elle de grâce, de sentiment, et d'imagination. Voici une de ses fables qui ne perdra pas trop à être comparée à celle de La Fontaine sur le même sujet.

LA MORT ET LE BOSQUILLON (1).

Tant de loing que de prez n'est laide
La mors. La clamoit à son ayde,
Tosjors, un povre bosquillon
Que n'ot chevance ne sillon (2);
« Que ne viens, disoit, ô ma mie,
« Finer ma dolorouse vie ! »

(1) Bûcheron.
(2) Ni blé ni chanvre.

Tant brama qu'advint; et de voix
Terrible : « Que veux-tu? » — « Ce bois,
« Que m'aydiez à carguer, madame. »

Peur et labeur n'ont mesme game.

Philippe de Thann, Anglo-Normand comme Wace, à écrit un *bestiaire*, ou traité en vers sur les quadrupèdes, les oiseaux, les pierres précieuses, dédié à Adélaïde de Louvain, femme de Henri 1er, (1125) (1).

Thibaut de Vernon rima durant la seconde moitié du XIIe siècle des légendes de saintes.

Nous avons mentionné déjà le reclus de Molliens dont le nom réel est resté inconnu, et qui écrivit un petit poème intitulé *Miserere*.

Ruteboeuf, le plus spirituel peut-être des versificateurs de son temps, nous a laissé des fabliaux. Son *miracle de Théophile* eut une grande vogue. Ruteboeuf se plaint amèrement de sa misère; il était joueur, et vagabond. Ses pièces datent de 1254 et 1260 (2).

Nous retrouverons ailleurs Adam de Lahalle, dit le *bossu d'Arras*, auteur du jeu de Robin et Marion, (né vers 1240).

Guyot de Provins, esprit satirique et fougueux, censura les papes, les rois, les seigneurs, les prêtres, les moines, et les bourgeois. Rien n'échappa à sa férule impitoyable.

Bouchard de Marly ne fut guère moins mordant. Le seigneur de Berzé, dans sa *bible*, mit plus de modéra-

(1) Hist. littér., XIII.

(2) Voyez M. Jubinal; notes sur Ruteboeuf, 425.

tion. On a plusieurs chansons railleuses de Quesnes de Béthune, et des strophes langoureuses de ce terrible Charles d'Anjou, dont le Dante a éclairé les sombres traits des flammes de son implacable poésie (1).

Hélinand écrivit sur la mort des stances, dont Vincent de Beauvais parle dans son miroir historial.

Nous avons d'autres stances sur *la mort*, par Thomas de Marly, sire de Montmorency, vers la fin du XIIe siècle. C'est une rude et énergique poésie, que celle de ce *premier baron chrétien* (2). Dans ces stances il envoie la mort trop lente avertir quelques uns de ceux qu'il aime au milieu de leurs illusions : »

« Mort prend ta trompette et reveille Bernard; mort « va le saluer. Pourquoi ne vient-il pas? pourquoi tarde- « t-il ainsi? mort va saluer Renaut de la part de celui « qui demeure au ciel, dis-lui qu'il s'apprête à rendre « l'arc qui n'a jamais failli. Mort, qui de ton rasoir « moissonne les gorges blanches, vas faire tomber les « planches du pont devant le pas du riche. Dis aux en- « fants de sire Gilemer, que tu fais enfiler l'aiguille « dont tu dois coudre les manches de leur linceul. O « mort, tu es le miroir où l'âme se mire quand elle se « déchire du corps! »

Impatience de poète!... La mort n'est jamais lente. Depuis que ces lignes furent écrites par Thomas de Marly, elle a couché vingt générations dans la tombe.

Les vers suivants du même trouvère rappellent les stances de Malherbes :

(1) Paulin Paris; Romancero français, 123.

(2) Stances de Th. de Marly; édit. de Robert.

Mors tu abas à un seul jour
Aussi le roi dedans sa tour
Com le povre dessous son toit.

Le *Romancero français*, publié par M. Paulin Paris, et le recueil des chants historiques par M. Leroux de Lincy, offrent un choix remarquable de nos vieilles chansons françaises. Un seul manuscrit de la bibliothèque royale renferme plus de trois cent quarante pièces destinées à être chantées. Plusieurs sont accompagnées d'un refrain.

Il faut remarquer parmi ces gracieuses compositions, les chansons de Blondel de Nesles, et celles du châtelain de Coucy. Nous n'avons pas les œuvres du duc de Bourgogne dont la verve maligne ne respectait rien. Le roi Richard répondait à ses poésies railleuses par des rimes non moins piquantes, Docte de Troie faisait des chansons d'amour en 1260. Thibaut, comte de Champagne, figure dans les recueils que nous avons indiqués, voici quelques vers de lui :

Li rossignols chante tant
Ke mors chiet de l'arbre jus;
Si belle mors ne vit nus,
Tant douce ne si plaisant.
Autresi muir en chantant à hauts cris;
Et si ne puis de ma dame estre oïs.
Si ele de moi pitié avoir ne daigne (1).

(1) « Le rossignol chante tant qu'il tombe mort de l'arbre. On ne vit jamais mort si belle, si douce, si agréable. Ainsi je meurs en chantant à hauts cris; je ne puis être entendu de ma dame, et elle ne daigne avoir pitié de moi ! » — Leroux de Lincy, ch. hist., XVI.

Il y a une pastourelle pleine de fraîcheur de Raoul de Beauvais au temps de saint Louis :

En mois de mai par un matin
S'est Marion levée.
En un boschet lez un jardin
S'en est la bele entrée.
Dui vallet, Guiot et Robin,
Qui lonc-tems l'ont amée,
Pour li voer delez le bois (1)
Alèrent à celée.
Et Marion qui s'esjoï
A Robin perçeu, si dist
Ceste chançonete :
Nus ne doit lès le bois aller
Sans sa compaignette.

Au second couplet les deux rivaux, Guiot et Robin jouent l'un de la musette, l'autre du frétel pour plaire à Marion.

Le refrain est ironique :

Dex ! quel amor !
Harou ! quel jouer
Fait à la pastorelle.

Le troisième refrein est ;

Hé ! Marionette
Tant aimée t'ai !

Le quatrième :

Sire vallet, vos avez tort ·
Qui éveillez le chien qui dort.

(1) Allèrent le long du bois à la dérobée pour la voir.

Au cinquième couplet, Guiot est dédaigné par la pastourelle :

Quand Guiot vit que Marion
  Fesoit si male chiere,
Avant sacha son chaperon,
  Si est tornez arrière.
Robin qui s'estoit embuchiez
  Sous une chasteignière,
Pour Marion sailli en piez
Si a fet chapiau d'ierre.
Marion contre lui alla,
Et Robin deux fois la baisa.
Puis lui a dit : suer Marion,

Vous avez mon cuer
Et j'ai vostre amor en ma prison.

Il est à remarquer que tous les refrains de cette pastourelle sont empruntés à d'autres chansons (1).

On ne rencontrera, peut-être, dans aucun recueil de chanson amoureuse plus gracieusement naïve, et d'un tour plus musical, que la romance de la belle Erembors, dont l'auteur est demeuré inconnu :

« Quant vient en mai, que l'on dit as longs jors,
Que Franc de France repairent de roi cort,
Reynaut repairt devant, el premier front.
Si s'en passa lez lo meis Arembor,
Ainz n'en dengna le chief drécier à mont.
    E Reynaut amis (2)! »

(1) Laborde; Essai sur la musique ancienne et moderne, II, 164.

(2) Quand arrivent les longs jours de mai, quand les Francs

« Bele Erembors à la fenestre au jor,
Sor ses genoz tient paile de color;
Voit Frans de France qui repairent de cort,
Et voit Reynaut devant, el premier front.
En haut parole, si a dit sa raison.
E Reynaut amis! »

« Amis Reynaut, j'ai jà veu cel jor,
« Si passisoiz selon mon père tor,
« Dolans fussiez se ne parlasse à vos,
« — Je l'mesfaistes, fille d'emperéor,
« Autrui amastes, si obliastes nos.
« E Reynaut amis! »

« Sire Reynaut, je m'en escondirai;
« A cent pucèles, sor sainz vos jurerai,
« A XXX dames que avuec moi menrai,

du royaume de France reviennent de la cour du roi, Renaut se montre au premier rang... Il passa devant la maison d'Erembor, mais il ne daigna lever la tête.

Ah! Renaut, mon ami!

« Belle Erembor est à la fenêtre, près du jour, tenant sur ses genoux une pièce de soie colorée; elle voit les Francs de France revenant de la cour; elle voit Renaut au premier rang. Elle lui parle d'en haut et lui dit sa défense.

Ah! Renaut, etc.

« Ami Renaut, j'ai vu ce jour où si vous passiez devant la « tour de mon père, vous vous fussiez plaint si je ne vous « eusse parlé. » — « Vous avez méfait envers moi, fille d'em-« pereur, vous en aimâtes un autre et m'avez oublié, etc. »

« — Sire Renaut, je m'en disculperai; je vous jurerai sur « les saints avec trente dames que je mènerai avec moi, et « devant cent pucelles, que jamais homme n'aimai que vous-

« C'onques nul hom fors vostre cor n'amai,
« Prennez l'emmende et je vos baiserai.
« E Reynaut amis! »

Li cuens Raynaut en monta lo degré;
Gros par espaules, greles par lo baudré;
Blonde ot lo poil, menu, recercelé;
En nul terre n'ot si biau baceler.
Voit l'Erembors, si commence à plorer.
E Raynaut amis!

Li cuens Raynaut est montez en la tor,
Si s'est assis en I. lit point à flors,
De joste lui se siet bele Erembors;
Lors recommence lor premières amors (1).
E Reynaut amis!

Comme poëtes dramatiques (si on peut donner ce nom aux auteurs des *jeux* et *mystères*), nous rappellerons les noms de Rutebœuf, de Jean Bodel, et d'Adam de la Halle.

« même. Acceptez cette satisfaction, et je vous embrasse-
« rai, etc. »

Le comte Renaut parut sur le degré. Il était large des épaules, mince de taille; il avait les cheveux blonds, fins et frisés. En nul pays, on ne trouverait si beau bachelier, Erembor le voit, et commence à pleurer, etc.

Le comte Renaut est monté dans la tour. Il s'est assis sur un lit peint à fleurs. Près de lui s'assied la belle Erembor. Alors recommencent leurs premières amours.

Ah! Renaut, mon ami!

(1) Chants historiques recueillis par M. Leroux de Lincy, p. 15, et Romancero français de M. Paulin Paris.

Le jeu de Robin et Marion par Adam de la Halle, est une pastorale pleine de mouvement et de gaieté, destinée à être mise en scène. La couleur du temps est si marquée, dans les huit cent cinquante vers dont il se compose, que nous croyons devoir en donner ici l'analyse (1).

Les personnages sont le chevalier Aubert, la bergère Marion ou Marotte, Robin son amant, Perrete sa compagne, Baudouin et Gautier parents de Robin, et Huars berger comme lui.

Marotte chante :

Robins m'aime, Robins m'a,
Robins m'a demandé, si m'ara ;
Robins m'acata cotelle (*m'achetta une cotte*)
D'escarlate bone et bele,
Souskanie et chainturele, (*jupe et ceinture*)
A leur i va,
Robins m'aime, etc.

Un chevalier passe, et veut persuader à Marion de quitter Robin pour lui. Mais elle refuse l'étranger ; sa qualité de chevalier ne le fera point aimer.

(1) Plusieurs pastourelles du XIIIe siècle roulent sur Robin et Marion, type des amours de village. Perrin d'Angecourt, attaché à Charles d'Anjou, a fait une chanson où se trouve le refrain : « Robin m'aime, Robin m'a, etc. ». Cette chanson fut composée vraisemblablement vers le milieu du XIIIe siècle. La pièce d'Adam de la Halle n'a été écrite que vers 1282. En 1392, on la jouait encore à Angers. — Théât. Fr. au moyen-âge, par MM. F. Michel et de Montmerqué, p. 28.

J'aim bien Robinet et il moi,
Et m'a bien monstré qu'il m'a chière ;
Donné m'a ceste panetière,
Ceste houlette et cest coutel.

Le chevalier fait à la bergère diverses questions pour prolonger l'entretien. Il lui demande si elle n'aurait pas vu quelque héron.

Hairons? Sire, par ma foi, non,
Je n'en vis mès un puis quaresme,
Que j'en vis mangier chiés dame Esme.

Le chevalier la quitte enfin et chante :

Hui main jou chevauchoie lès l'orière d'un bois,
Trouvai gentil bergière; tant bele ne vit roys.
He trairi deluriau, deluriau, deluriele !

Robin arrive :

Par le sain Dieu, j'ai devestu
Pour che qu'il fait froit, mon jupel,
J'ai pris me cote de burel,
Et si t'aport des prunes : tiens.

« Robin, j'ai bien reconnu au chant que c'était toi; mais tu ne m'as pas reconnue. » — « Si fait, je t'ai reconnue au chant et à tes brebis : »

Bergeronette,
Douce baisselette (*bachelette*)
Donnés moi votre capelet.

MARION.

Robin veux-tu que je le met
Sur ton chief par amorete?

ROBIN.

Oïl, et vous serés m'amiete ;
Vous averés ma chainturete,
M'aumonière et mon frémalet, etc. (*fermail*).

Alors dansent les deux amis :

MARION.

Robin par l'âme t'en père,
Ses-tu bien aler du piet.

ROBIN.

Oïl, par l'âme me mère,
Regarde comme il me siet,
Avant et arrière bele,
Avant et arrière.

Marion demande à Robin s'il sait « baler au serciaus (cerceaux), et mener le treske. » Robin va chercher un tambour, une muse au gros-bourdon, et propose à Gautier et Peronele de venir.

PERONELE *à Robin.*

Vestirai-jou me bele cote?

ROBIN.

Nenil Pierete, nenil vient,
Car chis jupiaus trop bien t'avient.

Le chevalier est revenu auprès de Marion. Il lui demande si elle n'a pas vu un oisel avec une sonnette. Marion cherche vainement à se débarrasser de lui. Robin se montre flageolant avec un flagel d'argent. Le che-

valier le bat sous prétexte qu'il a égaré son faucon. Puis il enlève Marion; mais elle repousse ses efforts, et force lui est de la laisser aller. Pendant ce temps-là, Robin désespéré s'est caché avec Gautier pour voir ce qu'il adviendrait.

Marion, toute heureuse de retrouver son amant, lui dit :

Viens doncques... là acole-moi ;

ROBIN.

Volentiers, suer, puisqu'il t'est bel.

Marion s'apercevant que les bergers sont là :

Esgarde de cest soterel
Qui me baise devant la gent.

BAUDONS.

Marot, nous sommes si parent,
Onques ne vous caille de nous (*gêne*).

MARION.

Je ne le dies mie pour vous ;
Mais il parest si sosteriaus
Qu'il en feroit, devant tous chiaus
De notre vile, autretant comme ore (*ici*).

Peronele se joint aux bergers qui se disent : « avec tele compagnie doit-on bien joie mener. » Mais l'un d'eux propose de jouer, à « Rois et roïnes » on préfère le jeu de « Saint-Coïsne. » Il s'agit de faire l'offrande au saint sans rire. Chacun à son tour se présente devant lui, et ceux qui rient donnent un gage.

Les bergères en ont bientôt assez, parce qu'elles ne sont que deux contre quatre, et que probablement elles ne se trouvent pas assez souvent en scène. Gautier fait alors une proposition de fort mauvaise compagnie. Robin le relève de sa grossièreté.

On joue encore à *Rois et reines*. Pour désigner la royauté au sort, on met les mains ensemble, et on les retire tout à coup en comptant, preu, deu, trois, quatre, jusqu'à dix. Baudon sur qui tombe le nombre dix est roi.

ROBIN.

Levons le haut et couronnons.
Ho! bien est.

HUARS.

Hé Perete or donne,
Par amor, en lieu de corone,
Au roi ten capel de festus.

Peronnele lui donne son chapeau de paille. Chacun se présente devant le roi qui fait des questions. Il demande d'abord à Gautier s'il fut « onques jaloux. » Ensuite vient le tour de Robin. « — Robin, roi *wale come* (wellcomed), demande moi che qu'il te plaist. » Sa majesté se permet d'assez mauvaises plaisanteries. Robin n'ose dire ce qu'il voudrait obtenir. On lui ordonne d'embrasser Marion. Elle se défend :

Va dyable-sos;
Tu poises autant comme un blos (*bloc*).

ROBIN.

Or, de par Dieu!

MARION.

Vous vous courchiés,
Venés cha, si vous rapaisiés,
Biau sire, et je ne dirai plus;
N'en soiés honteus ni confus.

Huars se présente à son tour, Perette après lui. Baudon lui demande quel est le plaisir le plus grand qu'amour lui ait fait sentir.

— Je le dirai volontiers, » repond-elle; « c'est quand l'ami qui m'a donné sa personne et son cœur, bien sage et sans vilains propos, me tient compagnie pour quelques instants, souvent répétés, dans les champs près de mes brebis. »

BAUDONS.

Sans plus.

PERRETTE.

Voir, voir (*vrai*).

GAUTIER.

Elle ment.

Le roi veut savoir de Marote combien elle aime Robinet:

Par foi je n'en mentirai jà,
Je l'aim, Sire, d'amour si vrai,
Que je n'aim tant brebis que j'aie,
Ni cheli qui a aignelé.

Sur ces entrefaites le loup emporte une brebis. Robin court après, et la reprend toute blessée.

On demande à Perette si elle ne veut pas aimer un des compagnons de Robin. Chacun d'eux se fait valoir.

GAUTIER *dit à Huars.*

Voire, Sire, pour vo musete,
Tu n'as el monde plus vaillant;
Mais j'ai au mains ronchi traiant (*roussin de trait*),
Bon harnas, et herche, et carue,
Et si sui sires de no rue :
J'ai houche et sercot tout d'un drap (*housse*);
Et s'a ma mère un bon hanap
Qui m'eskerra s'ele marioit (*écherra*);
Et une rente c'on li doit
De grain sor un molin à vent;
Et un vake, qui nous rent
Le jour assez lait et froumage.
N'a-t-il en moi bon mariage?
Dites Perete.

Perette ne se laisse pas toucher par cette énumération de la fortune de Gautier. On passe alors au goûter. Il se compose de jambons salés, fromage de brebis, pois rôtis, pâté etc. Robin propose à Marion d'étendre son tablier en guise de nappe (touaille). Marion dit à sa compagne :

Mest ton jupel, Perete, avant
Aussi est-il plus blans que le mien.

Robin amène des ménestriers. Ils devisent en mangeant. Gautier tente de mesurer la taille de Marotte, Robin s'y oppose avec vivacité. Le repas est fini. Gautier incorrigible veut chanter une vilaine chanson, mais on lui ferme la bouche ; Robin danse.

MARION.

Certes tous li cuers me sautele
Quand je te vois si bien baler.

La danse et le jeu finissent par une ronde générale.



Une dame escortée par un chevalier.

Romans.

Des ROMANS DE CHEVALERIE : classification ; allégorie et mythologie. — PRIORITÉ D'INVENTION : poëmes du nord et poëmes du midi. — ANALYSE DE QUELQUES ROMANS : Garin le Loherain ; le voyage de Charlemagne ; la chanson de Roncevaulx ; Ogier de Danemarche ; la chanson des Saxons ; Berte-aux-grans-piés ; Tristan et Iseult ; les romans de Brut et de Rou ; Parthenopex de Blois ; le roman d'Alexandre ; le roman de la Violette ; le roman de la Rose ; le châtelain de Coucy. — AUCASSIN et NICOLETTE. — CONCLUSION.

DES ROMANS DE CHEVALERIE.

On sait, que les fictions, désignées plus tard sous le nom de *romans* ou *nouvelles*, n'étaient pas inconnues aux nations latines. Un Gaulois, Petronius Arbiter, avait

créé, dit-on, les plus anciens essais dans ce genre de littérature (1). Mais une autre source produisit, comme nous le verrons, les romans de chevalerie, dont la réputation n'est pas encore éteinte. Rajeunis d'abord au dernier siècle par une main coquette, qui mit du rouge et des mouches aux simples et naïves productions de nos pères, ils ont reparu récemment dans leur ancien costume, accompagnés de savants commentaires.

Le nombre de ces poëmes écrits pendant la première période chevaleresque est très considérable; on le croira facilement en parcourant l'énumération que fait Ruteboeuf des romans qu'il savait chanter ou réciter:

Ge sai bien chanter à devise
Du roi Pepin de saint Denise;
Des Loherans tote l'estoire,
Sai-ge par sens et par mémoire;
De Charlemaine et de Roulant,
Et d'Olivier le combatant;
Ge sai d'Ogier, ge sai d'Aimmoin
Et de Girart de Roxillon,
Et si sai du roi Loeis
Et de Buevron de Conmarchis,
De Forcus et de Renoart,
De Guiteclin et de Girart,
Et d'Orson de Beauvès la some.
Si sai de Florance, de Rome,
De Ferragu à la grand teste;
De totes les chançons de geste (2).

(1) Né près de Marseille. — Sidoine Apollin. carmen. XXIII. Michelet. Hist. de Fr., I, 84.

(2) Œuvres de Ruteboeuf, publiées par M. Jubinal, 340.

Ces compositions roulaient presque toutes sur cinq ou six sujets favoris, qu'elles modifiaient ou développaient. On a même des passages répétés, en termes à peu près semblables, qui prouvent qu'on versifiait le même canevas jusqu'à trois ou quatre fois.

Tous ces romans se classent, suivant le type auquel ils appartiennent, dans une division collective appelée *cycle*, et chaque cycle se sépare en plusieurs *branches* :

Il y a le cycle des romans carlovingiens, ou des pairs de France ;

Celui des romans armoricains ou de la table ronde et du graal ;

Celui des romans d'Alexandre, avec les histoires de Troie et de Rome.

Les cyles carlovingiens et armoricains ont dû provenir de traditions nationales ; les romans d'Alexandre sont le fruit de l'érudition classique.

La plus ancienne branche du cycle carlovingien est Girars de Roussillon ; les faits sont contemporains de Charles Martel. Il faut placer ensuite celle des Loherains sous Pépin-le Bref ; puis les exploits de Roland et des compagnons de Charlemagne. Une quatrième branche concerne les enfants et les parents d'Aimery de Narbonne sous le règne de Louis-le-Débonnaire ; les chansons de Guillaume-au-court-nez en font partie (1).

(1) Guillaume, originaire d'une famille de Narbonne, fut préposé en Gascogne par Charlemagne, « suivant l'astronome limousin. » La vie de ce Guillaume est souvent confondue par

Quelques romans se placent en dehors de la classification que nous venons d'indiquer, comme celui d'Eracles par Gautier d'Arras, imité en allemand par Otte (1), celui d'Eustache-le-moine (2), dont un trouvère anonyme du XIIIe siècle, est l'auteur, etc.

Après les romans en vers vinrent les romans en prose, qui ne sont pour la plupart qu'une longue imitation des premiers.

Qui aurait maintenant la patience de lire ces récits qui charmèrent jadis les veillées de nos castels? La littérature quotidienne absorbe une vie d'homme, et ne laisse ni loisir ni patience pour revoir les chants du passé. Jadis même, c'était chose remarquable pour un noble baron, que d'en avoir lu un dans toute la longueur de ses dimensions, et il pouvait mettre au nombre de ses exploits d'avoir parcouru les dix-sept branches de Perceval le Gallois, ou les vingt branches de Guillaume d'Orange.

Ces romans de chevalerie proprement dits furent suivis des romans allégoriques, œuvres froides et guindées, qui prétendaient régénérer les mœurs, mais qui firent moins encore pour la société que leurs devanciers

les poëtes avec Guillaume Bras-de-fer, fils de Tancrède et de Guill.-Longue-épée. Paulin Paris, manuscrits français, III, 122.

(1) Gautier dédia ce poëme à Marie, fille de Louis VII qui épousa en 1153 le comte Henri de Blois. Il a été publié par M. Masseman, en 1842.

(2) Corsaire de Boulogne-sur-Mer. Après avoir servi successivement l'Espagne, le comte de Boulogne, l'Angleterre et la France, il fut pris en 1217 et décapité par les Anglais.

n'avaient fait pour la conservation des usages chevaleresques. A partir de la fin du XIII[e] siècle l'allégorie envahit tout. Le fabliau même ne put s'en défendre : ainsi, dans la querelle des Chanoinesses et des Bernardines, on offre aux convives un plat d'œillades, un autre de sourires, un troisième de soucis et de plaintes, un quatrième de baisers ; au dessert arrive pour rafraîchissement la jalousie qui enivre (1). Dans le roman de la Rose tout est allégorique.

La mythologie de nos romans se ressent à la fois de son origine celtique, et des emprunts qu'elle fit à l'Orient. Les candelabres animés du poëme de Parthenopex, la fontaine de Jouvence, les jardins enchantés du lai de l'oiselet, nous transmettent un reflet des merveilles splendides des contes arabes ; mais les *fées* sont d'origine celtique, quoique Morgane, Viviane, et la fée de Bourgogne, élèves de Merlin, semblent plutôt des magiciennes que des fées. Les fées tenaient dans nos croyances à de si antiques racines, qu'au XIII[e] siècle on fonda une messe annuelle à l'abbaye de Poissy pour se préserver de leur influence (2).

Non loin des fées apparaît la troupe fantastique et maligne des loups-garous, des lutins, des vampires. La *vouire* du Jura est une fée borgne qui ôte son œil étincelant comme un diamant, lorsqu'elle va boire aux sources. Parfois il lui arrive de l'oublier ; bien heureux

(1) Legrand d'Aussy. Fabl., I, 334.

(2) Legrand d'Aussy. Fabl., II, 127, édit. de Raynouard, I, 153.

qui a pu s'en saisir : sa bourse ne tarira plus (1). Le *servant* fait preuve d'une complaisance singulière, il aide aux travaux de la ferme; il secoure les bergers négligents. Le *foulleton* ou *sotray* tresse avec de la paille le crin des chevaux et ramène les brebis égarées. Les *couris* forcent les voyageurs isolés à prendre part à leurs rondes dansantes. La Normandie a ses gobelins, et le Poitou ses *holdes*, esprits hermaphrodites qui courent la campagne pendant la nuit, et obsèdent les jeunes garçons et les jeunes filles. Ainsi l'homme de ces temps s'entoure de créations surnaturelles, enfants de son pro-



Figure tirée d'un manuscrit.

pre cerveau. Il croit au monde invisible parce qu'il

(1) Roquefort; État de la poésie, 142.

pense beaucoup à l'autre vie. Il sait bien qu'il n'est pas seul dans l'immensité de l'univers, et il invente avec une fécondité inépuisable des êtres imaginaires, qu'il revêt des formes les plus étranges.

PRIORITÉ D'INVENTION.

Une question littéraire déjà ancienne, mais renouvelée de nos jours, a partagé les amateurs de nos vieux poëmes. Elle se rattache à celle que nous avons indiquée en parlant de la formation du langage français.

Les antiquaires qui ont voulu tirer du dialecte provençal l'origine des dialectes moins méridionaux de la France, ont attribué aussi aux poètes du midi, aux troubadours, la priorité d'invention dans les romans de chevalerie. Mais l'originalité et l'antiquité des poëmes versifiés par les trouvères, pour les contrées septentrionales, ont été victorieusement soutenues.

On a cité l'existence d'une légende romanesque du IXe siècle en langue d'Oc, un extrait d'un poëme qui remonterait à 1010, une légende de Sainte-Foix d'Agen écrite vers le milieu du XIe siècle et dont Fauchet a conservé quelques vers, ainsi que les poésies de Guillaume Bechada en limousin, et de Guillaume VI, troubadour de la première croisade. On a revendiqué, comme créations méridionales, les romans dont les héros tels que Renaud de Montauban, Girard de Vienne, Elie de Saint-Gilles, les quatre fils Aimon se retrouvent dans les plus anciennes branches du poëme aquitain de Guillaume-au-court-nez.

Mais on a pu opposer à ces observations que le poëme

de Garin-le-Lorrain, en langue d'Oil, offrait les mêmes caractères d'antiquité, et que les noms héroïques extraits des poëmes du midi, se retrouvaient dans ceux du nord, et y étaient mentionnés aussi comme populaires dès longtemps.

La chronique de Turpin a servi encore d'argument aux partisans exclusifs des troubadours (1):

Il est vrai qu'en 1092, Geoffroy, prieur de St-André de Vienne, fit venir d'Espagne les chroniques attribuées faussement à l'archevêque Turpin, aumônier de Charlemagne. Geoffroi nous apprend que jusque-là « on ne connaissait en France l'expédition de Charlemagne que par les chansons des jongleurs, » et il cite les noms de Garin et d'Olivier comme sujets populaires. Mais de ces chants des jongleurs, rappelés par Geoffroi, sont très vraisemblablement sortis nos vieux poëmes, œuvres des trouvères, puisque tout en eux porte l'empreinte de traditions populaires et nationales. La chronique de Turpin, avec ses inventions mensongères, ne peut être placée avant la fin du XIe siècle.

Pour expliquer l'imitation qu'on impute aux poètes du nord de la France, il faudrait aussi admettre qu'ils entendaient généralement les dialectes des troubadours, ce qui n'est pas prouvé.

Puis reste à caractériser la source des romans armoricains de la table-ronde, qui n'ont certes pas la physionomie méridionale (2).

(1) Fauriel de l'Épopée chevaleresque. — Hist. littér. de Fr., XVII.

(2) Paulin Paris ; Garin, préf. IX.

L'origine galloise et bretonne de ces derniers poëmes paraît incontestable, quand on examine la voie par laquelle ils sont entrés dans la littérature romane.

Aux ve et vi^e^ siècles, dit M. de la Rue, les Gallois, fuyant la domination des Barbares du Nord, vinrent en Armorique, apportant avec eux leurs fables et leur prétention d'origine troyenne (1). Ils jetèrent alors les fondements du roman de Brut d'Angleterre.

Warton raconte dans son histoire de la poésie anglaise, qu'un archidiacre d'Oxford, nommé Walter ou Gautier, fit un voyage dans la Bretagne Armoricaine au commencement du xiie siècle. Il en rapporta une chronique en langage breton, intitulée Brut-y-Brenhined (le Brutus de Bretagne). Walter communiqua cette chronique à Geoffroi de Monmouth, savant bénédictin du pays de Galles, qui, postérieurement à l'année 1138, la traduisit en latin à la prière de Robert de Caen, comte de Thorigny. Le traducteur y inséra les traditions populaires de son pays, et celles que Walter avait apportées de la Bretagne. De cette manière les traditions galloises sur le roi Arthur ou Arthus qui régnait dans la Grande-Bretagne au ve siècle, et dont le plus ancien monument remonterait à un certain Gildas, moine au ixe siècle, celles de Merlin ou Myrdhin, celles de Parceval le Gallois, se trouvèrent accouplées aux histoires armoricaines de Lancelot, de Tristan de Leonois, etc., et fondues dans la chronique de Brut.

Henri d'Huntingdon connut cette version latine de

(1) Delarue; Essai sur les Bardes, etc., III, 34-45.

Geoffroi de Monmouth et l'adopta; Robert Wace la connut aussi, et en tira par ordre d'Henri II (vers 1555) son roman de Brut, en rimes françaises, qu'on lut publiquement dans la cour du roi normand. D'autres poëmes en prose sortirent également de cette même source, par les ordres du même prince (1).

Si ces romans de la table-ronde sont cités souvent par les troubadours, on n'en concluera pas qu'ils aient créé les noms d'Arthur, Genevre, Tristan, Merlin, Gauvin; etc., lesquels figurent également dans les plus anciens auteurs du nord de la France.

Quant à la question de priorité, relativement aux fictions de la table-ronde, les défenseurs exclusifs de la poésie méridionale ont allégué en sa faveur qu'avant 1150 quelques unes des histoires les plus célèbres de la table-ronde étaient déjà populaires dans le midi (2), et que les fables sur Arthus y étaient connues bien antérieurement même à cette époque. Ceci ne contredirait pas les renseignements produits par War-

(1) Luce du Gast en forma le Tristan continué par Hélie de Borron. Il composa aussi Giron le Courtois vers le milieu du XIII[e] siècle. Walter Map, chapelain d'Henri II, écrivit le Saint-Graal postérieurement à 1150, Robert de Borron y prit le sujet de Merlin (*). Benoît de Saint-More, auteur du roman de la guerre de Troyes rima l'histoire des ducs de Normandie.

(2) Un *Lancelot du lac* fut composé par le troubadour Arnaud Daniel, qui vivait au XII[e] siècle, et imité en allemand par Ulrich de Zachi vers 1184.

(*) Roquef. État de la poésie, 15-142-147. — Hist. littér., XVIII, 45. — Legrand. Fab., 1. — Delarue, 34-35. — P. Paris préf. de Berte. — F. Michel. Tristram, XX.

ton. Il s'ensuivrait seulement, qu'avant le poëme de Wace et des autres romanciers ses contemporains, il existait des chroniques ou chansons de gestes sur les traditions héroïques de la Bretagne Armoricaine et du pays de Galles, qui avaient pu se répandre dans le midi: la question de l'invention du canevas des poëmes, tels qu'ils nous sont restés, n'en subsisterait pas moins.

Des rapprochements étymologiques et géographiques ont fourni aussi quelques arguments. Le *graal*, c'est-à-dire le calice qui servit à notre Seigneur dans le repas de la cêne, est le sujet fondamental de plusieurs romans de la table-ronde. Titurel, suivant les romanciers, fonda le temple du Saint-Graal sur la hauteur de Montsalvage dans la forêt de Sauve-Terre, localités méridionales, et l'on a réclamé pour le midi cette tradition en remarquant que *grazal* veut dire un vase en provençal, ou strictement une écuelle. Rapportant à l'ordre des Templiers la base allégorique du roman, on a observé que les chevaliers du temple fleurirent dans le midi avant de s'établir dans les autres parties de la France; leurs églises et leurs châteaux s'étaient multipliés dans les Pyrénées. Wolfram d'Eschenbach nous apprend qu'au commencement du XIIIe siècle, lorsqu'il composa les deux romans épiques tirés du Graal, le Titurel et le Perceval, il existait, quoique non terminé, un Perceval de Chrestien de Troyes; Wolfram ajoute qu'il ne s'en servit pas, parce qu'il en connaissait un autre, dont Chrestien avait fait usage librement, écrit par un nommé Kyot ou Guyot, romancier provençal.

En admettant que ces arguments fussent décisifs en

faveur du midi, ils n'établiraient la priorité des troubadours que pour une partie des poésies galloises, pour ce qui se rapporte à l'histoire du Graal.

Ne serait-il pas plus naturel de conclure, que les deux littératures, vraisemblablement contemporaines, ont fondé l'une et l'autre leurs productions poétiques sur des chants historiques antérieurs, dont les sources diverses remontaient aux événements mêmes qui s'étaient passés dans la Gothie, dans l'Aquitaine, dans la Bretagne, et dans le Nord de la France ?

ANALYSE DE QUELQUES ROMANS.

Cet exposé critique servira d'introduction à l'examen qui nous reste à faire des poëmes les plus connus de la première époque chevaleresque.

Le roman de Garin par J. de Flagy, publié par M. Paulin Paris, se rapporte à la grande *chanson des Lohérens* (Lorrains) (1). Il parait antérieur à toutes les autres compositions que nous possédons du cycle de Charlemagne. Il n'y est pas fait mention de romans qui l'auraient précédé, comme il arrive dans les autres poëmes du XIIe siècle, et après lui avoir donné une grande vogue, on l'avait déjà presque oublié dans le cours du XIIIe siècle. Garin est rimé en vers de dix syllabes, et divisé par strophes.

Les deux premières *chansons* n'offrent pas un vif

(1) Elle comprend : 1° le duc Hervis de Metz; 2° Garin le Lohérens et Begon de Belin, son fils; 3° Girbert, fils de Garin, Hernaut et Girbert, fils de Begon; 4° Garin de Montglave.

intérêt d'action, mais elles sont à étudier sous le rapport poétique, et pour la connaissance des mœurs les plus reculées.

Elles commencent avec Charles-Martel, qui, après avoir battu les Wandres (Hongres ou Huns) et les Sarrazins, laisse la couronne à son fils Pépin. Hervis duc de Metz, un des soutiens de Charles-Martel dans ses guerres, est tué en poursuivant les païens près des murs de cette ville. Ses deux fils, Garin et Begon ou Begues, héritent de ses domaines. Garin devait épouser Blancheflor, fille du roi Thierry de Maurienne (Savoie), qui la lui avait destinée en mourant.

Fromont de Lens, chef d'une grande famille féodale qui possédait la majeure partie de la Gascogne, de la Picardie, du Ponthieu et de l'Artois, aspirait également à la main de Blancheflor de Maurienne. De là querelles et combats qui ne finissent plus. Mais le jeune roi Pépin qui a vu la belle, et l'a trouvée fort à son gré, fait constater les liens de parenté qui existent entre elle et Garin; les fiançailles de Garin sont rompues, Fromont est débouté aussi de ses prétentions, et Blancheflor devient reine de France.

Ce mariage nous paraît une pure invention du poète. Dans un roman, il est vrai moins ancien, celui de *Berte-aux-grans-piés*, Blancheflor est le nom de la belle-mère de Pépin. Cette Blancheflor est femme du roi de Hongrie, et ce fut Berthe sa fille qui reçut le titre de reine, et la main du fils de Charles-Martel.

Quoi qu'il en soit, au festin des noces de notre Blancheflor, Bernard de Naisil prétend servir au roi la

grande nef d'or. Le marquis ou duc Begon qui faisait les fonctions de maître de l'hôtel, accourt de la cuisine du roi et engage une lutte vigoureuse; Fromont soutient Bernard contre les Lorrains. Garin, l'un d'eux, est accusé par ses ennemis d'avoir voulu attenter à la vie du roi; son frère Begon le venge de la calomnie en tuant Isoré parent de Bernard; mais l'abominable cruauté des siècles barbares se montre encore dans ce poëme : Begon arrache le cœur d'Isoré et en frappe à la joue Guillaume de Montclin frère de Fromont.

« Tenez vassal le cuer vostre cuisin,
Or le povez et saller et rotir. »

Les gens d'église interviennent et adoucissent les ardeurs frénétiques de la vengeance. Garin épouse Aélis, fille de Milon de Blaives, et Begon son autre fille Béatris.

Les deux frères lorrains ne sont pas longtemps sans guerroyer. Begon, réduit aux abois par Fromont, députe au roi de France un messager d'étrange sorte, un vaurien déterminé appelé Menuel Galopin; ce dernier nom a subsisté comme épithète peu flatteuse.

« Il dit un chans que il avoit apprins,
Trois fois siffla, dou chastel est partis,
En l'ost s'en vint où li barnages gist,
Vit les chevaus et torcher et covrir,
Haubers voler et hiaumes esclarir;
De toutes parts la viande venir. »

Pépin arrive à temps. On attaque Fromont jusque dans Bordeaux. Un grand tournoi à outrance, où l'avantage reste aux Lorrains, termine cette longue querelle.

Dans la troisième chanson, les démêlés des Bordelais

et des Lorrains recommencent. M. Paulin Paris en a extrait ce qui concerne la mort de Begon. Ce fragment est d'un intérêt très supérieur à tout ce qui précède.

Un jour que la belle Aélis voyait son époux triste et rêveur, « N'avez-vous, pas lui dit-elle, tout ce qui peut rendre heureux ?

« Or et argent en vos escrains,
Faucons sor perches, assez et vair et gris. »

« Richesse n'est pas tout, » répond Begon ; « amis et « parents valent mieux encore. Il y a sept ans que je « n'ai vu mon frère Garin. J'irai le trouver, et chemin « faisant, je chasserai un fameux sanglier qui se tient « dans la forêt de Puelle. »

Bégon part; arrivé à Valenciennes il s'arrête chez le bourgeois Bérenger, et se fait donner pour son souper, « malars et perdrix, grues et jantes (oies); » Bérenger vient ensuite causer avec lui. En se louant de Garin qui est toujours son hôte lorsqu'il vient dans le pays, Bérenger ajoute : « que Dieu vous rende le bien qu'il m'a fait. » Le duc est averti du danger qu'il court dans un pays où règne Fromont de Lens, dont il a tué jadis le beau-père Baudouin comte de Flandres. Il se déshabille, embrasse son hôte, et se met au lit.

Le lendemain il est en chasse; il s'oublie dans la poursuite du fameux sanglier, le tue, et se voyant égaré, loin de ses gens, il prend le parti de dormir à la belle étoile. A son réveil Begon est aperçu par un *forestier*, qui se hâte d'aller prévenir le sénéchal de Fromont de la présence d'un riche braconnier dans la forêt. Ce fo-

restier reparaît bien accompagné ; l'insolence des *gloutons* qui le suivent est sans borne. « Ne savez-vous pas, disent-ils, que la forêt appartient à quinze *parsonniers* (paroissiens, co-possesseurs), et que la seigneurie en est à Fromont ! Ils veulent arracher au noble chasseur son cor d'ivoire ; Begon leur crie :

« Portez m'honor ! car je suis chevaliers »
Sé j'ai forfait envers Fromont le vieil,
Droit l'en ferai de gré et volentiers. »

Un combat s'engage; le vaillant duc tue trois des assaillants et les autres prennent la fuite ; mais un *serjant* armé d'une arbalête, lui décoche de loin un *quarrel* qui le perce au cœur.

Quand Fromont apprend l'événement il ne veut pas qu'un homme de bonne race demeure sans sépulture. Il fait apporter le corps ; on le place sur une table, les mains croisées sur la poitrine. Les chiens du pauvre duc viennent lécher ses plaies et hurlent dans la salle.

Fromont s'indigne contre les meurtriers qui ont assassiné Begon si lâchement.

« Jamais frans hons ne le voulust touchier ;
Gentis hons fu, moult l'amoient si chien. »

Tout à coup il reconnait le duc, son ancien ennemi, à la cicatrice d'une blessure qu'il lui avait faite au visage. Il s'évanouit dans les bras de ses chevaliers, et quand il recouvre ses sens, il prodigue au corps inanimé tous les soins et tous les honneurs possibles.

Pendant ce temps on était à Metz dans les fêtes. Au milieu des concerts et des chants, le duc Garin de Lor-

raine se sent défaillir; il a le pressentiment d'un malheur prochain. Aélis, pour en détourner l'effet, engage son époux à faire le signe de la croix.

En regardant vers le chemin ferré (la grande route) le duc de Lorraine aperçoit une procession funèbre qui venait par le pont. Elle apportait le corps de son frère. « Qu'est-ce, » dit-il? — « C'est le corps de Begon que Fromont a occis » répond l'abbé chargé de mener le convoi. Mais, le duc a ouvert une lettre que Fromont lui écrit. Fromont atteste qu'il n'a désiré, ni aidé le meurtre; il offre de le jurer avec trente chevaliers, promet de livrer les meurtriers, de donner quinze roussins chargés d'or et d'argent, et de faire chanter dix messes. — « Conseillez-moi » dit Garin à ceux qui l'entourent, après avoir lu la lettre. On se tait. Girbert son fils, s'écrie: « On peut bien mettre mensonge en parchemin! »

Garin fait porter le corps de son frère en Gasgogne et l'accompagne. Il cherche à consoler la veuve; il lui parle de tout ce qu'il fera pour la défendre, et pour se garder lui-même de ses adversaires. Le petit Hernandin, fils du défunt, s'écrie:

« Diex, que n'ai-jou un haubergeon petit!
« Je vos aidasse contre vos annemis. »
« Li dus l'entend, entre ses bras l'a pris. »

On fit à Begon une sépulture « toute à or fin » où l'on traça sa ressemblance avec cette épitaphe :

Ce fut li mieuldres qui sor destrier séist.

Dans ce poëme il se rencontre souvent des vers si na-

turels et si intelligibles qu'on les croirait plus jeunes que les autres. Il en est un surtout, que le savant éditeur de Garin a cité avec raison comme un des plus beaux vers qui aient jamais été faits en aucune langue :

Li cuers d'un homme vaut tout l'or d'un païs.

Ceux qui suivent expriment avec une concision remarquable, et une sensibilité touchante, les derniers moments du valeureux Begon :

Li quens s'abaisse et sa vertu li chiet.
Fors de ses poins li chaï son espié !
Li dus fu sages, ne se vouet esmaïer.
Dieu reclama, le glorious del ciel.
— Glorious père, qui tos tans fus et ies,
Aiez de m'ame et mercis et pitié.
Ha ! Biantrix, gentis franche moillier (1),
Ne me verrez à nul jor de soz ciel ;
Garin biaus frères, qui Loheraine tiens,
Jamais tes cors n'iert servis par le mien.
Mi doi afant, li fil de ma moillier,
Si je véquisse vous fuissiez chevalier.
Or vos soit pères li glorious del ciel !

(1) De *mulier* femme ; *moglie* en italien.

« Le comte s'abaisse, sa force le quitte ; son épée lui échappe hors de ses poings. Le duc était sage, il ne voulut pas s'effrayer. Il implora le seigneur glorieux du ciel. » — « Glorieux père, qui est et qui fut de tout temps, aies pitié et merci de mon âme ; Ah ! Béatrix, gentille et noble moitié, vous ne me verrez plus un seul jour sous le ciel ! Garin, beau-frère, qui règne en Lorraine, jamais ta personne ne sera plus servie par la mienne. Mon doux enfant, fils de ma femme, si j'eusse vécu vous fussiez chevalier ; que le seigneur du Ciel soit maintenant votre père ! »

Le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem* (1) qui appartient aussi aux premières années du XIIe siècle a fourni la base d'autres compositions analogues moins anciennes. Michel de Harnes provoqua la traduction de cette chronique. En 1207 il en existait une en prose, dont l'auteur est resté inconnu.

Comme Charles se pavanait sur la route de Saint-Denis, la reine le mena sous un olivier, et lui dit qu'elle connaissait un roi plus beau que lui. L'empereur jure aussitôt que si la chose est vraie il doit lui rompre la tête; et le voilà en route. Après avoir visité Jérusalem, il arrive chez le roi Hugues qui laboure son champ avec une charrue d'or, et dont le palais tourne selon le vent de telle sorte que l'empereur pour se maintenir sur ses pieds, est obligé de s'asseoir par terre. Fort irrité des *gabs* (railleries) des douze pairs, et des vanteries d'Olivier au sujet de la fille de l'empereur, le roi Hugues, quand la nuit est venue, cherche à leur jouer de mauvais tours. Heureusement les bonnes reliques que les pélerins ont apportées de Jérusalem leur sont en aide. La fille du roi, interrogée, affirme qu'Olivier a justifié ses fanfaronnades. Guillaume, fils du comte Aimery, pour se venger du malin prince, abat avec une grosse boule quarante tours de l'enceinte du palais. Bertrand inonde le pays; Hugues et Charles sont forcés de se jucher sur un pin comme des écureuils; Hugues crie enfin merci et Charles de retour lui envoie complaisamment sa femme (2).

(1) Publié par M. Francisque Michel.

(2) Hist. littér., XVIII, 713.

La Chanson de Roncevaulx, véritable épopée chevaleresque, n'est guère moins ancienne que le voyage de Charlemagne ; elle ne fut pas moins populaire. Tandis qu'on a négligé de chanter les victoires du fils de Pépin, son unique défaite a inspiré les trouvères du nord et du midi, et maintenant encore, dans ces mêmes vallées qui ont tressailli du cri de Roland blessé à mort, les paysans jouent des pièces dont le sujet roule sur Charlemagne et ses lieutenants. M. Jomard y a vu représenter les douze *pairs de France*, probablement imités d'un vieux drame, ou d'un ancien roman dialogué. Il ne faut pas chercher ailleurs que dans « *Li romans ou la chanchons de Roncevalx*, » cet hymne de Roland que Taillefer chantait à Hastings devant l'armée de Guillaume. On en répéta souvent les strophes favorites devant nos armées. C'est ainsi que dans le roman de Gérars de Nevers on entonne, avec accompagnement de la vielle, un fragment de quatre strophes tiré de Guillaume-au-court-nez (1).

Le roman d'Ogier de Danemarche par Raimbert de Paris se rattache au cycle carlovingien (2). On y voit

(1) Paulin Paris préf. de Berte, xxvij et xxxix. — Hist. littér., XVIII, 716.

(2) L'ingénieux éditeur d'Ogier, M. Barrois, a voulu prouver que le véritable titre de ce roman était : Ogier d'Arden-marche ou de l'Ardennois; Arden ou Dean signifiant *forêt* chez les Gaulois et les Bretons. Il remarque qu'on ne trouve rien de scandinave ni dans la parenté du héros, ni dans les lieux de l'action épique, et qu'on lui donne le nom d'outremer pour celui d'outre-Meuse.

Ogier assiégé par Charlemagne dans un château-fort près de Versailles. Cette poésie abrupte rappelle encore le cours du XIIe siècle. Adenès en tira ses *enfances d'Ogier*. Les détails qu'il fournit sur les mœurs anciennes nous donneront lieu de le citer plus d'une fois dans la suite de cet ouvrage.

Le joli roman anonyme de Parise-la-duchesse est aussi du cycle carlovingien. M. de Martenne, son éditeur, le croit antérieur aux poëmes d'Huon de Villeneuve et d'Adenès, ce qui le placerait au commencement du XIIe siècle.

Dans la Chanson des Saxons par Jean Bodel d'Arras qui florissait vers le milieu du XIIIe siècle, on trouve les exploits de *Guiteclin de Sassoigne,* c'est-à-dire de Widukind de Saxe (1). Voici un exemple de la poésie de Bodel. Il décrit la mort du vaillant Bérard.

Berarz pert sa vertuz, s'est à terre versez.
La mort le va hastant, plusors fois s'est pasmez ;
De iij pois d'erbe fresche au nom de Trinitez,
S'estoit commeniez, n'i fu prestes mandez.
Lors s'estant à la terre contre oriant li bers ;
La boiche li nercist, si a les danz sarrez,
Li bel oil de son chief sont pale et oscurez ;
De ses braz a fait croiz, et sor son piz posez,
A Jhesu se commande le roi de majestez ;
La parole li faut, l'espirs en est alez.

La chanson des Saxons, p. 136.

(1) *Witu-chint*, fils du bois en théotisque (the son of the wood or an outlaw exiled). Wright; sur Robin Hood cité par M. Fr. Michel.

Il serait difficile de mieux décrire en dix vers la mort d'un chevalier chrétien.

Berte-aus-grans-piés (1), fille du roi Flore de Hongrie, et femme de Pépin le Bref, est le sujet d'un roman qui a été imité en plusieurs langues.

> Berte fut gracieuse comme est la fleur sur l'ente;
> Sa char avoit plus blanche que ne soit blanche laine,
> Et les cheveus plus blons que oncques n'ot Helaine.

Cette charmante Berte avait les pieds longs, ce qui ne veut pas dire qu'elle les eût difformes comme on l'a cru. D'ailleurs elle était si bonne, si patiente, si dévouée qu'on aurait pu la comparer à Griseldis, ce modèle unique des épouses.

Une vilaine femme supplanta Berte, la calomnia, et la chassa. Berte abandonnée dans une forêt errait à l'aventure :

> A dextre et à senextre moult souvent regardoit,
> Et devant et derrière et puis s'i arrêtoit.
> Quand s'estoit arrestée, piteusement plouroit;
> A uns genous sur terre souvent s'agenoilloit,
> En croi sur l'herbe dure doucement se couchoit;
> La terre moult souvent par humbleté baisoit;
> Quand s'estoit relevée, moult grans souspirs getoit.
>
> BERTE, p. 43.

(1) Sa figure, devenue populaire en France sous le nom de la reine Pédauque (à la patte d'oie), se voyait à Sainte-Benigne de Dijon, à la cathédrale de Nevers, au prieuré de Saint-Pourçain, à l'abbaye de Nesle, etc. Elle mourut en 783. Son tombeau était à Saint-Denis avec cette inscription : *Berta mater Caroli magni*. P. Paris; Berte-aus-grans-piés, préf. IV, V.

Cachée dans un buisson d'épine, elle échappe miraculeusement aux brigands ; le soir la trouve excédée de fatigue « *ha nuit com serez longue!* » Sa plainte est douce comme son visage, résignée comme son ame. Heureusement un hermite (il y avait alors beaucoup d'hermites dans les forêts), arrive fort à propos. Il ne peut la recevoir dans sa cellule, cela eût été peu convenable ; mais il partage son pain avec elle. Elle continue son pénible voyage. Dénuée de tout, elle sollicite d'être admise comme servante auprès de la femme de Simon-le-Villain. On consent à la recevoir parce qu'elle sait bien *ouvrer.*

Après mille épreuves, Berte arrive à Paris. La méchante créature cause de tous ses malheurs appréhende alors le dénouement de ses intrigues :

« La vieille de paour trembloit sous sa chemise. »

La fausse reine se tient dans l'obscurité et fait la malade. La reine, mère de Berte, s'étonne d'avoir deux filles toutes semblables. Une idée subite vient l'éclairer, elle court au lit de la prétendue souveraine, lève la couverture, regarde les pieds, et ne reconnaît pas ceux de sa fille. « *Haro!* s'écrie-t-elle, traï ! traï ! »

L'étrange illusion du roi cesse enfin ; la coupable est punie, et l'innocente Berte réintégrée dans ses honneurs de reine et dans ses droits d'épouse (1).

(1) Cette même histoire avait déjà été racontée en prose angevine, et sans doute d'après un premier modèle poétique, par l'auteur d'une très vieille chronique de France. Voyez

On a peu de renseignements historiques sur le héros du roman de Tristan ou Tristram. On sait seulement que Trystan, fils de Tallwch, capitaine célèbre vers le milieu du VIe siècle, était neveu de March ou Meirchion, et l'un des trois *com-peers* de la cour d'Arthur. Il vécut dans le Léonnois, petite province à l'extrémité de la côte de notre Bretagne, suivant le témoignage de Marie de France (1).

Il n'est guère de sujet romanesque qui ait égalé dans leur popularité les amours de Tristan et d'Yseult. Ce récit a dû exister de temps immémorial sous la forme de chanson dans les pays de Galles et de Cornouailles; il pénétra jusqu'en Suède et en Irlande, et vingt-cinq troubadours font allusion aux divers poëmes qu'il a produits. On connaît sept versions en différentes langues d'un original qui reste encore à découvrir. Walter Scott a placé la date de celle de Thomas d'Erceldoun vers 1250, 1260; on ne peut admettre avec lui qu'elle ait précédé l'énorme Tristan en prose latine de Luces du Gast, et que le nom de cet auteur soit fabuleux. Les versions allemandes doivent être aussi postérieures au Tristan latin, car dans le roman de Gottfried on

l'hist. littér., p. 702. Citation du poëme provençal, par M. P. Paris.

(1) Francisque Michel; Tristram, introd., p. 207-226.

Dans la vie de saint Paul de Léon qui naquit vers la fin du ve siècle, on lit le passage suivant : « Rex quidam Marcus nomine, in vicino (Scil. Cornubia et Cambria) florebat eodem tempore, cujus imperii dominatus leges dabat quatuor gentibus, linguarum termine dissentibus. » Saint Paul con-

rencontre des passages et des mots tout français. Il en est de même du Tristan en rimes anglo-normandes, où l'on rencontre le nom d'un certain Bérox ou Béri, cité comme autorité (p. 62 et 87), et celui du poète Thomas qui indique peut-être l'auteur du roman. On place la date de ces rimes, sous les règnes de Richard et de Jean-Sans-Terre, au plus tard sous Henri III d'Angleterre (1). On possède à la Bibliothèque royale un grand fragment manuscrit, peut-être est-il de Chrétien de Troyes. Ce trouvère nous apprend qu'il composa un Tristan dont le comte Philippe de Flandres reçut la dédicace en 1191 : cette date pourrait être prise pour celle du fragment; mais ce ne pouvait être le plus ancien poëme de Tristan, puisque Raymbaud d'Orange, mort vers 1172, fait explicitement allusion au même sujet (2).

Quand on a parcouru le fil des étranges aventures du bon roi Marc, d'Iseult sa femme, et du chevalier Tristan, on comprend le succès universel de cette fiction au temps passé. Iseult est si malheureuse, Tristan si amoureux et si courtois, le roi Marc, quoiqu'un peu colère et un peu ridicule, est au fond une si bonne ame !

vertit ce roi. A l'égard de Gauvain, l'un des héros du poëme, la chronique de Malmesbury mentionne que vers 1078 on trouva le sépulchre de Walwyn, neveu d'Arthur, dans la province de Ros en Galles. Il existe encore dans le comté de Pembroke (*Hundred de Rhôs*) une paroisse appelée en Anglais Walwy'ns Castle, et en gallique Castell Gwalchmai. — F. Michel, notes de Tristram.

(1) Hist. littér., XIX, 791.

(2) Fauriel ; de l'épopée chevaleresque, 149.

Iseult et Tristan sont coupables, mais une puissance plus forte qu'eux les égare.

Un jour qu'ils faisaient une partie d'échec ils s'échauffèrent tellement au jeu qu'ils eurent soif. Ils burent par hasard du vin herbé, composé exprès pour donner de l'amour : de là toutes leurs peines et toutes leurs fautes.

Les passions n'ôtent cependant pas à Tristan, et à Marc, le sentiment de la délicatesse chevaleresque. Les deux amants, au milieu de leur fuite, sont surpris dans une forêt par le roi ; ils dormaient sous le feuillage. Tristan, comme signe d'un chaste respect, avait placé son épée entre la reine et lui. Le roi, d'abord furibond, s'attendrit, il ôte de ses mains les gants qu'Iseult lui avait donnés autrefois, et en couvre le visage des deux amants pour les garantir du soleil ; à la place de l'épée de Tristan il met la sienne.

Un des morceaux les plus intéressants et les plus ingénieux de ce poème est le passage du *malpas*. Tristan, déguisé en mendiant, s'offre pour aider la reine à traverser un gué difficile. Elle l'accepte, et il la porte sur ses épaules jusqu'à l'autre rive.

Il y a quelques reflets de gaieté dans l'ouvrage, mais le fond en est plutôt mélancolique. On sent que ces amours illégitimes sont des amours malheureux, et qu'il y a bien des soupirs mêlés à ces chants. Ce n'est pas la chevalerie ardente du midi qu'ils peignent : c'est la chevalerie du Nord, celles des grandes forêts, des noirs castels enveloppés des brouillards d'Ossian, avec le souvenir lointain des traditions du pays de Galles

et de l'Armorique exprimé dans la prose des contrées d'Oil.

Dans le poëme de Brut par Eustache ou Wistace, chronique rimée normande et bretonne, on trouve l'histoire de Tombelaine, au Mont-St-Michel, empruntée à Geoffroi de Monmouth.

Bedwer, bouteillier d'Arthus ou Arthur, trouva au pied du Mont-Saint-Michel une femme pleurant à côté d'un tombeau nouvellement érigé. « Pourquoi pleurez-
« vous, lui dit-il? — Je pleure, répondit l'inconnue,
« celle qui gist en ce sépulchre. Malheureuse que je suis!
« j'ai nourri de mon lait Helaine, nièce d'Hoël; un géant
« épris de sa beauté me l'a ravie pour l'apporter ici et
« s'unir à elle; sa grande jeunesse a causé sa mort,
« son lit nuptial est devenu son tombeau. »

Arthus, instruit de la découverte que Bedwer avait faite, profita du reflux de la mer pour aller avec ses compagnons combattre le géant Dinabuc, auteur du trépas d'Helaine. Bedwer trancha de sa main la tête du ravisseur, et Hoël pour éterniser la mémoire de sa nièce :

De ma dame sainte Marie
Fist faire el mont une capele
Que l'on or tombe Elaine apele (1).

Le roman de Rou, œuvre de Robert Wace, chanoine de Bayeux, est comme une suite du roman de Brut. La plupart des faits que le poète y reproduit en rime, sont étrangers à l'époque des Croisades.

Il faut y remarquer néanmoins un combat intéressant

(1) Leroux de Lincy; éd. du roman de Brut, 158.

qui eut lieu vers 1105, entre Robert d'Argouges et un chevalier du roi d'Angleterre, nommé Brun (Brown). Brun s'était fait attacher à sa selle. Il fut renversé par son adversaire la tête en bas, et mourut, probablement étouffé dans son armure.

Un conte, populaire en Normandie, paraît se rattacher à ce fait, et n'est peut-être que la tradition vulgaire et poétique de la vie privée du vainqueur de Brown. S'il faut en croire ce récit, un seigneur d'Argouges, protégé par une fée, aurait triomphé d'un géant. Par reconnaissance et par amour il épousa la fée qui le combla de richesses, mais qui exigea de lui de ne jamais parler de la mort devant elle. Un jour qu'elle avait passé de longs instants à sa toilette, le sire d'Argouges lui dit : « Belle dame, vous seriez bonne à aller chercher « la mort, car vous êtes bien lente. » A l'instant même la dame disparut en imprimant la forme de sa main sur la porte du château. Depuis, elle revint souvent pendant la nuit errer autour du manoir seigneurial en poussant de longs gémissements et criant : « *la mort! la mort!* » (1).

Parthenopex ou Parthenopeus de Blois, composé au XIIIe siècle par Denis Piramus, offre des passages intéressants. Le dialogue y est souvent rapide, les aventures variées, les descriptions ingénieuses. On croyait alors

(1) Roman de Rou ; notes de M. Pluquet, 386. — Hist. littér., XIII, 524. Abrial pensait que l'auteur de Rou et celui de Brut ne sont qu'un.

que le comte de Blois allait épouser l'héritière de Constantinople; cette rumeur devint la base historique du roman de Piramus, brodé sur le canevas mythologique des amours de Psyché. Seulement, au lieu d'une lampe, c'est une chandelle merveilleuse qui est comme le ressort de l'action.

Le jeune comte de Blois est amené par une influence magique à monter une barque enchantée qui le conduit à Constantinople. Là vit la belle Mélior, héritière du trône impérial. Le comte de Blois, dont elle connaît déjà tout le mérite, est mystérieusement introduit dans son palais, et jusque dans sa chambre. Dans le moment même où il se croit perdu, Mélior, au milieu d'une profonde obscurité, entre, et vient lui donner les plus grandes marques d'affection. Leurs amours sont fort gracieusement décrites par le poète. Il n'est pas permis au chevalier de voir les traits de son amie qui ne le reçoit que dans l'obscurité. Un temps viendra où elle pourra se montrer à lui; mais, en attendant, Parthenopex doit retourner quelques temps en France : sa patrie a besoin de son courage; au retour, son amie lui sera rendue.

Après s'être signalé en France par de grandes prouesses, Parthenopex éprouve un vif désir de repartir pour Constantinople. Sa mère, le voyant triste et dolent, l'interroge avec adresse pour savoir s'il n'a pas concédé à quelque dame la seigneurie de son cœur. Il finit par avouer qu'il aime; mais il n'a jamais vu l'idole de ses pensées, et il lui est défendu de la voir sans qu'elle y consente. La mère éplorée va dire au roi son beau-frère

que le jeune comte, charmé par un démon, sera bientôt perdu pour eux : il n'aspire qu'à rejoindre l'objet qui l'a séduit. Elle demande pour ce fils chéri la nièce du roi, comme le seul remède efficace en pareil cas, et aux appas de la demoiselle elle se propose d'ajouter à titre de cadeau de noces deux beaux *bouceaux de vin cler*.

Mais Partenopex dédaigne le bon vin clair, la nièce du roi, et les sermons d'un évêque que la dame de Blois a fait venir pour le rappeler à la raison. Il part. Il chemine toujours et toujours, jusqu'à ce qu'enfin il se retrouve dans la grande ville de Constantin, près de son amie.

Malheureusement il perd bientôt par sa faute la belle Mélior. Il a voulu connaître ses traits malgré sa défense; Mélior a disparu. Parthenopex désespéré se condamne à une pénitence volontaire en s'exposant subitement aux bêtes féroces des Ardennes.

Adans qui perdi paradis
Ne fist tel perte com ge fis.
. . . .
Sil fut chaciez par sa folie
Il enmena o soi s'amie.

Le pauvre *varlet* ne veut plus de la vie : il demande la mort comme une consolation. Il prie Jésus-Christ de l'appeler à lui. Mais ne pouvant mourir il se remet en campagne. Cette fois, il ne veut être suivi en Grèce de personne. S'il consent à garder son écuyer, né en Barbarie, c'est que l'écuyer lui a déclaré qu'il désirait se faire baptiser.

Urraque, sœur de Mélior, rencontre le voyageur

éploré dans la solitude : « Laissez-moi dévorer par les « bêtes, s'écrie-t-il, je suis un traître, un félon. » Au nom de Mélior qu'Urraque a prononcé il s'évanouit; la sœur très compatissante le rappelle à la vie, et lui annonce qu'elle est envoyée par Mélior pour le chercher et le ramener. En attendant, elle le conduit dans son propre palais. Elle a pour lui mille attentions. Comme il voudrait bien être peigné, parce qu'il a les cheveux fort mêlés après un si long voyage, Urraque, qui s'y entend, lui rend ce petit service avec beaucoup d'empressement.

Urraque n'a qu'une chambrière pour l'aider, c'est sa bonne amie, la fille du roi de Milet, très jeune encore, et toute novice en fait d'amour. L'auteur qui pardonne à l'innocence, mais non pas au dédain, fait allusion en cet endroit à la dame de ses pensées.

Une en sai caste plus qu'assés.
Lui rien que die n'est en grés ;
Je paroil bas, et ele haut;
Se je sospir, elle ne s'en caut,
Se je li envoi druerie,
Ele jure qu'elle n'en prendra mie;
Quand je li offre mon asnel
Ele me torne son haterel (1).

Urraque de retour auprès de sa sœur lui cherche querelle sur sa conduite envers Parthenopex. La sœur qui

(1) « J'en sais une bien assez chaste. Rien de ce que je lui dis ne lui plaît ; si je parle bas elle parle haut, si je soupire elle ne s'en soucie ; si je lui envoie quelque présent elle jure qu'elle ne le prendra pas ; quand je lui offre mon anneau elle tourne la tête d'un autre côté. (Haterel, Chignon.) » Parthenopex, 42. Edit. de Robert.

se meurt d'amour se défend mal, et pleure. Urraque ajoute l'ironie aux reproches : il faudra bien que Mélior prenne enfin pour mari celui qui sera vainqueur au tournoi qui va s'ouvrir. Elle fait maintenant la dédaigneuse,

Mais on dit que besoin n'a loi.

Parthenopex armé déjà, et la visière fermée, achève ses préparatifs de combat. Mélior lui ceint l'épée sans le reconnaître. Le tournoi commence. Le jeune *varlet* fait hommage de son gonfannon à celle qu'il aime, mais elle n'accepte que par pitié ce vœu d'un inconnu. En même temps il lui semble que sa sœur lui cache quelque chose, et qu'elle ne s'apitoie point assez sur sa triste position. Elle lui demande si elle a pu l'offenser, et lui offre son gant comme prête à réparer ses torts ; mais la sœur ne l'accepte pas. Mélior avoue alors tout l'attachement qu'elle a pour Parthenopex, et elle ajoute :

« Onques mais nus homme ne vinquis
Feme d'amer (en amour) fors mon ami. »

Parthenop., 122.

« Jamais homme ne sut aimer comme une femme... excepté mon ami. »

Pendant ce temps Parthenopex fait merveille, il renverse le soudan, dont les sujets invoquent inutilement Mahomet, Apolin et Tervagant. Le païen reste à demi étouffé sous son cheval ; Parthenopex le délivre, et lui pardonne, mais l'enragé mécréant ne veut plus de la vie et force le chevalier à le tuer.

Après ce beau coup, Mélior appartient à Parthenopex. Aussitôt procession pompeuse, office solennel, grand festoiement, jeux, déduits de toute espèce, noces et bonheur sans fin, comme il ne s'en trouve qu'à la dernière page des romans.

Le roman d'Alexandre est un amas d'anachronismes assez plaisants, auxquels ont mutuellement contribué l'enlumineur du beau manuscrit que l'on possède, et l'auteur de ce poëme en l'honneur des neuf preux de l'histoire. Le premier, pour sa part, a représenté le héros macédonien en surcot, entouré de pairs et d'évêques, dans un château à tourelles, de même qu'un autre imagier avait placé au lit funèbre de Jules César des religieux portant la croix et le bénitier (1). Les neuf preux sont : Josué, David et Judas Machabée pour les Juifs ; Hector, Alexandre et César pour les païens ; Arthus, Charlemagne et Godefroi de Bouillon pour les chrétiens. La meilleure partie de cet ouvrage est intitulée les *fuerres de Gadres*.

Lambert le Court (li cort), de Châteaudun, commença ce poëme où le fils de Philippe ne se reconnaîtrait guère. Alexandre de Paris, ou de Bernay, et ses collaborateurs Pierre de Saint-Cloud, Brisebarre, Nevelon, Gautier de Cambray, etc. (2), qui l'ont achevé, racontent comment Alexandre de Macédoine étant arrivé au bord de la mer voulut en explorer le fond, et fit con-

(1) Roquefort Gloss., xvij.

(2) Paulin Paris, Ms français, III.

struire pour atteindre ce but un grand tonneau vitré, éclairé par des lampes. Alexandre s'y enferme avec deux de ses officiers. En plongeant dans la mer, il se récrée fort de la vue des jeux, combats, et amours des poissons et des monstres marins. Après cette expédition aquatique Alexandre-le-Grand a une autre fantaisie : il veut voir le firmament. Le héros de Quinte-Curce, n'a parcouru le globe qu'en long et en large, celui-ci veut l'explorer de bas en haut. Il prend des griffons, les attache à un grand panier couvert de cuir,

Et dit à ses barons : « ne vous desconfortez
Mès que me lessiez seul et de loin m'esgardez. »

Il porte élevé à l'extrémité de sa lance une pièce de chair que les griffons veulent dévorer; de cette manière il monte rapidement ; pour redescendre, il incline la lance et ses griffons volent vers la terre.

Quand Alexandre a vaincu l'amiral qui commande à Babylone, il fait mettre son corps dans un cercueil de fer, qu'on suspend ensuite à la voûte du temple par quatre pierres d'aimant.

Le sujet du roman de la *Violette* ou de Gérard de Nevers est devenu européen, parce qu'il avait été présenté, dès l'origine, avec une grâce et une délicatesse qui l'ont fait traduire et imiter partout. Le *roi Flore* et la *belle Jeanne*, et le *comte de Poitiers*, n'en sont que des copies plus ou moins fidèles ; Bocace y a trouvé le sujet d'une nouvelle, et Shakespeare l'orignal de Cymbe-

line (1). Comme le petit conte de la belle Jeanne, que nous analyserons ailleurs, est fondé sur la même idée, nous ne citerons de la *Violette* qu'un seul passage, réminiscence, peut-être, d'une ode de Sapho :

« Amors, quant m'iert ceste painne achievée
Qui si me fait à grant dolour languir?
Souvent mi fait mainte dure escaufée,
Souvent rogir, et maintes fois pâlir,
Fremir, trembler, tressuer, tressaillir;
Souventes fois m'est à joie tornée
Et aussi tost sor le point de morir. »
(*La Violette*, *116*).

Nous avons dit que l'allégorie s'introduisit dans le roman et remplaça le merveilleux chevaleresque. Elle fit le succès de l'ouvrage de Guillaume de Lorris (2), mort en 1260, après avoir écrit quatre mille vers du roman de *la Rose*. Jean de Meung l'acheva à la fin du XIIIe siècle (3). Cette œuvre fut alors, et en même temps, divinisée et anathématisée. Jean Gerson, au XVe siècle, daigna la combattre de sa plume éloquente. Le savant Duchesne ne connaissait rien de plus beau que ce vieux poëme qui, maintenant, nous semble assez froid, très alambiqué, surtout fort long (4). Duchesne admirait avec raison la jolie description du temps :

Le temps qui s'en va nuit et jour
Sans repos prendre et sans séjour, etc.

(1) Hist. littér., XVIII, 71, 777.
(2) Une autre opinion attribue ce poëme à G. de Machault.
(3) Paulmy; mélanges d'une bibliothèque, IV.
(4) Duchesne; antiquité des villes et châteaux, I, 292.

Un vers parmi ces mille durera autant que la langue :

Tel a robe religieuse
Doncques il est religieux :
Cet argument est vicieux
Et ne vaut une vieille gaine,
Car l'habit ne fait pas le moine.

Que de poètes, moins heureux que Guillaume de Lorris, n'ont pu sauver un seul vers du tombeau de l'oubli !

Le roman du châtelain de Coucy n'est pas une histoire à merveilles et à contes de pure imagination. L'action y est ingénieuse mais vraisemblable, la couleur toute locale, l'intérêt soutenu, le dénoûment extraordinaire et tragique, la versification facile. Le récit s'appuie sur un fait historique, et il est entremêlé de chansons attribuées, non sans fondement, au châtelain, héros du roman (1).

Malheureusement, le sujet, en lui-même, est immoral, quoique le trouvère y chante le *fin amour*. Il célèbre une passion chevaleresque longtemps ressentie et partagée, mais illégitime, et inexcusable, féconde en intrigues, et cause d'un horrible dénouement.

« Quand souffle le doux vent qui vient du pays où se « trouve celui que j'aime, je tourne volontiers mon visage

(1) Il peut y avoir cinquante ans d'intervalle entre la date des chansons et celle du récit. Elles doivent être de 1188 à 1190. Crapelet ne doute pas que les chansons ne soient du châtelain. La Borde a recueilli vingt-trois romances de ce trouvère. Hist. littér., XIV, 583.

« de ce côté, et il me semble que je le sens par dessus « mon manteau gris. Dieu! quand on criera *outrée!* « protégez le pèlerin pour qui j'éprouve tant de crainte, « car félons sont les Sarrazins. »

C'est le chant de la dame de Fayel, par lequel s'ouvre l'action. La dame pensait à son ami Regnault, châtelain, c'est-à-dire gouverneur de Coucy, lequel n'avait pu la voir sans en être épris, car

En tous biens estoit si parfaite
Que Dieu pour aimer l'avoit faite,

lorsqu'un écuyer annonce le châtelain en personne.

« Qu'il soit le bien venu, s'écrie-t-elle. Tenez-lui « compagnie, et faites en sorte de le distraire, pour qu'il « ne s'ennuie pas, tandis que je vais m'habiller. »

Un moment après le seigneur de Fayel, sa femme et leur hôte sont assis et mangeant, parlant d'armes, d'amours, de chiens, d'oiseaux, de tournoiements et d'assemblées. Puis vient le jeu des tables, puis le souper et la promenade au verger.

C'est la première entrevue des deux amants. Elle est suivie de plusieurs autres, et d'un tournois où le vaillant Coucy gagne le prix du courage et de l'adresse; la dame l'adopte pour son chevalier (1).

Triste nécessité! il faut que l'amour s'accroisse ou qu'il meure. Le chevalier désire plus qu'il n'a; il sol-

(1) Le sire de Chauvigny remporta le prix réservé aux étrangers. Il était blessé et encore couché, lorsque les dames entrèrent dans sa chambre, s'agenouillèrent devant son lit, et lui offrirent le prix.

licite un entretien secret. Du cabinet de la châtelaine on peut sortir par une petite porte, et descendre dans un jardin tout près d'un bosquet. Le rendez-vous est accordé. Cette fois pourtant le chevalier n'entrera pas ; il faut bien mettre son dévouement à l'épreuve, et dans ce temps-là on craignait peu de compliquer volontairement des obstacles qui décourageraient cent fois les amours modernes.

Il est là, malgré l'orage, tout près de la porte. On l'entend qui soupire et se plaint doucement. La chambrière en est touchée : pour elle nul doute que le châtelain de Coucy n'aime bien véritablement : « Ah !... que je « plains, il est là au vent et à la pluie. Laissons-le entrer, « nous ferons bien. » — « Non, répond la dame, cela « ne vaut rien, il n'entrera pas cette fois ; mais écou- « tons ce qu'il dira... » A la fin le pauvre Coucy s'en va mouillé, trempé, sans sommeil, sans repos pour tout le reste de la nuit :

Car plains est de melancolie. (p. 84.)

Il tombe malade. La dame l'apprend : — « Que ferai- « je quand j'aurai vu mourir, par ma faute, un bachelier « de si grand renom ? Ne mériterai-je pas d'être noyée « ou condamnée au feu ? »

Le châtelain avait encore assez de santé pour penser à sa dame et lui écrire. Son serviteur, déguisé en mendiant, arrive au château à l'heure où les pauvres attendaient la distribution des restes du repas. Il donne adroitement une lettre à la chambrière qui la porte à sa

maîtresse. Quelle femme ne serait généreuse en pareil cas? « Donnez quelques joyaux au jeune homme, dit la dame à la suivante. » — « Non, réplique celle-ci, les jeunes gens ne les aiment pas, et préfèrent de l'argent sonnant; je lui donnerai 15 sols (1). »

Dès qu'elle eut le parchemin, le scel et la cire, elle écrivit la réponse :

« Cele que amour s'abandonne,
« Amour et cuer, et corps vous donne. » (p. 105.)

Regnault lut la lettre plus de vingt fois.

Puis la reploia en ses plois. (p. 108.)

Le désir de plaire à son amie en s'illustrant, le conduisit au loin. Il se rendit en Angleterre pour y jouter contre les plus braves. Ensuite il résolut d'aller combattre en Palestine, parce que le sire de Fayel et sa dame s'étaient croisés à la persuasion d'un cardinal. Malheureusement le mari reprit sa parole dès qu'il sut que Regnault avait fait le même vœu.

Le jour de la séparation forcée est venu. Regnault se déguise en aveugle, pour voir la dame une dernière fois avant de se rendre en Palestine; les adieux sont pleins de larmes et de serrements de cœur.

Regnault reçoit de la dame un anneau, et un cordon richement tissé (treiches ouvrées de fin fil d'or) enveloppé dans un morceau d'étoffe de cendal.

(1) Environ 19 fr. de notre monnaie, en sols parisis.

« ..... Ah ! dous amis
Je vous jure, et afi par m'âme,
Que aise jamais ne seray
Jusqu'à tant que vous reverray;
Et lorsque de ci partirés
Mon cuer o vous emporterés,
Car il est tout vos liegement;
Mes je croy que pas longuement
Vivre, ne durer, ne poray...
Car à vous avoie deport,
Déduit, soulas, douce pensée,
Et joie du soir et matinée. »
Lors se pâme, à ycel mot,
D'angoisse; plus parler ne pot... p. (241.)

Les adieux se terminent par une dernière romance de l'amoureux trouvère dont voici le couplet final :

Je m'en vois, dame; à Dieu le creator
Comant vos cors, en quel lieu ke je soie.
Ne sais se jà verrès mais mon retour,
Aventure est si jamais vous revoie;
Por Dieu vous pri, où ke mes cuers traie,
Ke nos covens tenés, viegne au demour;
Et je proi Dieu k'ausi me doinst honour,
Com je vous ai esté amis et vrais. (p. 245.)

Mortellement blessé en Palestine, le châtelain se fit apporter par son écuyer un coffret d'argent ou étaient les tresses tant chéries. Il écrivit ses adieux à sa dame, puis il jeta le sceau à la mer. En ce moment ses servitours crurent qu'il allait rendre l'âme, ils lui mirent un peu de pain dans la bouche, et il revint un moment à lui; la mort qui le voulait, le reprit bientôt. Il expira.

Pour obéir aux derniers commandements qu'il en

avait reçus, l'écuyer ouvrit le corps de son maître défunt, et en ôta le cœur qu'il « sala et confit en bonnes épices, » c'est-à-dire qu'il embauma, puis le plaça dans le coffret avec les tresses de fil d'or et la lettre plaintive que Regnault avait écrite et signée en mourant.

De retour en France, l'écuyer cherchait à remettre le coffret dans les mains de la dame de Fayel, quand il fut surpris par le mari, à qui cette découverte inspira un désir de vengeance infernale. Il appela le maître-queux, et lui enjoignit d'accommoder avec grand soin le cœur du chevalier, puis on le servit à la dame. Quand elle en eut mangé, son seigneur lui apprit quelle sorte de repas elle avait fait; il lui présenta le coffret et la lettre : « Connaissez-vous ces armes ci? » lui dit-il en lui montrant le scel du châtelain. La dame commença à changer de couleur et parut très pensive. — « Oui, dit-elle, enfin, « je crois qu'il est mort, dont est dommage comme du « plus loyal chevalier du monde! »

« Or m'est la vie trop pezande
« A porter, je ne voel plus vivre ;
« Mort, de ma vie me délivre! »
Lors est à icel mot pâmée
Et sans vie demoura li corps... (p. 269.)

Une histoire touchante ne reste guère sans copie ; le sujet du châtelain de Coucy n'a pas échappé à cette loi. Il est aussi connu sous le nom de Gabrielle de Vergy, et sous celui du troubadour de Cabestaing, que sous son véritable titre et sa première forme.

L'auteur de Gabrielle de Vergy attribue à une dame de cette famille tout ce qui concerne l'épouse du sire de

Fayel. Regnault, châtelain de Coucy, devient Raoul, seigneur du même fief; et alors, ce pourrait être le fils aîné d'Enguerrand de Coucy, beau-frère de Philippe-Auguste, par son mariage avec Agnès de Hainault « la boiteuse (1). » La Borde le fait neveu de Raoul I[er], sire de Coucy, né en 1165. Cependant le véritable héros du roman, n'était probablement que le comman dant de cette énorme tour de Coucy, fendue en 1692 par un tremblement de terre. « Mon fils, avait dit « Philippe I[er] à Louis, héritier de sa couronne, garde « bien cette tour, qui tant de fois m'a travaillé, et que « je me suis tant envieilli à combattre et assaillir. »

Le roman de Gabrielle de Vergy ne paraît pas de beaucoup postérieur à celui que nous avons analysé. L'auteur, pour mettre plus de délicatesse dans son sujet, a rendu le châtelain de Coucy amoureux de Gabrielle, nièce du seigneur de Fayel; mais le dénouement reste aussi tragique.

Dans le roman de Cabestaing, l'action se passe chez Raimond de Castel-Roussillon, et le nom du troubadour donnerait une date antérieure à celle qu'indique le roman de Coucy. Telle est, en effet, l'opinion de Papon sur l'époque de l'aventure (2); mais cette opinion paraît manquer de base, puisque le manuscrit provençal que l'on possède, et que l'on croit original, rappelle la fin du XIII[e] siècle.

Une troisième opinion attribue la priorité, pour l'in-

(1) Hist. littér., XIV, 581, 214, 563, XVIII, 785.

(2) Hist. de Provence, II, 267.

vention du sujet, à la littérature bretonne. En effet, le lai d'Inaurès en diffère peu, quant au fond; mais rien, dans la forme sous laquelle le lai nous est parvenu, n'autorise à placer la fable bretonne avant l'ouvrage rimé dans le dialecte d'oil.

Cette revue poétique s'étendrait beaucoup trop si nous voulions entr'ouvrir tous les romans contemporains des croisades. Il en est un pourtant, « Aucassin et Nicolette, » sorte de pastorale chevaleresque, dont l'auteur est inconnu, mélange de récit et de vers notés, historiette naïve, que nous ne pouvons nommer sans en donner l'analyse. Aucassin et Nicolette, le seul roman original qui ne soit pas tout en vers (1), a pu venir originairement de la littérature provençale, mais la France d'oil s'en est emparé vers le milieu du XIIIe siècle (2).

AUCASSIN ET NICOLETTE.

« Aucassin est fils de Garin, comte de Beaucaire. Il aime Nicolette, qu'un vassal de son père a achetée des Sarrazins. Il veut l'épouser, et ne veut rien autre chose.

Le comte fait mettre Nicolette dans une chambre voûtée au plus haut étage de son palais. La belle enfant n'avait qu'une vieille femme pour toute compagnie. Appuyée sur la fenêtre de marbre qui donnait en face du jardin, elle se plaignait de sa captivité. Aucassin, qui

(1) Tristan de Léonois fut mis en prose dès le règne de Philippe-Auguste, mais il existait un texte versifié plus ancien.

(2) Hist. littér., XIX, 750. — Roquefort fait remonter ce roman au XIIe siècle.

l'entend, va prier son père de lui rendre son amie; mais le père ne l'écoute pas, et Aucassin se désole.

Sur ce, Bongars de Valence, mortel ennemi du sire de Beaucaire depuis plus de dix ans, vient assaillir le château de Beaucaire.

« Tu vois que l'on m'attaque dans mon meilleur « château, dit le sire de Beaucaire à son fils. Si je le perds « tu es déshérité ! »

Mais Aucassin ne consent à défendre le château que sous condition de voir ensuite un instant Nicolette : « J'ai deux paroles, ou trois, à li parlées, et que je « l'aie une seule fois baisiée ! » Après ces mots il s'arme, *éperonne* son dextrier, et *s'envient à la bataille*, ne songeant qu'à Nicolette. Comme il ne tenait même pas les rênes de son cheval, l'animal s'élance au plus fort de la presse, et Aucassin est pris.

« Ho Dieu ! fait-il, mes ennemis me vont couper la « tête, et quand j'aurai la tête coupée jamais plus ne « parlerai à Nicolette. » Seulement il n'était pas désarmé encore. Il rassemble ses forces, abat dix chevaliers, en navre sept, et avisant Bongars demeuré là pour le voir prendre, il le frappe sur la tête, le renverse, le saisit par le nazal du heaume, et l'amène à son père.

Il rappelle alors inutilement au vieillard la promesse qu'il en a reçue. « Si elle était ici, répond le comte « Garin à son fils, je l'ardrerais en un feu. »

Et le pauvre Aucassin fut enfermé de nouveau dans la prison de la tour, en un cellier souterrain de marbre bis.

Écoutez ses lamentations en l'honneur de son amie :

« Nicolette, fleurs de leis, belle amie au clair visage,
« plus douce que raisin (1), je vis l'autre jour un pélerin
« de Limoges, fort malade de l'esvertin, tu passas devant
« le lit où il gissait, tu soulevas le bord de ta robe et de
« ton peliçon d'hermine, si bien qu'il vit ta jambette.....
« guéri fut le pélerin ! »

C'était lors au temps d'été, quand les jours sont chauds, longs et clairs, et les nuits *coies* (froides), *et series* (sereines). Nicolette était couchée dans son lit. Elle aperçut la lune qui luisait par une fenêtre, et ouït le rossignol chanter dans le jardin. La jouvencelle se souvint d'Aucassin son ami qu'elle aimait tant, et du comte de Beaucaire qui la haïssait mortellement ; elle pensa que si elle était calomniée, Garin la ferait mourir de *male mort*.

Tandis que la vieille dormait, elle se leva, vêtit un très bon bliaud (blaude ou blouse) de drap de soie, noua bout à bout les couvertures du lit et les draps, et en fit une corde qu'elle attacha au pilier de la fenêtre, puis elle se laissa glisser, tenant toujours ses vêtements, une main devant, une main derrière, jusque dans le jardin, où ses pieds s'humectèrent de la rosée qui était sur l'herbe.

Vous savez que Nicolette avait les cheveux blonds et frisés en petites boucles, les yeux bleus et riants, le visage ovale (la face traitiée), le nez haut et bien assis, les dents blanches et menues, et les lèvres petites et vermeilles plus que cerise ou rose au temps d'été.

(1) Le texte ajoute : et soupe en *maderin*.

Nicolette avait la taille mince que vous auriez pu l'enclore dans vos deux mains; les marguerites, qu'elle foulait et qui se penchaient sous ses pieds, semblaient tout à fait noires auprès de ses jambes, tant était blanche la *mescinette* (la fillette). Elle gagna la porte du jardin, l'ouvrit, et s'en alla parmi les rues de Beaucaire, du côté de l'ombre, car la lune luisait moult clair. Tant erra de côté et d'autre qu'elle vint en la tour où son ami languissait.

Enveloppée dans son manteau et cachée dans une fente de cette vieille tour, elle entendit Aucassin qui pleurait, et faisait grand deuil. Quand elle l'eut assez écouté, elle commença à lui dire qu'elle était là, qu'elle entendait ses pleurs, mais qu'ils étaient inutiles, parce que le comte son père et toute sa parenté la haïssait : elle lui annonça qu'elle allait passer la mer, et s'en aller dans un autre royaume.

Sur ce, elle coupa de ses cheveux, et les jeta dans la tour. Aucassin les prit, les baisa, les mit dans son sein, et « recommença à plorer, tout por s'amie. »

« Aucassin, dit Nicolette, je ne crois pas que vous
« m'aimiez autant que vous dites, mais je vous aime
« plus que vous ne m'aimez. »

« Non, dit Aucassin, il ne se peut faire que vous
« m'aimiez autant que je vous aime. Femme ne peut tant
« aimer l'homme, comme l'homme fait pour la femme :
« car l'amour de la femme est en son œil, au bord de
« ses lèvres, que sais-je? mais l'amour de l'homme est
« en son cœur planté, dont il ne peut sortir. »

Pendant qu'ils devisaient ensemble les gardes (escar-

gaites) de la ville, que le comte envoyait pour la tuer, arrivèrent dans la rue avec des épées sous leurs capes. La guaite qui était sur la tour les vit approcher, et les entendit parler de Nicolette qu'ils voulaient tuer. « Dieu, « dit-il, ce serait grand dommage d'occir si bele mes- « cinette, et je ferais de grandes aumônes si je pouvais « l'avertir. » Il se mit donc à chanter pour la prévenir par ses paroles du danger qu'elle courait. Elle le remercia, se cacha dans l'ombre d'un pilier, et prenant congé d'Aucassin, elle vint à la muraille du castel.

Quand elle vit du haut de cette muraille un fossé profond et *roide*, elle eut grand peur. « Ah Dieu ! si « je me laisse choir, je me briserai le col ; si je reste « ici on me prendra, et demain on me brûlera au feu. « Encore aimai-je mieux mourir ici que si, demain, « toute la populace (pules) me regardait mourir comme « une curiosité. »

Elle se signa le front, et se laissa glisser jusqu'au bas du fossé. Quand elle toucha au fond, ses beaux pieds et ses belles mains, qui n'avaient pas appris à être blessés, étaient foulés et écorchés ; le sang jaillit bien en douze endroits. Pourtant elle ne sentit ni mal ni douleur, à cause de la grand'peur qu'elle avait. Elle trouva un pieux aigu qu'on avait jeté là, lors de la défense du château ; elle s'en servit et remonta péniblement.

A une portée d'arbalète était une forêt, qui durait bien trente lieues de long et de large, pleine de bêtes sauvages et serpentines. Nicolette aima mieux s'exposer aux lions et aux sangliers que de rentrer dans la ville.

Blottie dans un buisson, elle y dormit jusqu'au lende-

main à *haute-prime*, que les pastorels sortirent de la ville, et mirent leurs troupeaux entre le bois et la rivière. Ils s'arrêtèrent près d'une belle fontaine au bout de la forêt, étendirent une cape sur l'herbe, et y placèrent leur pain. Nicolette, éveillée aux cris des oiseaux et des pastoureaux, vint trouver ceux-ci, et leur demanda s'ils ne connaissaient Aucassin, fils au comte Garin de Beaucaire. — « Oïl « bien le conniçons nos » dit l'un d'eux. — « Bel enfant, « dites lui qu'il y a une bête en cette forêt, qu'il la vienne « chercher ; que s'il pouvait la prendre, il n'en donnerait « pas un membre pour cent marcs d'or, ni pour cinq « cents, ni pour rien au monde. » Ceux-ci la regardèrent et la virent si belle qu'ils en furent tout hébahis.

Le plus hardi de tous lui dit qu'il n'y avait point de pareille bête dans la forêt, et qu'elle leur faisait des contes, qu'elle était fée sans doute, qu'on n'avait que faire de sa compagnie, et qu'elle passât son chemin. Nicolette leur donna cinq sols, et ajouta que la bête possédait une telle médecine que le jeune comte serait guéri de son mal s'il pouvait la venir prendre.

Elle construisit ensuite une belle loge dans la forêt avec des fleurs de lis, de l'herbe de garcis et des feuilles. Elle jura Dieu que si Aucassin passait par là, et ne s'y reposait « un petit », il ne serait jamais de ses amis ; puis elle se cacha près de la loge, dans un buisson, pour voir ce que ferait Aucassin.

C'était alors un cri et un bruit par toute la terre et le pays, que Nicolette était perdue ; les uns disant qu'elle s'était enfuie, les autres que le comte Garin l'avait fait mourir. Garin mit son fils en liberté, manda chevaliers

et demoiselles, et ordonna « une riche fête pour conforter son fils Aucassin. » Mais Aucassin appuyé contre un pilier, dolent et abattu, n'y faisait aucune joie.

Un chevalier lui conseilla d'aller se distraire dans la forêt, où il verrait les fleurs et les herbes, et entendrait les oisillons chanter. Aucassin goûta l'avis du chevalier, descendit les degrés de la salle, fit mettre à son cheval la selle et l'étrier, et vint dans la forêt.

Les bergers lui parlèrent de la rencontre de la belle mescine, et de ce qu'elle avait dit : — « Si que nos « cuidames que ce fust une fée et tos cis bos en es clarci. » Aucassin pénétra aussitôt dans le plus profond du bois, en criant : « Nicolette au gentil corps, je suis venu au « bois pour vous. Votre œil bleu, vos beaux ris, et vos « doux mots, m'ont navré le cœur à mort; s'il plait à « Dieu le père, je vous reverrai encore, ma sœur et « douce amie ! »

Son dextrier l'emportait à grand'allure. Ne croyez, mie, que les ronces et les épines l'épargnassent, nenni rien ; elles déchiraient ses habits, et son sang coulait sur l'herbe qu'on l'aurait suivi à la trace. Le soir arriva ; il commença à pleurer parce qu'il ne trouvait pas Nicolette.

Il rencontra un grand valet, étrange, laid et hideux, avec une grande hure plus noire qu'une carbonnée; mais il n'en put rien apprendre sur le sort de son amie.

Enfin, à force de chevaucher, Aucassin vint à la loge; à cette vue il s'arrêta. Les rayons de la lune y entraient. — « Ah Dieu ! Nicolette a été ici, elle a fait cela de ses « belles mains. Pour l'âme d'elle, je m'y reposerai. Il mit

le pied hors de l'étrier pour descendre de son grand cheval, il tomba, et se démit l'épaule; il ne parvint qu'avec beaucoup de peine à attacher son cheval à un buisson.

Ensuite il regarda le ciel par un trou de la loge, et voyant une étoile plus brillante que les autres, il pensait que Nicolette était avec elle, et souhaitait d'être là haut près de son amie.

Ce souhait fut chanté et entendu. Nicolette, voyant Aucassin assis dans la loge, lui jeta ses bras au cou et le baisa. « Beau doux ami, soyez le bien trouvé ! » Sa joie fut belle. — « Ha ! douce amie, j'estois moult blessé à « l'épaule, mais je ne sens plus mon mal parce que je « vous ai. »

Nicolette tâta la blessure, la mania de ses blanches mains, et avec l'aide de Dieu « qui les amours aime », la remit à sa place ; après quoi elle prit des fleurs, de l'herbe nouvelle, des feuilles vertes et les lia sur l'épaule de son ami avec un pan de sa chemise ; en peu d'instants Aucassin fut guéri.

Ils résolurent de fuir ensemble.

Or se cante :

Aucassins li biax, li blons,
Li gentix, li amorous,
Est issus del gaut parfont.
Entre ses bras ses amors
Devant lui, sur son arçon.
Les ex li baise et le menton.

Aucassin le beau, le blond, le gentil, l'amoureux, est sorti de la geole profonde. Il a entre ses bras ses amours, devant lui, sur l'arçon de sa selle. Il lui baise les yeux et le menton.

Ele l'a mis à raison.
« Aucassins, biax amis dox,
« En quel terre en irons-nous? »
« Douce amie que sai-je où?
« Moi ne caut u nous aillons
« En forest u en des tors,
« Mais que je soie avec vous. »

Elle l'a mis à la raison. Aucassin, beau doux ami, en quelle terre irons-nous? Je ne sais où, douce amie; peu m'importe où nous aillions, soit forest, soit chemin détourné, mais bien que je sois avec vous.

Ils passèrent monts et vaux, villes et bourgs, et au jour ils arrivèrent à la mer et descendirent sur le sablon. Tenant son cheval par la rêne et son amie par la main, Auccasin suivit le rivage jusqu'à ce qu'il trouvât à s'embarquer.

Mais en haute mer une grande tourmente s'éleva, qui les mena de terre en terre, bien qu'ils arrivèrent en un pays étrange, au port et castel de Torelore. Le roi de Torelore était en guerre contre les Sarrazins, de sorte qu'Aucassin et Nicolette tombèrent avec lui dans les infidèles. Leur sort fut différent. Aucassin, jeté pieds et poings liés dans une barque, se vit poussé par la tempête jusqu'à Beaucaire.

Nicolette, comme fille du roi de Carthage, ne voulut jamais accepter pour baron un roi païen, et pourpensa de quelle manière elle réussirait à retrouver Aucassin.

Elle prit un violon, et apprit à viéler. La nuit même de ses noces avec le roi païen, elle se déroba, et se cacha au port, chez une pauvre femme, où elle cueillit une herbe

dont elle oignit son chef et son visage, de telle sorte qu'elle devint toute noire et teinte. Elle se fit faire cotte et mantel, chemises et braies (chausses), et se vêtit à la guise des jongleurs; avec son violon elle vint aux mariniers, et pria tant qu'ils la mirent en leur nef.

Ils dressèrent leur voile, et naviguèrent si bien par haute-mer, qu'ils abordèrent en Provence. Nicolette, toujours viélant, arriva jusqu'au château de Beaucaire.

Sous la tour était assis Aucassin au milieu de ses francs barons. Il pensait à Nicolette, qu'il n'avait cessé d'aimer, lorsqu'un inconnu se présente au perron, et propose de chanter la chanson *de Nicolette et Aucassin.* Nicolette chante ainsi ses aventures. Aucassin étonné, prend le jongleur à part, et lui dit : « mon bel ami, « ne savez-vous rien de cette Nicolette dont vous avez « chanté? » Nicolette conta toute son histoire. — « Ha! « beau doux fils, dit Aucassin, si vous vouliez r'aller en « cette terre, si vous lui disiez de venir me parler, je vous « donnerais de mon avoir tant comme vous n'oseriez « demander ni prendre; et sachez que pour l'amour « d'elle je ne veux femme, tant soit de haut parage, mais « je l'attends, et jamais n'aurai femme si ce n'est elle. »

Le jongleur consent à chercher Nicolette, et reçoit vingt livres du jeune comte qui pleure au souvenir de son amie. — « Sire, ne vous désolez pas, je l'aurai bien-« tôt ramenée ici. »

Nicolette se rendit dans la ville à la maison de la vicomtesse de Beaucaire; le vicomte qui était son parrain était mort, mais la vicomtesse la reconnut, et vit bien que c'était Nicolette qu'elle avait élevée. Elle la fit

laver et baigner. Nicolette séjourna huit jours tout pleins avec elle, et prenant une herbe qui avait nom *éclaire*, elle s'en frotta et fut aussi belle qu'elle avait jamais été. Elle se vêtit de riches draps de soie, dont la dame avait quantité, s'assit en la chambre sur une courte-pointe de soie, et pria la vicomtesse d'aller quérir Aucassin, son ami.

Celle-ci trouva dans le palais Aucassin qui pleurait parce que Nicolette tardait tant à revenir. — « Ne vous désolez plus, lui dit-elle, mais venez vous-en avec moi, « je vous montrerai la chose que vous aimez le mieux « au monde. » Aucassin fut bientôt dans la chambre de la vicomtesse.

Nicolette en le voyant se lève en pied devant lui, et son ami, qui l'a reconnue, lui tend les bras, l'accole doucement, et lui baise les yeux et le visage.

Le lendemain il l'épousa, la fit dame de Beaucaire, et ils vécurent maint et maint jours en menant leur délis (en grande joie) (1).

CONCLUSION.

Telle est l'histoire du gentil Aucassin et de Nicolette, son amie. Il est temps que nous terminions ces extraits, dont la longueur est cependant loin d'égaler les dimensions du moindre de ces romans, délices de nos pères.

Ne soyons pas surpris, au reste, qu'ils aient aimé ces héros imaginaires, si courtois, si braves, si aventureux.

(1) Aucassin et Nicolette. Notes de l'édition de Legrand d'Aussi par Raynouard.

Dans ces tableaux d'une vie errante, mélange de grandeur et de simplicité, les paisibles jouissances de la condition pastorale alternent d'une manière heureuse avec les pompes des cours, les voyages lointains succèdent à l'immobilité du cloître, les tournois et les batailles font place à la contemplation et à la prière, et la mort du saint couronne la vie du héros. Qui ne s'intéresserait aussi, en relisant ces poëmes oubliés, à ces gracieux bacheliers interrompant un beau matin les leçons de leur douce marraine, pour aller par monts et par vaux conquester glorieuse renommée. Frêles encore, mais adroits, dans les luttes, téméraires jusqu'à l'extravagance dans le danger, ils se montrent modestes, soumis et respectueux devant la gentille demoiselle qu'ils rencontrent toujours par hasard, et qu'ils ont rêvée depuis longtemps? qui ne les suiverait volontiers dans leurs courses étranges et leurs pèlerinages sans fin, au milieu des grandes forêts de Cornouailles et d'Arminie, sur la mousse humide que leurs coursiers foulent silencieusement, sur les bruyères parfumées où il reposent vers le soir attendant l'heure des aventures ou de l'amour? qui n'admirerait la simplicité homérique de leurs repas, lorsqu'arrêtés au bord d'une fontaine, leur casque est devenu leur coupe, lorsqu'ils compriment entre deux pierres le produit de leur chasse, et le saupoudrent de sel et d'épices, pour en faire un plat tout chevaleresque, appelé *chevreau de presse?* qui ne se sentirait épouvanté lorsque tout-à-coup au détour de la route, apparaît le géant difforme, à la longue barbe hérissée comme un buisson d'épine, à la lance démesurément longue et lourde, formée d'un pin gigantesque?

qui ne ferait quelques vœux en leur faveur lorsqu'ils arrivent au pied de la tourelle, et qu'une châtelaine à tête blonde se montre tout en pleurs derrière les barreaux de l'ogive, demandant secours contre le félon qui l'opprime? Malgré la longueur du poëme, malgré la vieillesse du langage, on suit les amants dans leur fuite, on est à côté d'eux, on les aide à construire dans la feuillée un abri pour la nuit, on voudrait calmer les grands vents de la forêt, apaiser les orages, et voiler à demi la lune pour protéger leur sommeil, pour éloigner de leur retraite les bêtes sauvages, les enchanteurs, et les tyrans. Quand l'aube est venue, quand ils s'éveillent aux premiers rayons du jour, on croit voir deux ramiers, blottis ensemble sous le feuillage, ouvrir un œil inquiet, secouer la rosée qui glisse en perle brillante sur leurs blanches ailes échanger un baiser, jeter un cri d'amour, et s'envoler ensemble là où brille plus librement le soleil, où l'air est toujours lumineux et pur.

D'ailleurs ces vieux romans ne manquent ni de piquant ni de variété. Ils ont un sublime à eux, une originalité particulière. Ils conservent toujours quelque chose de la source d'où ils viennent. Ils charrient çà et là dans leurs cours quelques plantes sauvages arrachées au désert, quelques branches d'if ou de mélèze des bords du Rhin, quelques débris de lierre ou de gui des forêts chartraines, unis aux fleurs d'oranger du Languedoc, aux palmes de Médine, aux grenades de l'Alhambra, et aux coquillages de la mer d'Orient. Leur poésie simple, mélancolique, et rêveuse, quand elle erre sur les grèves de la Bretagne, ou dans les forêts du pays de Galles,

riante, satirique, et galante sur les bords de la Durance et dans les vergers de Maguelonne, devient audacieuse et courtoise si elle sort des castels de Touraine pour aller visiter en Angleterre Merlin et Arthus, ou si elle s'embarque sur la Loire pour se rendre à Constantinople ou à Bagdad. Quand le héros arrive dans ces cours d'Orient il ne s'étonne de rien. Il sait que la fille du soudan est la plus belle des infidèles, et qu'elle soupire pour lui; rien de plus naturel. Il sait aussi qu'il faudra tuer mille Sarrasins pour effleurer seulement du bout des lèvres les doigts rosés de la princesse païenne : c'est la chose du monde la plus simple; Jean de Brienne, cadet de famille et Champenois, n'a-t-il pas battu plus de mille Grecs, plus de cent mille Sarrasins? Jean de Brienne est devenu roi, puis gendre de l'empereur, puis empereur lui-même. Pour peu qu'une bonne fée prête son aide au beau *varlet* tout ira bien; il escaladera les donjons, il pourfendra les noirs enchanteurs et les *amiraux* perfides, il coupera la barbe du soudan, et puis il s'agenouillera devant la fille de l'infidèle préalablement baptisée. Tout cela est possible, et tout cela il le fait à grands coups de lance, aidé par son écuyer, encouragé par le don d'une écharpe ou d'un anneau.

Toute cette poésie chevaleresque, romans, fabliaux, et chansons, qui accompagna les tournois et les croisades, transmit notre langage en tous lieux; et l'on a pu dire avec quelque raison, que la France avait ouvert la carrière poétique de l'Europe moderne (1). Notre littéra-

(1) Voyez Legrand d'Aussi, Fabl. III, XIII.

ture, nos usages eurent alors une vogue et une influence très remarquables. De la Méditerranée à la Baltique on copiait nos coutumes, et nos poëmes romanesques. Il y avait chez nous des voyages dans la *voie d'enfer* avant celui du Dante ; un Islandais venait nous emprunter des sujets pour ses rimes sauvages ; la Castille nous dérobait celui d'Alexandre, ou imitait nos fables sur Roncevaulx et Charlemagne. Vers la fin du XII[e] siècle, les poètes de la cour de Sicile chantaient en romane provençale et donnaient la rime à l'Italie (1). Plusieurs rois de la maison d'Anjou se qualifiaient du titre de troubadour, et au delà du Rhin la verve des *minnesingers* s'affectionnait pour nos *dits* héroïques.

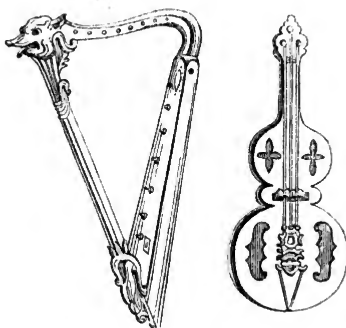
Il est vrai qu'en France la versification avait alors tout envahi : prêtres, laïcs, magistrats, guerriers, tout le monde composait ou répétait des vers. La Bible et les Heures d'église furent rimées, les épitaphes et les devises, les inscriptions des tapisseries et des bas-reliefs, les règles des monastères et les sermons, les traités scientifiques et historiques, furent mis en vers avec autant de patience que d'industrie ; que fallait-il de plus ? que le goût vint mûrir ce que le soleil de la chevalerie avait fait éclore. Mais il n'y eut pas d'automne pour ce fruit précoce. L'art classique supplanta l'art chevaleresque.

Les vers naïfs, courts et faciles, l'image familière et simple, furent dédaignés ; la langue et la poésie changèrent. Une génération de poètes s'éteignit pour ne plus revivre, et la postérité se moqua de Ronsard lorsqu'il

(1) Suivant Crescimbeni et Equicola. Cresc. I, 10.

hasarda encore quelques rimes gauloises; elle se moqua de Chapelain qui avait eu l'audace de quelques tours surannés. Racine fut si beau qu'on ne voulut rien autre après lui; Boileau passa le rabot sur l'œuvre entier du vieux Parnasse; de tout ce qu'on avait chanté jadis, il ne restait plus au grand siècle qu'une petite ballade que Labruyère osa citer, en la comparant à tout ce qu'on écrivait de mieux en son temps (1).

(1) La ballade d'Ogier le Danois dans les *Caractères*.



Psaltérion et viole.

Beaux-Arts.

Musique : chant et notation; instruments divers; orgues. — **Peinture** : peinture monumentale; miniature; tapisserie. — **Mosaïque et vitrail** : mosaïque; premiers vitraux, vitraux du XIIe et du XIIIe siècle; procédés du vitrail. — **Statuaire**, fonte et ciselure. — **Orfévrerie** : travaux d'orfévrerie; nielles; émaux; trésor des églises, chapelles, châsses et reliquaires; culte des reliques.

Dire qu'on recherchera l'état des beaux-arts à l'époque des croisades, et dans les premiers temps de la chevalerie, n'est-ce pas faire preuve d'ignorance? Quel art pouvaient pratiquer ces gens des siècles lointains qui se délectaient des sons de la vielle, qui donnaient à Satan une figure de singe, aux anges une robe de moine, et

n'avaient aucune idée des cinq ordres d'architecture? Pour l'art tout n'a-t-il pas commencé à la *renaissance?* et tout ce qui précède ne fut-il pas un stérile tâtonnement?

On a longtemps parlé ainsi des siècles antérieurs à l'art classique. Cependant nous avons vu déjà que la France comptait des historiens et des poètes avant Philippe de Comines et Marot, et si la patience du lecteur ne se lasse point, il va peut-être juger moins sévèrement le moyen-âge, en reconnaissant qu'il eut aussi des musiciens, des peintres, et des sculpteurs. L'architecture parvint même à un si large développement, que, pour en apprécier toute l'importance, nous serons dans la nécessité de lui accorder une place spéciale au chapitre suivant.

MUSIQUE.

Tout le monde sait que Charlemagne avait rapporté d'Italie le goût du chant grégorien, et qu'il le substitua au chant primitif de nos églises; pour maintenir et étendre cette réforme, il établit trois écoles longtemps célèbres : Sens, Orléans et Metz. On disait encore proverbialement au XIII[e] siècle : « Li chanteor de Sens. »

Ce chant devait recevoir avec le temps bien des améliorations. Simple à son début, sans accords, et sans parties, il rappelait celui des Grecs qui ne connaissaient pas le contre-point, leur système étant mélodique et successif, et non pas harmonique et simultané. Ces peuples n'eussent probablement pas admis le contre-point, s'il leur eût

été proposé ; l'oreille ne goûte que par l'effet de l'habitude la variété des consonnances.

Les Grecs marquaient des signes alphabétiques sur les paroles écrites du chant ; le rhythme du vers indiquait la mesure, on choisissait l'intonation d'après le mode (1). Ils nous transmirent leur notation, fort compliquée, car ils notaient diversement pour l'instrumentation et pour le chant, et ils avaient quinze modes différents partagés en quatre divisions ou tétracordes. Comme ils se servaient pour la notation des lettres de l'alphabet, ils durent varier à l'infini la manière de tracer ces caractères.

Boëce, au v[e] siècle, établit l'usage de quinze lettres seulement tirées de l'alphabet latin, et le pape Grégoire-le-Grand considérant que le même rapport dans les sons se reproduit à chaque octave, réduisit ces quinze notes aux sept premières lettres de l'alphabet que l'on répéta en diverses formes d'une octave à l'autre ; on les faisait petites ou grandes suivant les différentes gammes.

La tradition fut longtemps le seul moyen d'apprendre et de conserver la science musicale. Il fallait dix ans pour se la rendre familière. Cependant Huebaud, moine de Saint-Amand, en Flandre (vers 928), écrivit un *Enchiridion* dans lequel chaque son de la gamme a un signe absolu indépendant de clef, de barre, ou d'échelle. Il était disciple de Remi d'Auxerre, ainsi que saint Odon.

On trouve dans les annales de Mabillon que, vers 986, les graduels et les antiphonaires du monastère de Corbie

(1) Hist. littér., XVI, 261.

commencèrent à porter des notes et des courbures, distinguées entre elles par leur éloignement ou leur rapprochement, et par des signes (1). Ces signes servaient à l'intonation de la note, sa valeur était donnée par l'usage, ou par la quantité des syllabes brèves ou longues.

Ainsi les plus anciennes notations avaient la forme de lettres ou de points qu'on ajoutait aux mots (2) :

O.E. Perfice gressus meos in semnis tuis.

Guy d'Arezzo en 1024 marqua les clefs par une lettre, distingua chaque note de la gamme par des points placés sur une échelle de quatre lignes ou cordes, et donna à ces notes un nom monosyllabique tiré des premiers mots de l'hymne de saint Jean-Baptiste (3).

Ut queant laxis, Resonare fibris
Mira gestorum Famuli tuorum
Solve polluti Labii reatum.

(1) Historiens de Fr., in-f°, XV.

(2) Ce fragment est extrait du *bréviaire de Worms*, exécuté, suivant Mabillon et Fleury, au IXe siècle ou au commencement du Xe.

(3) On a prétendu que la notation moderne nous venait des Celtes, que l'invention des notes et des lignes étaient antérieure à G. d'Arezzo, lequel n'aurait inventé que la gamme et le nom des notes. J.-J. Rousseau, Dict. de musique, 659, 661. Encyclopédie méthod. : *Musique*. Monteil a rappelé que la notation lombarde à points lozangés se trouve dans des manuscrits antérieurs à Guy. Mais le même nombre de notes s'y trouve-t-il?

La gamme de Guy d'Arezzo était bien composée de sept notes; mais pour les désigner toutes avec six noms, il fallait à chaque instant transposer ces noms. On assure qu'Ericius Dupuis, au XIe siècle, ou le P. Marsenne bien plus tard, ajoutèrent une note aux six de G. d'Arezzo. Néanmoins, il est généralement reçu que ce fut un français J. de Muris ou Lemaire, qui la nomma, d'après les deux initiales des mots : *Sancte Johannes*, qui terminent la strophe précitée.

Comme les chantres avaient des antiphonaires notés différemment, ils se refusèrent longtemps à admettre la nouvelle méthode; enfin elle prévalut au XIIe siècle. On lit dans la Chronique du faux Turpin :

« N'est mie cans qui n'est selon musique et qui n'es « pas écris par iiij lignes... de ceste art si a grant sa- « crement et grant porfit, car les iiij nombres par coi « eles sont escrites sénifient iiij vertus » (1).

Le perfectionnement et la multiplication des orgues, influa aussi sur le chant et la notation. Il fallut, pour conserver l'accord, modifier cette notation et varier le chant. On essaya les accompagnements à la tierce dont on n'avait eu que de faibles échantillons dans les versets des graduels, dans l'alleluia de la messe, et les répons des vêpres. Hugues (ou Eudes) de Sully, au sujet des répons et du *Benedicamus*, dit, dans son réglement de 1198, qu'ils pourront être chantés : « *in triplo, vel quadruplo vel organo.* » Organiser, c'était marier comme dans l'orgue des voix de natures différentes; *organo*, deux voix diffé-

(1) Jubinal; notes sur Rutebœuf, 425.

rentes chantant ensemble; *triplo*, trois; *quadruplo*, quatre; on organisait un chant en y insérant de temps en temps des accords à la tierce, ce qui avait l'utilité d'indiquer aux autres chantres et au chœur le moment de reprendre le chant (1).

« Quisquis veut déchanter, dit un manuscrit de Saint-
« Victor, il doit premier savoir qu'est *quant* et *double ;*
« quant est la quinte note, et double est la witisme ; et
« doit regarder se li chant monte ou avale. Se il monte
« nous devons prendre la double note, se il avale nous
« devons prendre la quinte, etc. »

Ainsi l'ancien *déchant* ou double chant, qui n'admettait que des accords à l'unisson, accompagnés de quelques tierces ordinairement mineures, essaya les accords à la quinte. On en vint à la fin du XIII[e] siècle à produire trois parties: basse *tenor*, milieu *motetus*, dessus *triplum* (2).

(1) Lebeuf; Traité sur le chant ecclésiastique, 75, 76, 85.

. . . . Li clerc
Montoient dus qu'en le sol fa.
Li dous ton diatesalon
Diapante, diapason,
Sont hurtés de divers gerbes
Par quarréures et par trebles.

La Bataille des VII arts.

Et les cordes corut saisir;
Les sains sone de grand aïr
A glaz, à treble, à carenon.

Rom. du Renart, 126.

(2) Hist. littér., XVI, 260, IX, 196, 204. — Legrand; Fabl., I. — Lebeuf; Dissert., II, 112, 114, et Traité sur le chant, 4, 85.

Le troubadour Pierre de Corbiac (mort vers 1260) nous apprend : « qu'il sait bien la musique. Il a étudié « le système des gammes et des sept changements de « tons, suivant les méthodes de Boëce et de Guy (d'A- « rezzo). »

> « Tota la solfa sai e los VII mudamens
> « Que dou Gui e Bocci feron diversamens (1). »

Il connaît les règles des accords qui, de deux sons bien unis, n'en forment qu'un seul.

> Quam doas (cordas) paron una tan sonon dossamens.

La musique religieuse se perfectionnait donc comme les autres arts, et de graves docteurs s'en occupaient avec prédilection.

Guy, moine de Cîteaux (vers 1200) fit un traité où il se plaignit de l'altération du chant grégorien ; Radulfe de Laon écrivit de *Semitonio*, dans une vue plus théorique que pratique ; Ph. de Limoges céda au collége de Sorbonne un manuscrit du traité musical de Pierre de Moravie, rédigé en 1200; Gerlandus, chanoine et recteur de l'école de Saint-Paul à Besançon, disserta sur la musique (XII[e] siècle) ; Abélard composa plusieurs hymnes, et Adam de Saint-Victor un grand nombre de séquences. Guillaume d'Evreux, trésorier de Henri I[er], et prieur de Sainte-Barbe-en-Ange, introduisit aussi des améliorations notables dans le chant. Arnaud, comte de Ghisnes (XII[e] siècle), enthousiasmé par le graduel : *Jacta cogni-*

(1) Hist. littér. de Fr., XIX, 501.

tum, chanté par ses chapelains, le fit traduire en français (1).

Les perfectionnements que la musique religieuse subissait ne s'établirent pas sans opposition. Le déchant eut ses partisans et ses détracteurs. Le pape Jean XXII défendit qu'on se servit du déchant aux offices ordinaires.

Aëlrede, disciple de saint Bernard, blâma énergiquement ces délicatesses de l'oreille. Il ridiculisa « ces fredons, ces roulements de voix, ces contorsions, disant qu'on changeait des lieux de prières en lieux de spectacles. » On tenta des réformes pour ramener la musique religieuse à la simplicité primitive, dont on s'était écarté malgré les défenses des anciens canons. « Sans aller jusqu'à la pesanteur et à la dureté, il faut », disait saint Bernard, « que le chant ne soit rude ni efféminé, mais grave et modeste, doux, et gracieux sans légèreté, agréable à l'oreille, et tout à la fois propre à toucher le cœur, à le consoler, à le calmer ; que loin de faire perdre de vue le sens des paroles, il ne serve qu'à en faire sentir davantage l'expression et l'énergie. »

Les principes de saint Bernard ne prévalurent pas. Une fois qu'on eût entrevu l'immensité du domaine de l'harmonie on ne s'arrêta plus. Les progrès furent confirmés par l'exemple de saint Louis qui surveillait l'exécution du chant de sa chapelle, et qui, au milieu même de ses douloureux ennuis, faisait chanter matine avec chant et déchant, à *orgue* et *à treble* (2).

(1) Hist. littér., IX, 204. — Lebeuf; Dissert., II.

(2) Hist. littér,, XVI, 223.

Néanmoins, comme l'a remarqué M. Bottée de Toulmon, « la musique du XIII[e] siècle, naïve et souvent méthodique, dans le sens que nous attribuons à ce dernier mot, lorsqu'elle animait la chanson, c'est-à-dire lorsqu'elle présentait un air sans accompagnement, devenait incompréhensible lorsque le musicien voulait réunir des notes d'une exécution simultanée. La musique à plusieurs parties, que cette époque nous a léguée, ne paraît être bien évidemment que le résultat d'une convention, et non celui de l'imagination et du génie. »

On trouve plusieurs exemples de la musique de chanson dans nos manuscrits. Le roman du Renard de Pierre de Saint-Cloud, contient un air écrit en notes grégoriennes dont voici le refrein en notes modernes, suivant l'ancienne mesure.



En-si va qui amours demaine à son commant.

Les airs du châtelain de Coucy, de Gace Brulé, etc., sont écrits en notes carrées sur quatre lignes, sur la seule clef de C, et sans aucun signe de mesure. Le mouvement et les embellissements de l'air dépendaient de l'habileté du chanteur. Ce ne fut que vers la fin du règne de saint Louis qu'on ajouta une cinquième ligne à la portée.

Nous donnons un exemple de cette notation :



Coument qe longe demeure ai-e faite de chanter or est.

Or est bien raison et eure
Que je me doive atourner.
Amors m'a fait oublier

L'anuy qi longtemps m'amort,
Et donne nouvel confort.
Dame, por qui chant et deport,
Merchi ! (1)

Quand on lève les yeux sur ces frises triangulaires qui ornent les portails de nos cathédrales ; quand on examine avec soin les chœurs d'anges, qui accompagnent l'arc-ogive, et couronnent avec grâce le fronton où est représenté la Cène, on s'étonne de la variété des instruments introduits dans l'orchestre divin. On en voit aussi de toutes les sortes dans les manuscrits.

Plus de trente noms d'instruments différents se rencontrent dans les poésies des trouvères :

Le psaltérion de forme triangulaire, garni de cordes de laiton qu'on ébranlait avec une plume ; le tambour de basque ou tympanon ; la flûte behaigne ou flaûte de Behaigne (Bohême), qui est peut-être la guimbarde ; la cornemuse, ou gros bourdon, appelée aussi *flaios* de Cornouailles ; la sifoine, ou symphonie déjà citée (page 166) ; la guiterne (guitare) ; la lyre ; le leute (luth) ; les grelots ; la manicarde (corde à la main) ; le frétel (flûte de Pan) ; le canon, espèce de flûte ; le mi-canon ou flageolet (2) ; la flûte à deux doigts,

(1) Laborde ; Essai sur la musique, p. 265.

(2) Tristan, déguisé en lépreux, avait en main un hennad et un flageolet. Tristram ; F. Michel.

accompagné de l'autre main par le tambourin ; la doucine (haut-bois).

Le coffre-long, n'ayant qu'une corde jouée avec l'archet, et appelé par la suite trompette marine, se retrouve aussi dans les monuments (1).

Les grosses araines servaient de timbales ; les clochettes frappées de deux marteaux ne sont autres que le tétracorde des Grecs, origine du quatrilon ou carillon (2).



Carillon du roi David.

(1) Monteil; Hist. des div. États, I.

(2) Lebeuf; Dissert., II, 117.

Le cor a plutôt la forme d'un cornet, et devait être rude à sonner, car Baudouin d'Alost en mourut. Il avait une blessure à la tête; il souffla si fort que sa cervelle jaillit intérieurement (1).

La harpe semble d'un usage rare, cependant elle est nommée quelquefois. Une demoiselle offrit une harpe à Tristan pour chanter le lai de mort (2).

La citole et la gigue se rapprochent de la harpe (3). La citole ressemblait peut-être à une guitare plate et sans manche, touchée comme la *zither* des Tyroliens.

On lit souvent le mot de *vielle* dans les romans, mais il ne faut pas confondre : la vielle d'alors est notre violon, *viella*, *vitula* (4), qu'on joue avec, *l'arçon* (5), tandis que la rote, *rota*, dont une roue fait vibrer les cordes est notre vielle d'à présent.

Et cantent, et vielent, et rotent cil juglur.

Roman du Graal.

Li uns tient une vièle, l'arçon fut de saphir.

Roman d'Alexandre.

On trouve la vielle sculptée ainsi dans un chapiteau

(1) Galbert; Vie de Charles-le-Bon.

(2) Roquefort; État de la poésie fr., 107-120.

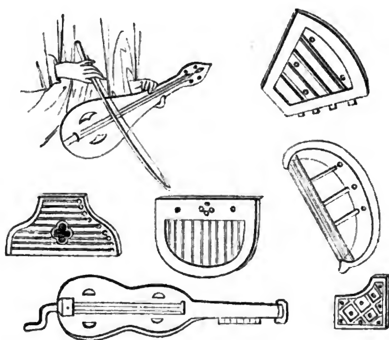
(3) Legrand; Fabl., I et II.

(4) Hist. littér., XVII. — Delarue; Essai sur les bardes, III, 247. — Villemin; Monuments français. — Paulin Paris; Manuscrits français; sur Ruteboeuf.

(5) Les joueurs de violon s'appelaient *violars* en Provence; pour la flûte, il y avait des *juglars*, et pour les autres instruments des *musars*.

du XVIe siècle de l'abbaye de Boscherville en Normandie, avec la viole, le violon, la flûte-à-Pan, une espèce de harpe de forme semblable à la lettre D, deux petites orgues portatives sortes d'accordéons, et un carillon à cinq cloches. La forme de la vielle, dans ce monument, est très prolongée ; une femme chante et tourne la roue, une autre joue sur les touches.

On a pensé que la petite harpe du même monument pouvait être la *mandore* ; elle a une clef pour monter



Instruments de musique au XIIe siècle.

ses cordes. Près de cet instrument sont figurés le psaltérion et le dulcimer ou tympanon.

On ne peut faire honneur au XIIe siècle de l'invention de l'orgue, ce roi des instruments, ouvrage des moines, dont les mille tuyaux aspirent l'air sous toutes

les formes et le changent en sons modulés. L'église grecque le transmit aux latins dans les premiers siècles du christianisme. Il est question d'orgues hydrauliques dès le règne de Clovis; sous la première race elles se firent entendre dans la chapelle de nos rois. Pépin-le-Bref reçut de Constantin Copronyme un instrument de ce genre (757), et sous la famille carlovingienne plusieurs autres princes en possédèrent. La construction de l'orgue hydraulique est encore une énigme pour nous; l'eau produisait-elle directement le son dans les tubes, ou servait-elle uniquement d'agent pour un mouvement mécanique?

Dès le règne de Louis-le-Débonnaire, il est question d'orgue pneumatique. George-le-Vénitien en construisit un de ce genre pour cet empereur. Peu d'années après (872), le pape Jean VIII écrivit à un évêque de Bavière de lui envoyer un orgue, et un artiste facteur et organiste. Au commencement du XI[e] siècle, l'évêque de Winchester avait fait construire, en Angleterre, un orgue pneumatique de quatre cents tuyaux; mais il fallait soixante-dix hommes vigoureux pour mettre en œuvre ses trente soufflets (1). Ce bel instrument commençait à se répandre; en 1260, la cathédrale de Strasbourg avait ses orgues. Celle de Lyon seule se refusa toujours à les admettre parce qu'elle y voyait une infraction à la simplicité primitive du culte.

On croit que les registres n'ont été connus qu'au

(1) Caumont; Essai sur l'arch. religieuse, 100, 117. — Du-Peyrat; Antiquit. de la chapelle. — Hist. littér., XVI, 166. —

XVII[e] siècle, conjecture difficile à admettre, car la confusion des sons eût été intolérable. Vers les premières années du XIII[e] on commença à exécuter la gamme chromatique. Le premier clavier chromatique n'eut que deux octaves; puis on augmenta le nombre des touches, on les fit moins larges, et on multiplia les claviers. Dans les miniatures de plusieurs manuscrits on voit des orgues portatives pour l'accompagnement du chant; on les touchait d'une main, de l'autre on les enflait par le moyen d'un soufflet. Dans la traduction du livre des rois, David en a un semblable, suspendu à son épaule. On aimait à faire de cet instrument un accompagnement harmonieux pour la psalmodie; maintenant on préfère en tirer des sons rauques et criards, qui reproduisent crûment des fragments décousus de musique mondaine.

Charles-le-Bon, comte de Flandre, fut tué près des orgues qui étaient placées dans le chœur, ou tribune, de l'église de Bruges. C'était encore de son temps un ouvrage assez rare, car Baudri, archevêque de Dol, au XII[e] siècle, vit avec surprise et admiration l'instrument

Galbert; vie de Charles-le-Bon. — Roquefort; État de la poésie, 121. — Historiens de Fr., in-f°, préf. XIV, xccj. Suivant M. de Caumont, la plupart des orgues hydrauliques fonctionnaient par l'action de la vapeur de l'eau chaude qui, après avoir été comprimée dans une espèce de grand sommier, s'échappait des tuyaux à soupapes ouvertes au moyen des touches. G. de Malmesbury, au XII[e] siècle, dit que l'orgue hydraulique dont on se servait dans une église d'Angleterre, résonnait par l'effet de la vapeur de l'eau dans des tuyaux de cuivre.

de l'abbaye de Fécamp « composé de tuyaux d'airain, qui, au moyen d'un soufflet semblable à celui des ouvriers en fer, rendait des sons mélodieux, et mêlant ensemble les tons graves, moyens, et aigus, servait à exécuter de belles symphonies. »

Comme l'orgue faisait entendre à la fois vingt instruments, qu'il révélait des consonnances impossibles ou non hasardées jusqu'alors, qu'il produisait des voix juvéniles et des voix mûres, des tons d'une élévation singulière, mêlés aux notes les plus basses et les plus austères, il influa puissamment sur tout l'art musical, et il se multiplia dans toute l'Europe.

Quand des âmes pieuses, unies à des sens délicats, s'identifièrent avec la sublimité de ces accents religieux, elles crurent avoir pénétré jusqu'aux harmonies du ciel; elles se sentirent portées vers les espaces infinis par ces jets impétueux et sonores, par ces élans suaves et continus qui expriment un éternel amour et une éternelle prière, par ces modulations si vives, si nettes, si soudaines, si brillantes, et puis si douces, si coulantes, si pures, qui se jouent comme une eau limpide dans les tubes de métal. Tantôt dans la monotonie habituelle des grands monastères, à l'heure de la prière des vêpres, des chants tranquilles et simples s'exhalaient des canaux d'airain, et se répandaient en notes calmes et mesurées le long de ces cloitres que dorait le soleil paisible de la solitude; tantôt, par des jours de brouillard et de mélancolie, des sons plaintifs et voilés gémissaient sous les arceaux humides; ou dans les solennités religieuses des cités, comme un vent impétueux grondant

au milieu de l'orage, des accords puissants retentissaient à l'égal du tonnerre et frappaient les sombres voûtes des cathédrales.

La dévotion du moyen-âge s'éprit d'un pareil instrument, parce qu'il promettait l'infini dans ses consonnances, comme l'architecture ogivale le promettait dans ses formes. L'orgue mariait les sons de la flûte à celui des timbales, les fanfares des clairons aux accords de la harpe, le cliquetis des sonnettes aux frémissements grondeurs de la basse, les vibrations déliées du violon au murmure expressif du haut-bois. L'orgue était pour ces hommes de foi la harpe de David, le chant ineffable des chérubins, la symphonie des sistres d'or des vingt-quatre vieillards qui ne taisent jour et nuit leurs louanges et leurs concerts devant le trône de lumière. En entendant ces effets singuliers, les cœurs montaient avec les voix vers le ciel; car on eût dit des hymnes mélodieux, des échos ravissants, des chœurs d'anges perdus dans le lointain des parvis sacrés, auxquels succédaient tout-à-coup les gémissements du remords, les cris d'épouvante, et les éclats mortels de la trompette fatale, déchirant l'ouïe du pécheur comme par le tranchant d'une épée, brisant son âme et son espérance par un signal de réprobation, sonnant lugubrement la dernière heure du dernier jour, et accompagnant les craquements du globe et les hurlements de l'abîme, jusqu'à ce que tout fît silence pour entrer dans l'éternité!

PEINTURE.

Le passé nous a laissé peu de documents et peu de vestiges relativement aux arts du dessin. Au v[e] siècle, quand Numatius éleva la cathédrale de Clermont avec ses soixante-dix colonnes et ses huit portes, sa femme faisait peindre d'anciennes légendes historiques dans la basilique de Saint-Étienne, et lisait elle-même aux artistes les sujets qu'ils devaient représenter sur les murailles. Au vi[e] siècle, Grégoire de Tours n'avait voulu employer que des artistes francs pour l'ornement et la peinture, dans la reconstruction de la basilique de Saint-Martin (1). Les « *peintures élégantes* » qui décoraient Saint-Germain des Prés, dit *le doré*, et qui rivalisaient avec ses mosaïques, sous le règne de Childebert, étaient aussi l'ouvrage d'artistes francs. Ils avaient peint à Toulouse, à Rouen, à Saintes, à Bordeaux (2).

Mais après cette époque, l'art dégénéra graduellement jusqu'au temps où, pour faire restaurer les images des martyrs à Saint-Denis, Suger se servit d'artistes « qui employèrent l'or et des couleurs précieuses (3). »

Nous avons vu qu'un peintre célèbre du même siècle avait été brûlé comme hérétique dans la ville de Braine (4). Une des portes de Paris s'appelait « la Porte-aux-Peintres, » parce qu'un sentiment d'émulation les

(1) Du Sommerard; les Arts au moyen-âge, I, not. 92.
(2) Ibid., 121, et Architecture, ch. V, not. 93.
(3) Historiens de Fr., in-f°, XII, 96.
(4) Tom. I, Clergé séculier, p. 269.

rassemblait dans une maison voisine, pour travailler ensemble, et se perfectionner dans leur art (1).

D'un côté les peintres recevaient quelque encouragement des chapitres et des maisons religieuses où leur talent pouvait s'exercer, de l'autre ils étaient exclus des communautés où la sévérité de la règle s'opposait au luxe des images (2). Héloïse, si l'expression est exacte, aurait possédé au Paraclet le portrait d'Abélard, et ailleurs on aurait exécuté celui de saint Bernard ; on voyait à Saint-Denis celui de Suger, sans parler des statues peintes qui décoraient les chapelles de l'abbaye royale. On devait à l'abbé Pierre (1130) les peintures du réfectoire de Sainte-Benigne de Dijon (3), et à Geoffroy-de-Champ-Alleman, évêque d'Auxerre, celles des cryptes de son église (4) ; l'image de ses prédécesseurs fut aussi représentée en couleur sur les murs de sa cathédrale. On conservait à Cambray le portrait de l'évêque Liesbert (1076) en mémoire de ses vertus (5), et de nos jours on a retrouvé des peintures murales du XIII[e] siècle, dans l'église des Templiers à Arnac-la-Poste (Haute-Vienne). Ces divers ouvrages étaient exécutés par des clercs.

Il est vrai que, dans le même temps, des censures rigoureuses frappaient l'abbé de Val-Paradis, qui avait décoré de peintures remarquables son cloître et quelques autres parties de son monastère. On proscrivait à la Char-

(1) Delamarre ; Traité de la Police, 76.
(2) Hist. littér., IX, 222.
(3) Hist. de Bourgogne par les Bénédict., 521.
(4) Lebeuf ; Hist. d'Auxerre, 265, et Dissert. ecclés., II, 230.
(5) D'Achery ; Spicileg., IX.

treuse « toute espèce de tapis, de vitraux peints ou ornés. » Les peintures étaient effacées des églises et des hospices de cet ordre. Les disciples de saint François d'Assises, et de saint Dominique, ne les toléraient pas davantage, et si les frères prêcheurs les admettaient, en revanche ils exilaient de leurs maisons les ouvrages en relief, ils banissaient de leurs livres les lettres dorées, et de leurs fenêtres les vitraux coloriés, où la croix seulement pouvait encore se montrer sur un fond de couleur blanche. Si la peinture eût été prohibée dans tous les monastères avec la même sévérité, il ne lui serait plus resté d'autre asile que les galeries de châteaux, qu'on ornait de figures peintes, ou les églises séculières dont les voûtes et les chapelles resplendissaient de vives nuances (1).

Difficilement pourrait-on expliquer le procédé qu'on employait dans ces dernières décorations. Les vestiges que l'on découvre encore dans nos églises, se montrent sous l'aspect de simple détrempe. Doit-on en conclure que la fresque était inconnue? Il est probable au contraire que la fresque est aussi ancienne que l'art même. Les décorateurs de l'antiquité païenne, en pratiquant la peinture à l'encaustique, avaient admis concurremment le principe de la fresque.

Dans la chronique des ducs de Normandie, la belle Harlotte entre dans la chambre du duc :

.... En la chambre voutice
Où ont maint ymage peintice
A or, à vermeil, e à colors (p. 416).

(1) Hist. littér., XVI, 322, — Martenn. Thes. anecdot. IV, p. 1379 et 1678. — Annal. bénédict., VI, 688.

M. Francisque Michel ne pense pas qu'il soit ici question de peintures à fresque, mais plutôt de tableaux détachés. Quel procédé avait-on employé ? Ces images étaient-elles exécutées avec le blanc d'œuf, la gomme, la cire, ou l'huile de palmier (1) ? Le champ est vaste pour les suppositions.

On ne peut nier cependant, après avoir lu un passage de Théophile-le-Prêtre, qui vivait environ quatre cents ans avant J. Van Eyck, que l'huile ne fût quelquefois employée au XIIIe siècle, malgré la difficulté de la dessiccation. Théophile conseille d'user d'huile de lin pour la peinture des portes. Dans un autre passage de son traité, il dit : « Prenez les couleurs que vous voulez « poser, les broyant avec de l'huile de lin sans eau, et « faites les teintes des figures et des draperies comme « précédemment vous les avez faites à l'eau. Vous pou- « vez à volonté donner aux animaux, aux oiseaux, ou « aux feuillages, les nuances qui les distinguent. » Quant il s'agit de solidifier ces couleurs, Théophile n'indique d'autre procédé que celui « de faire sécher au soleil (2). » Reste donc à Van Eyck la gloire de l'invention d'un procédé siccatif, et par conséquent de la véritable peinture à l'huile.

Au reste, le peu de renseignements qu'on possède

(1) Dans les Fabliaux, on parle d'un « vieux crucifix peint sur une porte et *apareillé de verniz.* » Méon ; Fabl., II 194.

(2) Dans le traité fort curieux, que ce moine, vraisemblablement allemand, a écrit vers la fin du XIIIe siècle, sont retracés les procédés usités alors dans la peinture, la dorure, la verrerie, la mosaïque, la miniature, la ciselure, la fonte des métaux, la

sur l'art de la peinture prouve qu'il était moins avancé en France qu'en Italie, où le pinceau de Cimabue charmait déjà les yeux. Charles d'Anjou, passant à Florence, fut conduit dans l'atelier de Cimabue par les magistrats de la cité : il y vit la vierge de l'église S. Maria Novella, œuvre qui parut miraculeuse, et qui fut portée au son des instruments à la place destinée pour la recevoir (1).

Quelques antiquaires ont reproché à l'art chrétien et chevaleresque d'avoir repoussé la peinture et la sculpture, tandis que l'architecture romane et byzantine s'en était servi comme d'accompagnement nécessaire. Mais il nous semble que c'est faire injure à la puissance du vrai style ogival qui ne rejetait autrefois aucune espèce d'ornements, qui employait le métal, le bois, la pierre, le verre, la couleur, la dorure, avec un égal bonheur. On remarque dans nos églises gothiques des parois nues qui, recouvertes jadis par la fresque ou la détrempe (2), balançaient ainsi harmonieusement la

calligraphie, l'orfévrerie, la facture des orgues, etc. Il est naturel de penser que les méthodes qu'il indique étaient appliquées en France, dans le XIII[e] siècle, pour la pratique des arts, car il réunit évidemment dans son ouvrage les procédés des divers pays civilisés de l'Europe. Voyez la traduction de M. le comte de l'Escalopier : Essai sur divers arts, par Théophile, prêtre et moine, in-4°.

(1) Ch. Lafont; Hist. de la peinture.

(2) La peinture dite à l'encaustique a reçu de magnifiques applications à Munich, dans les nouvelles salles de la résidence royale. Quant à la fresque, ressuscitée dans la même ville avec non moins d'éclat, elle a donné à l'école bavaroise une réputation européenne.

richesse des vitraux, au lieu de se parer de tableaux postiches et vernissés qui n'ont pas été faits pour la place et le jour qu'on leur donne. L'intérieur des nefs dans le voisinage des portes, dans les chapelles, et le pourtour du chœur, laissait assez de champ à la peinture et aux bas-reliefs.

Si les traces de la peinture ancienne, exécutée sur une large échelle, sont maintenant si rares, il n'en est pas ainsi des productions de la miniature transmises jusqu'à nous dans tant de manuscrits.

Les plus belles œuvres peut-être du moyen-âge sont restées entre nos mains ; la littérature d'alors n'avait pas le pressentiment de l'immortalité que l'imprimerie devait lui garantir ; pour prolonger son règne elle se faisait belle, et les fleurs dont elle se paraît ne sont pas encore fanées.

Un passage de *l'apologétique* de Bérenger ferait croire qu'on connaissait la miniature telle que nous la comprenons de nos jours : « ... C'est comme un manchot qui peindrait sur l'ivoire, » (1) dit-il.

Mais sans attribuer trop d'importance à un passage unique, cherchons ailleurs la vraie miniature des peintres du moyen-âge.

Le XIIe et le XIIIe siècle produisirent différentes sortes de manuscrits ; tous ne contiennent pas des embellissements coloriés. Ne confondez pas le beau manuscrit

(1) « *Sic pingit in ebore mancus.* » Pétr. Abél. oper. Paris, 1616.

sur vélin avec ces rôles de parchemin formés de peaux cousues les unes à la suite des autres, et dont le nom indique la forme : *volumen* s'ils sont petits, *rotulæ* s'ils forment de grands rouleaux, ni avec ces tablettes assez rares, enduites d'une couche de cire noire mêlée de poix, destinées à recevoir des écritures éphémères, ou peut-être l'aveu d'un pécheur allant à confesse, ainsi que le conseille Bernard de Varan pour les gens de peu de mémoire (1). Ne confondez pas non plus le parchemin virginal, avec le parchemin roussi par le temps où l'on entrevoit quelques caractères effacés sous les caractères récents ; celui-ci est un palimpseste ; on a gratté la vieille peau pour lui faire tenir un nouveau langage (2).

Le manuscrit, dont nous parlons, n'est pas à feuilles de coton, de papyrus, ou de papier de chiffe, car à la fin du XI[e] siècle on ne trouve plus de papyrus, et les manuscrits sur papier de lin et de chiffe se rencontrent difficilement, quoiqu'on possède une lettre du bon Joinville à Louis-le-Hutin sur papier de chiffe, quoique Pierre-le-Vénérable prenne soin de nous dire : « Les livres que nous lisons tous les jours sont faits de peaux de béliers, ou de bouc, ou de veau, ou de plantes orientales, ou de *chiffe* (*ex rasuris veterum pannorum*) » (3). Le manuscrit, qu'on ne feuillette pas sans admiration, varie en gros-

(1) Hist. littér. de Fr., XII, 424.

(2) Ibid., XVII, 299 et XVI, 38. — Monteil ; Hist. des div. états, I, ép. LXXII not.

(3) Montfaucon pense qu'il est ici question de papier de linge, Maffei de papier de coton. Hist. littér., XVI, 350 400-406. —

seur depuis l'in-24 jusqu'à l'in-folio ; solidement relié en peau de cerf (1), ou protégé par une riche enveloppe de soie, d'or et de pierreries, il offre la réunion de plusieurs centaines de feuilles écrites d'une belle encre parfaitement noire et luisante (2) sur un parchemin d'un blanc de lait.

Ces beaux manuscrits ont fait dire aux moines « que les écrivains étaient devenus des peintres, et que les saints ne demandent pas qu'on emploie le vélin pourpré, l'or moulu, pour embellir les lettres d'un livre, ni les pierres précieuses pour en décorer la couverture » (3).

Le Dante, qui habita quelque temps la France, a parlé dans son purgatoire de cet art : « *che alluminare* (4) *è detto in Parigi.* » C'est donc à Paris que le savoir faire des enlumineurs (*babuinare*) s'exerçait avec le plus de succès, non seulement dans les bossages d'or bruni

Allam, l'Europe au moyen-âge. — Traité de diplomatique, I, 522.

Au IXe siècle se rattache le premier usage du papier de coton *charta bombycina.* Aux Xe, XIe et XIIe, les manuscrits sont plutôt sur parchemin ; dans les siècles suivants le coton reprend faveur.

Jusqu'au XIIIe siècle on fit usage de tablettes de cire à l'abbaye Saint-Germain des Prés.

(1) Legrand d'Aussy, fabl., I, 397.

(2) Il existait à Orléans une charte de Philippe Ier écrite en encre verte. L'abbé Arnaud préparait lui-même les parchemins. Hist. littér., XIII, 38.

(3) Annal, Benedict., V. 496. — Hist. littér., IX.

(4) Du Sommerard; les Arts, etc., ch. V, 119. — Le Dante est né en 1267 ; il vint en France après la mort de l'empereur Henri VII.

qui ne se brisent point et dont le secret n'est pas retrouvé, dans les enroulements délicats qui, par un gracieux feuillage, enveloppent les majuscules de vignettes formées de fleurs et de fruits, ou dans les paraphes légers qui encadrent d'une dentelle idéale des figures fantastiques, mais aussi dans les petites compositions rehaussées d'or où l'on voyait mêlé aux scènes de la Bible et des romans, aux compositions symboliques et religieuses, la figure du sire abbé, ou du noble baron, qui avait commandé l'ouvrage.

Ces miniatures, nettement exécutées sur le parchemin, reluisent de vives couleurs. Le vermillon, le vert minéral surtout, et l'outre-mer, sont prodigués; le dessin est exprimé par un trait que le coloriste respecte; trait si délié, si fin, et en même temps si adroit et si ferme dans les figures les plus exiguës, qu'il a fallu un instrument parfait et une main fort exercée pour le produire. Les visages sont légèrement colorés, mais la nuance des draperies est éclatante, et relevée par quelques ombres d'un faire très délicat.

Il est vrai qu'il ne faut pas être exigeant à l'égard des proportions et de la perspective. Si les visages ont une physionomie naïve et vraie, une expression familière qui fait sourire, les rapports de la tête avec les épaules, ceux des jambes et des bras avec le corps, sont rarement d'une exactitude rigoureuse. Quant au costume c'est celui du temps : Saül y porte le haubert et la cotte de maille, et les rois d'orient y sont fourrés d'hermine comme sénéchaux en cour plénière. Dans un seul manuscrit du Saint-Graal on trouve cent vingt-

sept miniatures dorées, outre les *capitales* ornées. Chacune de ces miniatures, d'après une note de l'artiste, ajoutée à la fin du volume, revenait à deux florins. Pour une copie de la Bible on donna quatre-vingts livres; pour un missel illustré quatre cents florins. Le prix moyen d'un volume in-folio de ce temps équivalait à un objet qui coûterait maintenant quatre ou cinq cents francs (1). C'est à peu près le prix que la curiosité lui conserverait aujourd'hui.

Dans la foule des copistes employés en tous lieux, plusieurs religieux se firent un nom par des travaux de patience, qu'on ne peut comparer qu'aux travaux des autres religieux qui les ont lus et commentés cinq siècles après. On citait : Foulques, préchantre de Saint-Hubert, pour les initiales et l'enluminure des manuscrits de son monastère (vers 1086) (2), Thibaud, habile copiste et peintre au temps d'Hildebert du Mans, et même un juif, maître Cohen, qui vers 1200, transcrivit sur vélin le texte hébreu de l'Ancien-Testament. Simon d'Orléans, qui s'intitule *enlumineur d'or*, nous a laissé un beau texte (3). Mais les meilleurs manuscrits sont de la fin du XIII[e] siècle.

Il fallait de longues veilles pour terminer ces élégantes copies et les illustrer magnifiquement; cependant les quatre Évangiles en lettres d'or de l'abbaye de Hautvilliers furent achevés en moins d'un an (1213). On peut relire

(1) Hist. littér., XVI, 38.

(2) Lebœuf; Dissert. ecclés., II, 232.

(3) Villemin; Monuments fr., circ. 103. — Hist. littér., XI et XVI, 38.

encore le vœu d'un de ces calligraphes, qui, arrivé enfin aux limites de sa tâche, suppliait « ceux qui posséderaient « le manuscrit, tant futurs que présents, d'accorder une « part de leurs bienfaits et le souvenir de leurs prières, « à l'ouvrage comme à l'ouvrier, et au seigneur abbé « qui avait autorisé et encouragé l'œuvre ; » il leur recommandait « l'âme de son père, de sa mère, de son « ami, même de la femme de son ami, lesquels tous, « par amour pour lui, avaient fait préparer le parchemin « et fourni les couleurs ! » (1)

Non moins laborieuse, et non moins patiente, que la plume et le pinceau, voués à l'embellissement des textes, l'aiguille travaillait activement à la décoration du sanctuaire. Elle produisit des ouvrages qu'on ne retrouve plus et qu'on regrette. La difficulté de l'exécution, la rareté des bons ouvriers, la cherté des laines fines et des soies, faisaient des tapisseries un objet de grand luxe, que les églises bien dotées, et les riches seigneurs, pouvaient seuls s'accorder. Cependant nos fabriques rivalisaient déjà avec celles de Flandre leurs aînées. En 1134, l'abbé de Saint-Florent de Saumur fit exécuter dans cette ville de grandes pièces de tapisserie pour décorer le chœur de son église. Des sujets tirés de l'Apocalypse et des chasses de bêtes fauves y étaient représentées : singulier choix, plus favorable à la curiosité qu'au recueillement (2).

Il est question dans Joinville « d'une chapelle d'escar-

(1) Annal. Benedict., VI, 130.

(2) Martenne ; Ampliss. collect., V, 1130.

late que saint Louis envoya au roi de Tartarie, en laquelle il fit tirer à l'esguille toute notre créance, l'Annonciation de l'ange Gabriel, la Nativité, » etc. « Présent accompagné de calices, livres, ornements, et de tout ce qu'il fallait pour chanter la messe » (1). Cette chapelle sortait peut-être des ateliers de Paris, où la corporation des *tapissiers de tapis sarrazinois* fabriquait exclusivement les hautes-lices « pour l'Église et les gentilshommes » (2).

Un évêque d'Auxerre, en 1100, fit don à son église d'un voile de lin orné de figures de rois et d'empereurs, lequel devait être placé au côté gauche de la nef, les jours de fête, avec quelques pièces d'étoffes précieuses qui avaient coûté 1,000 sols; deux de ces tissus représentaient des lions rampants, et le troisième des princes à cheval; il lui légua aussi deux grandes pièces de tapisserie de laine de nuances variées, décorées d'animaux, et deux beaux tapis pour rehausser les siéges du chœur (3). Jean de Courtenay, archevêque de Reims, enrichit sa cathédrale d'une chasuble de soie verte, ornée d'écussons, de lettres, et de divers oiseaux de couleur rouge à pieds de fil d'or (4). Montfaucon a publié le dessin, que nous lui empruntons, d'une bourse triangulaire vraisemblablement destinée au transport de

(1) Joinville; éd. Petitot, 332.

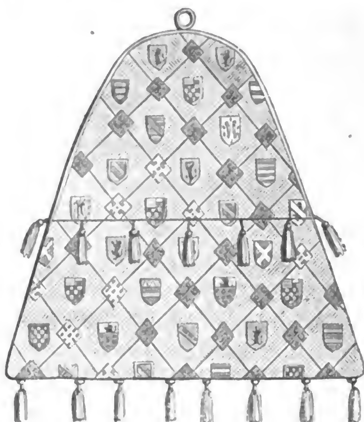
(2) Métiers de Boileau; éd. Depping, circ. 113.

On n'y admettait pas les femmes, « ce mestier étant trop greveres (pénible). »

(3) Lebœuf; Hist. d'Auxerre.

(4) M. Tarbé; Trésor des églises de Reims.

quelques reliques; plus de quinze sortes d'armoiries répétées y sont brodées.



Bourse en tapisserie.

Il est probable que les tissus orientaux avaient développé le goût de nos pères pour les tentures travaillées à l'aiguille, et pour les tapis ornés d'arabesques. Ce qui paraît certain, c'est que les princesses, mêmes, consacraient leurs loisirs, et leurs mains délicates, à ces longs ouvrages. Dans son poëme d'*Alexandre*, Alexandre de Paris, confondant, par une licence poétique assez naïve, le profane et le sacré, la cour de Perse et celle de Salomon, dit que la tente de Darius avait été brodée par la reine de Saba. Dans un autre roman (Beuve de Comarchis), il est question d'une belle tapisserie de haute lice :

Onques plus riche tré n'orent roi ne princier ;
Esquartelés estoit, et en chascun quartier
Ot ouvré à l'aiguille (mentir ne vous en quier),
Estoires anciennes dou tans roi Manecier....
Et bordéures erent fleur de lys et rosier (1).

On a souvent répété, mais sans preuves décisives, que la célèbre tapisserie à l'aiguille, représentant la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie, telle qu'elle existe encore à Bayeux, était l'ouvrage de la reine Mathilde, épouse du conquérant, et de ses femmes. M. de la Rue a pensé qu'elle avait été exécutée par ordre de l'impératrice Mathilde, fille de Henri I[er], mariée en seconde noce à un comte d'Anjou. Il attribue ce travail à l'industrie des ouvriers saxons, soixante-trois ans environ après la conquête, et indique trois mots de leur langue dans les inscriptions qui accompagnent ce grand tableau historique. D'autres érudits ont établi qu'Odon, évêque de Bayeux, au XII[e] siècle, de la famille ducale de Normandie, avait fait exécuter cette précieuse image. En tous cas on peut appliquer, sans anachronisme, aux commencement du XII[e] siècle, les renseignements que la tapisserie nous offre relativement aux vêtements, et aux coutumes (2).

(1) « Jamais roi ni prince n'eurent plus riche tente ; elle était écartelée, et dans chaque quartier on avait exécuté à l'aiguille (je ne vous ments point) les anciennes histoires du roi Manecier ; aux bordures étaient des roses et des fleurs de lys. » Chroniq. des Ducs de Normandie ; F. Michel ; notes.

(2) Lebœuf pensait que le dessin en avait été tracé vers 1100. Roquefort a adopté l'opinion de M. de la Rue. Le nazal,

MOSAÏQUE ET VITRAIL.

La France pouvait-elle compter des artistes en mosaïque parmi ses peintres ou ses verriers?

On voit dans le livre de l'administration de Suger (1), qu'il fit venir des ouvriers de divers pays pour exécuter les vitraux et les mosaïques de l'abbaye de Saint-Denis.

D'autres ouvrages sont mentionnés çà et là dans les écrits du temps. Ainsi la tombe de Guillaume, fils du comte de Flandre, Robert, portait une mosaïque *opere musaïco* « de petites pierres de diverses couleurs imitant la peinture. » Le visage du chevalier était rendu de cette manière, ainsi que son armure (1109) (2).

Un pavé en pierre de liais, dont les creux entaillés sont remplis avec des mastics de différentes couleurs, étendus à l'aide du feu, se rencontre dans l'ouvrage de Villemin. C'est encore une espèce de mosaïque (3).

Le beau pavé du chœur de Saint-Remi à Reims, tel qu'il avait été exécuté en 1090, cinq ans avant la première croisade, par les soins de Widon-le-Trésorier, consistait en cubes lapidaires dont le plus fort n'excédait pas la grosseur d'un pouce : les prophètes, les apôtres, les évangélistes et leurs attributs, les quatre fleuves du paradis terrestre, savoir le Tigre, l'Euphrate, le Jeon,

figuré aux casques, se voit encore au commencement du XIIe siècle, et le ventail qu'on y remarque appartient aux usages des années suivantes.

(1) Admin. Sug. cap. 32. Rer. Gallic. Scriptor.

(2) Chronique de saint Bertin dans Martenne, 742.

(3) A. Potier; texte de Villemin, 93.

le Fison ; une femme portant une vanne et montée sur un dauphin pour figurer la terre et la mer, les quatre saisons, l'ensemble de la terre (*orbis terræ*), les sept arts libéraux, les douze signes du zodiaque, la justice, la force, la tempérance, les quatre points cardinaux : tout cela était exprimé dans ce tableau encyclopédique (1).

Les travaux d'incrustation que nous citons ne seraient probablement pas les seuls dont on pourrait faire honneur au temps des croisades, si la date de tous les monuments français de cette espèce était fixée. L'étude de l'art national est devenue si générale, que cette branche de nos antiquités, encore inexplorée, ne tardera pas sans doute à être mieux connue. Puisse-t-on y trouver un motif d'émulation pour rendre dans les constructions modernes à un genre de décoration élégant et durable, la popularité qu'il mérite.

Une autre espèce de mosaïque toute diaphane, aérienne, éclatante, appelle maintenant notre attention ; je veux parler des vitraux peints.

L'emploi du verre coloré pour clore les jours d'un édifice est fort ancien.

Bien avant l'époque qui nous occupe, Grégoire de Tours parle de vitres dérobées dans une église, et fondues, par le malfaiteur, dans l'intention de les vendre ; on doit supposer que c'étaient des fragments de verre coloré (2). Fortunat admire le bel effet que produisent les vitres de l'église de Constantinople au lever de l'aurore.

(1) Baugier ; Mém. hist. de Champagne, 304.

(2) Grég. de Tours, II, ch. 16. Dans Eraclius, peintre ita-

Au VIIe siècle, saint Wilfrid fit venir des vitraux de France pour son église d'Yorck, et Benoît Biscop, abbé de Wiremouth (1), chercha parmi nous des verriers et des architectes, qui devaient bâtir pour lui dans le style roman (*opere romano*). Ragenulf et Balderic, verriers (vitrearii), sont nommés dans un acte de Charles-le-Chauve de 863 (2). Après cette date, on ne connnaît rien de plus ancien que les vitraux mentionnés dans une lettre de Gosbert, abbé de Tegernsée en Bavière (de 983 à 1001).

En 1052, on possédait à Sainte-Bénigne de Dijon un *très ancien vitrail peint* représentant le martyr de sainte Purchasie, et provenant de la vieille église restaurée de Charles-le-Chauve. M. de Lasteyrie pense que ce vitrail devait remonter au commencement du Xe siècle (3).

Leviel croit que c'est par les ouvriers anglais, originairement formés dans les ateliers de France, que l'introduction des vitraux peints eut lieu en Allemagne; mais cette supposition réclame des preuves. L'art du vitrail existait en Lorraine au XIIe siècle, puisque Suger fit venir des ouvriers de ce pays pour exécuter les verrières de

lien du XIe siècle, on trouve un chapitre sur la peinture du verre : *Quomodo pingere debes in vitreo.* Manusc. de la Bibl. royale. — Rey. des Insignes de la Monarch., 99.

(1) Vers 675.— Bentham; *Essay on the Saxon churches.*

(2) Lasteyrie; Hist. de la Peinture sur Verre, 12.

Au XIe siècle, en Italie, Léon III avait fait mettre des verres de couleur à Saint-Jean de Latran. Honorius en plaça dans l'église Sainte-Agnès, et l'abbé Didier dans l'abbaye de Montcassin.

(3) Emeric David; Hist. littér. de Fr. — Leviel; Art de la Peint. sur verre, 50-52.

Saint-Denis ; il est naturel d'admettre que ces artistes appartenaient plutôt à l'Allemagne qu'à la France. Dès le siècle suivant on voyait aux fenêtres de l'abbaye de Braine, les figures coloriées du comte Robert, de la comtesse Agnès, de Robert, fils de Louis VI, d'Agnès de Baudmont. Elles avaient été données par la reine d'Angleterre, parente de la comtesse de Braine (1).

L'art du vitrail fut longtemps stationnaire. L'air et le jour arrivaient à la fois librement dans les édifices, par les mêmes ouvertures. Aussi Alfred-le-Grand mérita-t-il des éloges, pour son invention de lanternes qui protégeaient la lumière des cierges.

Au XIIe siècle le progrès devint sensible. Les verriers de Saint-Denis, dont nous avons parlé, employèrent des matières précieuses et brillantes : pour obtenir un bel azur on pulvérisa, dit-on, et fondit des saphirs. Un maître ès-arts, très expert, veillait à l'exécution et à la conservation de ces vitraux. Le temps en a épargné quelques vestiges, restaurés par M. de Bret. Des sujets relatifs aux croisades y étaient représentés ; entre autres la prise d'Ascalon. La figure de Suger, telle que nous l'avons reproduite dans la première partie de cet ouvrage, s'y voit encore.

Il existait à l'abbaye de Loroux en Anjou des vitraux qu'on disait antérieurs à ceux de Saint-Denis ; on y remarquait le portrait de Foulques V et de sa femme. Après ces vitraux, après ceux de Fontevrauld et de Chartres, on doit nommer ceux d'Angers, exécutés sous l'épiscopat d'Ulger, médaillons symétriques à fonds bleus, à bor-

(1) Levieil ; Art de la Peint. sur Verre, 62.

dures rouges, représentant l'histoire de sainte Catherine (de 1125 à 1149). Viennent ensuite les verrières de l'abbaye de Saint-Victor à Paris, puis celles de Châteauneuf, de Limoges, de Sens, du Mans, de Reims, de Tours, de Sainte-Radegonde de Poitiers, de Saint-Etienne, de Châlons-sur-Marne, de Soissons, de Noyon, d'Amiens, de la Sainte Chapelle de Paris, de Moulineaux près Rouen, d'Évreux, Châteauroux, Clermont-Ferrand, Mantes, Beauvais, Alligny près Réthel, Séez, etc. Bourges n'eut ses vitraux qu'au XIIIe siècle; Saint-Jean de Lyon exposait à la même époque, dans ses verrières, les portraits de ses chanoines (1).

La peinture sur verre eut, primitivement, un rapport évident avec le style roman ou byzantin qu'elle accompagna, avant d'affecter dans les ornements le goût des étoffes arabes et les vieux tapis de Perse (2). Les vitraux, romans, divisés en médaillons, encadrent des sujets légendaires, et imitent, au XIIe siècle, le travail de la mosaïque, et les combinaisons brillantes de notre moderne kaléïdoscope; du sein des parties sombres jaillissent en étincelles mille points lumineux.

Vers le milieu du XIIIe siècle le vitrail devient plus large de dessin et plus magnifique de couleur; les mé-

(1) Lasteyrie; Hist. de la peint, 15-48. — Rey; des Insignes, etc., 106.

Lebœuf remarque qu'en 1741, dans le seul diocèse de Paris, plus de quarante églises ou collégiales étaient décorées de peintures sur verre.

(2) Thévenot; Essai sur le Vitrail. — Caumont; Essai sur l'Arch. religieuse.

daillons variés dans leur forme et leur ensemble, simulent, comme ceux de la Sainte-Chapelle, de grandes tapisseries. Plus tard les vitres paraissent disposées en forme de roses, et des figures colossales y sont admises.

Au XIVe siècle l'art du dessin domine, l'ornement s'efface, on ne voit plus de médaillons. Le XVe est la plus belle époque du vitrail considéré comme tableau; la décadence commence aussitôt après, et se termine par l'oubli presque total de l'art au XVIIIe siècle.

Pendant ces diverses transformations, la différence des styles de chaque pays s'est maintenue dans l'aspect général des peintures sur verre. Le Nord, le Midi, le Rhin, l'Angleterre, ont eu chacun une physionomie locale particulière; nous verrons se reproduire dans l'architecture cette loi incontestable des arts (1).

L'importance que l'on attachait aux produits délicats de la vitrification se montre dès le XIe siècle.

L'évêque d'Auxerre (1075), Geoffroy de Champaleman, surveilla lui-même ses ouvriers après l'incendie de sa cathédrale, et chargea six de ses officiers de pourvoir à l'exécution d'autant de verrières pour l'église restaurée. Il réserva des prébendes en faveur d'un clerc habile en orfévrerie, d'un savant peintre, et d'un ouvrier intelligent; les chanoines lui en firent des remerciements. Depuis lors, on lisait de temps en temps dans le nécrologe d'Auxerre, l'obit de quelques chanoines peintres-verriers. Dans le nécrologe de Notre-Dame de Paris (de

(1) Voyez le bel ouvrage de MM. Martin et Cahier sur les vitraux de Bourges, et celui de M. de Lasteyrie.

1168 à 1184) on trouvait ces lignes : « Mort de Baredon, doyen et prêtre, qui fit faire une vitre au prix de 15 livres » (1).

Les statuts de Cîteaux ordonnaient que les vitres peintes fussent réparées tous les deux ans au moins, et imposaient, en cas de négligence, un jeûne de correction à l'abbé, au prieur, et au cellerier, jusqu'à ce qu'elles fussent en bon état (2). Mais cette congrégation n'admettait que des vitres de couleur blanche, ornées sans doute de quelque dessin isochrôme. Saint Louis régla par des statuts la réparation des verrières de la Sainte-Chapelle. Les offrandes, reçues par les chapelains, étaient destinées à y subvenir ; si elles ne suffisaient pas le trésor royal fournissait le surplus (3).

Depuis les vitraux que Suger fit exécuter à Saint-Denis, et ceux que Clément de Chartres peignit à Rouen, jusqu'aux derniers ouvrages de la manufacture de Sèvres, plus de sept cents ans ont passé. L'art du vitrail avait fini par être négligé, oublié, perdu ; non il n'était pas perdu. De 1616 à 1700, on fit en Angleterre les grands vitraux d'Oxford ; au dernier siècle Leviel con-

(1) Lebœuf ; Hist. d'Auxerre, 246. — Lasteyrie ; Peint. sur verre, 132. — Environ 372 fr.

(2) Martenne ; Thes. anecdot., IV.

(3) Ducange ; Gloss., VI, col. 1500. — Au château de Gisors deux verrières, probablement de verre nu, coûtèrent en 1184, 25 sols. — Dans le compte de Brussel, 1202, on trouve 20 sols pour les verrières de Château-Neuf, et 45 pour celles de la chapelle. — Caumont ; Essai sur l'arch. rel. — Lasteyrie ; Hist. de la peint., 48.

naissait et pratiquait encore les procédés de ce bel art (1). Pasquier disait en parlant des peintures sur verre de la Sainte-Chapelle « que les vitriers tiennent pour certain « que l'usage et manufacture d'icelles en a esté depuis « perdu. » Il ne le dirait plus aujourd'hui; mais il remarquerait sans doute, qu'en France, les artistes de notre temps n'ont pas toujours choisi le meilleur mode d'exécution.

Nos pères n'arrivaient pas sans beaucoup de peine à produire ces magnifiques images. L'emploi du diamant pour la coupe du verre n'a été connu qu'au XVI[e] siècle; ils étaient donc obligés, de se servir d'une pointe d'acier, ou de fer trempé très dur, d'humecter légèrement le contour entamé, et d'appliquer au revers une branche de métal rougie au feu, qui formait une langue ou fêlure, dont la marque, prolongée par l'action de la chaleur, suivait la trace de la partie sillonnée; avec un petit maillet on frappait les contours et les deux parties se séparaient. Chaque pièce de verre, à l'exception de celles destinées à reproduire les chairs, était colorée uniformément dans la masse : le rouge seul restait doublé d'une couche incolore. Des cartons taillés sur le dessin du vitrail, après avoir guidé dans la coupe des pièces, servaient de patron pour l'assemblage (2). On ne savait pas encore obtenir sur une pièce doublement colorée dans sa pâte, un détail relevé par un fond de couleur différente; résultat qui exigeait qu'on taillât le verre en relief à la manière d'un camée; ou que l'on creusât dans la

(1) Leviel; Ibid., 50-86.

(2) Levieil; Art de la peint., 50-86.

masse pour jeter des lumières vives sur quelques accessoires. Ce qu'on appelle vitraux émaillés ne paraît point avant le XIVe siècle.

Dans nos ouvrages modernes les chairs sont, de même qu'autrefois, peintes sur le verre blanc en couleur vitriables qu'on recuit, et modelées au pinceau. Lorsqu'on ne veut pas rester, comme il arrive trop souvent, dans les limites d'une imitation mesquine et regrettable, on parvient aux teintes graduées du coloris le plus naturel et le plus riche. Pour les ombres des étoffes et les accessoires, il peut y avoir combinaison de la manière antique et de la manière moderne, et alors la surface des verres, colorés dans la masse, reçoit encore un travail au pinceau.

Ce travail par touches, indispensable dans l'exécution des vitraux fins de petite dimension, adoucit l'éclat du vitrail ; mais, trop étendu, il lui ôte la physionomie antique, car les anciens peintres se contentaient de dépolir le verre par derrière, lorsqu'ils voulaient en affaiblir la transparence (1).

STATUAIRE ET CISELURE.

La statuaire au moyen-âge, est, ainsi que la peinture, une œuvre tout ornementale ; rarement elle s'offre à nous comme production spéciale et détachée.

(1) On a fait en Bavière une heureuse combinaison des procédés anciens et modernes et exécuté les carnations d'après les vrais principes ; d'abord pour la cathédrale de Ratisbonne, puis à Munich, dans la belle église gothique d'Au, où l'on peut admirer les plus magnifiques verrières de notre époque.

Si l'on trouve citée « la belle figure de saint Bernard « exécutée en plein relief à l'abbaye de l'Épau » (1), on peut croire qu'elle faisait partie d'un ensemble, comme celle du portail de Saint-Denis représentant Suger s'agenouillant aux pieds de Jésus-Christ. Il ne nous est pas permis de citer la fameuse statue équestre de Philippe-le-Bel, donnée à la cathédrale de Chartres, et celle de Philippe de Valois donnée à la cathédrale de Paris; la première en mémoire de la victoire de Mons-en-Puelle, en 1304; la seconde après la bataille de Cassel, en 1328, parce qu'elles sont postérieures aux croisades.

L'art allemand avait produit, dit-on, à Strasbourg, la statue équestre de Rodolphe de Habsbourg (2) avec cette inscription : *Rodolpho victorioso comiti in Habspurg. S. P. Q. Arg. præfecto strenuo statuam hanc P P. 1266.* Voilà des termes bien classiques pour le XIIIe siècle (s'il y a obligation de faire remonter l'inscription aussi haut), et le moyen-âge l'était peu en fait d'iconographie ou de numismatique. En 1156, quand il s'éleva un procès entre Miles des Noyers et les religieuses de Reguy, sur la propriété des médailles de cuivre trouvées près de Vermanton, ce n'était point comme objet d'art qu'elles étaient devenues un motif de discussion (3) ; et quand le roi Richard fit la guerre au gouverneur du château de Châlus, qui s'obstinait à garder un trésor récemment découvert, c'est-à-dire la représentation en

(1) Hist. Littér., XV.

(2) Laguille; Hist. d'Alsace, 240.

(3) Lebœuf; Dissert. civ. et ecclés., II.

or du festin d'un empereur romain entouré de la famille impériale (1), il ne fut pas conduit à ce fatal siége par un zèle d'antiquaire.

Quoi qu'il en soit, une statue de Rodolphe de Habsbourg, accompagnée de celles de Clovis et de Dagobert, fut certainement sculptée pour le second étage de la façade de la cathédrale de Strasbourg. Ces images durent être accompagnées de celle de Constantin pour la quatrième niche. De semblables figures équestres ornent presque toujours les portails des grandes églises du XII[e] et du XIII[e] siècle. Elles font ainsi partie d'un ensemble ; mais, hors des chapelles et des tombeaux, des monuments iconographiques détachés répugnaient au culte chrétien. Les ouvrages que l'antiquité païenne avaient laissés étaient encore suspects ; les longues appréhensions du christianisme à l'égard de l'idolâtrie se calmaient à peine. La légende « du Varlet qui espousa l'ymage de pierre » dit positivement que le pape redoutait les statues du paganisme « et qu'il en faisait faire des pavés dans « Rome (passeors). »

En si sont encor et seront,
Et par desus ele passeront
Et maint musart et maint preudome
Tant com en estant sera Rome (2).

Au temps même d'Hildebert, archevêque de Tours, (m. en 1139), cette puissance suspecte de l'art mythologique, n'était pas encore entièrement évanouie, comme le prouvent les vers qu'il a tracés. « .. Cependant, ni une

(1) Hist. Littér., XI, 164.
(2) Méon ; Fabliaux, II, 311.

« guerre prolongée, ni la flamme, ni l'épée n'ont pu « abolir entièrement un pareil prestige. Les dieux s'ad- « mirent eux-mêmes dans des formes divines, et vou- « draient ressembler à ces visages imaginaires; car la « nature n'a pu créer les déités avec des traits tels que « l'homme en mit dans les images merveilleuses de son « culte. Le regard s'attache à ces idoles qui sont plutôt « honorées par enthousiasme pour l'artiste que pour leur « divinité même (1). »

Aussi lorsqu'on admettait sur les châsses et les reliquaires des incrustations de camées antiques, la piété les transformait en images chrétiennes, et les livres pontificaux contenaient une oraison spéciale pour la purification des vases païens qu'on employait dans le culte évangélique (2).

Il ne faut donc pas chercher des monuments d'iconographie isolée, et des apothéoses à la manière des anciens, parmi les œuvres du christianisme; mais dans les niches des églises, au sommet des clochetons, sur les tombes, et sous les colonnades des portails, on trouvera des myriades de figures en ronde-bosse (3). A leurs longs vêtements, à leurs formes sveltes, à la paisible raideur de leur pose, on reconnaît le principe qui a pré-

(1) J. Hariss.; Miscelleanies, III, 449.

(2) Lebeuf; État des sciences, 136.

(3) Un habile statisticien, faisant l'inventaire sommaire des produits de la statuaire religieuse, a trouvé, dit-on, 4 milliards 292 millions 3,000 de statues. L'époque des croisades est pour moitié au moins dans ce calcul. — Dusommerard; Arts au moyen-âge, 400.

sidé au dessin des vitraux. Nos pères formaient un tout de l'art entier pour le consacrer à la gloire de Dieu. Ils n'avaient pas l'idée de ces morceaux d'étude, sans destination précise, dont l'art moderne se contente. Ils créaient; nous imitons. Leur exécution, jugée dans le détail, est imparfaite; dans l'ensemble elle paraît admirable.

D'ailleurs, le ciseau religieux ne manquait alors ni d'intelligence ni de délicatesse. Le portail oriental de la cathédrale de Chartres, le chœur de Notre-Dame de Paris, et une foule d'autres monuments, en sont la preuve. Rainulfe de Villedieu exécuta pour l'abbaye du Mont Saint-Michel la statue dorée de l'archange tournoyant sur un pivot. Saint Louis « fit entailler et enlever par image, l'Annonciation de la Vierge Marie, avec les autres points de la foi pour le roi de Tartarie. » Il avait rapporté d'Égypte la Notre-Dame du Puy en ébène (1): elle servit vraisemblablement de modèle à d'autres *Vierges noires* également vénérées. Sur les tombes royales de Saint-Denis on admirait des figures pleines de naïveté et d'onction. L'historien Richer, moine de Sénones, sculpta de sa propre main la statue de l'abbé Antoine posée sur un cercueil: les païens représentaient l'homme glorieux sur la terre, les chrétiens le montraient au delà de toutes les vanités, sommeillant entre les bras du Créateur.

Il ne semble pas que la métallurgie se soit exercée ordinairement sur de grandes proportions. Les dimensions « d'un lavoir d'airain fondu, somptueusement éla-

(1) Joinville; éd. Petitot, 209.

boré » que l'on avait placé devant l'entrée du réfectoire de l'abbaye de Saint-Bertin (1), étaient sans doute fort modérées (1195). En revanche on pourrait citer les anciennes portes de l'église de Saint-Denis, de cuivre doré et ciselé à personnages ; c'était une des magnificences de l'abbé Suger. La fonte en grand s'appliquait surtout à la fabrication des cloches ; les Clunistes en avaient de si grosses que deux hommes à peine pouvaient les mettre en mouvement (2). Une seule mention de statue de bronze s'est offerte à nous ; encore trouve-t-on ce monument décrit dans un poëme anglo-normand du XII[e] siècle (3), comme un ouvrage des Bretons, et bien antérieur à l'époque des croisades. Lorsque Cadwalon mourut à Londres, ses sujets :

« Por lui longuement remenbrer
Firent de coivre tresjetter
Un chevalier sor un cheval
En aparellement roial.
Le cors le roi ont dedens mis ;
Puis l'on sur une porte assis,
A Londres, devers l'Ocidant ;
Iloc estut bien longement ;
De jotte ont fait une capele
De saint Martin, fut rice et bele. »

Roman de Brut.

(1) Martenne ; Thes. anecd., III, 662.

(2) Hist. littér., IX, 21. — Vie de Suger par un bénédictin. On fait remonter au pape Sabinien l'usage des cloches dans l'Église (605). — Au IX[e] siècle, l'évêque du Mans en mit plusieurs dans la tour de sa cathédrale.

(3) Leroux de Lincy ; Roman de Brut, 290.

L'art de tremper le fer était connu. S'il faut en croire la *Chanson des Saxons*, œuvre du XII[e] siècle, on aurait jadis employé l'acier dans la fabrication de la monnaie; Charlemagne, au dire du poète, fait fondre « *à force de charbon les deniers de fin acier* » que les Hurepois et les Bretons lui avaient payé comme tribut (1). Dans



Fondeurs de métaux.

Paris on pratiquait avec succès la dorure sur bois et sur métaux ; les réglements des métiers en surveillaient les procédés. « Nul ymagier peintre, disent ces réglements, ne peut vendre chose pour dorée de laquelle li ors ne soit assis sur argent (et non sur étain). » (2) Dans la dorure sur bois, appliquée au dossier des selles de chevaliers,

(1) La Chanson des Saxons, 74.
(2) Depping ; édit. des Métiers de Boileau.

véritables objets d'art à cette époque, il ne pouvait entrer aucun mélange d'argent. Lorsque les ornements de l'arçon ou de l'écu étaient relevés en bosse, on devait les exprimer par l'application de pâtes moulées en *plâtre à pincéle* (blanc de Meudon). On ajoutait aux selles de belles housses artistement peintes, dont les blasonniers préparaient les emblèmes (1).

Les lormiers ne travaillaient qu'au marteau et ne moulaient point.

Nous parlerons ailleurs de la fabrication des monnaies.

La gravure des médailles a dû être poussée assez loin, s'il est permis de regarder comme authentique la mention que nous avons recueillie (tome III, page 254), et la description d'une médaille frappée sous le règne de Louis-le-Jeune à l'occasion de son retour de la croisade. Il y était représenté sur son cheval de bataille, accompagné de deux anges tenant une branche d'olivier. L'inscription portait : *Omnis longo solvit se Gallia luctu*, et plus bas : *adventus regis* (2).

On peut croire aussi que le travail des pierres fines n'était pas ignoré, d'après une citation d'Heineccius qui mentionne l'anneau gravé de saint Louis. Dreux Duradier, dont le témoignage aurait toutefois besoin de confirmation, dit que lorsqu'il épousa Marguerite de

(1) Les selles vernies étaient pour les templiers et les gens de religion. On exposait les selles aux fenêtres en les attachant par des chevilles. Les housses étaient faites de cordouan ou de bazanne. — Voyez les Métiers de Boileau.

(2) Vie de Suger, par un bénédictin, in-12.

Provence, il fit faire un anneau de lis et de marguerites entrelacés. Le chaton était de saphir avec ces mots : « Hors cet anel ne pourrions trouver amour (1). »

Mais l'art de tailler les pierres à facettes pour augmenter leur éclat restait à découvrir ; les pierres de ce temps sont indécises de forme, et d'un poli assez imparfait. On conservait cependant à Saint-Denis un vase de cristal ou de béril, taillé à pointes de diamant. D'où lui venait cette forme ? de l'antiquité ou du moyen-âge ? Nous ne saurions à ce sujet établir une opinion, n'ayant pas eu l'objet en main. Quelque supposition qu'on adopte, ce vase était une pièce très rare ; la fameuse Éléonore l'avait donné à Louis-le-Jeune, qui en fit présent à Suger, probablement après le divorce (2).

ORFÉVRERIE.

Si quelque chose, dans les travaux métalliques du moyen-âge, mérite l'attention des antiquaires, ce doit être par dessus tout l'orfévrerie. Le lecteur appréciera, s'il nous permet ici une mention rapide des productions les plus remarquables de l'époque, l'habileté des artistes qui reproduisirent sur une petite échelle avec du métal niellé (3), émaillé, ciselé, et repoussé, les merveilles de l'architecture.

(1) Dreux Duradier; Reines de France, III, 2. — Rey; des Insignes de la monarch., 56.

(2) Félibien; Hist. de Saint-Denis, 176.

(3) Nigel, nielle, niellez. Le mot vient peut-être de *nigratus* noirci, car les nielles s'exprimaient en noir sur un fond clair.

L'orfévrerie se souvenait des traditions de saint Éloi, dont elle conservait quelques ouvrages (1). Plus d'une fois elle avait ressuscité par des œuvres nouvelles l'industrieuse magnificence du ministre de Dagobert. Ainsi elle savait travailler l'argent en relief pour lui donner la forme d'un plan de ville. Pour accomplir un vœu de la reine Marguerite, sauvée miraculeusement d'un naufrage, elle fabriquait une nef d'argent avec ses mâts, ses cordages, son gouvernail, la figure de la reine, celle de Louis IX son époux, et de leurs trois enfants (2). Pour le manteau royal du même prince elle exécutait une agrafe, qu'on possède encore, de quatre pouces en lozange, fond noir émaillé, enrichi d'une fleur de lis semée de pierres précieuses. Mais on lui a faussement attribué le vase de cuivre à filets d'argent qui servit au baptême de Philippe-Auguste; cet ouvrage, conservé longtemps dans la chapelle de Vincennes, offre un mélange d'animaux, d'hommes, et d'ornements, portant l'empreinte incontestable du style arabe ou plutôt indien (3).

L'orfévrerie avait procuré à la reine de France le moyen d'offrir à celle d'Angleterre un magnifique présent (1255) : c'était un lavoir en pierres précieuses, sous la forme d'un paon. Les perles, l'or, l'argent, et le sa-

(1) Hist. littér., XIII, 514.

(2) Joinville, 382.

(3) Félibien; Hist. de Saint-Denis. — Sainte-Foix; Essais, hist., I, 217. — Monteil, I, 61. Traité de matériaux manuscrits.

phir, brillaient, habilement combinés, sur la queue déployée de l'oiseau (1).

L'orfévrerie parisienne jouissait alors du privilége de pouvoir travailler même de nuit, si c'était « pour l'œuvre du roi, de la reine, de leurs enfants, de leurs frères ou pour l'évêque de Paris. » Tout apprenti de ce métier devait être âgé de dix ans au moins, et « tel qu'il pût gagner cent sols l'an et son dépens de boire et manger. »

Elle était donc l'objet d'une protection spéciale, et elle le méritait.

Rien de plus ingénieux que ce qu'elle avait imaginé et exécuté par les mains industrieuses de Guillaume Boucher, orfèvre parisien. Cet artiste, établi en Orient, fabriqua une merveilleuse machine à l'usage du roi de Tartarie : « c'était une pièce d'argenterie du poids de trois mille marcs. Quatre lions, couchés au pied d'un grand arbre à fruit, vomissaient du lait de jument, du *boal* (sorte d'hydromel) et de la cervoise de riz appelée *terracine*. Les liqueurs arrivaient à la gueule des lions par des tuyaux cachés dans le tronc de l'arbre et dans le feuillage et aboutissant dans les chambres voisines, où on les remplissait. Un ange, placé au sommet des branches, tenait à la main une trompette qu'il approchait de sa bouche au moyen d'un ressort. L'artiste avait cherché à obtenir des sons de cet instrument par le secours de plusieurs soufflets. N'ayant pu y réussir, c'était un homme caché sous l'arbre, dans

(1) Ducange ; Glossaire. *Pavo*.

une grotte, qui sonnait de la trompette lorsque le grand-échanson criait à l'ange qu'on voulait boire; aussitôt les lions fournissaient le breuvage venu du dehors par des canaux, et recueilli dans des vases d'argent (1). »

Dans la variété des travaux en métal, il faut remarquer les nielles et émaux. Les *nielles*, c'est-à-dire l'ornementation d'un fond métallique par l'incrustation d'un autre métal, ou d'une matière de couleur différente du fond, étaient fort usitées. On sait que les dessins en noir, exécutés sur l'argenterie, ont conduit plus tard à l'invention de la gravure au burin.

Les fers de lance, les étriers, les pommeaux d'épées, étaient niellés.

Et brandissent les astes des épées noellez.

Parise la duchesse, 57.

Affichiez s'est en estriers noelez.

Garin.

Mais il paraît que les boucliers étaient plutôt vernissés que niellés.

Des bons escus funt voler le vernis.

Ogier de Danem, 120.

L'émail, heureusement introduit dans une foule d'ouvrages, ajoutait, avec une réserve de bon goût, le charme de la couleur à la solidité et à l'éclat du métal. Depuis le xe siècle il n'y avait pas dans toute l'Europe de plus beaux ouvrages émaillés que ceux de Limoges, ou plu-

(1) F. Michel; Voyages de Rubruquis. — Legrand; Vie privée des Français, III, 196.

tôt on ne trouvait qu'à Limoges ces émaux solides dont on a formé récemment une collection d'un prix inestimable dans le musée de l'hôtel de Cluny. Plus tard, l'art des émailleurs se rapprocha de la céramie, mais longtems avant que Bernard de Palissy (vers 1555) eût fabriqué ses précieuses poteries, ses brillantes images, et ses figurines délicates, on disait proverbialement : « Crucifix émaillés de Limoges » (1).

Un des procédés de cet art est indiqué dans une pièce de vers de Borneilh le troubadour : « De même qu'une « feuille d'étain, fondue dans l'azur, donne plus de corps « à la couleur, de même je deviendrai meilleur si la « dame de Ségur daigne s'unir à moi (2). »

Deux cuvettes de Limoges émaillées sont mentionnées dans l'inventaire de Folquet, évêque de Toulouse (*de opere lemovitico*) (3). Il est aussi question de pareils ouvrages dans une lettre adressée au prieur de Saint-Victor (4). Leur réputation était parvenue jusqu'au fond de l'Italie. L'acte d'une donation faite par une église de la terre de Labour, mentionne deux tables d'airain ornées d'or émaillé, travail de Limoges (5). La tombe de Geoffroy-le-Bel, dont nous avons déjà parlé, était de cuivre émaillé.

La plupart des jolis coffrets du temps des croisades, que l'on trouve encore dans presque toutes les collec-

(1) Crapelet; Proverbes et dict. populaires du XIII[e] siècle.
(2) Hist. littér., XVII.
(3) Ibid., XVIII, 600. — Catel; Mém. sur le Languedoc, 901.
(4) Duch. Script Gallic., IV, 746.
(5) Hist. littér., IX, 222. — Ugh. Ital. sacr., VII, 1279.

tions des antiquaires, sont émaillés sur cuivre doré. Le couvercle de ces petits écrins descend en talus sur les faces ornées de figures et d'arabesques gothiques; les anses saillantes aux angles des pignons, permettent de les suspendre au cou par le moyen d'une écharpe, et l'on croit qu'ils étaient autant de reliquaires solennellement portés dans les processions. Le testament de Pierre de Nemours (1219) mentionne un de ces coffrets (*cofros lemovicences*) collectivement avec des tapis d'Espagne (1). On possède aussi beaucoup de vases de métal émaillé qui proviennent de l'ameublement des anciennes sacristies.

Comme monuments funèbres, enrichis par l'orfèvrerie, on ne peut rien citer de plus achevé que les tombeaux d'Henri Ier (mort en 1180) et de Thibault III (mort en 1201), comtes de Champagne. Ils existaient encore du temps de Baugier, en 1721, dans l'église de Saint-Etienne de Troyes (2). La magnificence du tombeau de Henri était éclipsée par la splendeur de celui de Thibault, où l'émail et les métaux précieux furent prodigués.

Autour de la base du monument on comptait trente-quatre colonnettes et dix figurines posant dans les intervalles. Tous les panneaux de cette base étaient plaqués d'argent et chargés d'inscriptions. Puis s'élevaient huit pilastres soutenant un entablement de métal émaillé. Des figures d'ange à mi-corps accompagnaient les pilas-

(1) Hist. littér. de Fr., XVII, 212.

(2) Mémoires historiques de Champagne, 399. Les restes de ces princes, transférés dans la cathédrale, ont été retrouvés en 1844.

tres. Dix statuettes des princes et princesses contemporains, tels que celles de Louis VII, Henri II d'Angleterre, Sanche-le-Fort, en occupaient les vides. L'effigie du mort, en argent, et de grandeur naturelle, reposait sur un fond de même métal à rosettes dorées; la chevelure était dorée aussi, la couronne et les bracelets de la plus précieuse bijouterie; dans sa main un bâton de pélerin rappelait un vœu inaccompli; à sa ceinture pendait une aumônière blazonnée. Tout cet ouvrage semblait comme jonché de pierreries.

On a répété quelquefois que la magnificence de ces temps reculés n'était rien auprès de la nôtre, et on l'a cru. Il est vrai que nous avons abondance d'objets attrayants à l'œil, et de meubles commodes, mais le plus riche écrin de nos plus élégantes dames n'aurait pas suffi pour l'ornement de certains costumes épiscopaux du moyen-âge, ou pour la décoration d'une châsse de martyr. Nos aïeux exploitaient peu de mines, et n'avaient pas l'or du Mexique et de l'Oural, mais ils possédaient encore de beaux restes de la dépouille des Gaules que les Romains avaient enrichies après avoir dévasté le monde. Outre ce que Charlemagne avait repris aux Huns, outre les maraudages de Théodebert en Italie et des Normands en Sicile et en Calabre, ils avaient touché aux trésors des Césars à Constantinople, et à ceux des Sarrasins dans Antioche et Jérusalem. Le luxe d'ailleurs était plus concentré : il s'amoncelait au pied des autels, dans quelques coffres forts de hauts barons, dans quelques armoires de juifs à triple serrure.

Veut-on avoir une idée de la richesse mobilière du culte? Il suffit d'ouvrir les chroniques des moines. Quelle église en France pourrait étaler maintenant aux regards d'une pieuse curiosité, un trésor pareil à celui conservé jadis à Saint-Denis? Son opulent abbé pensait bien différemment de saint Bernard qui n'admettait pas de magnificence dans le culte religieux; Suger croyait qu'on ne pouvait rien employer de trop exquis pour rendre hommage à la divinité. Quand il officiait, il se servait d'un calice d'agate orientale, d'une patène garnie de serpentine semée de petits dauphins d'or et incrustée de pierreries, de burettes de cristal de roche. Ses soins avaient enrichi le service de l'autel de plusieurs vases précieux par la matière et par la forme, les uns exécutés sous sa direction, les autres d'une valeur longtemps inappréciable en perfection et en antiquité. Il racheta pour le prix de soixante marcs d'argent une gondole de jade que Louis VI avait mise en gage dans un moment de pénurie (1). Il acquit successivement un grand calice d'or, des coupes de cristal de roche, un vase d'onyx présent du roi de Sicile à Thibault, comte de Blois, et une urne de porphyre montée en vermeil de manière à simuler la forme d'un aigle. Lorsqu'il prêchait, c'était dans une chaire incrustée d'anciens diptyques d'ivoire à sujets sculptés; lorsqu'il lisait l'évangile, c'était sur un pupitre soutenu par les ailes d'un aigle doré. Il fit réparer le trône de bronze dans lequel les rois de France

(1) Félibien; Hist. de Saint-Denis. — Vie de Suger, in-12, 324. — Hist. littér., XII. — Annal. bénédict., VI, 488. — Historiens de Fr., in-fol. de administ. Sugerii.

recevaient les hommages de leurs vassaux; on en attribuait la fabrication, peut-être à juste titre, à saint Éloy (1). Sept orfèvres lorrains travaillèrent deux ans pour exécuter son grand crucifix d'or émaillé, et semé de perles, pesant quatre-vingts marcs (2). Le pape, après avoir béni cet ouvrage, donna un fragment de l'écriteau de la vraie croix pour qu'il y fut inséré. Une autre croix d'or, non moins riche, fut donnée par Philippe-Auguste qui la tenait de l'empereur Baudouin. Devant l'autel de la Trinité, où l'on trouva enfoui le cachet de Charles-le-Chauve, Suger appendit sept lampes d'argent ; il souhaita d'être enterré à cette place. Près du caveau des martyrs patrons de l'abbaye, s'élevait un retable d'or de quarante-deux marcs, semé de rubis, d'hyacinthes, de saphirs, d'émeraudes, et de topaze ; Suger avait acheté, des moines de Cîteaux, seulement, pour plus de cinq cent mille livres de ces pierreries.

Ce qu'on appelait une *Chapelle*, c'est-à-dire la réunion des meubles, ornements et ustensiles nécessaires au culte religieux, disposés d'une manière portative, était presque toujours un véritable trésor.

Dès le xe siècle, Helgadon parle de la chapelle du roi Robert. Philippe d'Alsace avait une chapelle composée d'ouvrages exécutés en Orient, sa femme en possédait une autre; Louis VIII légua la sienne à l'abbaye Saint-Victor. Philippe de Flandre en donna une à l'abbaye de Clairvaux, laquelle se composait d'un mobilier d'autel

(1) Duchesne, IV, 348. Nous avons peut-être rejeté trop hardiment cette tradition, tome I, p. 43, note 2.

(2) Félibien, Hist. de Saint-Denis, 174.

complet et de deux autels portatifs (1). Louis-le-Gros, mourant, laissa sa chapelle à l'église de Saint-Denis. On y remarquait un livre à couverture d'or et de pierreries, un parement d'autel rehaussé de mêmes matières, un encensoir d'or du poids de 40 onces et des chandeliers semblables pesant 160 onces, un calice d'or enrichi de pierreries, enfin dix chasubles d'étoffes rares et magnifiques. Son dernier legs fut un rubis très précieux qui venait, dit-on, d'Atana, fille d'un prince de Rouergue. Il le remit à Suger pour qu'il fût enchâssé dans la *couronne à l'épine*, relique inestimable due à la dévotion de Charles-le-Chauve (2).

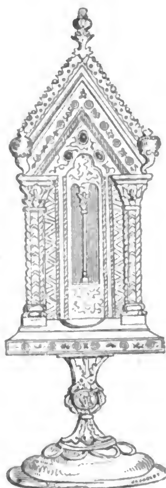
Tout cela formait la valeur d'un bel héritage, mais un évêque ou un abbé pouvaient au lit de mort se montrer aussi magnifiques qu'un roi. L'évêque Gérard ne laissa pas moins de richesses à son épouse spirituelle, l'église d'Angoulême, que le roi de France n'en avait laissé à son opulente abbaye. On peut en voir le catalogue dans le recueil de D. Bouquet (3). On y remarquera surtout le présent que Gérard fit de cent volumes d'écrits célèbres. Ives, abbé de Cluny, ajouta à des legs non moins considérables que ceux de Gérard « vingt-deux volumes de livres » qui furent attachés avec des chaînes (4).

(1) Martenne; Thes. anecdot., I, 637.

(2) Il ne faut pas confondre cette relique, consistant en une seule épine enchâssée dans une couronne d'or, avec la sainte couronne d'épine acquise par saint Louis. — Félibien; Hist. de Saint-Denis, 167. — Duc.; Gloss., II, 304. — Vie de Suger. —Hist. littér., XV, 10.—Du Peyrat; Antiquités de la chapelle.

(3) Scrip. rer. Gall., XII, 396.

(4) Dusommerard; les Arts au moyen-âge; notes.



Reliquaire du XIIe siècle.

Dans cette profusion de vases sacrés, de vêtements somptueux, de parures d'autel, il y a peut-être encore plus de richesse que d'art, mais dans les reliquaires et les châsses on admirait souvent de véritables chefs-d'œuvre d'orfévrerie.

On enfermait volontiers une relique dans un membre de métal figurant la partie du corps sanctifié qu'il recouvrait; on voyait ainsi des jambes et des bras de vermeil, des crânes et des pieds dorés.

Les reliques de la Sainte-Chapelle de Paris étaient gardées dans une arche de bronze doré, fermée de six serrures à clefs différentes. Derrière un treillis intérieur, muni de quatre autres serrures, on apercevait les reliques dans des vases ou des tableaux de cristal de roche. La sainte couronne reposait au fond d'un triple coffret de bois, d'argent, et d'or. Tous ces reliquaires coûtèrent à saint Louis plus de 100,000 livres tournois, tandis que les dépenses générales de l'église n'étaient montées qu'à 40,000 livres tournois (1). Un luminaire brûlait constamment devant le dépôt sacré. Les marguilliers, commis à sa garde, et le chapelain de semaine, couchaient la nuit à quelques pas de là.

Pour des squelettes entiers il fallait de plus vastes réceptacles, de véritables monuments. Ainsi l'on mettait, en 1255, les restes de saint Taurin d'Evreux dans une sorte de chapelle portative, à clocher central, à contreforts surmontés de campanilles, tous les reliefs étant d'argent massif et doré, et toutes les surfaces unies de cuivre doré et guilloché (2). On exposait ceux de saint Cernin dans un petit temple d'argent, hexagone, représentant l'église même dont elle faisait partie ; et (3) ceux de saint Romain, dans une fierte (*feratrum* cercueil) ou châsse toute d'or, à colonettes, à crête découpée, et à

(1) En calculant sur la livre numéraire de 20 sols du temps, ce serait environ deux millions de notre monnaie pour les 100,000 livres, et près de 800,000 francs pour les 40,000.

(2) Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie, IV.

(3) Hist. du Languedoc, in-fol., 292.

pointes de cristal (1); on plaçait ceux de la douce patronne et bergère de Paris dans une châsse d'or et d'argent incrustée de pierres fines, travaillée avec un soin merveilleux. Plusieurs personnes pieuses s'étaient cotisées pour en faire la dépense. Un seul chevalier, Robert de Courtenai, avait donné 193 marcs d'argent et 7 marcs d'or; et le monument était si beau, l'œuvre si méritoire, que l'habile orfèvre, nommé Raoul, qui l'avait exécuté, fut ennobli (2).

Que n'aurait-on pas fait alors pour les chastes cendres de Geneviève? Le peuple de Lutèce se rappelait ce qu'il devait à l'âme céleste qui les avait animées. Vivante, l'humble fille avait éloigné le farouche Attila; morte, elle avait arraché Paris aux Normands. Au commencement du dernier siècle elle venait, par son intercession, de le sauver du péril des eaux. La Seine, débordée, inondait les campagnes, et entraînait pêle-mêle dans son cours désordonné, les forêts et les moissons; des villages entiers étaient submergés, on n'allait plus dans Paris qu'en bateau, les fondements de la ville s'étaient ébranlés, les piles du *petit-pont,* construites en pierres, avaient tremblé, l'effroi grandissait avec le fléau. Par ces jours sinistres, la châsse fut portée solennellement dans Paris, et la procession passa sur le petit-pont où les chanoines avaient de l'eau jusqu'aux genoux; à peine la sainte relique l'avait-elle traversée que trois arches s'écroulèrent

(1) Hist. du privilége de saint Romain. — Cet ouvrage était de 1110.

(2) Félibien; Hist. de Paris, I, 242. — Hist. littér., XVI. — Sainte-Foix; Essais sur Paris.

avec les maisons qu'elles supportaient; personne ne périt. Aussitôt après, les eaux commencèrent à baisser (1).

Au moyen-âge, l'exhumation ou l'exposition des reliques donnaient lieu à des solennités considérables. Le respect des peuples pour les restes des hommes célèbres ou vertueux est un sentiment inné. Les philosophes et les ignorants, les païens et les chrétiens, ont vénéré les reliques et pratiqué le culte des morts. Jamais on n'affecta pour leur dépouille l'indifférence habituelle de nos jours, réchauffée vainement par quelques translations fameuses de cendres héroïques. Cependant l'écho du passé est encore dans ces fragiles débris; il est dans les moindres souvenirs demeurés jusqu'à nous des êtres qui n'existent plus, et que nous avons aimés. Quelle est la mère qui n'ait pas gardé religieusement un peu de la chevelure blonde de l'enfant qu'elle ne cessa de pleurer? Quelle est l'amante ou l'épouse qui n'ait ressenti une grave émotion à la vue d'une image, d'un anneau, d'un vêtement, laissé en deçà du cercueil, comme ces plumes que l'oiseau abandonne à la terre lorsqu'il fuit mortellement blessé?

Il n'est pas d'expression qui puisse peindre l'ardeur des peuples de jadis à contempler et toucher ces fragments d'os, ce peu de cendres recueilli au fond des tombeaux des saints. Ils les enveloppaient de soie et d'or, mais ils leur étaient infiniment plus précieux que l'or et la soie; ils baisaient et arrosaient de leurs larmes ces chers et mélancoliques débris, souvenirs de tant de

(1) Félibien; Hist. de Paris, 242.

vertus et de tant de souffrances; ils accouraient de loin pour renouveler tout près d'eux, et comme sous l'influence de leurs saintes émanations, des vœux et des prières. Alors on attribuait de puissants effets à des paroles suppliantes, qui réclamaient l'intervention des êtres bienfaisants dont on honorait la dépouille mortelle; convaincu de l'immortalité des âmes et de la résurrection des corps, on n'oubliait jamais la communion des existences invisibles et des vies terrestres, on se confiait à l'éternité et à l'immensité d'un amour qui avait commencé sur la terre et qui continuait à fleurir au pied du trône de l'Éternel, pour le soulagement des fidèles demeurés encore dans l'exil de la vie. Croyance pieuse et consolante! croyance noble et vraie, qui donne aux bonnes actions le sceau de la perpétuité, qui fait de la charité une lampe incombustible, qui forme un seul peuple et une seule famille de ceux qui ont vécu et de ceux qui respirent, en les unissant sous la main de la Providence, malgré les abîmes de l'espace, par l'échelle mystérieuse de la prière.

Mais comme les meilleures choses sont voisines des abus, le culte des reliques amena plus d'une fois des rivalités inconvenantes et des impostures (1); non seulement la dévotion y était intéressée, mais des vues temporelles s'y mêlèrent. Les fêtes patronales provoquaient de nombreux pélerinages, et des foires populeuses, qui attiraient une foule considérable sous les murs des cathédrales et des abbayes, où les seigneurs ecclésiastiques et laïques percevaient leurs droits respectifs. A l'une

(1) Annal. bénédict., V, 551.

des fêtes patronales de Saint-Denis on vit plus de cent abbés venus « non seulement de France et de Bourgogne, mais d'Allemagne, de Gascogne (1149) », etc. (1).

Le récit qui va suivre nous dispensera de plus longues observations sur le culte des reliques. Il confirme ce que nous avons dit sur leur importance, sur leur authenticité, leur utilité, et l'ardente dévotion des peuples.

« Le 27 février 1233, on accourait en foule à Saint-Denis, pour assister à la fête de la dédicace de l'abbaye, et baiser un des clous qui avaient servi dans la très douloureuse passion.

Le moine, qui présentait cette relique aux fidèles, était monté sur une petite estrade, au pied de laquelle se pressaient les flots du peuple. Tandis qu'il l'approchait de toutes ces bouches, tantôt à droite, tantôt à gauche, une femme, nommée Ermingarde, crut sentir quelque chose sous ses pieds; elle se baissa, et ne sachant encore ce que c'était, espérant avoir trouvé quelque objet d'or ou d'argent, elle cacha dans son sein ce qu'elle avait ramassé, se glissa furtivement dans la foule, et sortit.

Le religieux continuait à présenter le reliquaire, sans s'apperçevoir que le clou s'en était détaché; on l'avertit.

Aussitôt le bruit d'un vol sacrilége se répand dans toute l'église. Les portes sont fermées; les assistants fouillés; la ville prend les armes; on tend les chaînes dans les rues; on met des gardes aux portes. L'abbé Eudes accourt de Gennevilliers. Mais la relique ne reparaît pas.

(1) Annal. bénédic., VI, 462

Le roi, instruit de ces événements, fit faire aux religieux ses compliments de condoléance, et publier dans la ville de Paris, que quiconque rapporterait la relique perdue, aurait vie sauve et cent livres d'argent. En même temps, l'abbé prononça l'excommunication contre tout voleur ou recéleur de cette relique. Il prescrivit un jeûne, une procession pieds-déchaus, et une discipline générale à commencer par lui-même. Plusieurs communautés s'imposèrent aussi des pénitences. Un religieux de Cîteaux fit vœu de s'abstenir de vin toute sa vie, si on la retrouvait.

Quinze jours s'étaient passés quand un homme annonça l'avoir découverte. Deux religieux Françiscains en avertirent l'abbé. On alla chercher la relique dans le lieu où on la disait enfouie. Mais les moines de Saint-Denis soupçonnèrent l'imposture, mirent en prison l'inventeur, et les poucettes le forcèrent d'avouer qu'il avait fabriqué l'histoire et fait forger le nouveau clou.

La femme qui l'avait trouvé réellement, voyant que ce n'était qu'un morceau de fer, eut d'abord l'idée de le jeter dans la rivière; puis, elle se ravisa et le remit au sortir de Saint-Denis à son neveu Guillaume. Guillaume, arrivé au village de Valéria, le donna à Rosche sa femme, qui eut quelque soupçon de la réalité, l'enveloppa d'un linge blanc et le serra dans une armoire. Guillaume le fit voir ensuite à un certain Fromentin du voisinage qui reconnut l'objet. Rosche, inquiète, alla s'en ouvrir au curé du lieu.

Plusieurs ecclésiastiques furent avertis aussitôt. Geoffroi, abbé du Val, vint examiner le clou; en attendant plus ample vérification il l'emporta.

Le tiers-prieur de Saint-Denis, mandé par lui, crut reconnaître la célèbre relique. Son abbé se rendit à la cour du roi en toute hâte, et n'y trouva que la reine Blanche, qui était là avec Jean de Milly, trésorier du Temple, et Jean de Beaumont, trésorier du roi. A la bonne nouvelle que l'abbé apportait la reine répondit : « Il y a bien des fourbes dans le monde !... » L'abbé lui dit qu'il le pensait aussi, et qu'il fallait entendre le tiers-prieur.

Ce religieux ayant affirmé l'authenticité du monument, la reine ordonna que le clou fut transféré à l'abbaye royale avec les honneurs convenables, mais elle refusa d'être du cortége, parce que la sainteté du temps (c'était après le troisième dimanche de carême) ne lui permettait pas de monter à cheval ; elle consentit à y laisser aller quelques uns des premiers officiers du roi. Ce furent J. de Milly, Hugues d'Aties, et Renaud de Berone alors présents. L'abbé se rendit aussi chez le grand chambrier, Barthélemy de Roye, pour lui faire part de l'heureuse découverte.

Le clou fut en leur présence reconnu de tous les religieux, et aussitôt exposé aux baisers du peuple. Hugues d'Aties et Renaud de Berone, restés en arrière, arrivèrent alors ; on se mit à table. Il y eut grande joie et grand festin, tapisseries dans les rues, pots-à-feu et cassolettes d'encens, soldats en armes, religieux nuds pieds, grande sonnerie des cloches. Deux gentilshommes soutinrent les bras de l'abbé du Val quand il fit voir la relique à toute la foule. L'abbé de Saint-Edmond porta la couronne à l'épine, et au moment où ces deux restes

vénérés se rapprochèrent il y eût un cri et un élan de joie ».(1).

Cette scène de pieuse allégresse en rappelle une autre où se manifesta un enthousiasme extraordinaire partagé par la France entière.

Le 10 août 1239, sur la route de Troyes à Sens, à une distance à peu près égale de ces deux villes, une foule immense accompagnait avec recueillement un petit coffre de bois qui servait d'enveloppe à deux cassettes d'argent; l'une renfermait des actes et des sceaux, l'autre la sainte couronne d'épines (2). Un prince, accompagné de son frère, venait de Paris à la rencontre de cette précieuse relique : c'était le roi de France Louis neuvième du nom, et Robert comte d'Artois. Ils s'arrêtèrent au pied d'un grand échafaud, d'où on montra le diadème ensanglanté du Christ à tout le peuple affamé de le voir (3).

Depuis ce jour, on donne à ce lieu le nom de « la *Guette*, » de guetter, regarder attentivement.

Quand la couronne de douleur fut arrivée à Vincennes,

(1) Félibien; Hist. de Saint-Denis, 232. — Duchesne, V, 330.

(2) Le régent de Constantinople, dans un besoin d'argent, engagea la couronne d'épines aux Vénitiens comme la plus précieuse relique. Baudouin étant en négociation avec saint Louis lui céda la couronne. Deux frères prêcheurs, dont l'un avait été prieur d'un couvent de Constantinople, et l'autre avait souvent vu la couronne d'épines, furent députés par saint Louis. Ils en constatèrent l'idendité, et le roi la paya aux Vénitiens. Voyez Joinville; édit. de Petitot; notes, 497.

(3) Félibien; Hist. de Paris, 297. — Duchesne, V, 830.

on se forma en procession pour la déposer à Paris dans la Sainte-Chapelle ; la châsse de Sainte-Geneviève, figurait dans le cortége avec les autres reliques les plus vénérées de la capitale. Le roi lui-même se chargea de porter l'instrument de la passion. Il était pieds nuds... Mais Louis ne porta pas ce seul jour la couronne d'épines ; chef et victime des dernières croisades, il avait dévoué son front au martyr, et l'heure de sa passion l'attendait sur les ruines de Carthage.



Ancien reliquaire de la Sainte-Chapelle.

Architecture religieuse.

Des diverses époques de l'architecture chrétienne. — ARCHITECTURE ANTÉRIEURE AUX CROISADES : style basilical; églises de France; coupoles; style roman. — ARCHITECTURE CONTEMPORAINE DES CROISADES : style de transition; style ogival à lancette; de l'origine du style ogival. — ARCHITECTURE POSTÉRIEURE AUX CROISADES : style rayonnant; style flamboyant. — MOYENS D'EXÉCUTION : quêtes; confréries. — DÉTAILS DE CONSTRUCTION : excellence du style

ogival ; mesure des parties ; couvert ; voûtes ; piliers ; murs ; portails ; chœur ; autels ; chapelles. — ÉDIFICES CÉLÈBRES. — RESTAURATION DES MONUMENTS RELIGIEUX : de l'harmonie dans l'art ; aspect primitif des églises ; influence de l'architecture chrétienne.

Le génie de l'époque que nous cherchons à étudier, s'est manifesté d'une façon si étonnante dans l'architecture religieuse, que cette matière exige de nous un aperçu spécial. Bien qu'elle ait suffi pour produire des traités volumineux, elle n'est pas encore épuisée, et chaque jour, dans toutes les parties du monde savant, des hommes, aussi érudits qu'ingénieux, apportent pour cette intéressante exploration le tribut de nouvelles lumières. En retraçant d'abord par quelle voie nos édifices religieux les plus remarquables sortirent de l'architecture romaine, nous allons rappeler des choses connues et mieux développées ailleurs; mais on comprendra que cette investigation préalable est nécessaire pour décrire et expliquer la marche graduée, et les habitudes de l'art et du culte chrétien, au temps des croisades.

On reconnaît ordinairement trois grandes époques dans l'histoire de l'architecture moderne : l'époque *romane*, l'époque *ogivale*, dite gothique, et celle de la *renaissance* ; chacune d'elles offre quelques subdivisions remarquables.

L'époque romane, qui succède à l'ancien style des Grecs et des Romains, s'annonce d'abord dans l'architecture religieuse par le style *latin* ou style des *basiliques*, puis par le style *roman* proprement dit, appelé aussi *lombard* ou *byzantin*, et finit par le style de *tran-*

sition qui règne avec le style *ogival* parallèlement aux croisades. Le premier développement du style ogival, particularisé par l'épithète de gothique à *lancette*, engendre après le XIII[e] siècle le style *rayonnant*, et finit par le style fleuri ou *flamboyant*, dont l'épuisement donna lieu au retour vers les formes antiques qu'on est convenu d'appeler la *renaissance* (1).

ARCHITECTURE ANTÉRIEURE AUX CROISADES.

Les plus anciens monuments de l'époque romane participaient de la physionomie des basiliques. C'est dans les basiliques que l'exercice de la justice et les réunions commerciales avaient lieu chez les Romains. Ces édifices construits en carré long et d'un aspect sévère à l'extérieur, formaient à l'intérieur trois séparations exprimées par deux rangs de colonnes posées dans la longueur du bâtiment. La partie droite, et celle de gauche, étaient coupées, à moitié de leur hauteur, par deux grandes tribunes réservées aux personnes de marque, hommes et femmes; le plain-pied restait aux plaideurs; l'extrémité de la partie libre et centrale de l'édifice contenait dans un emplacement demi-circulaire le siége du juge et ceux des assesseurs : c'était là *le tribunal.*

Le christianisme sorti des catacombes et des chapelles particulières, trouva les temples païens trop petits. La nouvelle doctrine appelait ses disciples dans l'enceinte du

(1) Caumont; Essai sur l'archit. relig. au moyen-âge, 15 et 72. — Hist. littér., XVI, 286.

monument sacré, elle leur ouvrait le fond du sanctuaire; le prêtre et le peuple devaient également prendre part au sacrifice de paix. Les chrétiens préférèrent donc la basilique au temple. Ils méprisèrent la demeure des faux dieux comme un lieu souillé, ou s'ils la purifièrent ce fut pour y établir de simples chapelles. Puis adoptant l'ornementation de l'art antique, ils lui donnèrent une direction nouvelle en la chargeant de jeter sur la nudité des basiliques un voile de magnificence et de sainteté, et en le modifiant par l'application des souvenirs bibliques.

L'*absis* de la basilique, c'est-à-dire l'emplacement demi-circulaire et voûté du tribunal, fut réservé pour l'évêque entouré de ses diacres. Dans l'espace vide qui restait entre le tribunal et les galeries dont nous avons parlé, on éleva l'autel; les chantres s'y établirent, il reçut plus tard le nom de *chœur*, et demeura séparé du peuple par le cancel (cancelli), balustrade ou cloison grillée, au milieu de laquelle s'ouvrit la porte sacrée garnie d'un voile mobile. A gauche et à droite du *chœur* on monta par quelques degrés *aux ambons*, deux petites chaises de marbre poli pour la lecture des évangiles. Les veuves et les filles consacrées à Dieu occupèrent la partie supérieure des galeries latérales (triforium), pendant que les autres fidèles remplissaient le reste de l'église, les moines et les enfants au premier rang. Au ve siècle, on assigna particulièrement aux femmes la nef latérale du nord voilée d'un rideau.

A mesure que la construction des basiliques s'éloigna de la destination primitive elle admit plus de richesse. En face de l'autel, *sacra mensa*, fut placé le

sarcophage du saint patron de l'église sous un baldaquin soutenu par quatre colonnes. Là était le *ciborium* suspendu au moyen d'une chaîne. Des fonds d'or, encadrant des figures en mosaïque du Christ ou des apôtres, étincelèrent dans l'hémicycle de la tribune, seule partie voûtée du monument. La région supérieure des galeries ne subsista plus ; sur les colonnes posèrent directement la claire-voie des fenêtres ; les galeries se trouvèrent ainsi métamorphosées en bas-côtés. C'est dans l'intervalle des fenêtres qu'on représenta les scènes de l'Histoire sainte et de la vie des Martyrs (1).

La disposition générale de l'édifice, pour s'accommoder aux convenances ou aux inspirations du culte chrétien, admit ainsi quelques variations, et la forme de la croix, indiquée par le prolongement du chœur à gauche et à droite, ne tarda pas beaucoup à être adoptée. Elle avait été déjà exprimée imparfaitement par les *chalcidiques* (Vitruv.) des basiliques payennes (2).

La façade, composée d'un porche, et d'un massif frontal droit des côtés angulaire au sommet, s'enrichit de quelques ornements. Le porche servait primitivement d'abri aux catéchumènes admis dans l'église pendant la durée seulement de l'instruction pastorale ; il s'augmenta d'un *atrium* ou cour carrée avec portique ou galerie, sous lequel on déposa les cendres des personnes éminentes, tandis qu'on pratiqua la fosse commune dans l'espace ouvert de cet enclos. Sous ce portique aussi

(1) Vitet ; Notice sur les basiliques.

(2) Daniel Ramée ; Manuel de l'architecture, etc., II, 28.

étaient les fontaines de purification, transportées ensuite dans l'église où elles prirent la forme de bénitier (1).

Le baptistaire, petit monument octogone soutenu par des colonnes ou des pilastres, occupa le point central de ce parvis. Sous l'église même, un souterrain, dont l'issue était pratiquée derrière l'autel, au fond de la tribune, remplaça les prisons des basiliques païennes, d'où les condamnés entendaient leur sentence par le moyen d'une ouverture correspondant au tribunal. Ce lieu fut destiné à recevoir les reliques des saints ; le nom de *confession* lui fut donné alors parce qu'il servit au sacrement de pénitence ; puis, sous le nom de *crypte*, il devint une véritable église souterraine, dont les voûtes reposèrent sur des piliers courts et massifs.

Les riches accessoires de l'architecture basilicale se développèrent ainsi sous la main des artistes grecs et romains. En Orient, les ruines du temple de Balbeck sont demeurées un des plus antiques spécimens de l'art primitif des chrétiens. En Italie, le goût et la magnificence furent portés très loin par l'impulsion que Théodoric et Placidia donnèrent à l'architecture religieuse.

On sait peu de chose sur les commencements de l'art basilical en France parce qu'il s'y introduisit plus tardi-

(1) Les principaux monuments étrangers de l'époque basilicale sont : la première basilique de Sainte-Sophie, élevée par Constantin à Byzance, Sainte-Croix de Jérusalem, Saint-Paul-hors-des-murs à Rome, Sainte-Marie-Majeure du ve siècle, Saint-Étienne-le-Rond, consacré vers 468, Sainte-Agnès-hors-des-murs, du VIIe, Sainte-Praxède, du IXe.

vement. L'usage de la pierre y était moins universel. Lyon et Vienne, premières villes qui avaient donné des martyrs à l'Église des Gaules, eurent probablement aussi les premiers monuments du culte évangélique. Un disciple des sept évêques qui vinrent prêcher l'Évangile dans les Gaules vers le milieu du IIIe siècle, enseigna aux habitants de Bourges comment ils devaient bâtir ces édifices (1). Les temples du vrai Dieu se multiplièrent après le triomphe de la croix au IVe siècle. Constantin, qui marqua l'époque véritable du développement de l'art chrétien, fit élever une belle église en Auvergne (2). Saint Martin en construisit aussi quelques unes de petites dimensions; le premier monastère gaulois lui fut dédié à Tours (356). Lutèce eut l'église circulaire de Saint-Etienne couronnée d'une coupole. Malheureusement il ne paraît être resté jusqu'à nous de cette époque que la crypte de Saint-Gervais de Rouen, dont le travail remonte, dit-on, au IVe siècle.

Nous venons de parler de coupole et de construction circulaire, disposition architecturale qui n'a rien de commun avec le parallélogramme des basiliques. La coupole, qui depuis s'est développée avec une magnificence inouïe sous le compas de Michel-Ange, accompagna le culte chrétien dès la fondation de Constantinople; elle exprima, dans l'Église de Sainte-Sophie, une modification remarquable de l'architecture religieuse tant en Italie qu'en Grèce (538).

(1) Grég.; Tur., l. 1, ch. XXIX.
(2) Daniel Ramée; 101-116.

Justinien reconstruisant cette basilique de Sainte-Sophie y établit une coupole plus vaste qui posait directement sur les angles de quatre corps de bâtiment cubiques dont le plan figurait une croix à branches égales, dite *croix grecque :* elle différait de la coupole imaginée au XVIe siècle, en ce que celle-ci fut encore exhaussée par un massif circulaire (1).

Quelques antiquaires ont vu dans la coupole une imitation directe de l'Orient. Assurément la coupole est orientale; elle est indienne, elle est arabe, mais elle est aussi romaine: témoins les temples de Baïa, près Naples, le Panthéon d'Agrippa, Sainte-Constance et Saint-Etienne-le-Rond à Rome, Sainte-Marie-Majeure à Nocéra, Saint-Sauveur à Terni etc. Nos premières chapelles chrétiennes affectèrent souvent la forme arrondie, et, dans les cryptes, on la rechercha parce qu'elle offrait beaucoup de solidité (2).

Revenons aux constructions primitives de la France gauloise.

Namatius, au Ve siècle, construisit sa grande cathédrale de Clermont (3). Vers la même époque (460), Perpetuus bâtit dans Tours une église de cent cinquante pieds de long sur soixante de large, à l'imitation du Saint-Sépulcre.

Au VIe siècle, l'historien Grégoire, évêque de la même

(1) Daniel Ramée; Manuel d'architect., 27-75.
(2) Ibid.; 75-79.
(3) Grég.; Tur., l. 2, ch. XVI.

ville, mentionne une autre église de quarante-cinq pieds de haut, percée de cinquante-deux fenêtres, soutenue par cent-vingt colonnes.

Germain, évêque de Paris, fut l'architecte (550) de l'église Saint-Vincent, dont, plus tard, il est devenu le patron quand elle a reçu le nom de Saint-Germain des Prés. Son toit était couvert de lames de cuivre doré. Saint-Médard de Soissons doit sa fondation à Clotaire, et Saint-Marcel, près Châlons-sur-Saône, au roi Gontran.

De 603 à 621, Didier, évêque d'Auxerre, fit construire sa cathédrale sous l'invocation de saint Etienne, et l'orna d'un vaste dôme enrichi d'or et de mosaïques. Son successeur éleva deux édifices pareillement décorés. Syagrius avait fait de même à Autun (1). Dagobert bâtit la première église de Saint-Denis, et, dans Paris, Saint-Martial et Saint-Paul furent l'ouvrage de saint Eloi.

Il ne nous reste rien de ces ouvrages, à moins qu'on ne reporte au VII[e] siècle la façade très curieuse de l'église de Savenières, près Angers, où le mur, de marbre et de silex, est orné de bandes de briques posées à plat, et d'autres briques exprimant l'arête de poisson (2). C'est dans le siècle où fut érigé ce petit monument, que Benoît Biscop appelait des maçons et des verriers français en Angleterre pour y travailler (*opere romano*) dans le style roman (3) (675).

(1) Dusommerard; les Arts au moyen-âge, 109, 157.

(2) J. Oudin; Manuel d'archéologie, 106.

(3) Bentham; Essay on the Saxon churches.

Au VIII[e] siècle, la pierre commença à remplacer, dans la Gaule septentrionale, le bois qui suffisait depuis longtemps aux constructions religieuses. Jusques là les toits étaient en chaume, et les murs, maçonnés seulement jusqu'à une certaine élévation, se composaient d'arbres sciés en longueur. Les campagnes surtout comptaient très peu d'églises de pierre. Marlot, d'après le Glossaire salique, constate qu'avant le XI[e] siècle presque tous les monastères, ou églises, étaient construits en bois : « L'église d'Honfleur, dit le Glossaire, est décorée par des piliers de pierre en ogive et non plus de bois », comme l'était conséquemment l'édifice antérieur, que Bède assure avoir été recouvert en plomb au VII[e] siècle (1).

A la fin du VIII[e], le style latin, autrement dit *romain* ou *roman*, qui avait produit les beaux ouvrages de l'Italie pénétra en France; on a cru qu'il provenait plutôt de Constantinople et on l'a nommé *byzantin*, mais cette origine est contestable (2). C'est dans l'exarchat de Ravennes que Charlemagne vit les modèles qui le guidèrent dans la construction de l'église de la Vierge à Aix-la-Chapelle (vers 796) ; Ansigis, abbé de Fontanelle, près Rouen, en fut l'architecte. Le même style fut appliqué sous son règne à Ingelsheim et à Losh, dans la Hesse; Théodulphe d'Orléans l'introduisit à Germini-sur-Loire et à Saint-Riquier. Les deux églises de la Vierge à Aix-la-Chapelle,

1) Wandelius; Gloss. salic., *Basilica*.

(2) Daniel Ramée; Manuel d'arch., 76, 79.

et à Cologne, ont puissamment influé sur les constructions postérieures des bords du Rhin (1).

Leidrad, secrétaire de Charlemagne, répéta le même style à Lyon, et quelques antiquaires ont cru en voir encore des traces dans la façade de la *manécantric* (2).

Au IX[e] siècle, les tours et clochers commencent à accompagner les églises (*turres*, *campanaria*) dont le nombre s'accroît sensiblement (3). Sous Louis-le-Débonnaire les églises de Saint-Philibert, Saint-Florent-sur-Loire, Caroffes, Saint-Maixent, Conches, Moissac, Monlieu en Auvergne, Saint-Laurent à Caunes, Sainte-Radegonde d'Agnane, et la première cathédrale de Reims, ouvrage de Romuald, furent construites. L'ancien Cluny commençait à peine sous Charles-le-Chauve

La fin du IX[e] siècle vit les Normands à Paris. Si une partie de Saint-Germain des Prés, exécutée en pierre, put échapper à la destruction, les autres monuments de

(1) Boisserée; Monum. du Rhin inf. — Daniel Ramée; Manuel d'arch., 128.

(2) Laborde; Introd. aux Monum. de la France. — Lebeuf; Dissert. civ. et ecclés., II.

(3) Dès 440 on avait construit, en Occident seulement, des campanules détachés au côté gauche des églises. Dusommerard; Archit., ch. V, 72. Antérieurement les cloches étaient placées au pignon des églises (Boisserée; Monum. d'arch.). Les bénédictins adoptèrent universellement les tours élevées et les grosses cloches, et placèrent leurs monastères sur les hauteurs. D'autres ordres, comme Cîteaux et Clairvaux, furent plus modérés dans leurs constructions et recherchèrent les vallées. Ibid.; Monum. d'arch. du Rhin, 14.

Paris furent victimes de l'incendie, ou ne subsistèrent pas longtemps faute d'entretien.

Le xe siècle hérita des traditions antérieures; mais l'emploi de la coupole devint très rare, et les plafonds plats furent souvent remplacés par des voûtes à plein-cintre. La nef en forme de croix, le chœur en demi-cercle, les tours à clochers, subsistèrent. C'est au xe siècle que le chanoine Maignand bâtit le premier portail de Sainte-Geneviève, de Paris (1).

Les monuments s'enrichirent alors de quelques combinaisons ornementales jusques là inusitées. Le portail, composé d'une arcade dans laquelle s'ouvraient les deux battants de la porte, fut divisé par un pilastre de pierre; la façade fut accompagnée quelquefois de tourillons et de niches garnies de figures de saints. On commença à mettre dans le fronton des églises le Christ environné de l'auréole amandaire (signe encore inexpliqué de la symbolique grecque), on l'entoura d'anges et de saints accompagnés des quatre animaux emblèmes des Evangélistes (2). Les rois et les reines, couronnés du nimbe, furent accouplés aux colonnes multipliées du portail.

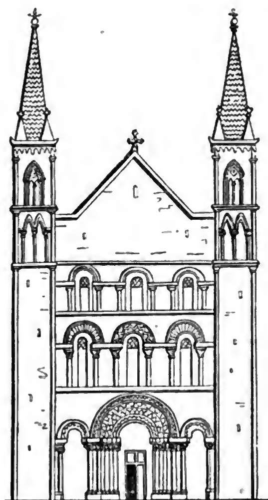
L'art allait essayer plus de hardiesse et de variété lorsqu'une fatale rumeur, accréditée par la superstition, paralysa tout à coup sa marche... On annonça et l'on crut que le monde touchait à sa fin: l'année 1000 approchait. On commençait l'intitulé des chartres par ces mots: *Adveniente mundi ultima hora;* non seulement on ne voulut plus bâtir, mais on ne voulut rien entretenir.

(1) Daniel Ramée; Manuel d'arch., 129.

(2) Hist. de Bourgogne, par les bénédict., 507.

Après cette fatale année, l'humanité sortit de sa stupeur, plus vivante et plus forte, pour commencer de nouvelles destinées. Lorsqu'on reprit l'architecture où elle en était restée, les matériaux mieux choisis offrirent plus de solidité, la mosaïque extérieure devint moins fréquente en France, le travail du ciseau sur la pierre s'enhardit.

La pratique de cette seconde romane, qui, sous le roi Robert, produisit la nef et le vestibule de Saint-Phili-



Église de Boscherville.

bert de Tournus, participait encore des constructions grecques et latines. La tradition ancienne maintenait

l'emploi de la brique, la petitesse des pierres, les massifs nus peu détachés, les piliers arrondis, les pilastres écourtés, les petites fenêtres cintrées, les tours carrées ou polygones, mais le génie des architectes, aidé du secours des mathématiques, dont Gerbert avait ressuscité l'étude, allait bientôt reculer les bornes d'une imitation timide.

Ce nouvel élan dans l'art religieux s'annonça en Normandie dès le règne de Guillaume-le-Conquérant, et vers le même temps en Flandre et sur les bords du Rhin. La hauteur des tours qui s'accroissait exigea de nouvelles dimensions dans la forme des églises.

Les caractères de l'architecture nouvelle du XI[e] siècle peuvent se résumer ainsi : tours carrées terminées par une pyramide à quatre pans, pierres de taille d'égale grandeur en damier, contre-forts et piliers extérieurs peu saillants, quelques arcs-boutants assez massifs, arcades et fenêtres à plein-cintre, colonnes cylindriques tantôt allongées, tantôt fort pesantes. Dans les arcs on trouve quelques rares emplois du fer-à-cheval et de l'anse-de-panier ; les voûtes sont rares aussi. Les modillons des corniches sont carrés, à têtes humaines, et portent de petites arcades. Autour de l'abside s'élèvent des pilastres plats, ornés dans leur hauteur de dessins variés. Les animaux fantastiques, les visages grimaçants, les figures d'hommes grossièrement sculptées, sont mêlés à divers accessoires et paraissent dans les chapiteaux. Le détail de l'ornementation présente des hachures lozangées, des têtes de clou, des câbles, des damiers, etc.

On peut remarquer dans ce dernier temps l'intersection des pleins-cintres dans les petites arcades et dans le

simple ornement; elle se forme aussi dans les fenêtres et produit ainsi une ligne ogivale. On emploie même une sorte d'ogive romane, c'est-à-dire le cintre brisé faiblement, avec des accessoires romans comme de lourds piliers (1), etc. Alors les têtes de monstres sous l'entablement deviennent plus rares, les corbeaux ont moins de volumes, les colonnes commencent à se grouper et les arcs-boutants paraissent (2).

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE DES CROISADES.

La première moitié du XIIe siècle, c'est-à-dire de 1090 à 1150 environ, vit s'établir le style de *transition* mélange de roman et d'ogival qui annonçait un renouvellement notable de l'art.

(1) Daniel Ramée; 151.

(2) On place au XIe siècle la fondation de Sainte-Bénigne de Dijon (1001), la réédification des cryptes de Chartres par Fulbert (1029), la consécration de l'église de Saint-Remi de Reims (1049), le nouveau cloître de Cluny par Odilon, refait encore en 1089 par S. Hugues, etc.

On retrouve aussi le style de cette époque dans la partie inférieure de la nef de Bayeux, dans une tour de Châlons-sur-Marne, dans l'ensemble des cathédrales de Besançon, Valence, Tulle, Fréjus, Grenoble, le Puy, dans l'abside et le chœur de Strasbourg, dans une partie des nefs d'Aix et de St-Dié, dans celle du Mans, et dans les églises de Maguelonne, de Jumiége, de Montmajour et Sainte-Croix, près Arles, de Brioude, de l'abbaye des dames et des hommes et de Saint-Nicolas, à Caen, de Saint-Georges de Boscheville, dans les rez-de-chaussées des cathédrales de Chartres, d'Évreux, du mont Saint-Michel, etc.

C'est à ce style qu'il faut appliquer le passage suivant d'une chronique du XII[e] siècle : « Autrefois les « églises et les habitations des religieux étaient peu éle- « vées et sombres, mais leurs cœurs éclataient des feux « de l'amour de Dieu ; aujourd'hui leurs églises et leurs « maisons resplendissent de lumière, et leurs cœurs, li- « vrés aux vices et à la paresse, sont tombés dans les té- « nèbres (1) ».

C'est alors en effet que les édifices religieux s'agrandirent sensiblement.

On vit saillir davantage les croisées ou transepts, les nefs se prolongèrent en environnant le sanctuaire et le maître-autel, et des voûtes fréquemment ogivales, divisées par des arceaux, posèrent sur des groupes de colonnes plus élancées.

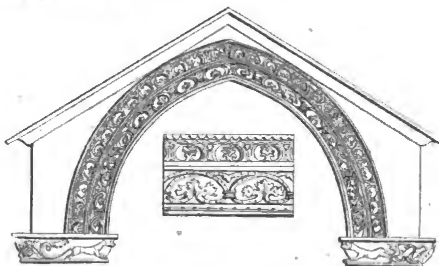
La coupole se reproduisit dans quelques édifices, comme à Notre-Dame du Puy, à Saint-Etienne de Cahors, à Saint-Front de Périgueux, dans les églises d'Angoulême, de Souillac, etc. Dans les ouvertures, la forme ogivale se montra alternativement avec le plein-cintre ou réunie à lui, mais assez faiblement exprimée d'abord (2). Les portes et les fenêtres se doublèrent, se triplèrent, et se couronnèrent d'arcades trilobées (3).

(1) Annal. Novenienses, apud Martenn.; Ampliss. coll. IV, col. 556.

(2) L'ogive est mêlé au plein-cintre dans l'ancienne cathédrale de Noyon (Oise), à Notre-Dame de Chartres, à Vézelay, à Civray, à Senlis, à Notre-Dame de Poitiers, etc.

(3) Voyez Daniel Ramée et Oudin ; Manuels, d'arch., Caumont, Boisserée, etc.

L'introduction des roses fut beaucoup plus fréquente, leurs dimensions plus hardies. Le trèfle, le quatre-feuilles et les dents de-scie se mêlèrent aux ornements de l'époque antérieure; les tours s'élevèrent davantage et portèrent de petits clochetons; les statues, en s'allongeant, perdirent un peu de leur raideur; le travail du ciseau gagna en finesse (1).



Arc ogive de Constantin de Jarnac.

Dans la seconde moitié du XIIe siècle la révolution s'était accomplie. Le style *ogival à lancette*, ainsi nommé de la forme très allongée de l'ogive dans les fenêtres, pro-

(1) On attribue à ce style de transition : Notre-Dame de Soissons, l'église de Cluny bâtie par Gunzo, moine de ce couvent, et consacrée en 1131 ; elle eut cinq nefs et cinq clochers, et surpassa en longueur la dimension actuelle de Saint-Pierre de Rome ; le chœur de Saint-Maurice de Vienne, ce qui reste de Saint-Benoît-sur-Loire, la nef d'Autun, Ainay de Lyon, l'église de Vaison (Vaucluse), Sainte-Trophime d'Arles, la nef et le clocher de Saint-Germain des Prés, à Paris (1134), le chœur de Saint-Denis, etc.

duisit alors un système complet, harmonieux, soumis à des principes mathématiques.

Le chœur des églises devint très vaste, l'abside se montra en plusieurs lieux à pans coupés, avec une chapelle de la Vierge à l'extrémité centrale. Les fenêtres tout ogivales et très élancées, simples ou doubles, furent divisées souvent par des meneaux délicats et enrichies d'ogives trilobées et de quatre-feuilles.

La ténuité des colonnes, groupées en faisceaux, devint merveilleuse, les chapiteaux se couvrirent de feuilles d'acanthe, de vigne, de nénuphar, de lierre, de fraisier, de roses, de feuilles galbées et de crochets.

Elles supportèrent des arcades fondées sur le tracé du triangle équilatéral, ou surélevées, bordées de tores ou boudins; elles touchèrent aux voûtes ogivales croisées hardiment; quelquefois elles s'unirent d'un seul jet aux arceaux de ces voûtes, et coupèrent des galeries qui régnaient sous les fenêtres en formant une suite de petits arcs posés sur colonnettes.

Les roses des transepts s'épanouirent largement en trèfles et en quatre-feuilles.

Les portails triplés, quelquefois précédés d'un porche, se peuplèrent de statues dressées entre les colonnes, et la plus grande porte fut divisée par un pilier chargé d'une figure. Un fronton aigu encadra l'ogive trilobé des portails, et l'on vit ramper sur l'arête de ces pignons les feuilles de la berce (*heraclium*) ou du sabot (*cypripedium calceolus*).

Sur les tours, percées de longues ouvertures en ogive à lancette, s'élevèrent des flèches octogones très hardies,

garnies de clochetons. Il arriva aussi que des tours évidées, de moindre dimension, occupant le centre de la croisée des transepts lui donnèrent du jour en interrompant les voûtes.

Enfin les contre-forts, ornés de corniches à chaque retrait des murs, s'élancèrent jusqu'au dessus des toits et portèrent des pinacles et des statues. Leurs arcs-boutants se détachèrent hardiment, se couronnèrent de clochetons, et dominèrent les élégantes balustrades à colonnettes ogivées dont les combles étaient environnés (1).

Remarquons ici qu'on ne doit pas regarder les divisions proposées dans l'histoire de l'art comme absolues : il subsiste presque toujours quelque mélange, quelque enchevêtrement d'un système antérieur d'architecture dans celui qui le remplace. On peut juger de l'époque par l'ensemble des formes usitées, mais il ne faut pas trop vouloir préciser la date à quelques années près : il y a des monuments énigmatiques dont l'âge positif est un problème, soit parce qu'ils ont reçu des additions et altérations postérieures répétées, soit parce qu'ils appartiennent à une

(1) On peut rapporter au style *ogival* de la première époque les cathédrales de Bourges, Alby, Clermont-Ferrant, Lyon, Dijon, Sens, Notre-Dame de Mantes, Saint-Lô, la nef de Nevers, parties de celles de Meaux, Auxerre, Senlis, Séez, Narbonne, Saint-Pierre de Lizieux; les parties inférieures de celle de Metz, les absides du Mans, d'Orléans, de Clermont, de Coutances, Troyes, Tours, Bayeux, Quimper; partie du chœur et nef de Châlons-sur-Saône, Saint-André de Bordeaux, Saint-Victor de Marseille; le portail de Saint-Jean des Vignes à Soissons, les chœurs de Saint-Nicaise de Reims, Saint-Nazaire de Carcassonne, etc.

époque de transition, soit parce qu'ils ont continué tardivement le style précédent, ou devancé dans quelques essais le style à venir. On s'expose surtout à de graves erreurs en rapportant le style général d'un monument religieux à la date de sa fondation ou de sa reconstruction. Peu d'églises ont été exécutées d'un seul jet, et autrefois, comme de nos jours, l'architecte qui continuait se montrait rarement doué d'assez de goût ou de modestie pour s'en tenir aux dessins de celui qui avait commencé. Confondre bénévolement son œuvre dans une œuvre antérieure et étrangère est une grande preuve d'abnégation, et l'art est plus personnel qu'on ne le pense. Aussi l'on peut dire que nous n'avons guère de monument où la loi de l'unité et de l'harmonie n'ait été violée.

Si nous recherchons maintenant quelle a pu être la source de l'expression singulière qui, par le mot *gothique*, désigne le style architectural dominant du XIIe au XVe siècle, nous ne rencontrons qu'incertitude ; car il est difficile, malgré un passage souvent cité (1), de faire remonter jusqu'aux ouvrages des Goths établis dans le Ve siècle en Italie, cette dénomination inexacte. On ne peut affirmer plus sûrement qu'elle soit aussi moderne que le pédantisme de la *renaissance*, qui aurait flétri, dit-on, par cette épithète méprisante, des créations architecturales que Vitruve n'a pas expliquées.

Même indécision dans une question non moins intéressante.

(1) « *Miro opere quadris lapidibus manu gothica...* » Vita, S. Audoeni, ap. Bolland. 24, aug., p. 81, 819.

Qui a inventé l'ogive et le système ogival ?

Quelques auteurs ont cherché l'origine des constructions en arc aigu dans l'architecture xyloïdique, dans des édifices de bois d'une époque reculée, dans des monuments peu durables, tandis qu'il existait des modèles solides et riches au moment où l'ogive apparut dans les basiliques romanes.

D'autres ont ramené cette forme aux monuments arabes en citant un vieil arc ogival du Caire; mais un arc isolé ne caractérise pas un système d'architecture. La figure de l'ogive est décrite dans Euclide, on la trouve dans des monuments égyptiens, indiens, pélasgiques, dans des manuscrits carlovingiens (1), mais elle n'est pas jusqu'au XIIe siècle la base d'un système architectural.

Viendrait-elle de l'architecture mauresque sicilienne? mais qui peut affirmer que les forteresses de Palerme, où elle se montre accidentellement, n'aient pas été retouchées par les Normands (2)?

Et les Normands eux-mêmes peuvent-ils, dans leurs ouvrages religieux de Sicile ou de France, produire des dates antérieures aux plus anciennes constructions ogivales du nord de la France, de la Belgique, et de l'Allemagne?

Les prétentions de l'Espagne sont-elles mieux fondées, quand l'existence de l'Alcazar de Séville ne peut remonter qu'au milieu du XIIIe siècle, celle de l'Alhambra qu'à 1273, et que la figure tout à la fois ancienne et correc-

(1) Voyez le grand ouvrage sur la peinture des manuscrits, par M. le comte A. de Bastard.

(2) Daniel Ramée; Man. d'archit., 237.

tement ogivale n'existe pas dans la mosquée de Cordoue (1)?

Si l'ogive était un emprunt de l'Orient transmis par l'Espagne, par la Sicile, ou par la Syrie, cette forme se serait montrée dans le Nord avec accompagnements arabes ou mauresques; mais il n'en est rien (2).

Maintenant si l'ogive a été associée au plein-cintre, et l'a supplanté, sans qu'il y eût imitation étrangère, comment s'est effectuée cette révolution?

Serait-ce la construction de voûtes pleins-cintres au nombre de quatre, opposées l'une à l'autre et se croisant, qui, en déterminant des arcs aigus pour leur jonction, en aurait suggéré l'emploi?

Ou bien l'intersection d'arcs cintrés dans le couronnement des fenêtres accouplées ou dans les ornements du XIe siècle (3)?

Ou encore, ce qu'il est plus naturel de croire, cet emploi aurait-il été amené par l'élévation progressive des proportions de l'architecture romane, par celle des tours, par celle des ouvertures, par le rétrécissement des arcades, et par la hauteur des voûtes qui nécessita l'accouplement des colonnes et la recherche de la coupe la plus solide pour la construction des combles?

Cette affectation d'une forme inusitée fut-elle, comme

(1) Voyez Boisserée; Monum. d'arch. du Rhin inf., 13. — Dan. Ramée; Manuel, 236-237. — Caumont; Archit. relig., 52.

(2) Daniel Ramée; Manuel d'archit., 153.

(3) Journ. de l'Institut historiq. — Laborde; Introd. aux Monum. de la France. — Seroux d'Agincourt. — Hist. littér., XVI, 294, 289, 307.

on l'a dit, la marque d'une conjuration systématique d'architectes laïques contre les architectes ecclésiastiques, un parti pris d'abandonner la voie ancienne dans des vues d'opposition politique (1) ?

Ou fut-elle érigée en système d'architecture par les artistes des contrées rhénanes ou belges, antérieurement aux autres pays septentrionaux, lorsqu'on remarque si peu de constructions romanes importantes du commencement du XII[e] siècle ou de la fin du XI[e], en Allemagne et en Belgique, où l'ogive paraisse déjà, et si peu d'édifices notables où le système devenu pur et complet porte une date aussi ancienne que les églises de France édifiées d'après le mode ogival (2) ?

Résoudre tant de questions compliquées serait au-dessus de nos forces et hors des proportions de cet ouvrage ; mais une remarque nous reste à faire, c'est qu'on ne saurait, dans tous les cas, admettre que le style ogival soit le résultat d'une invention impromptue, car jamais un mode original et complet d'architecture ne fut spontanément imaginé et pratiqué à une date précise; les créations dans l'art ont toutes des antécédents et des développements gradués qui ne reçoivent des idées populaires, ou du génie des individus, qu'une accélération plus ou moins vive, un développement plus ou moins étendu.

(1) Daniel Ramée ; Manuel d'arch., 272.

(2) Boisserée ; Monum. d'archit. du Rhin inf., texte, p. 14. On reporte à la date de 1150 à 1186 le transept et la coupole de Fribourg, de 1150 à 1176 le chœur et la coupole de Strasbourg, à 1164 le rond-point ouest, le transept, et la coupole intérieure de Mayence.

Observons en outre que chaque peuple, en obéissant à l'impulsion nouvelle donnée à l'art de bâtir par le système ogival, marqua ses créations d'un cachet particulier. Ils n'imitèrent pas servilement un modèle unique et un type isolé qui n'existait pas, mais ils recueillirent et développèrent, chacun à sa manière, les éléments nouveaux qui germaient en tous lieux sous l'influence d'une émulation féconde.

En Allemagne, le style élancé domina généralement. Rien ne parut trop élevé, trop aérien à des imaginations qui aspiraient volontiers vers le ciel dans de sublimes rêveries : d'immenses fenêtres à lancettes, de hardis piliers supportant des voûtes légères, des flèches à perte de vue, des recherches spirituelles ou naïves dans les ornements, une végétation d'une souplesse merveilleuse, un fini consciencieux dans les entrelacements du feuillage et du branchage, une patience incomparable dans le travail du ciseau, une expression méditative, simple et calme dans les figures.

En France : la multiplication des clochers qu'on peut rencontrer jusqu'au nombre de six ou sept, l'ampleur des façades, une certaine modération dans la mesure des parties, un art particulier de symétrie et d'agencement, moins de longueur dans les nefs qu'en Angleterre, souvent absence de clocher au point d'intersection de la croisée, magnificence sans égale dans les roses, profusion libérale de figures.

En Angleterre : plus de solidité que de hardiesse, plus de développement en longueur qu'en hauteur, absides carrées, tours du transept plus élevées que celles

de la façade, goût prononcé des balustrades en créneaux, des encadrements carrés où le trèfle est à peine indiqué par de faibles saillies, arcs abaissés, fenêtres très ouvertes, peu de grandes roses, moins de magnificence dans les façades, mais souvent une richesse de détail intérieur qui n'a pas été surpassée (1).

Ce fut partout le même art, et presque les mêmes formes, mais chaque pays affectant plus particulièrement certaines combinaisons conformément aux influences des habitudes, des idées, et du paysage, il en résulta dans l'ensemble autant de physionomies particulières qu'un œil exercé ne peut méconnaître.

ARCHITECTURE POSTÉRIEURE AUX CROISADES.

Nous serons brefs sur une matière qui touche à l'histoire des siècles suivants et qui, par conséquent, s'étend au delà de nos recherches.

Au XIVe siècle apparut le style ogival *rayonnant*. La multiplicité des figures circulaires employées dans la division des ogives et des roses a déterminé cette expression.

Des crochets dans la forme de chicorée, de choux frisés, etc., furent prodigués sur les arêtes des frontons;

(1) Il faut excepter l'église de Canterbury, dont Guillaume de Sens (Senonensis) conçut le projet. Il en exécuta une partie jusqu'en 1175, qu'il tomba d'un échafaud élevé. Guill. l'Anglais (Anglus) poursuivit l'ouvrage. Saunden, Observ. sur l'arch. goth. Archeologia or miscelleaneus tract., etc. London, XVII, 1-29 (1814). — Daniel Ramée, 409.

des pinacles et des clochetons, furent appliqués aux murailles ; les trèfles remplacèrent les arcades dans les balustrades, les cordons de voûte se ramifièrent et s'unirent par une clef en saillie au point d'intersection, les fenêtres s'élargirent et s'abaissèrent, leur partie supérieure fut ordinairement fermée par trois rosaces à six feuilles placées les unes à côté des autres. On vit naître l'ogive contournée (1).

L'élégance de ces derniers temps de l'époque atteignit les limites du goût sans les dépasser. La cathédrale de Bourges, Saint-Ouen de Rouen, furent alors achevées. Les artistes ne rejetèrent aucune sorte d'ornement et d'accessoire, mais ils surent les amalgamer avec le tout. Ils courbèrent les arceaux de la voûte comme les branches des bocages, ils épanouirent les chapiteaux des colonnes comme la corolle du lis ou du glaïeul ; il n'y eut pas, ainsi qu'on l'a remarqué, jusqu'aux échafauds élevés pour la construction du monument qui ne se transformassent en accessoires sveltes et solides : les arcs-boutants et leurs pointes élancées consolidèrent le vaisseau des églises sans en voiler la décoration.

Avec le XV[e] siècle s'accomplit la dernière période du style chrétien. Le gothique *flamboyant* s'épuisa pendant soixante années environ, en richesse, en flexibilité, en essais de détails nouveaux ; les compartiments des roses furent dessinés en forme de flammes et de langues, l'ogive contournée formée de deux arcs à flexions,

(1) Caumont ; de l'Archit. relig., 95-111.

accompagna partout l'ogive primitive ou arc aigu, les clefs de voûte se prolongèrent en culs-de-lampe très historiés, les formes prismatiques furent préférées aux formes rondes, et les faisceaux de colonnes se compliquèrent. Dans les fenêtres, les impostes s'élevèrent aux dépens de la proportion naturelle des ouvertures. Dans le détail, on alla jusqu'à prendre les animaux et les hommes pour ornements; avec des lettres et des rollets on forma des enroulements et des guirlandes, avec des attributs et des vêtements on composa des arabesques et des trophées religieux.

La *renaissance* commençait à poindre. Elle introduisait dans les niches ses figures si délicatement travaillées, et ressuscitait les chapiteaux corinthiens, les corniches grecques, les pilastres antiques, etc.; mais elle étouffait et humiliait l'ensemble de l'art vraiment chrétien. *L'anse-de-panier* était substitué à l'ogive, l'élévation diminuait graduellement dans les ouvertures, dans les voûtes, dans les piliers. L'architecture se consolait de son abaissement par les recherches précieuses du ciseau. Elle créait alors un chef-d'œuvre devenu français, l'église de Notre-Dame-de-Brou en Bresse.

Bientôt arriva le mélange complet du gothique et de la renaissance. Puis tout ce qui avait appartenu au style chrétien fut rejeté; puis le baroque, puis le pompeux, puis le contourné et le rocaille, se succédèrent et furent supplantés par le style de la république et de l'empire. Toutes ces époques, sauf celle de l'anarchie, produisirent de grands ouvrages; mais l'originalité était

perdue, et nous en sommes venus maintenant à faire des monuments avec les formes du passé sans en avoir le sentiment.

MOYENS D'EXÉCUTION.

Après avoir essayé de reconnaître l'aspect des diverses phases de l'art religieux en France, il nous reste à dire quelque chose des moyens auxquels on eut recours pour exécuter ses prodigieuses conceptions.

Les règles pratiques de ces temps reculés sont peu connues; l'homme achève son labeur, puis il oublie tout ce que son œuvre lui a coûté; il essuie la sueur de son front, et il ne voit pas que ses cheveux ont blanchi, et qu'une génération s'avance avec un art nouveau. Si l'on connaissait bien l'histoire de ces étonnantes constructions, que d'enseignements utiles ne pourrait-on pas en tirer? La société entière y contribuait, elle y apportait son or, ses bras, son temps, son génie, et sa fervente piété. Ses enfants les plus laborieux se suspendaient de génération en génération aux échafauds aériens des grandes bâtisses. Le marteau retentissait, les machines criaient, le ciseau fouillait pendant des années et des siècles, et ces nefs immenses montaient lentement vers le ciel jusqu'à ce qu'elles eussent porté la croix à la hauteur des nuages, et c'est tout au plus si le nom des maîtres qui conçurent et exécutèrent de tels ouvrages a échappé à l'oubli.

Dans un temps où il n'y avait pas de trésor public, on ne s'adressait pas au gouvernement pour subvenir à ces énormes dépenses, on s'adressait à la piété des peu-

ples ; petits et grands y contribuaient. Il suffisait d'instruire toute la chrétienté du projet que telle ou telle population avait conçu de rebâtir son église. Quelquefois un évêque entreprenant, infatigable, se dévouait à l'œuvre sainte et se mettait en marche pour quêter, comme fit Gaufridus, évêque de Coutances, au XI[e] siècle (1), un peu avant l'époque des croisades; il alla en Calabre faire un appel à la générosité de Robert Guiscard ; il en rapporta beaucoup d'or, d'argent, de pierreries et d'étoffes de soie, et son église fut bâtie; il ne se réserva pour lui-même qu'une petite cellule (*appenditium*) qui touchait aux murs du temple. Dès le commencement du XI[e] siècle, l'évêque d'Arles, Pontius, annonça le don des indulgences pour ceux qui contribuaient à l'œuvre sainte. Au XII[e] siècle, cet usage était généralement établi, et Maurice de Sully, évêque de Paris, en tira des sommes importantes pour l'édification de sa cathédrale (2). D'autres fois des prédicateurs éloquents et actifs, muni d'un bref du pape, voyageaient de provinces en provinces, de royaumes en royaumes, jusqu'au delà des mers, accompagnés de chanoines ou de bons bourgeois portant une châsse sur leurs épaules ; les miracles étaient fréquents, les offrandes abondantes. A la voix des prédicateurs, qui rassemblaient la population des villes et des villages en faisant un tableau touchant de la détresse de leur cité, et de la nécessité qui les faisait recourir à l'assistance des âmes pieuses, les bourses

(1) Historiens de France, in-f°, XIV, 74.

(2) Jean Morin; *De sacramen. pœnit*, l. VII, c. XIV, XV, cité par M. Ramée. Manuel arch., II, 155.

s'ouvraient, et l'on pouvait annoncer le jour de la fondation solennelle du temple.

Ce jour-là il faisait beau voir l'empressement de toutes les bonnes âmes à poser une pierre, ou à offrir un don. Les fondations s'élevaient rapidement au dessus du sol, le sanctuaire était bâti avec une ardeur sans égale, on érigeait l'autel, on formait une clôture provisoire, et le reste de la nef, ouvrage de tant de bras, se terminait peu à peu, dans cent années, dans deux cents années.

Le zèle qui présida à ces premiers travaux passe tout ce que l'imagination peut concevoir. Le peuple se faisait ouvrier du Christ, il s'enrôlait sous la houlette du pasteur architecte, du prélat maçon, pour vouer à la maison de Dieu son labeur et son industrie.

Ainsi, dans le pays chartrain une nouvelle confrérie de bâtisseurs se consacrait, hommes et femmes, nobles et roturiers, à la construction des églises; dans chaque diocèse de Normandie se formait une compagnie de ces dévots ouvriers. La Vierge était leur patronne. Une personne pieuse présidait les réunions, on se confessait, on pardonnait à ses ennemis, et l'on allait au travail.

Peut-être devrions-nous omettre ici la lettre qui nous est restée sur les travaux exécutés à Saint-Pierre-sur-Dives (1145). On l'a souvent répétée; mais c'est une page si importante de l'histoire des vieilles mœurs, que nous ne pouvons nous résigner à ne pas la reproduire presque entière :

« Quel merveilleux spectacle, dit le témoin oculaire,
« de voir des tyrans, des hommes puissants dans le siè-

« cle, enflés de leur naissance et de leurs richesses, « des femmes accoutumées à une vie molle et voluptueuse, s'attacher à un char et voiturer eux-mêmes à la « place des animaux, le blé, le vin, la chaux, le bois, « la pierre, le sable, et généralement toutes les provisions de bouche, et tous les matériaux nécessaires « pour la construction de l'église sacrée. Mais ce qui « est encore plus surprenant, c'est qu'au milieu de ces « travaux, cent, quelquefois mille personnes, hommes « et femmes, tirent ensemble le même char, tant le « fardeau qu'on y met est pesant. Il règne un si profond silence, qu'on n'entend pas la moindre parole « ni le moindre murmure; sans le témoignage des yeux, « on croirait qu'il n'y a pas une âme dans toute cette « multitude. Quand on s'arrête dans les chemins, c'est « alors que l'on parle : mais de quoi? De ses péchés, « dont on fait une confession publique, avec des larmes « et des prières, pour en obtenir le pardon. Alors les « prêtres font un discours à ces pénitents pour les exhorter à étouffer les haines, à bannir les dissensions, « à remettre les dettes, ou à resserrer entre eux les liens « de l'union et de la paix. Se trouve-t-il quelqu'un assez « endurci pour ne pas vouloir pardonner à ses ennemis, « ou refuser de se soumettre aux avis que les prêtres « lui donnent, aussitôt il est détaché du char, son offrande en est retirée comme impure, et lui-même « chassé avec ignominie de la sainte société... Lorsque « le peuple fidèle s'est mis en marche, au son de la trompette et précédé des bannières, il continue sa route, « avec la plus étonnante facilité, sans que ni la hauteur

« des montagnes escarpées, ni la profondeur des eaux « qu'il rencontre lui cause le moindre retardement... « Arrivés à l'endroit où l'église doit être bâtie, ils for- « ment une enceinte de chars pour y établir une manière « de camp spirituel où, pendant toute la nuit suivante, « l'armée veille, chantant des hymnes et des cantiques « sacrés. Sur chacun des chars, on allume des cierges « et des lampes après y avoir placé les infirmes et les « malades, auprès desquels on apporte les reliques des « saints pour leur procurer du soulagement (1). »

Ailleurs, même zèle et même discipline. Chacun voulait travailler à la vigne du Seigneur, sachant bien que l'admiration et le concours des peuples, la majesté du culte, et les prières de la dévotion reconnaissante, paieraient un jour tant de peines. Une lettre d'Hugues, archevêque de Tours à Thierry d'Amiens, des paroles de Robert du Mont, de la chronique de Normandie, de Raoul de Diceto, et d'un manuscrit anonyme, le confirment (2).

Cependant cet élan extraordinaire devait se calmer avec le temps, un travail plus lent mais continu lui succédait. Des confréries de frères maçons, obéissant à un *maître* ou *cœmentarius*, se partageaient les travaux ; et non seulement les chefs appartenaient au corps du clergé, non seulement les ouvriers, humbles moines endurcis au travail du marteau, mais ordinairement l'architecte était

(1) Historiens de Fr., XIV. — Annal. bénéd., V, 393. — Hist. littér., XII, 359.

(2) Hist. littér., XII, 661

moine aussi, ou prélat vénérable, ou simple clerc. Dès les temps les plus anciens de la monarchie, l'art de bâtir avait été le partage des ecclésiastiques. Saint Avite à Clermont, saint Ferréol à Limoges (1), saint Agricola à Châlons-sur-Saône, saint Germain à Paris, plus tard, Lanfranc en Normandie, et, suivant une tradition, Thomas Becket dans son exil, avaient dessiné eux-mêmes les temples du Seigneur avant d'y faire porter le trône sacerdotal. Maître Thedize, archidiacre de Notre-Dame de Paris, était à la fois légiste et architecte.

Sous les ordres de ces chefs les moines travaillaient, chacun suivant le métier qu'il savait. Ainsi à Dunes (de 1214 à 1262) plus de quatre cents religieux lais, profès ou convers, dessinèrent les plans, peignirent, taillèrent, sculptèrent et exécutèrent tous les ouvrages de maçonnerie, charpenterie, menuiserie et serrurerie.

Ces corporations séculières ou religieuses, plus ou moins indépendantes, traitaient avec les chefs des villes, les magistrats ou les seigneurs. Ils déployaient leurs plans, ils convenaient du prix, exposaient leurs règlements, et s'organisaient en maîtrises (2) avec lettres-patentes, scel, et priviléges particuliers (3). Ils se mettaient

(1) Il éleva au VIe siècle la basilique de Saint-Martin de Brives.

(2) C'est au XIIIe siècle que la loge maçonnique de Strasbourg, à l'imitatiou de celle d'Angleterre, fut régulièrement constituée en faveur d'Erwin de Steinbach architecte de la cathédrale. Les premiers statuts que l'on connaisse furent donnés en 1459 à Ratisbonne.

(3) Hist. littér., XVI, 297.

à l'œuvre et poursuivaient l'entreprise avec une patience qui défiait la lenteur des siècles. Que leur importait l'immensité de la tâche et la brièveté de l'existence humaine? Le travail est pour nous un moyen de fortune ou de pouvoir, pour eux c'était la condition permanente de la vie chrétienne.

Ces corporations ont pu donner lieu, ainsi qu'on l'a conjecturé, à la franc-maçonnerie moderne. Comme elles formaient des confréries voyageuses, qui, après avoir achevé un monument, changeaient de patrie ou de seigneur, se vouaient pour un nouvel ouvrage à une cité nouvelle, elles étaient au milieu de la société immobile de l'époque, autant de tribus nomades dont les membres correspondaient, et la rapidité avec laquelle l'architecture ogivale s'établit dans toute l'Europe, prouve assez la corrélation de ces différentes troupes d'ouvriers. Nous avons encore la teneur d'une permission délivrée à la prévôté de Paris pour les compagnons qui allaient bâtir l'église d'Upsal, en Suède, sous la conduite d'Étienne Bonneuil « maistre tailleur de pierre. » (1287) (1).

Ces ouvriers, au reste, étaient vraiment *gagne-petits*. Ils avaient du travail et du pain assuré pour eux et leurs enfants et leurs petits-enfants, et ils entreprenaient sans cupidité la réédification du temple, satisfaits d'avoir charrié et taillé toute leur vie pour quelques deniers par jour. A Toulouse, trois deniers et la nourriture étaient le salaire quotidien d'un maître travaillant en pierre et

(1) Leroux d'Agincourt; Hist. de l'Art, I, 74. — Félibien; Vie des architectes, V, 249.

en bois de la Saint-Jean-Baptiste à la Toussaint; le reste de l'année deux deniers et la nourriture (1). Si l'ouvrier se faisait augmenter sa paie, le viguier le condamnait à une amende de cinq sols. A l'abbaye de Saint-Bertin, pour la réédification du réfectoire, sous l'administration de l'abbé Gillebert, chaque maçon (*latomus*) recevait un pain, une écuelle de fève, et *un sterling* par jour (2). Suger avait su intéresser de telle façon ses contemporains à la reconstruction de son abbaye, que les troncs placés dans l'église ne se vidaient point et suffisaient pour l'entretien des ouvriers.

DÉTAILS DE CONSTRUCTION.

On aimerait à recueillir dans les écrits du passé des notions qui nous fissent connaître nettement l'aspect et le détail intérieur des églises, tels qu'ils furent conçus primitivement, car il s'y est introduit depuis tant d'altérations, que la physionomie du temple chrétien a dû changer sous plus d'un rapport; mais il se rencontre trop rarement des particularités de ce genre dans les chartes ou dans les chroniques.

Nos aïeux n'établirent pas d'ordres distincts dans leur architecture comme les Grecs, parce que l'art ogival n'avait pas eu d'écoles ou de systèmes parallèles. Les différentes physionomies nationales de l'art, que nous venons d'indiquer, n'étaient pas assez précises pour constituer des

(1) Hist. littér., XV, 75.
(2) Martenne; Thes. anecd., III, 742.

ordres séparés. Il y eut, au contraire, mélange et variété dans les formes d'ensemble et dans le détail des parties.

D'ailleurs, l'art chrétien obéissait à d'autres inspirations. Le sentiment de la grandeur indéfinie lui était inhérent, parce que l'évangile avait élevé l'homme au dessus de lui-même. Les Grecs et les Romains du paganisme n'avaient jamais recherché le grand par amour pour la grandeur. Si leurs amphithéâtres, leurs aqueducs, et leurs bains occupaient de vastes étendues de terrain, ils avaient été conduits à ces proportions colossales par le désir de satisfaire ou de flatter les masses dans leurs besoins et dans leurs plaisirs; mais leurs temples étaient petits, et cette retenue des proportions de leur architecture religieuse, fait qu'elle n'aura jamais d'affinité sympathique avec les croyances catholiques romaines. On a essayé de tous les styles, il faudra toujours revenir aux nobles proportions du style ogival pour les temples. On pourra construire des monuments d'utilité publique ou industrielle Vitruve en main; on pourra élever des palais, des hôtels, des salles de plaisir, dans le goût du Primatice, de Jean Goujon, de Philibert de Lorme, mais les lignes élancées de Li Bergier, de Pierre de Montereau, d'Erwin de Steinbach, conserveront à jamais le privilége d'exprimer artistement la pensée religieuse dans son infini.

Le style roman est après le style ogival, celui qui s'approprie davantage aux sentiments chrétiens (1).

(1) On peut s'en convaincre en voyant les magnifiques églises construites à Munich par le roi de Bavière; entre autres

Mais comme le jet de ses lignes est restreint, son élévation modérée, comme il a plus de solidité que de légèreté, plus de richesse que d'élégance, il ne saurait faire oublier le système de l'arc brisé, le seul qui tende réellement à satisfaire l'imagination religieuse. On aurait pu, sans aucun doute, tirer un parti avantageux du style de la *renaissance*, en reprenant la direction de son époque primitive quand il était encore tout frais des traditions ogivales. Il réunissait alors une hardiesse et une délicatesse singulière; il avait pris de l'ogival et du grec ce qu'ils ont de plus exquis et de plus élégant; avec les façades des châteaux de Gaillon et d'Heidelberg, avec les piliers de Saint-Eustache et les bas-reliefs de Jean Goujon, on arrivait à des compositions très remarquables, mais l'école moderne paraît s'être affectionnée pour les formes surchargées, excessives, et barroques. Le *pathos*, c'est-à-dire, la prétention au *grand*, sans le sentiment de la mesure et de l'harmonie, est un poison dans les arts.

Relativement au plan général des églises de nos pères, durant la bonne époque, nous remarquerons que rien n'est arbitraire dans la mesure des parties principales, soit comme plan, soit comme élévation. La force des murailles est déduite rigoureusement de la largeur du monument, la hauteur des tours se combine avec leur diamètre, et les bases des piliers (supports des voûtes) sont mathématiquement calculées sur la gran-

la chapelle du palais dédiée à tous les saints, qui est dans le style roman.

deur de la nef; rien n'est établi par l'unique mesure de pouces et de pieds. Les nombres 3, 5, 7 dominent universellement dans les formes répétées; 3 et 4 sont fréquemment combinés de manière à rappeler le nombre des apôtres. La combinaison des lignes de la croix se retrouve jusque dans les quadrilatères superposés qui forment les bases des colonnes, et dans les sommités fleuronnées des grandes saillies supérieures.

La forme de la croix ou celle du Thau (T) (emblèmes de la passion), usitée dans le plan des églises, nous rappelle ici qu'on a souvent tenté d'expliquer une inclinaison sensible, au côté gauche du chœur, dans plusieurs temples du moyen-âge. Cette déviation de la ligne droite dans les piliers et les murs, au delà de la croisée, a fait croire généralement que les architectes du moyen-âge voulurent exprimer ainsi le *ponens caput expiravit:* l'inclinaison de la tête du Christ sur le bois de la croix quand il exhala son souffle divin (1).

Depuis le VIII[e] siècle le sanctuaire des églises fit face à l'orient, tandis que l'entrée de la nef regardait l'occident (2).

Dans la toiture on employa ordinairement le plomb. Dès le règne de Charlemagne, Eginhard s'en servait à Hildesheim. L'abbé Étienne rebâtissant, au XII[e] siècle, l'abbaye de Sainte-Geneviève, la couvrit de plomb tiré d'Angleterre (3). L'évêque Guillaume de Toucy fit gar-

(1) Voyez Lebœuf; Dissert. sur l'hist. civ. et ecclés., 80-82. — Michelet; Hist. de Fr.

(2) Caumont; Essai sur l'archit., 27.

(3) Hist. littér., IX, 221.

nir la tour méridionale de son église de *tuiles plombées* (1) ; étaient-ce des feuilles de plomb, ou de la brique vernissée, ou des tuiles étamées ? On employait plus souvent peut-être la tuile ordinaire ; la couleur rouge des toits dans les manuscrits l'indique assez. Les flèches des clochers s'exécutèrent aussi en pierres figurant les écailles de poisson, comme on le voit à l'une des tours de la cathédrale de Chartres.

Un coq de métal doré surmontait, comme à présent, la croix placée au sommet des flèches : « Après un mois d'orages, dit une chronique, le tonnerre tomba sur la tour de Saint-Denis, renversa le coq et la pomme dorée, et alluma un incendie, qui en deux jours, consumma le clocher, pierre et bois (2) 1219.

On a dit longtemps que les belles charpentes de nos églises appelées *forêts*, étaient en bois de châtaignier. Buffon a constaté qu'elles étaient en chêne blanc de Bourgogne, assez semblable au châtaignier (3). Suger

(1) Lebœuf ; Hist. d'Auxerre, 305.

(2) Félibien ; Hist. de Saint-Denis, 210. — Historiens de Fr., XIV, 79.

(3) Legrand ; Vie privée des Francais, 259.

On n'est pas d'accord sur l'origine du coq au faîte des églises. Les uns l'expliquent comme une tradition gauloise qui aurait ainsi perpétué la figure emblématique de la nation, les autres comme le symbole de la vigilance faisant allusion à la *guaite*, qui annonçait le lever du soleil, mais plus généralement comme un des attributs de la *Passion*, le seul qui subsiste dans l'ornement lorsqu'il est difficile d'exprimer les autres. Le coq, en guise de girouette sur les châteaux du midi de la France, venait, dit-on, des Visigoths, qui le placèrent avant tout autre peuple sur le sommet des édifices.

prit dans la forêt de Chevreuse, à soixante lieues de Saint-Denis, le bois qui devait composer le faîtage de cet édifice.

Les voûtes n'étaient, comparativement avec l'énorme épaisseur des murailles, que de légères croûtes. Celle de Saint-Denis n'avait que six pouces d'épaisseur. La réparation de ces voûtes au moyen de « corbeilles tirées à corde par engin » (1) offrait des périls qu'il est aisé de concevoir. Il n'était pas moins difficile de travailler aux flèches et aux tours. Celles-ci ne se présentaient plus avec l'air de donjons, mais elles servaient encore à la garde de la cité en soutenant dans les airs les énormes cloches qu'on commençait à fondre.

A l'intérieur on décora les soutiens des voûtes, hardis faisceaux de colonnes, de chapiteaux élégants, accompagnés parfois d'images burlesques, car il fallait que la gaîté de nos pères trouvât sa place même dans les ouvrages les plus sérieux et les plus vénérables. Le grand philosophe Aristote était représenté sur un chapiteau de Saint-Pierre de Caen, à peu près tel que nous l'avons exposé page 150, d'après une miniature; ailleurs on voyait le médecin Hippocrate, d'après une des légendes du *Saint-Graal*, hissé dans l'air au moyen d'une corbeille et d'une corde tirée par une main délicate de la fenêtre d'une tourelle (2). A Rouen, l'œil se plaisait à découvrir, dans je ne sais quelle partie de l'église, un

(1) Vie d'Isabelle dans Ducange; Hist. de saint Louis.

(2) Legrand; Fabl., I, 368, éd. Raynouard. — Méon; Fabl., le lai d'Hippocrate et celui d'Aristote.

pourceau jouant du violon, et à Chartres, un âne musicien aussi; ailleurs figurait toute l'histoire de Lot. Les dégorgeoirs pour la pluie fournissaient encore d'heureux prétextes à l'exprit facétieux des sculpteurs : des moines chevauchés par des diables cornus, des dragons menaçants, des monstres, à moitié homme à moitié bête, vomissaient au besoin des torrents d'eau.

Les piliers prenaient leur base sur un pavé dont la composition varie, et qui a été souvent renouvelée; soit dalle, soit mosaïque, on le jonchait soigneusement, comme nous l'avons dit. Ce pavé recevait quelquefois près du chœur, au centre de la croisée, un tracé sinueux représentant les tours et détours d'un chemin compliqué qu'on appelait labyrinthe ou *dædalus*, emblème, dit-on, de l'intérieur du temple de Jérusalem. Dans le labyrinthe de Reims on déchiffrait le nom des quatre architectes de l'église. Celui de Chartres, surnommé la *lieue*, avait soixante-huit pieds de développement (1).

Les murs de ces églises, percés à jour par tant de fenêtres, ont résisté à l'effort des siècles. Nos ancêtres surent résoudre un problème difficile : « allier une solidité parfaite avec une étonnante hardiesse » (2). Ils donnèrent à ces édifices des soutiens admirables, en jetant à droite et à gauche des arcs-boutants qui formaient au dehors de la nef comme un échafaud permanent et indestructible. Comment avaient-ils pu exécuter ces amarres de pierres

(1) Hist. littér. de Fr., XV, 3.

(2) Leroux d'Agincourt; Hist. de l'art, 65.

si fortes, si légères, si audacieuses dans leur construction ? Quand on voit la hardiesse des arcs-boutants de l'église d'Amiens, on a peine à en expliquer l'exécution.

Les matériaux étaient choisis avec le plus grand soin, et mesurés sur une toute autre dimension que dans les constructions primitives, car on se rappelait le marteau et la torche brûlante des Normands qui détruisirent tant d'églises ; on se rappelait aussi les incendies continuels qui, depuis plusieurs siècles, avaient anéanti une foule de temples. On n'oubliait pas que les cathédrales de Laon, Chartres, Auxerre, Amiens, Reims, etc., avec leurs voûtes et leurs piliers de bois, avaient été dévorées par le feu. Celle de Rouen subit onze ou douze incendies, et l'abbaye de Saint-Ouen, brûlée en 1136, le fut encore en 1211 et 1248 : la belle reconstruction de Saint-Ouen, exécutée en pierre (1), est de 1318.

Aussi presque tout était neuf et frais au milieu du XIIe siècle. Glaber parle en ces termes de la réédification à peu près générale des églises : « On eut dit que le « monde entier, d'un même accord, avait secoué les hail- « lons de son antiquité pour revêtir la robe blanche « des temples du Seigneur » (2).

L'art reprenait aussi ses droits dans la décoration des portes du temple ; on pouvait, comme à Saint-Denis, y représenter sur le bronze des sujets historiques, ou les orner d'un travail de serrurerie comme à Notre-Dame.

(1) Marlot ; Hist. de Reims, 470. — Hist. littér., XVI, 289. — Hist. de l'abbaye de Saint-Ouen, 148.

(2) Michaud ; Biblioth. des croisades, 1re partie, 204.

C'est autour de ces grandes ouvertures que l'architecture se plaisait à réveiller le goût éternel des peuples pour les mystères et l'allégorie, en personnifiant les sept péchés capitaux ou les vertus cardinales. Abailard mit au fronton du Paraclet trois figures de même grandeur; celle du milieu portait une couronne d'or et cette inscription à la main : « *Filius meus es tu*; » celle de droite une couronne d'épines et une croix avec ces mots : « *Pater meus es tu*; » et celle de gauche une couronne de feu et la légende : « *Utriusque spiraculum ego sum*. » Elles existaient encore en 1708 (1).

Dès la fin du XIe siècle le zodiaque parut sous l'ogive des portails, ou accompagna les pilastres. Chaque symbole de la révolution solaire prit sa place dans un demi-cintre; la Vierge seule en fut exceptée, parce que le respect de l'architecte lui réservait un dais de pierre ciselée au montant qui divisait la porte même. Sous l'ogive, à gauche et à droite, on put contempler les images en ronde-bosse des fondateurs ou protecteurs de l'église, et reconnaître à leur longue chevelure, à leur sceptre fleuri, les rois de la monarchie de Clovis, fantômes immobiles aux pieds desquels passaient et repassaient la postérité de ceux qu'ils avaient gouvernés. Les travaux de chaque mois de l'année exécutés dans des médaillons, donnèrent lieu d'exprimer les plaisirs de l'hiver par un homme qui fait sécher ses chausses, et approche ses pieds d'un feu ardent, tandis que le jambon de porc et les saucisses s'enfument peu à peu sous le manteau de

(1) Voyage littéraire de deux bénédictins, 85.

la cheminée. Ces reliefs étaient couronnés par un orchestre nombreux d'anges et de chérubins, accompagnant de leurs chants et de leurs instruments le repas sublime de la cène, sculpté au sommet de l'imposte.

L'histoire entière de la vie terrestre et de la vie future était ainsi représentée, et on la retrouvait encore symbolisée dans les vitraux, où les princes et bienfaiteurs de l'église occupaient le premier plan de la composition au dessous des apôtres et de la Vierge loin des anges et du Créateur; ceux-ci couronnés de pinacles à girouettes, se détachaient sur un ciel bleu parsemé d'étoiles, orné d'une lune au profil d'argent et d'un soleil embrasé.

A l'intérieur du sanctuaire quelques degrés conduisaient au chœur : là, s'élevait un autel en marbre curieusement veiné ou enrichi d'un retable de bois revêtu de métal travaillé. Une immense couronne suspendue, portant quatre-vingt-seize cierges, lui versait des feux scintillants; des chandeliers d'une hauteur prodigieuse s'illuminaient à l'office de la nuit (1). Une grande tenture de fin lin ou de tapisserie brodée régnait autour du chœur derrière les siéges de bois sculpté, où le ciseau bouffon du *foliacier* et de l'*imagier* groupait des scènes domestiques et triviales, des joyeusetés de toute nature, jusque sur les stalles des nobles chanoines.

(1) Annal. bénédict., V. — Lebœuf; Hist. d'Auxerre. — Hist. littér., XII. Richer parle aussi de couronnes d'or enrichies d'ivoire et chargées de cierges dans l'église de Saint-Martin, près de Metz. — Hist. de Bourgogne, par les bénédict., 513.

A quelque distance de l'autel était placé le tabernacle, armoire élégante de pierre ciselée, mais la tribune romaine, pour la lecture de l'évangile, ne faisait plus partie du chœur : la chaire du prédicateur lui avait succédé.

Avant la construction des stalles du chœur au XIIIe siècle, les ecclesiastiques se servaient d'une espèce de béquille appelée *thau*, dissimulée sous les plis de leur robe, afin de se soutenir dans leurs longues prières. Ils eurent ensuite les réclinatoires, ou demi-siéges, qui donnaient l'apparence d'être debout, et qu'on appelait *miséricordes* (1). Ainsi dans la nef on ne voyait ni banc ni siéges.

On aimait déjà à fermer le chœur par un jubé qui le séparait, bien à tort, du reste de la nef, et s'étendant d'un mur à l'autre en élégante galerie, rappelait le cancel des basiliques (2). Un ou deux autels pour la paroisse y étaient adossés.

Autour du chœur, et plus tard le long des bas côtés, appelés très anciennement *courtines*, régnaient une suite de chapelles. Episodes variés d'un grand poème, églises mignonnes dans une église colossale; elles furent souvent décorées par le maître architecte avec plus de recherche et d'amour que le sanctuaire même. Là, maints seigneurs avaient leurs réduits particuliers pour leurs prières secrètes pendant leur vie, pour leur sommeil éter-

(1) Dusommerard ; Art. au moyen-âge 334.

(2) Lebœuf; Histoire d'Auxerre, 340. — Hist. littér., IX, 506. — Annal bénedict., V. 498.

nel après la mort ; là était leur blason figuré sur le vitrail, leurs ex-votos, leurs gonfanons. Ainsi, Joinville fit peindre « en sa chapelle, ès-verrines, de l'église de Blécourt, le miracle d'un marinier sauvé du péril de la mer au retour de la croisade » (1). Dans celle de Saint-Laurent il appendit son écu, comme on avait fait dans la chapelle de Montmorency (2) pour les douze bannières prises à Bovines (voyez t. II, p. 59), et dans celle de l'église de la Trinité, à Caen, pour l'étendard de l'émir Corbazan conquis en Syrie par Robert-courteheuse (3) (1099).

Ajoutons que la plus grande partie des églises était peintes des plus vives nuances. Un très vieil auteur relève la beauté des plafonds (*laquearia*) brillants d'ornements et des chapiteaux dorés. Les voûtes recevaient ordinairement une teinte bleuâtre semée d'étoiles d'or, les figures de saints étaient l'objet du travail polychromie le plus merveilleux ; en un mot, tout concourait à séduire l'œil par l'élégance des formes et la richesse harmonieuse des tons :

Vit de cleres colurs li muster depeinturés... (4)

(1) Joinville, 382.

(2) Rey ; des insignes de la monarch., 385.

(3) Delarue ; Essai sur la tapisserie de Bayeux, 24.

(4) Voyage de Charlemagne à Jérusalem. — Il y a lieu de penser que le fût des colonnes ne fut pas toujours coloré. A Cologne les parois ne reçurent qu'une légère teinte jaunâtre. Quelques églises même furent blanchies en totalité dès le XII[e] siècle, comme la Dalbade de Toulouse, par opposition avec la Daurade (1177). Dusommerard, I. 270.

ÉDIFICES CÉLÈBRES.

En rappelant à la mémoire du lecteur quelques-uns des monuments les plus importants de l'époque des croisades, nous sommes loin de donner ici une juste idée de la fécondité et de la magnificence qui marquèrent le règne de l'architecture ogivale ; mais cet examen rapide suffira pour compléter un essai qui a peut-être la prétention d'éveiller le désir de savoir, mais qui n'a point celle de le satisfaire.

L'abbaye de Saint-Denis, ce palais des morts couronnés, dont la vue attristait la grande âme de Louis XIV; ce mausolée que nos guerres civiles, nos guerres religieuses, et nos révolutions ont tant de fois menacé et qui subsiste encore, lentement réparé depuis bientôt trente ans, fut, comme nous l'avons dit, reconstruit en 1140 par Suger. Eudes Clément le reprit dans sa plus grande partie et l'aggrandit vers 1231, moyennant la somme de trente mille livres parisis ; Mathieu de Vendôme l'acheva sous saint Louis (1281). Les travaux de Suger n'avaient subsisté en entier que cent vingt ans Le portail, les murs du chevet ou sanctuaire sont de lui ; les arcades, ainsi que les voûtes qui occupent l'espace entre le portail et le chœur, sont du temps de Blanche de Castille ou de son fils (1). Il n'est rien resté du porche que Suger avait respecté, et sous lequel Pépin, au VIIIe siècle, s'était fait enterrer la face retournée vers la terre par humilité.

(1) Hist. littér., XVI.

Montfaucon a donné le dessin des vitraux en médaillon que le ministre de Louis VI plaça dans son église, et dont quelques fragments ont subsisté; une des chapelles conservait encore, il y a peu de temps, un reste d'ancienne peinture polychrôme; dans la nef on voyait un autel dont les sculptures portaient des marques de coloration.

Saint-Denis avait, comme beaucoup d'autres églises, une de ses tours privée de sa flèche. Ces tours, avec leurs parapets et leurs jours étroits, gardent un air de fortification qui rappelle l'architecture romane, alors que les églises étaient autant de citadelles (1). Nous aurons occasion de parler de sa crypte et de ses tombeaux vides d'ossements.

Chartres, du haut d'un monticule, élève dans les airs ses vieilles pyramides, et déploie largement sa nef percée de cent quarante-six fenêtres et enrichie de curieux portails. La tour méridionale de sa façade est de la fin du XIIe siècle. Cette cathédrale, si intéressante par son antiquité, fut commencée, sur l'emplacement d'une église de bois, par les soins de l'évêque Fulbert; en 1029 ses cryptes existaient. Thierry, successeur de Fulbert, poursuivit les travaux jusqu'en 1048. Au XIIe siècle, le rez-de-chaussée actuel fut élevé. Le côté de l'ouest s'acheva en 1145, et l'église fut dédiée en 1260. Ses belles statues, surtout celles du portail du transept du nord, dont le fini est admirable, et ses vitraux embrassant 1,350

(1) Martenn.; Thes. anecdot. I. 853.

sujets, valent mieux que des chroniques. Le pourtour du chœur est un chef-d'œuvre du XVIe siècle, on y compte plus de 250 figures encadrées de dentelles de marbre (1).

En 1188, la cathédrale de Strasbourg commençait. Erwin de Steinbach jeta, vers 1277, les fondements de son grand portail; Jean, son fils, continua jusqu'en 1339 sa flèche, qui devait avoir une compagne, et qui est sans rivale en hauteur. On l'aperçoit à vingt lieues de distance.

Strasbourg est une église allemande; le génie tudesque, avec son exactitude, sa pureté et son élévation, y est marqué dans les plus belles parties, dans le fini de sa pierre rougeâtre qu'on croirait être du bronze florentin, dans la hauteur de sa pyramide qui monte à plus de 340 pieds au dessus du même sol où jadis existait la petite église de bois du roi Clovis, dans son bel orgue digne d'être touché par un Beethoven ou un Meyerbeer, dans sa chaire si minutieusement ciselée, et dans son vaste chœur dont les colonnes romanes rappellaient encore malgré trois siècles d'intervalle, les ouvrages de ce roi des Francs, de ce fils de Pépin, qui ne se contenta pas longtemps du royaume de Neustrie, et qui voulut y joindre, comme empereur d'Occident, la moitié de l'ancien monde des Césars (2).

(1) Rouillard; Hist. de l'égl. de Chartres. Cette église a 131 mèt. de long dans œuvre, 33 mèt. 45 de largeur.

(2) La fondation commença en 1015 sous l'évêque Werner.

L'église cathédrale de Notre-Dame de Reims, et son inimitable façade restée, de l'aveu même des connaisseurs étrangers, la plus magnifique décoration ogivale de l'Europe (1) toute inachevée qu'elle est, fut commencée en 1211 par Robert de Coucy. Sa consécration eut lieu en 1215. Notre-Dame de Reims est une des églises qui offrent le plus d'unité de style, mais depuis huit siècles elle attend en vain les deux flèches qui doivent surmonter ses tours. Puisque notre époque a compris qu'il vaut mieux terminer les édifices existants que de multiplier des œuvres nouvelles, pourquoi oublie-t-elle les clochers de Reims et la seconde galerie du Louvre, qui complèteraient les deux monuments les plus vastes de l'architecture française ?

L'imposant édifice élevé par Robert de Coucy n'était peut-être pas celui qu'on avait projeté d'abord, car M. Varin a découvert à Reims un dessin palimpseste sous une écriture du XIII[e] siècle, où l'on distingue en dix-huit feuilles le trait à demi-effacé d'un autre projet d'église.

Notre-Dame de Reims a sept entrées, plus de cinq mille statues, des roses admirables au portail (2). Sa nef se compose de dix travées, son transept a trois nefs chacune de 50 mètres de longueur (3).

En 1028, le chœur était sous toit. La nef ne fut achevée qu'en 1275. Les portails des transepts sont du XII[e] siècle. — La hauteur totale de la tour, jusqu'au sommet de la croix, est de 143 mèt. 09.

(1) J. Woods Letters. — I. 58. — Daniel Ramée, 344.

(2) Dusommerard ; les Arts au moyen-âge, I. 268.

(3) Ses tours ont plus de 68 mèt. d'élévation, la longueur

Saint-Denis gardait la couronne, mais Reims la donnait, alors que les princes la demandaient à Dieu. Reims fut élevé pour le *Vivat*, Notre-Dame de Paris pour le *Te Deum*, Saint-Denis pour le *De Profundis*; espérance, gloire, et douleur, toute l'histoire des plus belles vies humaines est là, toute celle des nations, toute celle des royautés. Ce sanctuaire a vu sacrer bien des rois; il a vu aussi Jeanne d'Arc tenant son étendard sur la tête de Charles VII, et Jeanne, et plus d'un roi, sont sortis de Reims pour s'acheminer, sans le savoir, vers l'échafaud, le poignard, ou l'exil: le commencement d'un règne est comme le soleil qui se lève; l'astre est radieux, mais qui peut dire s'il brillera au soir sur l'horizon?

Notre-Dame de Paris commença sous Louis-le-Jeune, par les soins de Maurice de Sully, le 17 janvier 1185, sur les fondements de l'ancienne église de Saint-Etienne (1). Sa façade fut élevée sous Philippe-Auguste; en 1257 le portail méridional du transept était achevé par Hugues ou Jean de Chelles. Sous Philippe-le-Bel (vers 1312) on terminait le portail septentrional dit *la porte rouge*. La croisée ou transept est postérieure à la nef, ainsi que la plus grande partie des arcs-boutants. Jean Ravy

de la nef est de 138 mèt. 91. Sa hauteur sous clef de voûte est de 38 mèt. 33.

Saint-Nicaise de Reims, commencé en 1227 par Libergier, terminé par Robert de Coucy en 1297, était aussi un chef-d'œuvre. Santerre le fit démolir en 1800 comme *monument inutile.*

(1) Notre-Dame n'est pas fondé sur pilotis comme on l'a dit.

a sculpté le pourtour du chœur, terminé en 1351 par J. Bouteiller. Cette église, dont la dédicace n'a jamais été faite, manque de flèches sur ses tours, comme celle de Reims. Les indices d'une flèche centrale en pierre, qui fut exécutée pour suspendre six cloches, et détruite en 93, existent encore. Ce monument portait douze cents statues d'un travail supérieur à beaucoup de figures de la même époque. Les iconoclastes révolutionnaires en ont brisé et mutilé un grand nombre, en commençant par celles des rois qui décoraient la façade. Huit de celles qui ornaient le portique de la tour méridionale provenaient de l'ancienne église, ouvrage du IXe et du Xe siècle. La nef de Notre-Dame est vaste et élevée ; elle paraît nue maintenant, mais elle offrait jadis à l'œil un ensemble doré et colorié avec une rare élégance; sur le sol enrichi de mosaïques par Hercandus, étaient rangés des monuments funèbres en assez grand nombre; on y voyait encore, il y a trente ans, le saint Christophe colossal placé devant le premier pilier à droite en entrant. Derrière le maître-autel, sous un dais supporté par quatre colonnes de cuivre, on apercevait la châsse de saint Marcel, et tout auprès le petit autel des *Ardents* (1). Le somptueux et déplorable revêtement de marbre exécuté sous Louis XIII a enlevé au chœur tout son caractère. Il n'est resté des magnifiques verrières que la rose du sud, qui a 13 mètres et demi de diamètre, et renferme 85 médaillons à sujets, et la rose septentrionale qui en contient 81.

(1) Lassus et Violet Leduc. — Proj. de restaurat., 1843.

L'ensemble de Notre-Dame a moins de légèreté qu'on n'en trouve dans l'aspect de quelques autres cathédrales. A l'intérieur, ses colonnes portent sur un premier rang de piliers romans ronds et courts. A l'extérieur, l'édifice offre trois étages de constructions divisés horizontalement, ce qui diminue ce jet et cet élancement qui est le propre des monuments ogivals.

La cathédrale d'Amiens, fondée en 1220 par Evrard de Fouilloy, et terminée en 1288, possède la plus magnifique nef peut être que l'ogive ait caractérisée (1). C'est un immense vaisseau inondé de lumière et de couleurs éclatantes, sans parler des ouvrages de pierres si achevés, et si délicats, qui sont venus plus tard en décorer le chœur; la disposition des chapelles de ce chœur et des colonnes est si heureuse, ses grandes roses si nombreuses et si brillantes, ses fenêtres si légèrement évidées, qu'on croirait voir un ouvrage de cristal et de filigrane, et qu'on regrette vivement que les siècles postérieurs n'aient pas eu plus de respect pour ce monument que pour les autres. La renaissance, le pompeux, le maniéré, s'y sont introduits comme dans toutes les autres églises, et nécessitent une restauration intelligente. Le courage manquera-t-il pour faire à l'égard de nos plus belles cathédrales ce qu'on a exécuté récemment pour la Sainte

(1) Godefroi, successeur d'Evrard, éleva l'église d'après les plans de Robert de Luzarche jusqu'aux voûtes. Elle fut continuée par les architectes Thomas de Cormont et Renaud son fils. Les tours ne furent terminées qu'en 1366. — Longueur dans œuvre, 134 mèt. 80, hauteur sous clef de voûte, 42 mèt. 88.

Chapelle, pour Saint-Denis, et en Bavière pour les églises de Spire, de Bamberg, et de Ratisbonne ?

La Sainte-Chapelle de Paris, commencée en 1242 et achevée en 1247 par Pierre de Montereau (1), qui construisit aussi le réfectoire et la grande chapelle de la Vierge à Saint-Germain-des-Prés avant celle qui subsiste, sera toujours citée comme un modèle du style ogival le plus délicat et le plus riche. On voit que le prince qui commanda l'édifice pour y déposer la couronne d'épine, et l'artiste qui exécuta la pensée de son maître, avaient réchauffé leurs inspirations au soleil de l'Orient.

La pieuse exaltation de l'architecte, le caractère mystique de l'époque, se montrent dans les soutiens si légers du monument, dans ses colonnes effilées, dans ses ogives découpées en trèfle, en roses, et en lis ; on dirait qu'un ange en déposa le modèle dans les mains de Pierre de Montereau, en lui disant de construire un tabernacle pour Dieu même, plutôt qu'un lieu de prières publiques pour les hommes. La Sainte-Chapelle qui coûta plus de

(1) Il ne faut pas confondre P. de Montereau, mort en 1266 avec Eudes de Montreuil, architecte aussi, statuaire, et ingénieur, qui suivit saint Louis en Egypte. On attribue à Eudes Ste-Catherine-du-Val-des-Ecoliers, l'Hôtel-Dieu, Sainte-Croix de la Bretonnerie, les Blanc-Manteaux, les Quinze-Vingts, etc. P. de Montereau fut représenté sur sa tombe tenant une règle et un compas ; Eudes fut sculpté, avec ses deux femmes, un équerre dans une main et le plan de l'église des Cordeliers dans l'autre.

40,000 livres tournois à saint Louis (1), a deux étages; le premier rappelle les anciennes cryptes, quoique plus élevé au dessus du sol : les domestiques du roi venaient y prier; le second, auquel on parvient par quelques marches, était réservé pour le roi lui-même et sa cour. Des bancs de pierres ajustés aux parois, régnaient, comme à Saint-Jacques-la-Boucherie, tout autour de l'église; l'on n'aurait pas souffert autrefois cet amas bruyant de siéges mobiles que nous tolérons, et contre lequel un savant bénédictin s'élève avec raison dans son histoire de la Sainte-Chapelle. Le temps n'a détruit qu'un petit nombre des médaillons transparents des verrières, hautes de cinquante pieds; on y compte encore plus de sept mille figurines.

La restauration de ce monument et de son clocher, brûlé en 1630, s'achève. Bientôt il paraîtra étincelant et radieux, tout or, tout mosaïque, tout vitrail, comme au jour où il reçut le dépôt sacré,

L'on pourra jouir alors de l'effet réel de cette admirable et singulière construction, qui était comme une grande cage de cristal aux mille couleurs, bordée d'un soubassement d'émail à colonnes dorées

Notre-Dame de Rouen fut commencée, dans le cours du XIIIe siècle, sur l'emplacement d'un monument antérieur détruit par le feu; elle ne fut achevée qu'au XIVe.

(1) Ce qui ferait, au calcul le moins élevé de la livre numéraire, plus de sept cent quatre-vingt mille francs, représentant une somme beaucoup plus importante de nos jours.

La plus grande partie de ses constructions appartient aux années postérieures aux croisades (1); ainsi, nous ne nous en occuperons ici que pour mentionner la restauration récente de sa flèche principale, que la foudre avait brisée, et qui a été retablie en fer coulé. L'ouvrage détruit avait sa place parmi des dictons bien connus : « flèche de Rouen, clocher de Strasbourg, portail de Reims, nef d'Amiens, chœur de Beauvais, et vitraux de Chartres. »

Le chœur et la croisée de Beauvais ne sont qu'un fragment d'église, mais quel fragment ! Si cet édifice eût été terminé, il n'aurait pas son pareil en élevation dans toute la chrétienté. La reconstruction de sa voûte date de 1272, elle tomba encore douze ans après; elle tomba de nouveau en 1802. Ce que nous voyons de la partie polygonale du chœur fut terminé vers 1227; ses transepts sont du temps de Louis XII et de François I[er]. Jadis un clocher marquait le centre de la croisée; ouvrage de Waast et Maréchal, il s'élevait à plus de quatre cent pieds au dessus du sol, mais il s'écroula, lorsque les fidèles, heureusement, étaient à la procession. Le chœur de Beauvais passe pour le *nec plus ultrà* de la hardiesse des voûtes (2).

(1) Le portail des *libraires*, commencé en 1280, ne fut achevé qu'en 1478. Celui de la Calendre est à peu près de la même époque. La tour de St-Romain a des restes d'architecture romane. La tour de *beurre* est de la fin du XV[e] siècle.

(2) Le chœur de Beauvais a 48 mèt. 18, sous clef de voûte. En 1118, l'ancienne cathédrale avait été brûlée. Vers 1217, l'évêque Miles de Nanteuil commença la partie polygonale de l'église; Guill. de Mez fit la partie droite du chœur.

Nous pourrions énumérer bien d'autres cathédrales, bien d'autres églises, constructions renommées et dignes de l'être, appartenant à l'époque des croisades, à ce temps où l'on éleva tant de monuments religieux dans toutes les parties de la France. Nous pourrions joindre aux noms de Li Bergier, de Robert de Coucy, de J. de Chelles, de Wautier de Meulan, d'Enguerrand, de P. de Bonneuil, de P. de Montereau, de Thomas et Renaut de Cormont, d'Erwin de Steinbach, de Constantin de Jarnac (1), d'Eudes de Montreuil, de l'écolâtre Erlin, quelques autres noms d'architectes moins connus, mais il est temps de mettre un terme à cette revue tout incomplète qu'elle est.

RESTAURATION DES MONUMENTS RELIGIEUX.

Il s'est opéré depuis un certain nombre d'années un changement insensible dans les idées relativement aux monuments du passé. A mesure que la reproduction et l'appréciation des arts du moyen-âge se répandent, on perd quelque chose de ces habitudes vandales, de ces idées mercantiles et étroites, qui ont si longtemps porté de plus rudes atteintes aux monuments de la France ancienne que la main du temps et le marteau des démolisseurs républicains. Mais que ce retour, timide encore, vers les idées d'ordre et de conservation a été long à obtenir, et que la liste des ouvrages détruits ou déshono-

(1) Il travaillait en 1169 à l'ancienne cathédrale de Périgueux. Erlin éleva en partie Saint-Thomas de Strasbourg.

rés en dépit de leur élégance et de leurs vieux souvenirs serait immense ! Combien de fois aussi, envers ceux qu'on a daigné soustraire à l'action destructive de l'ignorance et du temps, n'a-t-on pas méconnu, ce principe fondamental de toute restauration qu'un roi barbare rappelait au v[e] siècle à ses artistes de Ravennes : « *Faites*, disait-il, *que les nouvelles constructions soient en accord avec les anciennes* » (1).

Cette règle inflexible, suivie par Théodoric le Goth, est fondée sur la nature même de nos organes.

En effet, quiconque a voulu se rendre compte des sensations que le beau et le bien dans l'art font naître en lui, a pu reconnaître toute la puissance d'une loi générale, celle de l'*unité et de l'harmonie*.

L'harmonie dans l'art est une déduction naturelle des diverses parties de l'œuvre.

Sans ensemble et sans ordre, il n'y a pas d'effet agréable dans l'art ; mais l'ordre peut s'exprimer diversement. L'ordre tend à l'unité, et cependant il n'exclut pas la variété et les contrastes lorsqu'ils produisent des consonnances. Il repousse seulement les disparates qui sont comme des tons faux ou criards en musique.

Dans l'unité il y a harmonie des formes, harmonie des parties entre elles, harmonie de couleur, harmonie historique ou relative.

Une chose simple a de l'unité, mais une chose très variée, très riche, même chargée, peut en avoir aussi.

(1) Formula curæ palatii, l. VII. Dusommerard. Les arts au moyen-âge, Ch. V, p. 52.

C'est la pondération des parties, c'est leur symétrie, et leur convergence vers un centre commun, qui maintiennent l'unité ; c'est l'incohérence, l'hétérogénité des parties, l'absence d'équilibre, qui la détruit.

L'unité n'exclut point l'effet, elle y conduit. En restant dans une échelle de tons naturelle, on peut allier la force à la délicatesse et la symétrie à la variété ; on exprime ainsi, comme dans le paysage, les repoussoirs, les seconds plans, les coups de lumière et les lointains.

Ainsi dans une église chrétienne, où un seul Dieu est adoré, où le sacrifice eucharistique est le premier but, où, selon l'expression d'un poète du XII[e] siècle, « tout est en Dieu, » (1) l'autel est l'objet principal. Le maître-autel, dignement accompagné par le chœur, doit attirer l'œil par sa richesse et sa dimension. Dans les chapelles il peut y avoir quelque variété et certaines recherches, mais il est de rigueur que le maître-autel, avec ses dépendances, paraisse dominer par son volume, par son élévation, et par une large magnificence. La nef peut offrir une succession prolongée d'ornements, pourvu qu'ils soient coordonnés selon un centre commun, et qu'ils se rattachent à l'idée principale de l'œuvre. Dès l'entrée, le regard du spectateur doit saisir facilement l'ensemble du monument, et recevoir de toutes ses parties une impression agréable qui se résume avec plus de force vers le point central de l'édifice, vers le Saint-des-Saints.

L'artiste expérimenté n'oubliera jamais que la monotonie dégoûte et refroidit, que le désaccord choque et

(1) Paroles de Fromont, dans Garin le Loherain. II, 161.

repousse, que le papillotage fatigue, que la bigarrure distrait, et que la confusion des styles révolte.

Que ne pouvons-nous revoir toutes ces belles églises au temps de leur jeunesse, avant que l'ignorance, le mauvais goût, et tant d'accessoires postiches les eussent injuriées par des additions discordantes ou mesquines! Quel admirable effet ne devaient-elles pas produire au jour de l'entier achèvement de la nef, quand toutes ses parties, soit principales, soit accessoires, avaient été combinées et disposées par un architecte habile, par un évêque passionné pour l'art! Alors les exigences aveugles des intérêts privés, ou de la commodité publique, ne venaient pas détruire ce que l'artiste avait longtemps médité, et la succession des âges, la diversité des goûts, n'avait pas encore prétendu introduire des embellissements dans une chose si belle qu'on n'a pu rien y changer depuis sans lui nuire!

On aurait compris alors l'amour dont nos pères étaient épris pour ces tabernacles sublimes, pour ces basiliques, ces dômes, ces chapelles; non seulement il y venaient pour la prière et pour les sacrements, mais ils en rapprochaient leur vie domestique, et s'établissaient indiscrètement de petites maisons contre ses murailles; ils dressaient autour de leurs parvis (1) leurs comptoirs et leurs échoppes; ils y amenaient leur bétail pour le faire bénir, ils y déposaient leurs étendards pour les sanctifier,

(1) « Les églises furent d'abord construites sur des petites places *parvi loci.* » Dan. Ramée; 330.

ils y introduisaient leurs danses aux jours de joie et de travestissement.

Ils l'aimaient aussi d'un amour mélancolique comme l'image de la vie humaine reflétée dans la passion du Christ. Les artistes du moyen-âge se sont plu dans l'expression de la douleur, ce grand mystère de la création. Le spectacle de la douleur sanglante qui a disparu du culte avec le paganisme, est resté dans le souvenir de la passion et des martyrs, et nos vieilles églises étaient pleines d'images déchirantes que nous avons éloignées, avec raison peut-être, en nous rappellant que l'Évangile est une loi de consolation.

Dans l'art chrétien, la cathédrale, dans l'art hébraïque, le cantique-des-cantiques, sont peut-être le plus grand pas que la main et l'esprit de l'homme aient fait vers l'idéal. L'un est le jet de mille formes élégantes et variées vers le ciel, l'autre est l'élan d'une poésie brûlante vers l'éternelle beauté. L'Orient chante, et l'Occident travaille pour étancher la soif de l'âme altérée du beau.

Qui a pu, en effet, contempler sans émotion nos vieilles cathédrales aux heures de la nuit, quand les grandes ombres en harmonisent les innombrables détails? Alors l'ouvrage de l'homme semble vivre. Ces vieux saints, ces prélats debout dans leurs niches paraissent lever les bras; les ailes de ces chérubins frémissent, leurs mains se joignent, ils prient; aux clartés de la lune des feux mystérieux se reflèchissent sur les vitraux des roses et des grandes ogives, sur les ardoises et les plombs de la nef.

Toutes ces formes fantastiques, toutes ces découpures, toutes ces pointes tendent vers le firmament. Il y a dans cet instant comme une alliance de la terre qui prie et du ciel qui écoute. Au dedans de la nef, les morts de cent générations semblent errer sous les longues voûtes, les images des vitraux s'animent. Le monument n'est pas matière, il est esprit, il veille en silence. Alors on comprend bien le génie de nos pères; alors on les bénit d'avoir donné aux cités ces nobles témoignages des espérances de l'âme chrétienne: « Reposez en paix, leur dit-on à voix basse. Tant que ces pierres ne seront pas détruites, on priera sur vos tombes. Votre nom, peut-être, restera ignoré de vos petits-enfants, mais votre ouvrage et vos cœurs sont là. Nous qui sommes sortis de vous, nous ne rirons plus de votre simplicité, nous n'oserons plus vous dire petits, et nous donner le titre d'habiles et de grands, nous admirerons vos œuvres et nous prierons avec vous. »

Oui, l'aspect de ces vieux temples a toujours exercé un pouvoir irrésistible sur l'âme en la transportant dans un autre monde. A l'aspect de ces grands ouvrages, elle se parle et les sens écoutent; elle trouve des mots d'une ineffable douceur : « Dieu et amour. » Comme les anges de Jacob, elle monte sur une échelle lumineuse; elle tend la main vers le ciel, elle ne veut plus de la terre, mais elle voudrait reposer près de ces balustrades ciselées, et s'endormir d'un sommeil mystique dans ces tourelles aériennes, sous ces pavillons suspendus. En apercevant la petite lumière qui s'échappe là haut de la loge du pauvre sonneur, elle envie cette existence qui s'écoule

dans les airs, à trois cents pieds au dessus de la cité, bercée par les vents de la nuit, exaltée par le tintement des cloches, ou bien elle voudrait se dérober au bruit dans les chapelles basses, s'envelopper dans la méditation et les longues prières au fond des oratoires obscurs où les vivants viennent s'agenouiller près des morts, où tant de gémissements s'exhalent devant Dieu, où se répandent tant de larmes de regret et d'espoir... ; car nul ne pourrait dire tout ce que les anges ont recueilli là de soupirs et de pieuses aspirations, tout ce qu'il y eut d'holocaustes secrets en présence des saintes images, à l'ombre des berceaux de pierre taillée, et combien de fois le front du vieillard, lassé de la vie, s'est penché sur les pieds de la Mère du Christ !

Ces vives et salutaires impressions que les temples du moyen-âge ont produit jadis, ils les produiront encore tant qu'ils subsisteront, puisqu'ils réunissent tout pour charmer nos âmes, tout : architecture, peinture, sculpture, orfévrerie, lueurs magiques des vitraux, poésie des cantiques, mélodie de l'orgue et des voix, éloquence de la chaire, magnificence des vêtements, pompe des cérémonies. Jamais l'humanité appelant les arts à son aide n'offrit à son auteur un plus bel hommage !



TABLE
DES MATIÈRES

DU TROISIÈME VOLUME.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET ARTS.

Langue et Écriture.

Enseignement public.

Sciences.

Poésie.

Romans.

Beaux-Arts.

Architecture religieuse.



TABLE

DES PLANCHES.

FIN DES TABLES.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
rue Bailleul, 9 et 11.



